



L'honorable
Peter Bethlenfalvy
MINISTRE DES FINANCES

Bâtir l'Ontario pour vous

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
ET REVUE FINANCIÈRE DE
L'ONTARIO 2024



Documents d'information

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024 : Bâtir l'Ontario pour vous – Documents d'information*, appeler au :

Demandes en français et en anglais (sans frais) : 1 800 337-7222

Téléimprimeur : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document, visiter notre site Web à :
ontario.ca/exposeautomne

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024

ISSN 1483-5983 (Imprimé)

ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title: *2024 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review — Building Ontario for You, Background Papers*

Concrétiser notre plan pour bâtir l'Ontario

L'Ontario a un plan qui porte ses fruits. Malgré une conjoncture économique difficile, notre gouvernement a adhéré à un plan résolument axé sur les principes fondamentaux qui comptent le plus pour les familles ontariennes.

Créer des emplois de meilleure qualité et mieux rémunérés.

Construire des routes, des réseaux de transport en commun et d'autres infrastructures.

Œuvrer pour les travailleurs.

Garder les coûts bas.

Et offrir de meilleurs services, pour vous.

Nous avons fait tout cela dans le cadre de notre plan budgétaire financièrement responsable visant à équilibrer le budget et à rétablir la cote de crédit de l'Ontario. Grâce au succès de ce plan, le gouvernement est aujourd'hui en mesure de faire plus, de bâtir plus et de redonner plus à la population de la province.

Et nous avons ce devoir, car d'énormes défis nous attendent, qu'il s'agisse de la croissance démographique sans précédent ou des incertitudes géopolitiques et économiques croissantes.

Un revirement historique

Le succès n'a pas été automatique et rien n'était moins sûr. L'Ontario arrive de loin.

Lorsque notre gouvernement est entré en fonction, en 2018, les impôts élevés, les redevances gouvernementales et la flambée des coûts de l'énergie dans la province ont fait fuir les employeurs et les investisseurs, ce qui a rendu la vie beaucoup trop chère pour les familles de travailleurs. Le secteur de la fabrication était en déclin, privant l'économie ontarienne de l'un de ses moteurs et menant à la perte de 300 000 emplois. L'infrastructure de la province se dégradait et ne répondait plus aux besoins de la population et des entreprises. En outre, notre dette grimpait, les paiements d'intérêts supplantant d'autres priorités.

Depuis six ans, en dépit d'importants défis mondiaux, de la pandémie et des vents contraires ralentissant l'économie, notre plan pour bâtir l'Ontario change le cours des choses. Nous reconstruisons l'économie ontarienne.

Cette année, nous avons réduit le coût pour faire des affaires en Ontario de près de 8 milliards de dollars, en plus de réduire les formalités administratives coûteuses, au profit des entreprises, des familles et de l'économie en général.

Nous luttons contre la taxe sur le carbone destructrice d'emplois et nous proposons de prolonger les réductions temporaires de la taxe sur l'essence tout en sabrant dans les redevances gouvernementales ainsi que les tarifs de l'énergie pour les familles et les entreprises.

Nous investissons dans l'infrastructure grâce au plan d'immobilisations le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario afin d'aménager les routes, les réseaux de transport en commun, les hôpitaux, les services Internet haute vitesse, l'infrastructure nécessaire à la construction de logements et les écoles dont notre province en pleine croissance a besoin.

Nous construisons des infrastructures énergétiques, et nous procédons notamment à la plus importante expansion de centrales nucléaires en Amérique du Nord, pour faire en sorte que l'énergie reste fiable et abordable pendant les décennies à venir et pour créer de nouvelles possibilités d'exporter partout sur le continent l'énergie produite en Ontario.

Et nous rétablissons en Ontario une saine gestion budgétaire en développant notre économie afin de restaurer notre cote de crédit provinciale et d'augmenter les revenus sans hausser les impôts des familles qui travaillent dur.

Les résultats sont sans équivoque : l'Ontario se développe rapidement, créant plus de 860 000 nouveaux emplois depuis 2018 et attirant des dizaines de milliards de dollars de nouveaux investissements.

Mais nous n'avons pas encore atteint notre objectif. Il nous reste beaucoup à faire, et nous avons besoin de la détermination et de l'ambition nécessaires pour y parvenir.

C'est pourquoi, dans l'exécution de notre plan, nous devons redoubler d'efforts pour investir dans la croissance et les infrastructures et améliorer les services, tout en gardant les coûts bas pour les familles et les entreprises.

Créer des emplois

La création d'emplois de meilleure qualité et mieux rémunérés est au cœur de la reprise économique. Les gens étant plus nombreux que jamais à venir s'installer en Ontario, il nous faut une économie capable de tenir le rythme, et il nous faut les ressources et l'énergie nécessaires pour la faire carburer. En outre, nous sommes confrontés à des concurrents internationaux qui, tout comme nous, essaient d'attirer les investissements et les emplois dans leur collectivité publique plutôt que la nôtre.

Alors que sous les gouvernements précédents, l'Ontario a perdu plus de 300 000 emplois dans le secteur manufacturier, nous constatons aujourd'hui que les emplois et les investissements dans ce secteur reviennent enfin en Ontario.

Après avoir investi plus de 44 milliards de dollars au cours des quatre dernières années, l'Ontario est aujourd'hui un chef de file mondial pour sa capacité à attirer des investissements dans la fabrication de véhicules électriques (VE) et de batteries de VE, devancé seulement par le Michigan en Amérique du Nord.

Cela comprend un investissement de 15 milliards de dollars de Honda, annoncé cette année, pour établir quatre nouvelles usines de fabrication en Ontario. Cette somme s'ajoute aux investissements historiques réalisés par Stellantis à Windsor, Volkswagen à St. Thomas et Goodyear à Napanee.

À Sault Ste. Marie, les travailleurs de l'Ontario produiront bientôt de l'acier propre et à faibles émissions pour approvisionner des fabricants tels que ces nouvelles usines de construction automobile.

Et pour compléter la chaîne d'approvisionnement pour les VE propre à notre province, nous sommes le premier gouvernement à faire avancer de manière significative les travaux de construction d'une route toutes saisons vers le Cercle de feu. Cette initiative favorisera la prospérité et l'exploitation du potentiel économique des minéraux critiques dans le Nord de l'Ontario, et ce, en partenariat avec les communautés du Nord et des Premières Nations.

L'Ontario doit être compétitif et finir gagnant dans d'autres secteurs de l'économie également.

Depuis son lancement en 2020, Investissements Ontario a contribué à attirer 4,1 milliards de dollars d'investissements, qui devraient créer 4 012 emplois dans des domaines tels que la fabrication de pointe, les sciences de la vie et la technologie. Forts de cette réussite, nous allouons 100 millions de dollars supplémentaires au Fonds pour Investissements Ontario, pour le porter à un total de 700 millions de dollars.

Le secteur des sciences de la vie est en plein essor en Ontario, avec des chefs de file mondiaux tels que Moderna, Roche et AstraZeneca qui investissent dans la province. La première phase de la Stratégie pour les sciences de la vie mise en place par notre gouvernement a permis d'attirer, dans le secteur, des investissements totalisant 5 milliards de dollars et de créer 5 000 emplois.

Nous investissons au total 146 millions de dollars pour créer de nouveaux débouchés en technologie de la santé, en médecine et dans la mise au point de vaccins.

La croissance rapide de l'Ontario et l'électrification de l'économie – de l'adoption des VE à l'utilisation de l'intelligence artificielle – vont accroître la demande d'électricité de la province bien au-delà de ce que nous pouvons produire actuellement.

Contrairement aux gouvernements précédents, nous ne serons pas pris au dépourvu.

C'est pourquoi nous réagissons en mettant en place le plan énergétique le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario, un plan qui permettra de fournir de l'électricité fiable en abondance et à prix abordable pour des générations.

L'énergie nucléaire est au cœur de notre plan. Nous remettons à neuf les centrales nucléaires de Darlington et de Bruce dans le respect des délais et du budget établis, tandis que nous nous efforçons de fournir davantage d'électricité à l'économie croissante de l'Ontario.

Nous mettons également en place un réseau électrique diversifié et fiable sur lequel les Ontariennes et les Ontariens peuvent compter, notamment en investissant dans de petits réacteurs modulaires, en laissant une place au gaz naturel et en remettant à neuf des centrales hydroélectriques telles que le complexe Sir Adam Beck à Niagara Falls.

La création de plus de 860 000 nouveaux emplois depuis 2018 montre bien que le plan de notre gouvernement pour rebâtir l'économie porte ses fruits. Mais étant donné l'incertitude qui plane à l'échelle mondiale, il est plus important que jamais de nous en tenir à ce plan afin de continuer à bâtir l'Ontario.

Construire des routes, des réseaux de transport en commun et d'autres infrastructures

Les embouteillages sont parmi les éléments qui freinent le plus l'économie ontarienne. Il n'y a pas de temps moins productif dans la semaine d'une personne que celui qu'elle perd dans les embouteillages.

C'est pourquoi nous investissons plus de 191 milliards de dollars sur 10 ans dans le plus grand projet d'infrastructure de l'histoire de notre province.

Cela comprend plus de 27,8 milliards de dollars pour construire et réparer des routes et des autoroutes ainsi que 68,2 milliards de dollars pour étendre et améliorer le réseau de transport en commun afin de sortir les gens des embouteillages et qu'ils puissent rejoindre leur destination, partout en Ontario.

L'Ontario continue d'aller de l'avant avec la construction de l'autoroute 413, et les premiers travaux devraient commencer l'année prochaine. La construction de l'autoroute 413 générera jusqu'à 3 500 emplois et l'autoroute en soi contribuera annuellement à hauteur de 350 millions de dollars à l'économie de l'Ontario. Cette nouvelle autoroute permettra aux navetteurs qui se rendent de la région de Halton à la région de York, en passant par Peel et Caledon, de gagner jusqu'à 30 minutes, dans chaque direction, durant les heures de pointe.

De même, nous avons commencé les travaux sur le contournement de Bradford, qui fera gagner des heures chaque semaine aux navetteurs qui empruntent quotidiennement cette route dans la région de York et le comté de Simcoe et rapportera jusqu'à 286 millions de dollars à notre économie en plus de soutenir directement jusqu'à 2 200 emplois chaque année de construction.

À Windsor et à Ottawa, nous soutenons la mise en chantier de nouveaux échangeurs routiers afin de désengorger le réseau routier et de faciliter les déplacements de la population.

Dans la région de Durham, nous travaillons pour permettre l'expansion et l'élargissement de l'autoroute 401 afin de réduire la congestion routière et d'augmenter la capacité de ce corridor commercial essentiel pour les conducteurs de la région du grand Toronto (RGT) et de partout en Ontario.

Nous élargirons la route 7 pour la faire passer de deux à quatre voies à l'ouest de Reesor Road, à Markham, en direction est jusqu'à Brock Road, à Pickering, pour favoriser le développement du corridor d'innovation de la ville de Pickering.

Nous allons de l'avant également en ce qui concerne les routes du Nord de l'Ontario pour améliorer l'accès et la mobilité dans toute la région. Parallèlement, 12 ans après son interruption, notre gouvernement remet le Northlander en service pour relier les collectivités de Timmins à Temagami jusqu'à Toronto.

Et à Toronto, les travaux progressent sur toute la ligne Ontario, ce qui permettra à près de 230 000 personnes d'avoir accès à distance de marche à un réseau de transport en commun rapide et pratique.

C'est un bon début, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup de pain sur la planche. Voilà pourquoi nous investissons aussi dans de grands projets de transport en commun dans la RGT, ce qui comprend le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown, la ligne de train léger sur rail (TLR) Finch West, le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord, le prolongement du métro vers Scarborough et le TLR Hazel McCallion qui traversera Mississauga et se rendra jusqu'au centre-ville de Brampton.

C'est aussi pourquoi nous explorons de nouvelles idées audacieuses, telles qu'un tunnel express sous l'autoroute 401. Parce que lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux embouteillages, nous envisageons toutes les solutions possibles.

Ce gouvernement sait qu'il ne peut pas arriver seul à ses fins. C'est pourquoi nous collaborons avec des centres économiques comme Toronto et Ottawa, ainsi qu'avec de petites collectivités partout dans la province, pour veiller à ce qu'ils disposent du financement nécessaire pour construire des infrastructures.

Cela suppose d'investir des milliards de dollars dans l'infrastructure municipale nécessaire à la construction de logements, et ainsi permettre d'accroître le parc immobilier afin de garder vivant le rêve d'acquérir une propriété.

Par ailleurs, au cours des deux prochaines années, nous allons bonifier le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario de 100 millions de dollars pour aider en priorité les municipalités de petite taille, rurales et du Nord à répondre aux besoins de leurs collectivités en pleine expansion.

Le plan de l'Ontario pour bâtir est ambitieux et nécessaire. En continuant d'investir de façon prudente et responsable, nous jetons les bases pour assurer la croissance économique et la prospérité des collectivités dans toute la province.

Garder les coûts bas

Bien que l'économie de l'Ontario soit en croissance, beaucoup de gens ont encore du mal à joindre les deux bouts.

L'Ontario n'est pas à l'origine de la crise de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt au Canada, mais ce sont les familles et les petites entreprises ontariennes qui ont été contraintes d'en assumer les conséquences. Même aujourd'hui, alors que l'inflation ralentit et que les taux d'intérêt ont commencé à baisser, de nombreuses familles subissent encore durement l'impact de cette montée en flèche des coûts.

Et comme si ce n'était pas assez, le gouvernement fédéral continue de punir les familles qui travaillent dur en leur infligeant une taxe sur le carbone au coût élevé.

Alors que d'autres gouvernements continuent de se soustraire à leur responsabilité d'offrir des mesures d'allègement et augmentent plutôt les impôts, notre gouvernement choisit de montrer l'exemple.

L'inflation et la croissance de notre économie ont généré des revenus fiscaux inattendus. Même après avoir réduit le déficit et réalisé les investissements nécessaires pour soutenir notre province en plein essor, le gouvernement a été en mesure de mettre une partie de cet argent dans les poches des Ontariens et des Ontariennes.

C'est pourquoi, alors que nous continuons à lutter contre la taxe fédérale sur le carbone, nous proposons de prolonger la réduction temporaire de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant jusqu'au 30 juin 2025, permettant ainsi au ménage moyen de réaliser des économies de 380 \$ depuis le 1^{er} juillet 2022.

Mais nous savons qu'il faut faire davantage, d'autant plus que le gouvernement fédéral prévoit d'augmenter à nouveau, l'an prochain, cette taxe sur le carbone destructrice d'emplois.

C'est la raison pour laquelle notre gouvernement propose d'accorder au début de l'année 2025 une remise de 200 \$ aux contribuables de l'Ontario admissibles, ainsi que pour chacun de leurs enfants. Selon cette proposition, une famille de cinq personnes recevrait 1 000 \$ pour l'aider à gérer ses dépenses élevées.

C'est un autre exemple de ce que fait ce gouvernement pour remettre de l'argent dans vos poches, de l'argent que vous avez gagné à la sueur de votre front. De fait, grâce à cette mesure et à d'autres semblables, les particuliers et les familles épargnent globalement près de 12 milliards de dollars cette année seulement.

Dans le cadre d'une autre de ces mesures, nous continuons d'aider les automobilistes et les navetteurs à économiser en réduisant les droits et tarifs coûteux. Grâce au tarif unique, nous faisons économiser aux usagers quotidiens des transports en commun 1 600 \$ par an en moyenne, en éliminant les doubles tarifs dans les réseaux de transport en commun participants de la région élargie du Golden Horseshoe.

De plus, en supprimant les droits pour les vignettes d'immatriculation, nous avons déjà permis à un ménage moyen d'économiser 600 \$. Nous gelons également les frais exigibles pour l'évaluation des connaissances des conducteurs et leur examen pratique et interdisons tout nouveau péage sur les routes provinciales.

Enfin, nous continuons à soutenir les étudiants et leurs familles en maintenant le gel des frais de scolarité dans les universités et collèges publics. Ce gel continue de faire épargner aux étudiants environ 1 600 \$ par an pour fréquenter une université, et 350 \$ par an pour fréquenter un collège public.

Vous fournir de meilleurs services

Même si nous nous abstenons d'imposer de nouvelles taxes ou de nouveaux frais aux familles ontariennes, nos efforts pour reconstruire l'économie de l'Ontario ont permis d'augmenter les revenus de la province de près de 59 milliards de dollars par rapport à 2018.

Par conséquent, notre gouvernement a été en mesure d'augmenter considérablement les investissements dans les services publics, tels que les soins de santé et l'éducation, sur lesquels les familles ontariennes comptent chaque jour.

Alors même que nous investissons à l'échelle de la province 50 milliards de dollars dans la construction ou la modernisation de plus de 50 hôpitaux, nous injectons également des fonds pour nous assurer d'avoir suffisamment de médecins, d'infirmières et d'infirmiers pour doter ces établissements en personnel. Nous tirons parti du succès de la subvention Apprendre et rester, qui offre la prise en charge directe et intégrale des frais de scolarité et des coûts connexes aux étudiants des programmes de soins infirmiers, de services paramédicaux ou de technologie de laboratoire médical à condition qu'ils restent et travaillent dans des communautés insuffisamment desservies après l'obtention de leur diplôme. Nous élargissons ce programme pour l'étendre aux étudiants en médecine qui s'engagent à travailler en tant que médecins de famille dans une pratique communautaire n'importe où dans la province.

Ce financement permettra à un nombre encore plus important d'étudiants d'accéder à des carrières où la demande est grande, de sorte que notre système de soins de santé puisse répondre aux besoins des collectivités ontariennes. Cette mesure nous aidera à atteindre l'objectif ambitieux que s'est donné notre gouvernement de veiller à ce que chaque personne en Ontario ait accès à un médecin de famille ou à un autre fournisseur de soins de santé primaires dans un délai de cinq ans. Pour y parvenir, nous avons fait appel à l'une des sommités au Canada, la docteure Jane Philpott.

L'investissement de notre gouvernement pour étendre la subvention Apprendre et rester aux futurs médecins de famille s'inscrit dans notre démarche pour accroître le nombre de professionnels de la santé en Ontario, notamment par la création de nouvelles écoles de médecine à l'Université métropolitaine de Toronto et à l'Université York, ainsi que par l'augmentation continue du nombre de places en médecine dans six autres facultés de médecine de la province.

Tout en consolidant notre système de santé, notre gouvernement cherche également à renforcer et à soutenir les familles dans nos collectivités. Nous sommes conscients des difficultés uniques auxquelles sont confrontées, en Ontario, de nombreuses personnes qui souhaitent fonder une famille, notamment les obstacles tels que le coût et l'emplacement.

Sachant que des familles fortes contribuent à bâtir des collectivités fortes, nous investissons 150 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour réduire les obstacles financiers et aider davantage de familles qui ont besoin de traitements de fertilité, afin que les gens de toute la province puissent réaliser leur rêve de devenir parents. En 2025, nous apporterons un soutien supplémentaire aux familles qui souhaitent avoir recours à un traitement de l'infertilité. Ce soutien prendra la forme d'un nouveau crédit d'impôt qui couvrirait jusqu'à 25 % des dépenses admissibles liées à ce traitement pour les résidents de l'Ontario.

Ces familles méritent de vivre en sécurité dans leurs collectivités.

C'est pourquoi notre gouvernement a annoncé plus tôt cette année que nous investissons 134 millions de dollars dans l'achat de nouveaux hélicoptères de police afin de soutenir les patrouilles et d'améliorer les délais d'intervention.

Et nous continuons de demander au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour renforcer davantage le système canadien de mise en liberté sous caution afin de réduire les crimes violents dans les collectivités locales.

Le gouvernement veille également à ce que les enfants évoluent dans des milieux d'apprentissage sains. Dans cette optique, nous investissons 23 milliards de dollars, dont 16 milliards sous forme de subventions d'immobilisations au cours des dix prochaines années, pour construire et moderniser les écoles qui constituent notre système éducatif de classe mondiale.

OEuvrer pour les travailleurs

La croissance de l'Ontario ne serait pas possible sans nos travailleurs de classe mondiale.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons investi 1,4 milliard de dollars dans le cadre du Fonds pour le développement des compétences pour aider à former les travailleurs à des emplois bien rémunérés dans les secteurs où la demande est forte, comme ceux de la fabrication, de la construction et des soins de santé. En outre, le volet Immobilisations de notre Fonds pour le développement des compétences aide à financer des centres de formation de Thunder Bay à Ottawa, en passant par Vaughan.

Nous créons de nouvelles possibilités pour les travailleurs en attirant des emplois et des investissements et en leur donnant la priorité grâce à notre loi visant à « œuvrer pour les travailleurs ».

Nous veillons également à ce que la prochaine génération de travailleurs soit préparée pour réussir, grâce à un apprentissage pratique effectué dans nos écoles, nos collèges et nos universités, afin qu'élèves et étudiants possèdent les compétences nécessaires pour trouver un emploi bien rémunéré qui réponde aux besoins de l'économie.

Et nous aidons aussi les travailleurs à épargner en vue de leur retraite en mettant en place un cadre réglementaire permanent pour les régimes de retraite à prestations cibles. Le cadre améliore la viabilité de ces régimes de retraite professionnels en assurant une source de revenus sûre pour les travailleurs et permet à un plus grand nombre d'employeurs de les offrir.

En cette période de croissance de l'Ontario, notre gouvernement veille attentivement à ce que les travailleurs de la province puissent profiter des avantages qui en découlent grâce à des emplois de meilleure qualité et mieux rémunérés dans toutes les collectivités.

Rétablir l'équilibre budgétaire

La raison pour laquelle l'Ontario peut réaliser les investissements dont nous avons besoin, tout en gardant les taxes et les impôts bas, tient à la gestion prudente et responsable des finances de la province.

Les finances de l'Ontario sont en meilleure santé aujourd'hui qu'elles ne l'ont été depuis des décennies. Plus tôt cette année, la cote de crédit de l'Ontario a été rehaussée, ce qui a inversé la tendance à la décote qui s'observait sous le gouvernement précédent.

Déterminés à rétablir l'équilibre budgétaire, nous prévoyons un excédent de 0,9 milliard de dollars à l'horizon 2026-2027. C'est une amélioration par rapport aux perspectives du budget de 2024.

L'Ontario prouve qu'un plan clair, associé à une gestion budgétaire compétente et responsable, porte ses fruits; une dette et des frais d'intérêt moins élevés sont profitables pour les contribuables d'aujourd'hui, et de demain.

La population de l'Ontario s'attend à ce que le gouvernement investisse et gère de manière responsable l'argent durement gagné qu'elle verse en impôts. Elle sait que les dépenses inutiles et le sous-investissement des gouvernements précédents ont eu pour seul effet d'augmenter les impôts, de réduire les services et d'engendrer des déficits au chapitre des infrastructures.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024* de notre gouvernement soutient les investissements dans toute la province, tout en gardant les coûts bas, afin de faire de l'Ontario le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances de l'Ontario

Avant-propos du ministre

Table des matières

Avant-propos du ministre

Concrétiser notre plan pour bâtir l'Ontario	iii
Un revirement historique	iii
Créer des emplois	iv
Construire des routes, des réseaux de transport en commun et d'autres infrastructures.....	vi
Garder les coûts bas.....	vii
Vous fournir de meilleurs services	viii
Œuvrer pour les travailleurs	x
Rétablir l'équilibre budgétaire	xi

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	3
Perspectives économiques de l'Ontario	4
Révision des perspectives depuis le budget de 2024.....	4
Des assises solides pour la prochaine génération	6
Plan financier de l'Ontario	8
Perspectives de revenus à moyen terme	9
Perspectives de charges de programmes à moyen terme.....	9
Perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme.....	9
Autres hypothèses concernant le plan financier.....	10
Scénarios de perspectives économiques et financières	11
Emprunts et gestion de la dette	13
Un plan d'immobilisations pour bâtir un Ontario meilleur	16

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario pour vous

Section A : Bâtir l'Ontario

Reconstruire l'économie de l'Ontario	25
Ramener les bons emplois manufacturiers en Ontario	26
Électrifier l'économie de l'Ontario	38
Exploiter durablement les ressources naturelles de l'Ontario	43
Promouvoir la recherche et l'innovation locales	49
Ouvrir l'Ontario aux affaires	50
Construire des infrastructures, des routes et des réseaux de transport en commun dans vos collectivités	56
Mettre des projets en chantier	56
Aider les municipalités et les collectivités à bâtir l'Ontario	57
Financer des projets d'infrastructure pour bâtir plus de logements.....	61
Construire des routes et des autoroutes pour réduire la congestion routière.....	64
Développer les transports en commun.....	73

Section B : Œuvrer pour vous

Garder les coûts bas	79
Remettre de l'argent dans vos poches.....	79
Contribuer à accroître l'offre de logements et leur abordabilité	85
De meilleurs services pour vous	87
Rendre les soins de santé plus interconnectés et commodes.....	87
Soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle	92
Tirer parti de la réussite des centres de vie active pour personnes âgées	92
Construire et agrandir des hôpitaux	93
Bâtir des foyers de soins de longue durée	94
Bâtir un système d'éducation qui répond aux besoins des enfants.....	96
Mettre la bière, le vin, le cidre et le vin panaché sur les tablettes des dépanneurs, des épiceries et des hypermarchés	100
Vous protéger, vous et votre famille.....	103
Offrir plus de choix et un meilleur accès aux indemnités d'assurance automobile.....	105
Protéger les consommateurs ontariens	106
Œuvrer pour les travailleurs.....	108
Favoriser le développement des compétences et la formation	108
Offrir un plus grand nombre d'options d'épargne-retraite aux travailleurs	112

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Introduction	115
Révision des perspectives depuis le budget de 2024.....	116
Résultats économiques récents.....	117
Marché du travail de l'Ontario	118
Inflation des prix à la consommation	120
Perspectives économiques	122
Contexte économique mondial	125
Marchés des capitaux et autres facteurs externes	128
Détail des perspectives économiques de l'Ontario.....	130
Emploi	131
Rémunération et dépenses des ménages	132
Inflation des prix à la consommation	133
Marché du logement	134
Progrès réalisés quant à l'offre de logements.....	135
Risques pour les perspectives.....	136
Scénarios de perspectives économiques.....	137

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction	141
Principaux changements survenus en 2024-2025 depuis le budget de 2024	142
Bilan des revenus	143
Bilan des charges	145
Prudence en 2024-2025	146
Plan financier à moyen terme.....	147
Perspectives de revenus à moyen terme	148
Scénarios de perspectives économiques et financières	150
Perspectives de charges à moyen terme.....	152
Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence.....	155
Leadership au sein de la fédération et défense des intérêts de la population de l'Ontario	156
Transparence et risques.....	158
Surveillance des organismes.....	159
Résumé des principales méthodes comptables	159
Détails des finances de l'Ontario	160

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	173
Programme d'emprunt.....	174
Programme d'obligations durables	178
Coût de la dette	180
Échéance de la dette	183
Assurer des niveaux de liquidités adéquats	184
Progrès réalisés quant à la stratégie d'allègement du fardeau de la dette.....	185

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu.....	191
Secteur de la distribution de l'électricité – Prolongation et bonification des mesures temporaires d'allègement fiscal.....	191
Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants	192
Remise pour les contribuables	192
Réaction aux hausses de l'impôt minimum de remplacement du gouvernement fédéral.....	193
Fin de l'examen du régime d'imposition.....	193
Sommaire des mesures	194
Modifications de forme	195
Autres initiatives législatives	196
Consultations sur <i>Bâtir l'Ontario pour vous</i>	197

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	4
Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2024 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024</i>	5
Plan financier détaillé à moyen terme de l'Ontario	8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	11
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	11
Programme d'emprunt de 2024-2025 et perspectives à moyen terme.....	13
Dépenses liées à l'infrastructure	21

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario pour vous

Tableau 1.1	Projets routiers achevés récemment	72
Tableau 1.2	Construire et agrandir des hôpitaux	93
Tableau 1.3	Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour l'année scolaire 2024-2025	97
Tableau 1.4	Poursuite des mises en chantier d'écoles.....	98
Tableau 1.5	Prévisions du revenu net de la LCBO	101

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Tableau 2.1	Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	115
Tableau 2.2	Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2024 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024</i>	116
Tableau 2.3	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario	122
Tableau 2.4	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	123
Tableau 2.5	Facteurs externes	129
Tableau 2.6	Perspectives économiques de l'Ontario	130
Tableau 2.7	Incidence des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario	136
Tableau 2.8	Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	137
Tableau 2.9	Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	137

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Résultats financiers	141
Tableau 3.2	Résultats financiers en cours d'exercice 2024-2025	142
Tableau 3.3	Principales variations aux prévisions des revenus pour l'exercice 2024-2025	143
Tableau 3.4	Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2024-2025	145
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme	148
Tableau 3.6	Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario	150
Tableau 3.7	Sommaire des perspectives de charges à moyen terme	152
Tableau 3.8	Total des revenus	160
Tableau 3.9	Total des charges	162
Tableau 3.10	Dépenses liées à l'infrastructure	167
Tableau 3.11	Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices	168

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt pour 2024-2025 et perspectives à moyen terme	174
Tableau 4.2	Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette	185

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Tableau A.1	Sommaire des mesures	194
-------------	----------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Ratio de la dette nette aux revenus de l'Ontario	7
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus de l'Ontario	10
Scénarios des perspectives financières de l'Ontario	12
Ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario	14
Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme	15

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario pour vous

Graphique 1.1 Les cinq premières destinations des exportations de l'Ontario aux États-Unis en 2023	37
Graphique 1.2 Soutenir les entreprises ontariennes	52
Graphique 1.3 Tracé prévu de l'autoroute 413	65
Graphique 1.4 Tracé prévu du contournement de Bradford	66
Graphique 1.5 Projets routiers en cours dans le Sud-Ouest de l'Ontario	69
Graphique 1.6 Développer le transport en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe	74
Graphique 1.7 Programme de tarif unique	81
Graphique 1.8 Des mesures qui aident les familles et les particuliers	84
Graphique 1.9 Illustration d'un crédit d'impôt éventuel pour le traitement de l'infertilité en Ontario	91
Graphique 1.10 Part ontarienne du marché de l'alcool par volume en litres	101

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Graphique 2.1 La croissance du PIB réel de l'Ontario dépasse celle du Canada	117
Graphique 2.2 Taux de chômage en Ontario	118
Graphique 2.3 Population de l'Ontario et croissance de l'emploi	119
Graphique 2.4 L'inflation des prix à la consommation fléchit	121
Graphique 2.5 On prévoit que la croissance du PIB nominal de l'Ontario se renforcera	124
Graphique 2.6 Projections de croissance du PIB réel mondial	125
Graphique 2.7 Taux directeurs de certaines économies	126
Graphique 2.8 Part des exportations de marchandises de l'Ontario selon la destination	127
Graphique 2.9 La Banque du Canada a commencé à baisser son taux directeur	128
Graphique 2.10 La croissance de l'emploi en Ontario devrait se poursuivre	131
Graphique 2.11 La croissance de la rémunération et des dépenses des ménages devrait se poursuivre	132

Graphique 2.12 Baisse prévue de l'inflation.....	133
Graphique 2.13 Le marché du logement devrait rebondir à partir de 2025	134
Graphique 2.14 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario.....	138

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1 Perspectives d'excédent/(déficit) actuelles comparées à celles du budget de 2024.....	147
Graphique 3.2 Scénarios de perspectives financières de l'Ontario	151
Graphique 3.3 Composition des revenus pour l'exercice 2024-2025.....	166
Graphique 3.4 Composition des charges, 2024-2025	166

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1 Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme.....	175
Graphique 4.2 Emprunts, 2024-2025	176
Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises	177
Graphique 4.4 Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre	178
Graphique 4.5 Émissions d'obligations vertes de l'Ontario	179
Graphique 4.6 Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale.....	180
Graphique 4.7 Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario prévus.....	181
Graphique 4.8 Les charges liées à l'intérêt sur la dette sont inférieures aux prévisions du budget de 2024.....	182
Graphique 4.9 Échéance moyenne pondérée des emprunts	183
Graphique 4.10 Moyenne des niveaux de liquidités non affectées.....	184
Graphique 4.11 Ratio de la dette nette au PIB.....	186
Graphique 4.12 Ratio de la dette nette aux revenus	187
Graphique 4.13 Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	188



**Perspectives
économiques et
financières de
l'Ontario en bref**

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

L'économie de l'Ontario a continué de croître au premier semestre de 2024 malgré les défis que posaient les taux d'intérêt élevés et l'incertitude géopolitique. Bien que l'inflation ait diminué et que la Banque du Canada ait commencé à abaisser ses taux directeurs, ceux-ci restent néanmoins élevés et on s'attend à ce qu'ils continuent de peser sur la croissance économique à court terme. On prévoit que la croissance économique de l'Ontario s'améliorera en 2025 et 2026, à mesure que les taux d'intérêt continuent de baisser.

L'augmentation de la population de l'Ontario contribue à la croissance économique, mais impose un fardeau supplémentaire aux programmes et services publics. Néanmoins, le gouvernement continue d'investir dans les services publics essentiels, et ce, sans hausser les taxes, impôts et autres frais, dans le but de garder les coûts bas pour les particuliers et les entreprises.

Le plan du gouvernement garde le cap sur l'équilibre budgétaire malgré la conjoncture économique mondiale incertaine et d'autres vents contraires sur lesquels le gouvernement n'a pas pris, notamment la taxe fédérale sur le carbone. Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*, le gouvernement maintient une approche financièrement responsable et ciblée, en investissant dans l'économie et l'infrastructure, en gardant les coûts bas et en offrant aux particuliers et aux familles une aide immédiate. Cette approche équilibrée s'est traduite par une amélioration importante de la situation financière depuis le budget de 2024, ce qui permet au gouvernement de maintenir un faible niveau de taxation et d'imposition, de faire des investissements supplémentaires et de réduire le fardeau de la dette pour les futures générations.

Le gouvernement prévoit des déficits de 6,6 milliards de dollars en 2024-2025 et de 1,5 milliard de dollars en 2025-2026, suivis d'un excédent de 0,9 milliard de dollars en 2026-2027. Cela témoigne de revenus plus élevés et de prévisions de croissance économique plus positives, et comprend des fonds de prévoyance supplémentaires visant à atténuer les risques à moyen terme en 2024-2025.

On prévoit que le ratio de la dette nette au PIB s'élèvera à 37,8 % en 2024-2025, comparativement au ratio de 39,2 % prévu dans le budget de 2024. Ce ratio a atteint l'an dernier son niveau le plus bas en 12 ans, et le plan de l'Ontario le maintient sous les niveaux qu'on a connus depuis 2011-2012. Pour démontrer que l'Ontario est déterminé à assurer une gestion financière responsable, il est prévu que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus pour 2024-2025 sera de 6,0 %, et serait le deuxième ratio le plus bas enregistré depuis les années 1980 après le ratio de 5,5 % enregistré l'an dernier.

Perspectives économiques de l'Ontario

Selon les prévisions, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario devrait s'atténuer, passant de 1,4 % en 2023 à 0,9 % en 2024. Alors que les taux d'intérêt continuent de baisser, on prévoit que la croissance du PIB réel se renforcera et passera à 1,7 % en 2025 et à 2,3 % en 2026 et 2027. Depuis la publication du budget de 2024, les prévisions concernant la croissance du PIB réel ont été revues à la hausse pour 2024 ainsi que pour 2026 et 2027, mais à la baisse pour 2025. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel	1,4	0,9	1,7	2,3	2,3
Croissance du PIB nominal	4,3	3,8	3,9	4,4	4,4
Croissance de l'emploi	2,4	1,4	1,5	1,4	1,2
Inflation de l'IPC	3,8	2,5	2,1	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 19 septembre 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2024

Les perspectives pour la période allant de 2024 à 2027 ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2024. Voici les principaux changements apportés :

- une croissance plus forte du PIB réel en 2024, suivie d'une croissance légèrement plus faible en 2025, et légèrement plus marquée en 2026 et 2027;
- une croissance du PIB nominal plus rapide en 2024 ainsi qu'en 2026 et 2027;
- une croissance de l'emploi plus robuste en 2024, suivie de gains plus modérés en 2025 et 2027;
- la révision à la hausse de la consommation nominale des ménages pour toutes les années.

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2024 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024* (ÉÉA)

(variation en pourcentage)

	2024p		2025p		2026p		2027p	
	Budget de 2024	ÉÉA de 2024	Budget de 2024	ÉÉA de 2024	Budget de 2024	ÉÉA de 2024	Budget de 2024	ÉÉA de 2024
Produit intérieur brut réel	0,3	0,9	1,9	1,7	2,2	2,3	2,2	2,3
Produit intérieur brut nominal	2,7	3,8	3,9	3,9	4,3	4,4	4,1	4,4
Rémunération des salariés	4,3	5,5	4,4	4,8	4,1	4,4	4,1	4,1
Excédent net d'exploitation – sociétés	(4,7)	(6,2)	3,5	4,5	7,9	4,5	6,0	5,6
Consommation nominale des ménages	3,5	5,0	4,1	4,2	4,3	4,5	4,2	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,8	1,4	1,7	1,5	1,4	1,4	1,4	1,2
Création d'emplois (en milliers)	63	111	136	120	114	114	115	99
Taux de chômage (en pourcentage)	6,7	6,9	6,6	6,9	6,4	6,3	6,2	6,0
Indice des prix à la consommation	2,6	2,5	2,0	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	87,9	81,3	92,3	86,5	94,4	93,2	95,8	95,3
Reventes de logements	4,0	2,0	16,0	13,4	1,2	5,5	1,2	1,2
Prix de revente des logements	(0,2)	0,3	3,1	4,7	4,0	4,0	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	2,1	2,7	1,7	2,0	2,1	2,1	1,9	2,0
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	79	77	78	76	77	78	78	78
Dollar canadien (cents américains)	74,6	73,3	77,6	74,4	78,2	75,2	77,0	75,9
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	4,4	4,5	3,0	3,0	2,6	2,6	2,6	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,2	3,3	3,1	3,1	3,3	3,2	3,5	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 19 septembre 2024.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 19 septembre 2024.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immobilier; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2024); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

Des assises solides pour la prochaine génération

Le gouvernement fournit à la population de l'Ontario une vision claire des finances de la province, en décrivant sa stratégie pour bâtir une province forte et résiliente maintenant et pour l'avenir.

Le plan du gouvernement est conforme à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* et aux principes directeurs qui orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparent** : Le gouvernement continue de faire preuve de transparence en publiant régulièrement des mises à jour financières. Pour la septième année de suite, la vérificatrice générale de l'Ontario a émis une opinion favorable au sujet des états financiers consolidés du gouvernement.
- **Responsable** : Le gouvernement a adopté, pour gérer les finances de la province, une approche mesurée et responsable, tout en investissant dans les services publics clés et les projets d'immobilisations qui contribueront à améliorer la productivité économique et à créer des emplois.
- **Souple** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir des fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province a la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équitable** : Par ses investissements, le plan du gouvernement renforce les services publics essentiels, comme les soins de santé et l'éducation, au profit de la population d'aujourd'hui, et assure leur maintien pour les prochaines générations.
- **Viable** : Le gouvernement continuera à réagir à l'incertitude économique actuelle, tout en assurant la viabilité à long terme des finances de l'Ontario et du fardeau de la dette.

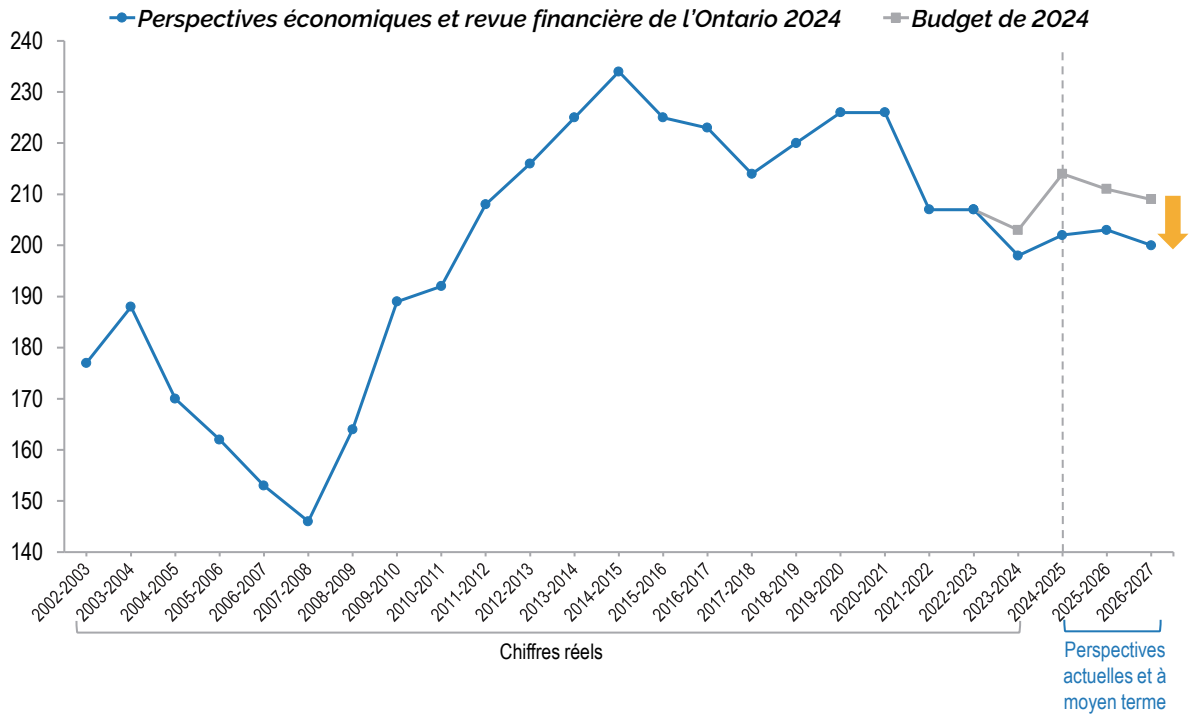
Les *Comptes publics de l'Ontario 2023-2024* font état d'un déficit de 0,6 milliard de dollars pour l'Ontario, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit de 3,0 milliards de dollars prévu dans le budget de 2024. Le gouvernement continue de s'employer à éliminer le déficit structurel de l'Ontario et à rétablir l'équilibre des finances de l'Ontario.

Au cours des dernières années, la hausse de la croissance économique et la gestion prudente des dépenses ont renforcé la situation financière de l'Ontario. Outre le rendement solide des ratios de la dette nette au PIB et de l'intérêt sur la dette aux revenus de l'Ontario, les charges de programmes en proportion du PIB ont énormément baissé depuis le sommet atteint pendant la pandémie. Le ratio de la dette nette aux revenus est en baisse depuis 2020-2021 et les prévisions pour l'exercice en cours seraient les plus basses enregistrées depuis 2010-2011, exception faite du dernier exercice financier.

S'appuyant sur ces améliorations, DBRS Morningstar a relevé la cote de solvabilité de la province le 6 juin 2024, la faisant passer de AA (faible) à AA. Il s'agissait de la première hausse de la province depuis 2006. Cela renverse la tendance de cotes à la baisse et montre que le plan financier prudent et responsable de l'Ontario est efficace. Cela contribuera à faire baisser les coûts d'emprunt de la province et favorisera plus d'investissements en Ontario, ce qui contribuera à créer plus d'emplois et à financer le plan d'infrastructure historique de la province. Moody's et S&P Global ont toutes les deux une perspective positive quant à leur cote de solvabilité de l'Ontario.

Ratio de la dette nette aux revenus de l'Ontario

En pourcentage



Sources : Comptes publics de l'Ontario (2002-2003 à 2023-2024) et Office ontarien de financement.

Plan financier de l'Ontario

Pour 2024-2025, le gouvernement prévoit un déficit de 6,6 milliards de dollars, et à moyen terme, un déficit de 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 suivi d'un excédent de 0,9 milliard de dollars en 2026-2027.

Plan financier détaillé à moyen terme de l'Ontario¹

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025	Perspectives à moyen terme	
			2025-2026	2026-2027
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	50,8	54,8	57,2	60,9
Taxe de vente	39,9	40,0	41,0	43,4
Impôt des sociétés	23,1	27,9	27,6	28,8
Contribution-santé de l'Ontario (CSO)	5,0	5,1	5,3	5,6
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,8	5,8	5,8	5,9
Tous les autres impôts et taxes	17,3	18,1	20,2	21,2
Total des revenus fiscaux	141,9	151,7	157,2	165,6
Gouvernement du Canada	34,3	36,3	37,6	38,7
Revenus tirés des entreprises publiques	7,4	6,7	7,5	7,5
Autres revenus non fiscaux	22,3	18,0	18,5	18,9
Total des revenus	205,9	212,6	220,8	230,7
Programmes				
Secteur de la santé	85,5	86,0	88,1	90,0
Secteur de l'éducation ²	37,2	37,6	38,8	39,5
Secteur de l'éducation postsecondaire	13,2	12,2	12,5	13,1
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	19,4	20,0	20,1	20,1
Secteur de la justice	6,0	6,2	5,7	5,7
Autres programmes	33,9	43,6	41,6	45,0
Total – Programmes	195,2	205,5	206,8	213,3
Intérêt sur la dette	11,4	12,7	14,0	14,5
Total des charges	206,6	218,3	220,8	227,8
Excédent/(Déficit) avant réserve	(0,6)	(5,6)	(0,0)	2,9
Réserve	–	1,0	1,5	2,0
Excédent/(Déficit)	(0,6)	(6,6)	(1,5)	0,9
Dette nette en pourcentage du PIB	37,3 %	37,8 %	37,9 %	37,5 %
Dette nette en pourcentage des revenus	198,1 %	201,8 %	202,6 %	200,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	5,5 %	6,0 %	6,3 %	6,3 %

¹ Pour un sommaire financier, en millions de dollars, des revenus, des charges et des excédents/(déficits) à moyen terme, consultez le tableau 3.1.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives actuelles et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 30 septembre 2024.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur une projection économique établie à partir des prévisions du secteur privé et des meilleurs renseignements disponibles au moment de la détermination des projections de planification. Entre 2023-2024 et 2026-2027, on s'attend à ce que les revenus augmentent d'en moyenne 3,9 % par année. Les perspectives de revenus à moyen terme sont présentées en détail plus loin dans le présent document. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*.

Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont les perspectives économiques prudentes fondées sur les prévisions du secteur privé, les ententes fédérales-provinciales et formules de financement actuelles, ainsi que les plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de services.

Perspectives de charges de programmes à moyen terme

Le gouvernement jette de solides bases tout en continuant d'investir dans les services publics cruciaux. Entre 2023-2024 et 2026-2027, les charges liées aux programmes s'accroîtront chaque année à un taux annuel moyen de 3,0 %. Cette croissance témoigne de l'engagement du gouvernement dans les secteurs clés comme la santé, l'éducation et l'infrastructure, sur lesquelles pèsent de plus en plus de pressions en raison de la croissance démographique.

En dépit de ces pressions, on prévoit que les revenus du gouvernement augmenteront à un rythme plus rapide que les charges de programmes à moyen terme, dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant la gestion financière responsable. Pour assurer la stabilité financière et la capacité de répondre aux imprévus, les fonds de prévoyance ont été intégrés dans les perspectives des charges de programmes.

Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour de plus amples renseignements sur les perspectives de charges de programmes à moyen terme.

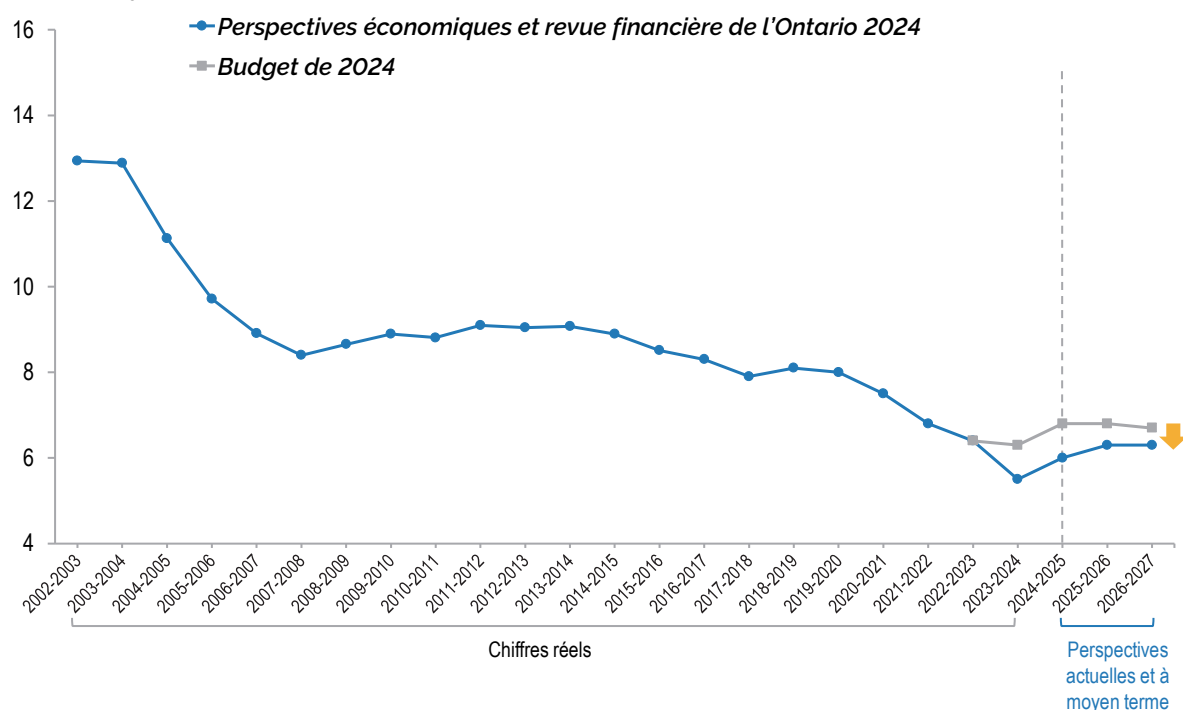
Perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme

On s'attend à ce que l'Ontario paie 12,7 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2024-2025, 14,0 milliards de dollars en 2025-2026 et 14,5 milliards de dollars en 2026-2027. Pendant la période de quatre ans allant de 2023-2024 à 2026-2027, on estime que l'intérêt sur la dette cumulé sera de 4,1 milliards de dollars inférieur aux prévisions du budget de 2024, et que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus restera près des niveaux les plus bas jamais atteints.

Voir le chapitre 4, *Emprunts et gestion de la dette*, pour plus de détails sur les perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme.

Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus de l'Ontario

En pourcentage



Sources : Comptes publics de l'Ontario (2002-2003 à 2023-2024) et Office ontarien de financement.

Autres hypothèses concernant le plan financier

La réserve s'établit à 1,0 milliard de dollars en 2024-2025, à 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 et à 2,0 milliards de dollars en 2026-2027. Ces chiffres n'ont pas changé depuis le budget de 2024.

On s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB soit de 37,8 % en 2024-2025. Selon les prévisions à moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB serait de 37,9 % en 2025-2026 et de 37,5 % en 2026-2027.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Pour plus de transparence concernant les perspectives économiques de la province et compte tenu de la grande incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a élaboré des scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti qui pourraient caractériser l'économie au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas, mais plutôt des issues possibles raisonnables en cette période d'incertitude. Voir le chapitre 2, *Résultats économiques et perspectives*, pour de plus amples détails.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	1,5	3,3	2,6	2,6
Projection de planification	0,9	1,7	2,3	2,3
Scénario de croissance au ralenti	0,5	0,3	2,2	2,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 19 septembre 2024 et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	4,7	6,3	4,9	4,9
Projection de planification	3,8	3,9	4,4	4,4
Scénario de croissance au ralenti	3,1	1,7	4,1	4,1

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 19 septembre 2024 et d'autres scénarios possibles.

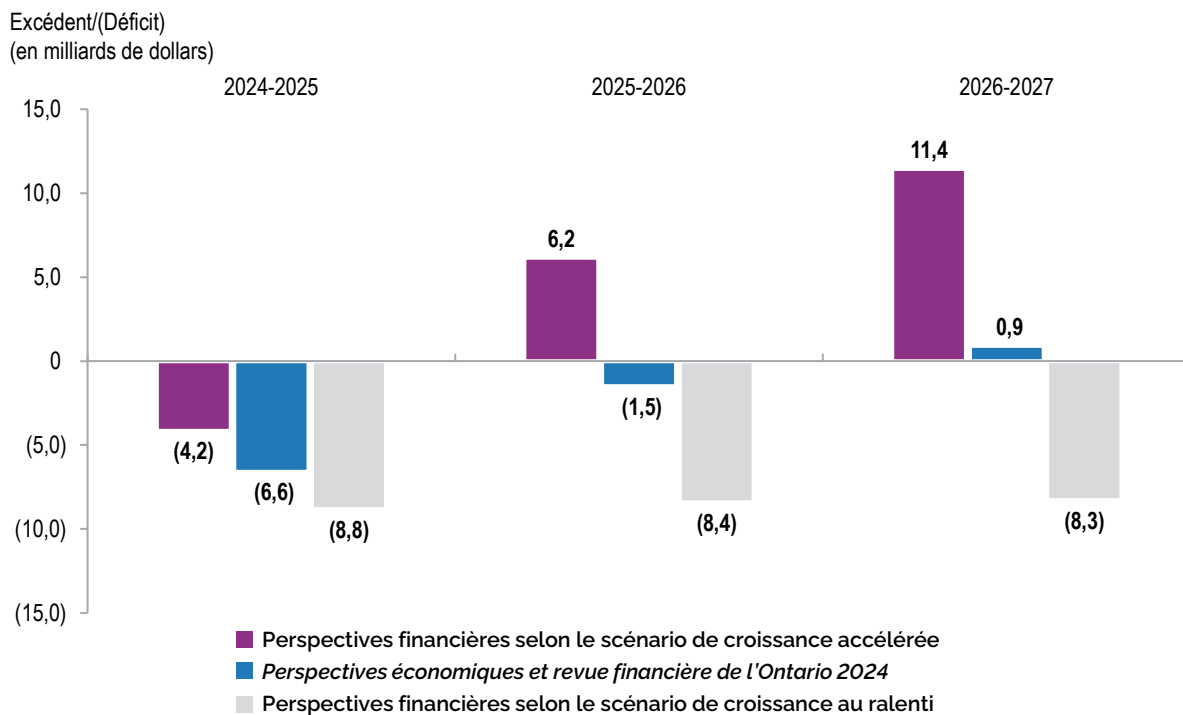
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si l'un des deux scénarios se concrétisait, contrairement à la projection de planification, le plan financier de l'Ontario serait également modifié en conséquence.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives financières pourraient s'améliorer et le déficit pourrait passer à 4,2 milliards de dollars en 2024-2025 et à des excédents de 6,2 milliards de dollars en 2025-2026 et de 11,4 milliards de dollars en 2026-2027. Cependant, dans le scénario de croissance au ralenti, les perspectives financières pourraient se détériorer et donner lieu à des déficits de 8,8 milliards de dollars en 2024-2025, de 8,4 milliards de dollars en 2025-2026 et de 8,3 milliards de dollars en 2026-2027. Dans ces scénarios de perspectives, on suppose que les charges de programmes demeurent inchangées comparativement aux perspectives de dépenses à moyen terme et que seuls les revenus et les intérêts sur la dette sont rajustés.

Les incertitudes économiques et géopolitiques profondes auxquelles l'Ontario est confronté font ressortir la nécessité d'un plan financier responsable et souple. Pour de plus amples renseignements, voir la section « Scénarios de perspectives économiques et financières » du chapitre 3.

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Emprunts et gestion de la dette

Selon les prévisions, les exigences d'emprunt à long terme de l'Ontario pour 2024-2025 s'élèvent maintenant à 37,5 milliards de dollars. L'amélioration du déficit et la baisse correspondante des exigences de financement permettent à la province d'accroître les réserves et les liquidités, et lui procurent la souplesse nécessaire pour les années suivantes. Au 15 octobre 2024, l'Ontario avait emprunté 31,4 milliards de dollars, soit 84 % de son programme d'emprunt à long terme 2024-2025. Le programme d'emprunt de l'Ontario est partiellement guidé par un plan d'immobilisations sans précédent. Pour de plus amples détails, voir la section « Un plan d'immobilisations pour bâtir un Ontario meilleur ».

Programme d'emprunt de 2024-2025 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget de 2024	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles 2024-2025	Perspectives à moyen terme	
				2025-2026	2026-2027
Déficit/(Excédent)	9,8	(3,2)	6,6	1,5	(0,9)
Investissements dans les immobilisations	17,7	–	17,7	20,9	20,6
Redressements au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces	(11,0)	–	(11,0)	(12,0)	(13,9)
Prêts nets et investissements nets	(0,3)	1,1	0,8	(0,2)	–
Dette arrivant à échéance et rachats	28,0	–	28,0	33,1	26,9
Total des besoins en matière de financement	44,2	(2,1)	42,2	43,3	32,6
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(5,0)	–	(5,0)	–	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	(1,0)	1,3	0,3	(8,3)	–
Total des besoins d'emprunt à long terme	38,2	(0,7)	37,5	35,0	32,6

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 12,7 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2024-2025, soit 1,2 milliard de dollars de moins que les prévisions du budget de 2024.

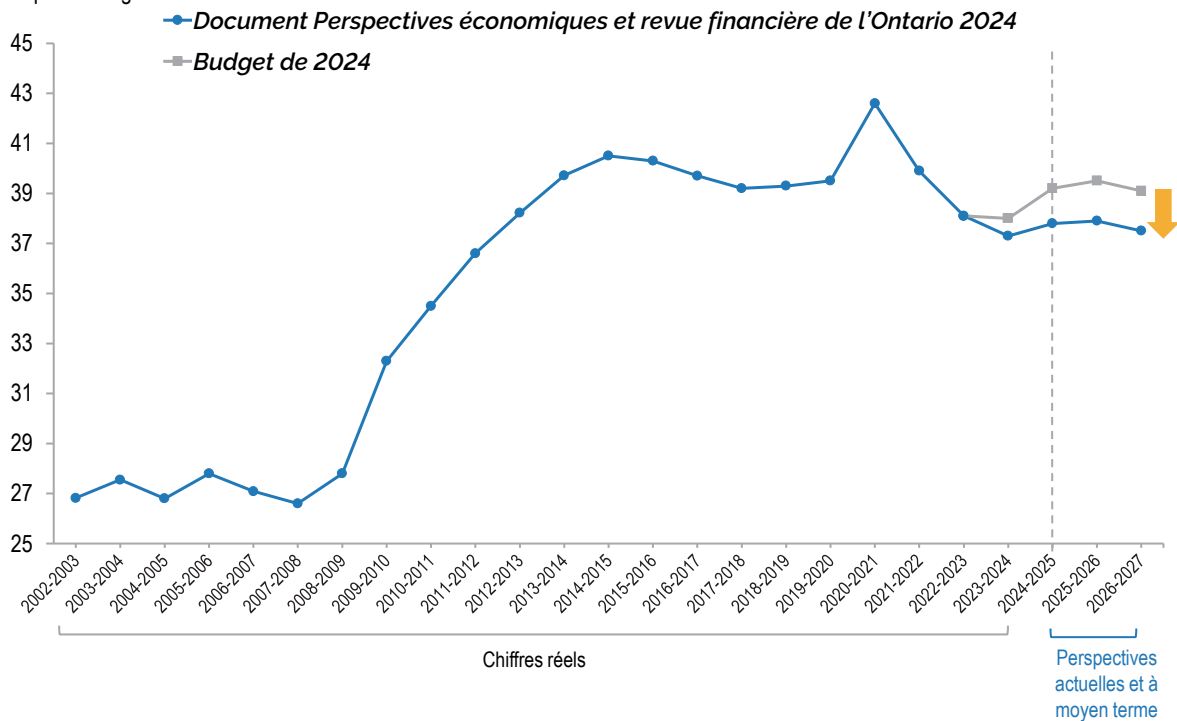
L'intérêt sur la dette en 2025-2026 et en 2026-2027 devrait s'élever à 14,0 milliards de dollars et à 14,5 milliards de dollars, respectivement, comparativement aux prévisions du budget de 2024 de 14,7 milliards de dollars et de 15,2 milliards de dollars respectivement. Exprimé en proportion des revenus, il est prévu que l'intérêt sur la dette restera près des niveaux les plus bas jamais atteints jusqu'en 2026-2027.

On estime qu'une hausse ou une baisse de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 700 millions de dollars au cours de la première année complète.

On projette maintenant que le ratio de la dette nette au PIB s'établira à 37,8 % en 2024-2025, soit un ratio de 1,4 point de pourcentage inférieur à celui de 39,2 % prévu dans le budget de 2024, ce qui s'explique principalement par des déficits plus bas que prévu. Selon les perspectives à moyen terme, on prévoit que le ratio de la dette nette au PIB restera légèrement inférieur aux prévisions du budget de 2024, et atteindra un creux jamais vu depuis le début des années 2010.

Ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario

En pourcentage

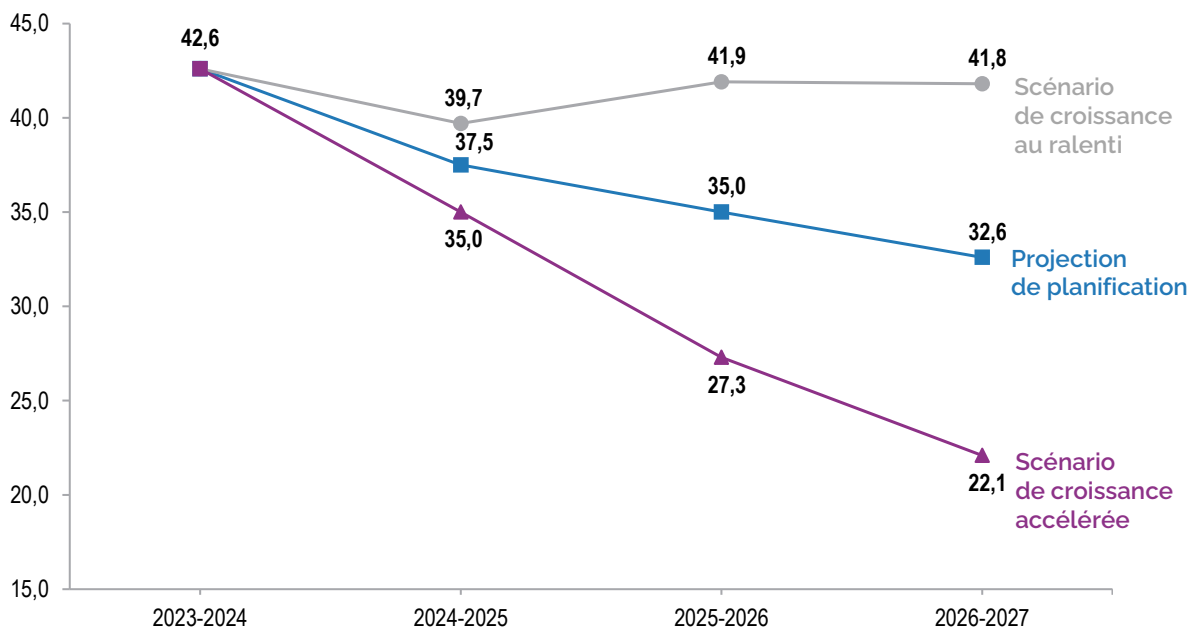


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Comme il en est fait mention précédemment dans la section « Scénarios de perspectives économiques et financières », si l'un des scénarios économiques de rechange se concrétisait, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changeraient en conséquence. Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme de la province diminueraient de 20,7 milliards de dollars sur l'horizon de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 18,3 milliards de dollars sur la même période.

Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

Total des besoins d'emprunt à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Un plan d'immobilisations pour bâtir un Ontario meilleur

Le Plan de l'Ontario pour bâtir comprend l'un des plans d'immobilisations les plus ambitieux de l'histoire de la province, avec des investissements prévus pour les 10 prochaines années totalisant 191,3 milliards de dollars, dont 26,3 milliards de dollars en 2024-2025. Pour s'attaquer au déficit infrastructurel historique, les travaux d'aménagement de routes, d'hôpitaux et d'autres biens essentiels qui jetteront les fondements d'un meilleur Ontario sont d'ores et déjà amorcés.

Les faits saillants du plan d'immobilisations comprennent ce qui suit :

Aménager des autoroutes

Investissement total de 27,8 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir la planification et la construction de projets d'expansion et de réfection d'autoroutes à l'échelle de la province :

- l'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 et un corridor de transport qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York, rendra la circulation plus fluide dans l'un des couloirs autoroutiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord, ce qui permettra aux conducteurs de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction durant les heures de pointe;
- aménagement du contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York, qui permettra aux automobilistes d'économiser environ 35 minutes comparativement aux automobilistes qui utilisent les routes locales;
- poursuite des travaux en prévision de l'élargissement de l'autoroute 401 dans la région de Durham et le remplacement des ponts à Port Hope afin de réduire les embouteillages quotidiens pour des dizaines de milliers de conducteurs et d'accélérer le transport des marchandises;
- élargissement du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway, comprenant la construction d'un nouveau pont sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland, reliant la cité de St. Catharines à la ville de Niagara-on-the-Lake;
- poursuite des travaux de construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph, ce qui réduira la congestion sur l'autoroute 401 et permettra aux navetteurs de gagner du temps;
- élargissement de la route 3 entre Essex et Leamington, et ajout d'un échangeur reliant l'autoroute 401 au futur Lauzon Parkway prolongé afin de favoriser la croissance économique;
- soutien à la construction visant à accroître la sécurité routière et à relier les collectivités du Nord par le remplacement du pont tournant de Little Current sur la route 6;
- planification de l'aménagement de la première route à 2+1 voies en Amérique du Nord comprenant une voie centrale de dépassement qui change de direction à intervalles réguliers, ce qui augmente les possibilités de dépassement sécuritaire sur les autoroutes du Nord-Est de l'Ontario;
- élargissement de la route 11/17 de deux à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon, dans le cadre d'un plus grand projet visant à élargir plus de 100 kilomètres de la route dans cette région;

- élargissement de la route 17 de Kenora à la limite de la frontière du Manitoba, ce qui s'inscrit dans un projet plus large visant à élargir la route 17 pour la faire passer de deux à quatre voies sur environ 40 kilomètres;
- poursuite de l'aménagement de 10 nouvelles aires de repos sur les autoroutes ainsi que des travaux de réfection de 14 aires pour accroître la sécurité routière des voyageurs;
- achèvement des travaux de remplacement de 11 ponts le long de l'autoroute 417 à Ottawa;
- amélioration de l'autoroute 401 près de Kingston en resurfaçant des sections des voies en direction est et en direction ouest entre Westbrook Road et la route 15;
- financement fourni à la cité de Toronto pour accélérer les travaux de construction sur l'autoroute Gardiner;
- soutien de la planification et de la conception d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 et Lauzon Parkway à Windsor pour multiplier les débouchés commerciaux et faciliter l'accès à la frontière Windsor-Detroit;
- soutien à l'aménagement d'un nouvel échangeur à Banwell Road et l'autoroute E.C. Row dans la ville de Windsor pour faciliter les déplacements des gens et des biens et favoriser le développement économique dans ce secteur;
- soutien à la planification et à la conception d'un nouvel échangeur à la hauteur de l'autoroute 416 et de Barnsdale Road à Ottawa pour favoriser la croissance démographique et le développement prévu par la ville pour la région de Barrhaven Sud.

Aménager les transports en commun

Investissement total de 68,2 milliards de dollars sur 10 ans dans les transports en commun, y compris une variété de projets en cours :

- les travaux sont en cours dans l'ensemble de la Ligne Ontario, ce qui offrira un transport rapide à partir de la Place de l'Ontario/des expositions jusqu'à l'avenue Eglinton et Don Mills Road, et une connexion avec plus de 40 autres liaisons de transport en commun, dont le réseau ferroviaire GO, le métro, les tramways et la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown;
- transformation du réseau ferroviaire GO pour améliorer l'accès et la commodité dans la région élargie du Golden Horseshoe en ajoutant des services bidirectionnels continus de trains GO, aux 15 minutes ou moins, sur le réseau central grâce à des trains plus rapides, plus de gares et des correspondances plus fluides;
- expansion du service sur la ligne GO de Milton par l'ajout de trajets et la progression des travaux de planification et de conception en prévision du futur service bidirectionnel continu;
- poursuite de l'augmentation de la fréquence des trains GO entre la gare Union et la région de Niagara en offrant plus de liaisons express entre Hamilton, Burlington et Toronto. Cela comprend la liaison ferroviaire GO entre la gare Union de Toronto et Niagara Falls toutes les fins de semaine de l'année;
- prolongement de la ligne de TLR Hazel McCallion en amorçant les travaux de planification et de conception de la boucle de Mississauga et du prolongement de la ligne vers le centre-ville de Brampton;
- finalisation des principaux travaux de construction de la ligne de TLR de Finch West, dont l'ensemble des stations et des arrêts, et les tests pour les services de revenus;

- poursuite des travaux de prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord par le lancement d'une demande de propositions pour le contrat d'aménagement des tunnels comprenant la conception, l'aménagement des tunnels et le financement connexe;
- construction d'une gare et amélioration des voies en vue de ramener le service ferroviaire de passagers Northlander entre Toronto et le Nord de la province. Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a acheté trois nouvelles rames pour la flotte de trains en prévision de la relance du service;
- poursuite des travaux de prolongement de la ligne de métro vers Scarborough, notamment l'avancement des travaux de conception dans le cadre du contrat de développement des stations, des rails et des systèmes.

Bâtir des hôpitaux et aménager l'infrastructure de santé

Investissement de près de 50 milliards de dollars en infrastructure de la santé au cours des 10 prochaines années, dont plus de 36 milliards de dollars en subventions d'immobilisations pour appuyer plus de 50 projets hospitaliers. Ces investissements permettront d'ajouter environ 3 000 lits au cours de la prochaine décennie, ce qui contribuera à accroître de façon importante l'accès aux soins de santé dans la province. Parmi les principaux projets, mentionnons :

- **Hôpital de Sault-Sainte-Marie – Intervention coronarienne percutanée** : Grâce à cet investissement, les patients du Nord de l'Ontario auront accès à des interventions cardiaques cruciales, ce qui améliorera les soins d'importance vitale dans la région;
- **L'Hôpital d'Ottawa – Projet de réaménagement du campus Civic** : La construction devrait commencer au printemps de 2026. Le nouvel hôpital abritera 641 chambres individuelles et les centres de traumatologie les plus avancés de l'Est de l'Ontario et fournira des services d'urgence et de traumatologie hautement spécialisés pour le traitement de maladies et de blessures complexes;
- **Centre de soins prolongés St-Joseph, Sudbury** : Les rénovations permettront de faire passer à 72 le nombre de lits de réadaptation, pour s'assurer que les patients sont replacés dans les centres de soins appropriés et facilitant leur réintégration dans leur collectivité;
- **Trillium Health Partners – Projet de réaménagement général** : Ce projet ajoutera plus de 600 lits d'hôpital, ce qui permettra d'accroître la capacité du système et d'améliorer les soins aux patients. Cela comprend notamment l'offre plus grande de soins actifs à Mississauga et le regroupement des soins continus complexes et des services de réadaptation à l'emplacement Queensway. Les travaux de construction à l'emplacement Queensway ont débuté et ceux de l'emplacement de Mississauga devraient commencer en mars 2025;
- **Association canadienne pour la santé mentale – Pôle de soins communautaires dans les régions de York et Simcoe Sud** : La province continue de soutenir la conception et l'aménagement de ce projet, ce qui s'ajoute à un investissement initial de 200 000 \$ pour la planification. Ce nouveau pôle permettra d'accroître l'accès aux services de stabilisation en situation de crise de santé mentale, notamment des lits de sevrage supplémentaires, pour répondre aux besoins cruciaux de la région en matière de santé mentale et de traitement des dépendances;

- **Hôpital Grand River et Hôpital général St. Mary, Kitchener-Waterloo** : La province soutient la planification de l'établissement conjoint de l'Hôpital Grand River et de l'Hôpital général St. Mary. Ce projet permettra d'accélérer l'accès aux soins et de mieux répondre aux besoins de santé de la population grandissante de la région;
- **Centre de soins de santé mentale Waypoint, Penetanguishene** : La transformation du site permettra d'ajouter 20 lits pour améliorer le traitement de problèmes de santé mentale, la thérapie et le counseling pour le traitement des dépendances, ce qui contribuera à accroître la capacité de répondre à la demande accrue pour ces services;
- **St. Joseph's Healthcare Hamilton, Centre de réactivation** : La province investira plus de 16 millions de dollars pour soutenir la construction d'un nouveau centre de réactivation à Hamilton. La construction a débuté en août 2024, et le centre comptera 57 lits de soins transitoires, ce qui augmentera la capacité locale en matière de soins de réactivation et de soins spécialisés. Cet investissement favorisera des transitions en douceur pour les patients entre l'hôpital et leur domicile ou les soins communautaires;
- **Hôpital régional de Windsor – Projet de rénovation du laboratoire de cathétérisme cardiaque** : Les rénovations ont commencé à l'été 2024 dans le but d'accroître la capacité des services de cathétérisme cardiaque 24 heures sur 24, ce qui permettra d'accéder plus rapidement aux procédures minimalement effractives qui peuvent sauver des vies.

Aménager des établissements de soins de longue durée

Poursuite des investissements planifiés totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019 pour aménager 58 000 nouveaux lits de soins de longue durée à l'échelle de la province et adapter les lits existants aux normes de conception actuelles d'ici 2028. En septembre 2024, 18 439 lits (113 projets) étaient terminés ou en chantier, ou avaient été approuvés pour démarrer les travaux.

- Aménagement de 11 199 lits (67 projets) qui a commencé entre avril 2022 et août 2023 à la suite de l'augmentation supplémentaire de la subvention pour le financement des coûts de construction afin de stimuler la mise en chantier de plus de foyers de soins de longue durée partout en Ontario;
- Aide pour accroître la capacité de soins de longue durée dans les collectivités de la province en accordant des garanties d'emprunt à certains foyers non municipaux à but non lucratif.

Bâtir des écoles et aménager des places en services de garde d'enfants

- Investissement d'environ 23 milliards de dollars, au cours des 10 prochaines années, dont environ 16 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour bâtir plus d'écoles, aménager plus de places en services de garde d'enfants et soutenir la modernisation des écoles existantes. Les nouveaux projets comprennent ce qui suit : Tanya Khan Public School à Vaughan et Erie Migration District Elementary School à Kingsville, et ajouts à l'École intermédiaire catholique Paul-Desmarais à Ottawa et à l'école St. Hilary Catholic School à Red Rock.

Bâtir l'infrastructure nécessaire pour l'éducation postsecondaire

- Investissement de 6,1 milliards de dollars dans le secteur de l'enseignement postsecondaire au cours des 10 prochaines années, dont plus de 2,3 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour aider les collèges, les universités et les établissements autochtones à moderniser leurs installations grâce à la mise à niveau de la technologie, aux réparations essentielles et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Internet haute vitesse

- Investissement de près de 4 milliards de dollars depuis 2019-2020 pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. De multiples programmes sont en cours pour fournir l'accès à un service Internet et à une meilleure connectivité cellulaire, dont les initiatives de technologie de fibre optique intégrée du Sud-Ouest (SWIFT) et du réseau régional de l'Est de l'Ontario. En septembre 2024, plus de 100 000 foyers et entreprises avaient été branchés sur Internet haute vitesse grâce à ces différents programmes.

Bâtir l'infrastructure municipale nécessaire pour le logement

- Près de 2 milliards de dollars sont investis pour aménager l'infrastructure municipale nécessaire pour la construction de logements par l'entremise du Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements et du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement. En vertu de la première série de demandes pour le Fonds pour les réseaux d'eau, la province investit dans 54 projets d'infrastructure hydraulique dans 60 municipalités, ce qui facilitera la construction d'environ 500 000 logements à l'échelle de l'Ontario. En août 2024, on a lancé la deuxième série de demandes pour le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements et le Volet Services de base visant la construction de logements du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement.

Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

Secteur	Perspectives actuelles ^{2,3}	Perspectives à moyen terme		Total sur 10 ans ⁴
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Transport				
Transports en commun	10 695	12 567	8 579	68 156
Routes provinciales	3 879	4 049	3 641	27 843
Autres – transports, biens et planification	219	229	127	1 246
Santé				
Hôpitaux	3 582	4 658	5 861	48 568
Autres – santé	303	578	1 390	8 684
Éducation	3 350	3 173	3 025	23 095
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	879	843	666	4 790
Universités	130	136	141	1 346
Services sociaux	903	679	453	3 050
Justice	908	734	565	4 145
Autres secteurs⁵	4 388	4 669	4 434	22 967
Total des dépenses liées à l'infrastructure	29 235	32 315	28 882	213 890
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	2 972	1 996	1 900	22 543
Total⁷	26 264	30 319	26 982	191 347

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Comprend 865 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction.

³ Comprend des investissements provinciaux de 17,7 milliards de dollars dans des immobilisations corporelles.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2024-2025 à 2033-2034 inclusivement.

⁵ Comprend l'infrastructure pour Internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.



Chapitre 1

Bâtir l'Ontario pour vous

Section A : Bâtir l'Ontario

Pendant trop longtemps, le secteur de la fabrication en Ontario a été sur la voie du déclin, subissant des pertes d'emplois et affichant une faible croissance des salaires. Le manque chronique d'investissements dans les infrastructures essentielles telles que les routes et les autoroutes a entraîné une aggravation des embouteillages pour les familles et les entreprises. Or, le plan du gouvernement pour bâtir renverse la vapeur et trace une nouvelle voie. L'Ontario attire des investissements record dans le secteur de la fabrication, et les emplois ainsi que les salaires augmentent dans la province. L'Ontario réalise le plan d'immobilisations le plus ambitieux de son histoire en investissant plus de 191 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie pour construire et améliorer les transports en commun, les routes, l'infrastructure nécessaire aux logements, les hôpitaux, les écoles, les établissements de soins de longue durée et d'autres infrastructures publiques essentielles. Cependant, il reste encore beaucoup à faire et le gouvernement doit rester audacieux et ambitieux dans son plan pour bâtir l'Ontario.

Reconstruire l'économie de l'Ontario

L'Ontario s'attache à créer un environnement économique concurrentiel et favorable à la croissance, malgré les défis actuels tels que les taux d'intérêt élevés et l'incertitude géopolitique. Devant ces défis économiques, le gouvernement consolide son économie en prévision de l'avenir. Le gouvernement aide à garder les coûts bas pour les entreprises en leur assurant des économies et une aide de près de 8 milliards de dollars en 2024. L'Ontario continue d'adopter une approche fiscale responsable pour attirer les investissements qui renforcent la chaîne d'approvisionnement de bout en bout des véhicules électriques de la province et, ainsi, de ramener des emplois manufacturiers dans la province. De plus, l'Ontario débloque des ressources critiques pour approvisionner ses industries et met en place l'infrastructure essentielle requise pour qu'elles puissent leur être acheminées tout en soutenant une croissance démographique rapide. Afin d'appuyer les industries de l'Ontario, le gouvernement finance et garantit une énergie fiable et abordable, produite ici même en Ontario, pour les décennies à venir.



Ramener les bons emplois manufacturiers en Ontario

Pendant deux décennies, le secteur de la fabrication de l'Ontario a connu une forte baisse de l'emploi et de la production. Cette évolution s'explique par les tensions qu'exercent la concurrence internationale et la croissance des chaînes d'approvisionnement mondiales à mesure que les entreprises externalisent leurs fonctions non essentielles à l'étranger. Entre les pics observés en 2004 et en 2018, le secteur de la fabrication a perdu plus de 300 000 emplois.

Depuis, le secteur de la fabrication dans la province a affiché des progrès et l'Ontario emploie aujourd'hui plus de 800 000 travailleurs. Ces dernières années, ce secteur a connu une croissance considérable avec l'intégration de 75 400 travailleurs entre 2020 et 2023. Le secteur de la fabrication de l'Ontario représentait 11,2 % du produit intérieur brut (PIB) de la province en 2023 et employait 10,2 % de l'ensemble de la main-d'œuvre ontarienne.

Le gouvernement continuera à soutenir le progrès dans la reconstruction du secteur manufacturier de l'Ontario et des industries de croissance émergentes telles que la technologie et les sciences de la vie en recherchant davantage d'investissements et en instaurant un climat encore plus propice aux affaires dans la province. Ce travail est encore plus important étant donné l'incertitude du commerce international et la nécessité de sécuriser les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario.

Créer les conditions requises pour développer le secteur de la fabrication

En avril 2023, le gouvernement a mis en place le Conseil du secteur de la fabrication de pointe pour éclairer l'élaboration d'une stratégie qui contribuerait à stimuler la compétitivité à long terme et la résilience du secteur de la fabrication. Le Conseil a compté pour beaucoup dans l'élaboration d'un plan pour la promotion du secteur de la fabrication en Ontario.

Le Plan pour la promotion du secteur de la fabrication en Ontario est la feuille de route qui a été tracée pour 10 ans afin d'alimenter le vivier de main-d'œuvre et la capacité de production du secteur en mettant en place des installations de production de prochaine génération, en renforçant et en sécurisant les chaînes d'approvisionnement nationales, en mettant à profit les technologies qui stimulent la croissance et en formant un bassin de main-d'œuvre pour l'avenir. Le but du plan est de contribuer à faire passer la production du secteur à plus de 120 milliards de dollars et la main-d'œuvre manufacturière de l'Ontario à 1 million de personnes d'ici 2035.

Le plan prévoit de nouveaux investissements pour prolonger le volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (ICSFP) du Programme pour le développement régional, ainsi qu'un financement pour élargir le programme Fabriqué en Ontario. En outre, il s'appuiera sur les initiatives clés déjà en place pour attirer des investissements dans le secteur de la fabrication, par exemple le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario et les programmes visant à débloquer de nouvelles possibilités pour le secteur, y compris l'Initiative sur les technologies industrielles critiques du Centre d'innovation de l'Ontario (CIO). Désormais, le gouvernement continuera à chercher des moyens de soutenir l'économie et de développer le secteur de la fabrication en attirant des investissements et en renforçant la compétitivité et la résilience du secteur.

Réduire les impôts pour aider les fabricants locaux à investir davantage

Dans le cadre du Plan pour la promotion du secteur de la fabrication en Ontario, la province continue d'offrir le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario afin d'aider à réduire les coûts pour les fabricants. Présenté dans le budget de 2023, cet incitatif fiscal est un crédit d'impôt de 10 % remboursable aux entreprises qui effectuent des investissements admissibles dans des bâtiments, des machines et du matériel destinés à la fabrication ou à la transformation dans la province. Si elle y est admissible, une société privée sous contrôle canadien pourrait ainsi recevoir de l'Ontario une aide fiscale maximale de 2 millions de dollars par an.

De 2023-2024 à 2026-2027, un soutien estimé à 1,1 milliard de dollars sera fourni aux fabricants ontariens admissibles, ce qui contribuera à réduire leurs coûts, à encourager l'innovation et à rehausser leur compétitivité.

Le gouvernement continue à examiner le soutien offert en vertu du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario afin de veiller à ce qu'il soit accessible et adéquat.

Soutenir la fabrication en Ontario

Le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario contribue à encourager et à soutenir l'investissement commercial nécessaire pour créer des emplois dans le secteur de la fabrication de l'Ontario. Les exemples suivants montrent comment le crédit d'impôt aide les entreprises à investir davantage :

- Kailey Windows and Doors, un petit fabricant ontarien de portes et fenêtres, a acheté pour 625 000 \$ de nouvelle machinerie en 2024 afin de moderniser son procédé de fabrication de fenêtres. Grâce au crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, cette entreprise reçoit 62 500 \$, ce qui réduit le coût de la nouvelle machinerie. La société bénéficie également d'une réduction de l'impôt sur le revenu de l'Ontario de 13 500 \$ grâce à l'amortissement accéléré de la machinerie aux fins de l'impôt sur le revenu. Les économies de 76 000 \$ réalisées en 2024 au titre de l'impôt sur le revenu de l'Ontario réduisent le coût de l'investissement pour Kailey Windows and Doors.
- Bognor Cleo Packaging, un grand fabricant ontarien de produits d'emballage, a investi 10 millions de dollars dans de nouvelles machines en 2024 afin d'étendre ses activités d'emballage plastique partout en Ontario. Grâce aux 10 millions de dollars investis, l'entreprise reçoit un crédit d'impôt de 1 million de dollars pour l'investissement dans la fabrication en Ontario. De plus, l'entreprise économise 675 000 \$ en impôt sur le revenu de l'Ontario grâce à l'amortissement accéléré de la machinerie aux fins de l'impôt sur le revenu. Les économies de 1 675 000 \$ réalisées en 2024 au titre de l'impôt sur le revenu de l'Ontario réduisent le coût de l'investissement pour Bognor Cleo Packaging.

Investir dans les entreprises compétitives et innovantes

Pour mettre à profit les avantages concurrentiels de la province dans le secteur manufacturier, le gouvernement a lancé en 2022 le volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (ICSFP) en vertu du Programme pour le développement régional. Dans le cadre du Plan pour la promotion du secteur de la fabrication en Ontario, le gouvernement prévoit 40 millions de dollars supplémentaires pour prolonger le volet ICSFP de deux ans à compter de 2025-2026.

Le volet ICSFP permet de financer jusqu'à 15 % des coûts admissibles d'un projet, ainsi que des services et des soutiens complémentaires, dans les secteurs de la fabrication de pointe, notamment l'automobile, l'aérospatiale, la chimie, les technologies de l'information et des communications (TIC), les sciences de la vie ainsi que la sidérurgie. La reconduction du volet ICSFP vise à favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises et à renforcer les chaînes d'approvisionnement partout en Ontario en soutenant les investissements dans les biens d'équipement, en encourageant l'adoption de la technologie et en favorisant le développement des compétences.

Soutenir le secteur de la fabrication de pointe en Ontario

En août 2022, le gouvernement a annoncé son soutien à un investissement de 21,4 millions de dollars par Cyclone Manufacturing, fournisseur clé de l'écosystème aérospatial de l'Ontario proposant des aérostructures et des assemblages de structures complexes à de grandes entreprises aérospatiales du monde entier. L'investissement aidera Cyclone à acquérir de nouvelles technologies et à développer les capacités nécessaires pour entreprendre des traitements thermiques et des procédés de placage qui sont actuellement réalisés à l'étranger. En transférant ce travail en Ontario, Cyclone sera en mesure de créer 60 nouveaux emplois et d'améliorer les compétences de 100 employés dans ses installations de Milton et de Mississauga. Le gouvernement fournit une aide financière de 1,5 million de dollars aux fins de cet investissement dans le cadre du volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (ICSFP) du Programme pour le développement régional.

À ce jour, le gouvernement a annoncé des investissements d'environ 35 millions de dollars dans 23 entreprises et organisations par l'entremise du volet ICSFP, ce qui a généré des investissements de plus de 360 millions de dollars de la part de l'industrie et permis de créer plus de 680 emplois.

Élargir le programme Fabriqué en Ontario

En juillet 2020, l'organisme Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), avec le soutien du gouvernement de l'Ontario, a lancé le programme Fabriqué en Ontario afin que les consommateurs et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement puissent plus facilement reconnaître et acheter les produits fabriqués en Ontario. Depuis, cet organisme a enregistré dans sa base de données en ligne au-delà de 17 000 produits fabriqués par plus de 4 400 fabricants ontariens aux quatre coins de la province.



Le gouvernement investit 500 000 \$ pour élargir le programme Fabriqué en Ontario à compter de 2025-2026 pour exposer davantage les jeunes aux possibilités de carrière dans le secteur de la fabrication grâce à des activités telles que des journées portes ouvertes dans des usines de fabrication.

Aider les entreprises à adopter les nouvelles technologies critiques

L'application de technologies telles que la 5G, l'intelligence artificielle (IA), la chaîne de blocs, la robotique, la cybersécurité et le quantique permet d'augmenter la productivité et de stimuler la croissance. Ces technologies sont essentielles au succès des industries ontariennes à l'heure où la concurrence mondiale s'intensifie entre les entreprises qui mettent à profit de telles innovations.

En mars 2024, le Centre d'innovation de l'Ontario a lancé l'Initiative sur les technologies industrielles critiques (TIC), tirant ainsi parti d'un investissement de 50 millions de dollars réalisé par le gouvernement de l'Ontario. Cette initiative vise à soutenir l'intégration des technologies critiques dans les secteurs clés de l'économie. Celles-ci peuvent inclure, par exemple, la robotique pour optimiser les procédés de production manufacturière ainsi que la cybersécurité dans les installations agroalimentaires pour prévenir les perturbations de la production et de la transformation des aliments. L'investissement s'y rattachant contribuera à équiper les entreprises ontariennes de technologie pour stimuler la compétitivité, notamment dans les secteurs tels que la fabrication de pointe, la construction, l'exploitation minière et l'agroalimentaire.

Obtenir de nouveaux investissements grâce à Investissements Ontario

Depuis sa création en 2020, Investissements Ontario a permis aux investisseurs d'obtenir sous un même toit des informations commerciales et des solutions d'investissement sur mesure, y compris un soutien aux talents, une aide consultative et des services de conciergerie. Cet organisme chargé d'attirer les investissements propose un accès simplifié à tous les ordres de gouvernement et aux fournisseurs de services locaux, ainsi qu'une aide financière par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario, afin d'appuyer les investissements dans les industries clés telles que la fabrication de pointe, les sciences de la vie et la technologie. À ce jour, Investissements Ontario a contribué à attirer des investissements de 4,1 milliards de dollars qui devraient créer 4 012 emplois.

Pour continuer à attirer d'importants investissements dans la province, le gouvernement injecte 100 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds pour Investissements Ontario. Ce montant se greffe aux 100 millions de dollars annoncés dans le budget de 2024 et porte la valeur totale du Fonds à 700 millions de dollars. Ce financement supplémentaire aidera Investissements Ontario à obtenir des investissements stratégiques qui créent des emplois et stimulent la croissance économique à long terme et la compétitivité de l'Ontario à l'échelle mondiale.

En août 2024, dans le cadre de ses efforts pour attirer les investisseurs, Investissements Ontario a également dévoilé son nouveau Portail pour les partenaires. Le portail aide les investisseurs qui envisagent de créer ou d'agrandir une entreprise en Ontario en proposant une ressource en ligne unique qui centralise les informations sur les sites industriels, les données démographiques et les ressources provinciales.

Renforcer les chaînes d'approvisionnement régionales grâce à Investissements Ontario

En septembre 2024, Investissements Ontario a appuyé un investissement de 200 millions de dollars par Jungbunzlauer, un grand producteur d'ingrédients durables de haute qualité provenant de sources naturelles, afin d'agrandir ses installations existantes à Port Colborne. L'Ontario verse un financement de 4,8 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario afin d'aider l'entreprise à accroître sa production de gomme xanthane, un ingrédient essentiel entrant dans la composition de divers aliments et boissons, pour répondre à la demande actuellement en hausse en Amérique du Nord. Jungbunzlauer est l'unique producteur de gomme xanthane au Canada. Le projet créera 50 nouveaux emplois et devrait accroître la demande de maïs cultivé en Ontario, créant ainsi de précieuses retombées dans toute la chaîne d'approvisionnement.

Faire de l'Ontario un chef de file mondial dans la fabrication de véhicules électriques

Le secteur ontarien de l'automobile représente une part importante de l'économie provinciale, employant près de 100 000 personnes¹ en 2023 et soutenant des milliers d'autres emplois dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, qui regroupe plus de 700 fournisseurs de pièces détachées, au-delà de 500 fabricants d'outils, de matrices et de moules et plus de 400 entreprises spécialisées dans les véhicules connectés et autonomes.

Tout en se transformant dans le cadre de la transition vers la production de véhicules électriques (VE), le secteur ontarien de l'automobile a attiré au cours des quatre dernières années des investissements de plus de 44 milliards de dollars de la part de constructeurs automobiles mondiaux, de fournisseurs de pièces détachées et de fabricants de batteries de VE et de matériaux pour batteries. Ces investissements aident à créer plus de 14 000 emplois dans diverses collectivités de la province et des milliers d'autres dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Grâce aux investissements que l'Ontario a attirés dans la chaîne d'approvisionnement du montage de VE, des cellules de batteries et des composants de batteries, la province se classe deuxième en Amérique du Nord, derrière le Michigan, pour sa capacité à attirer des investissements liés aux VE. L'Ontario a récemment soutenu les investissements suivants pour continuer à développer la chaîne d'approvisionnement de bout en bout des VE dans la province :

- En avril 2024, Honda Motor Co. Ltd. et des coentrepreneurs ont annoncé un investissement d'environ 15 milliards de dollars pour la construction de quatre nouvelles usines dans la province, notamment :
 - une usine de montage de véhicules électriques innovante et de classe mondiale, la première en son genre pour Honda;
 - une nouvelle usine autonome de fabrication de batteries de véhicules électriques chez Honda, à Alliston;
 - une usine de traitement de matériaux actifs cathodiques et de précurseurs de matériaux actifs cathodiques dans le cadre d'une coentreprise avec POSCO Future M Co. Ltd. Ces matériaux sont les principaux composants des cellules de batteries aux ions de lithium;
 - une usine de séparateurs dans le cadre d'une coentreprise avec Asahi Kasei Corp., mentionnée ci-après.

¹ Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2612

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario pour vous

- En août 2024, Goodyear Canada Inc. a annoncé un investissement de 575 millions de dollars pour moderniser et agrandir son usine de fabrication de pneus à Napanee, ce qui devrait créer 200 nouveaux emplois hautement spécialisés dans le secteur de la fabrication d'ici 2027 et garantir plus de 1 000 emplois. Cet investissement aidera Goodyear à créer un processus écoénergétique de fabrication de bout en bout et à augmenter sa capacité de production, notamment de pneus pour véhicules électriques et de pneus tout-terrain.
- En mai 2024, Asahi Kasei Corp. a annoncé son intention d'investir environ 1,6 milliard de dollars pour la construction de son usine de séparateurs à Port Colborne, qui devrait être opérationnelle à des fins commerciales en 2027. Les séparateurs sont un composant essentiel des batteries de VE.

De plus, Volkswagen investit 7 milliards de dollars pour établir à St. Thomas sa première usine de fabrication de cellules de batteries de VE à l'étranger et créera ainsi 3 000 emplois. L'usine, qui devrait être achevée en 2027, produira des cellules de batteries pouvant équiper jusqu'à 1 million de VE par an.

Stellantis N.V. et LG Energy Solution s'associent également pour investir plus de 5 milliards de dollars dans l'usine de cellules de batteries de VE NextStar Energy, à Windsor, une initiative qui contribuera à soutenir quelque 2 500 emplois. L'usine devrait être pleinement opérationnelle en 2025 et former, au Canada, la première installation nationale consacrée à la fabrication à grande échelle de cellules de batteries de VE.



Démontrer l'avantage de l'Ontario en matière de véhicules électriques

Le véhicule concept Project Arrow a été dévoilé lors du salon de l'électronique grand public de 2023 en tant que premier véhicule connecté non polluant de fabrication canadienne à être conçu et construit en Ontario. À compter de 2025-2026, l'Ontario investira des sommes qui pourraient atteindre 4 millions de dollars sur deux ans pour soutenir Project Arrow 2.0, une installation spéciale de production pour construire en série jusqu'à 12 véhicules. Ces véhicules seront construits grâce à une collaboration impliquant des fabricants de pièces d'automobile, des entreprises d'informatique et de logiciels, ainsi que des partenaires spécialisés dans le matériel de fabrication. Le projet aidera les partenaires à mettre leurs innovations à l'essai, à augmenter la propriété intellectuelle, à développer les capacités industrielles et à former la prochaine génération de talents spécialisés. Project Arrow 2.0 prévoit également des zones modèles dans les municipalités sélectionnées afin de mettre les véhicules à l'essai dans un environnement réel, de soutenir la collaboration et de fournir une plateforme de données en libre accès.

Encourager l'adoption des véhicules électriques

Il est indispensable d'étendre le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et de réduire le coût des infrastructures qu'il regroupe afin d'offrir aux familles des recharges plus abordables et plus accessibles à l'échelle de la province, y compris dans les régions rurales. L'Ontario prend des mesures pour encourager l'adoption des VE dans la province et soutenir le secteur provincial de la fabrication de VE.

Dans le cadre du Programme ontarien pour la recharge des VE, le gouvernement investit 91 millions de dollars afin de faciliter l'accès aux bornes de recharge électrique. À cet égard, il entend notamment installer des bornes de recharge dans les petites localités et les villes de taille moyenne de la province. En juin 2024, le gouvernement a lancé un appel d'offres pour la construction et l'exploitation de bornes de recharge électrique sur les terres provinciales dans les collectivités mal desservies et les collectivités éloignées, y compris dans les aires de repos autoroutières, les parcs de stationnement réservés au covoiturage et les parcs provinciaux. La période visée par la demande de soumissions a pris fin le 26 septembre 2024 et les dossiers sont en cours d'évaluation. En outre, plus de 80 dispositifs de recharge rapide de niveau 3 sont en cours d'installation dans les 23 stations ONroute du réseau de chargeurs Ivy. Chaque station aura deux à quatre chargeurs à la disposition des conducteurs de VE. L'expansion du réseau de recharge atténuera l'anxiété liée à l'autonomie et offrira aux automobilistes un accès plus pratique aux chargeurs de VE hors des grands centres urbains.

En mai 2024, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il examinait les choix qui s'offrent à la province pour offrir des tarifs d'électricité réduits aux fournisseurs de services publics de recharge de VE dans les zones où la demande est en hausse. Le nouveau tarif d'électricité réduit pour les chargeurs de VE sera offert aux exploitants de bornes de recharge publiques le 1^{er} janvier 2026.

Stimuler la croissance dans le secteur des sciences de la vie

L'Ontario abritant le plus grand secteur des sciences de la vie au Canada, la province peut très bien tirer profit de ce secteur important et en pleine croissance. Le gouvernement entend contribuer au développement du secteur en exploitant les forces de la province dans le secteur de la fabrication telles que la production d'isotopes médicaux, la recherche-développement, le talent en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), ainsi que le solide réseau de jeunes entreprises novatrices de l'Ontario, afin d'optimiser l'innovation en sciences de la vie et d'en faire bénéficier le système de santé de l'Ontario.

L'Ontario exécute ce plan dans le cadre de sa Stratégie pour les sciences de la vie, *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*, pour aider à faire de l'Ontario un carrefour mondial de la biofabrication et des sciences de la vie. La Stratégie pour les sciences de la vie permettra à la province d'accroître sa capacité d'innovation et de biofabrication, tout en visant une croissance de l'emploi de sorte que ce secteur, où l'on dénombrait plus de 72 000 travailleurs en 2022, atteigne 85 000 emplois de grande valeur d'ici 2030.

Dans le cadre de la phase 1 de la Stratégie pour les sciences de la vie, le gouvernement s'est attaché à relever les défis immédiats du secteur, notamment à développer la fabrication, à renforcer la capacité de commercialisation et à accroître l'adoption d'innovations dans le domaine des soins de santé. La province a accompli des progrès en attirant des investissements de plus de 5 milliards de dollars et en créant 5 000 emplois dans les sciences de la vie depuis 2018.

Pour soutenir l'élaboration de la phase 2 de la Stratégie pour les sciences de la vie, l'Ontario a réuni en 2023 le Conseil du secteur des sciences de la vie, dirigé par l'industrie, pour définir une approche pangouvernementale ciblant la croissance à long terme et de nouveaux débouchés pour ce secteur. En octobre 2024, le gouvernement a annoncé son investissement de 146 millions de dollars pour lancer la phase 2 de la Stratégie pour les sciences de la vie afin d'aider à stimuler la croissance du secteur. Cela comprend l'investissement de 94 millions de dollars sur huit ans à compter de 2024-2025 pour mettre en œuvre six initiatives :

- Jusqu'à 46 millions de dollars pour renforcer la capacité de recherche, d'innovation et de biofabrication de l'Ontario grâce à l'instauration d'un nouveau programme en vertu du Fonds pour la recherche en Ontario pour le cofinancement de projets approuvés dans le cadre de l'étape 2 du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques du gouvernement fédéral. Cette initiative permettra de réaliser des progrès dans les traitements, les diagnostics et les vaccins de prochaine génération.
- 15 millions de dollars pour lancer une initiative de laboratoire expérimental, qui permettra la création d'un nouveau laboratoire expérimental à locataires multiples pour combler la forte pénurie d'entreprises en démarrage et au stade précommercial. Dans un laboratoire expérimental, les tests et les analyses sont réalisés à l'aide d'échantillons physiques, de produits chimiques et de liquides.
- 5 millions de dollars pour établir un partenariat avec Essais cliniques Ontario afin de soutenir l'initiative Quickstarts, qui déterminera et mettra en œuvre des façons de réduire le temps nécessaire au démarrage de nouveaux essais cliniques.

- 24 millions de dollars pour mettre en place le Fonds pour l'expansion dans le secteur des sciences de la vie (FESSV), en accord avec le nouveau Plan pour l'innovation en santé, afin de renforcer la capacité de production nationale en offrant un soutien financier destiné à aider les petites et moyennes entreprises à s'agrandir et à se préparer pour accéder aux marchés publics. Ce fonds agira en tandem avec le Fonds d'accélération pour les technologies de la santé (FACTS) de 12 millions de dollars, annoncé dans le budget de 2024, afin d'offrir aux innovateurs, notamment aux entreprises ontariennes, des possibilités de partenariat avec les fournisseurs de services de santé locaux.
- 3 millions de dollars pour lancer un Plan de promotion pour les sciences de la vie en partenariat avec Investissements Ontario dans le but de promouvoir l'Ontario en tant que destination clé pour les investissements dans les sciences de la vie.
- 1 million de dollars pour une cartographie des actifs de l'écosystème bioscientifique afin de mieux faire connaître les forces du secteur et de favoriser l'émergence de nouveaux pôles technologiques.

Dans le cadre de la phase 2, ces initiatives s'appuieront sur l'engagement pris par le gouvernement de verser 40 millions de dollars à même le fonds Capital-risque Ontario et 12 millions de dollars à même le Fonds d'accélération pour les technologies de la santé afin d'aider à consolider la province en tant que centre émergent et chef de file dans le domaine de la biofabrication et des sciences de la vie.

Investir dans les nouvelles technologies des sciences de la vie

En juillet 2024, le gouvernement a annoncé un investissement de 5,5 millions de dollars dans 11 entreprises du secteur des sciences de la vie par le biais du Fonds pour l'innovation en sciences de la vie, doté de 15 millions de dollars, afin de les aider à élaborer et à commercialiser des technologies et des innovations médicales conçues en Ontario.

En juin 2024, le gouvernement s'est engagé à prélever 40 millions de dollars sur le fonds Capital-risque Ontario pour aider les entreprises du secteur des sciences de la vie et de la biofabrication à innover, à se développer et à être compétitives sur les marchés mondiaux. Cet investissement aidera les entreprises ontariennes à se développer alors qu'elles se consacrent à mettre au point et à commercialiser des technologies et des médicaments innovants.



Mettre en priorité les relations commerciales de l'Ontario avec les États-Unis

En 2023, l'ensemble des échanges commerciaux de l'Ontario avec les États-Unis était évalué à environ 500 milliards de dollars canadiens et la province était le premier marché d'exportation dans 17 États, alors qu'elle était le second dans 11 autres. L'Ontario est à pied d'œuvre pour améliorer les échanges commerciaux avec son principal partenaire commercial afin de créer davantage de possibilités d'affaires et d'emplois de part et d'autre de la frontière.

Élargir les possibilités d'échanges commerciaux

Dans le cadre de la stratégie commerciale bilatérale de l'Ontario, le gouvernement recherche des ententes stratégiques en matière d'investissement et d'approvisionnement avec des partenaires commerciaux dans certains États des États-Unis, afin d'améliorer l'accès des entreprises ontariennes aux filières d'investissement et aux possibilités d'exportation. Ces ententes viseraient également à améliorer l'accès aux marchés publics.

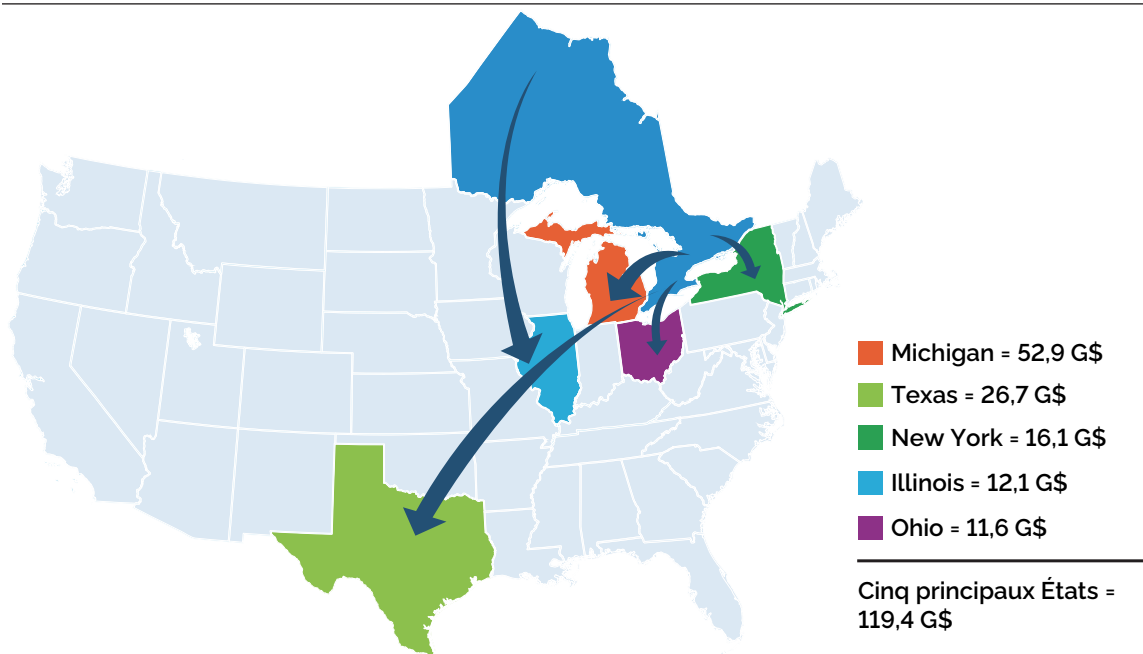
En septembre 2024, l'Ontario et le New Jersey ont conclu un nouveau protocole d'entente visant à stimuler les échanges commerciaux transfrontaliers et à promouvoir une plus grande collaboration économique. Celui-ci fait suite au protocole d'entente signé par l'Ontario et l'Illinois en juin 2024 pour promouvoir l'accroissement des échanges, attirer l'investissement et favoriser la collaboration dans des secteurs clés tels que l'automobile, l'agriculture, l'énergie et la fabrication de pointe. L'Ontario a également signé des ententes avec le Michigan, le Nevada et l'Indiana.

L'Ontario est également ravi que le gouvernement du Canada ait répondu à sa demande visant l'imposition de tarifs douaniers de 100 % sur les véhicules électriques chinois, emboîtant ainsi le pas aux États-Unis. En outre, l'Ontario continue de plaider pour que le gouvernement du Canada reconsidère les mesures fiscales telles que la taxe fédérale sur les services numériques, qui alourdirait le fardeau fiscal de nombreuses entreprises ontariennes.

De plus, le gouvernement a encouragé le Canada à suivre l'exemple des États-Unis en interdisant la vente ou l'importation de véhicules connectés contenant certaines technologies fabriquées en Chine. Comme le Canada l'a déjà fait remarquer, ces technologies peuvent présenter des risques importants pour la vie privée des Canadiens, leurs données et les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale. L'alignement sur les États-Unis dans ce domaine contribuera à démontrer la détermination du Canada à éliminer les menaces à la sécurité de l'Amérique du Nord.

Graphique 1.1

Les cinq premières destinations des exportations de l'Ontario aux États-Unis en 2023



Nota : Exportations de produits ontariens calculées sur une base douanière et exprimées en dollars canadiens.

Source : Statistique Canada.

Électrifier l'économie de l'Ontario

Pour soutenir la création d'emplois plus nombreux et la croissance continue de l'économie, la demande d'électricité provinciale devrait augmenter d'au moins 75 % d'ici 2050. L'offre d'électricité abordable et diversifiée dont dispose l'Ontario lui procure un avantage pour attirer des investissements et créer des emplois. C'est pourquoi le gouvernement augmente les investissements dans un avenir alimenté par une énergie propre, fiable et abordable dans toute la province. Cet investissement est essentiel pour rester compétitif et aider l'Ontario à s'orienter vers une économie propre, d'autant plus qu'il attire des investissements dans des domaines tels que la fabrication, l'exploitation minière, les véhicules électriques, la production de batteries et les technologies de pointe comme les centres de données d'intelligence artificielle. Cependant, ces avantages vont s'éroder rapidement si le gouvernement et les infrastructures ne parviennent pas à tenir le rythme.

Mettre à profit l'avantage de l'Ontario en matière de nucléaire

En tant que chef de file mondial possédant de l'expérience et une expertise dans le domaine de l'énergie nucléaire, l'Ontario profite de cet avantage pour développer la prochaine génération d'énergie nucléaire. Pour satisfaire à la demande croissante d'électricité, et parce que le gouvernement est en train de reconstruire l'économie provinciale, l'Ontario fait fond sur l'avantage nucléaire qu'il possède et qui fournit déjà plus de 50 % de l'électricité de la province.

Le gouvernement a également mis en place le Cadre pour les obligations durables de l'Ontario, qui propose des obligations vertes pour financer des projets bénéfiques à l'environnement, notamment l'énergie nucléaire sans émissions.

Planifier et bâtir l'avenir du nouveau nucléaire

Le gouvernement collabore avec Ontario Power Generation (OPG) pour amorcer la planification et l'octroi de permis pour trois petits réacteurs modulaires (PRM) supplémentaires, en plus de celui déjà prévu, ce qui clôt la première phase de préparation du chantier à la centrale nucléaire de Darlington, une première au sein du G7. Une fois déployées, ces quatre unités produiraient suffisamment d'électricité propre pour alimenter 1,2 million de foyers. Le gouvernement collabore également avec Bruce Power aux travaux préparatoires à l'aménagement de la première centrale destinée à la production d'énergie nucléaire à grande échelle au Canada depuis plus de 30 ans.

Remise à neuf des installations nucléaires existantes

Remise à neuf de Pickering

Le gouvernement de l'Ontario soutient le plan d'OPG visant à entreprendre les prochaines étapes de la remise à neuf des unités de la centrale nucléaire de Pickering B.

Après sa remise à neuf, le cas échéant, la centrale nucléaire de Pickering produira au total plus de 2 000 mégawatts (MW) d'électricité non polluante, soit l'équivalent de l'énergie nécessaire pour alimenter deux millions de foyers. Selon une analyse préliminaire réalisée par le Conference Board du Canada, cette remise à neuf augmenterait le PIB de l'Ontario de 19,4 milliards de dollars et créerait environ 11 000 emplois sur les 11 ans que durerait le projet. De plus, l'exploitation de l'installation remise à neuf créerait et soutiendrait environ 6 410 emplois par année, en Ontario, pendant des décennies.

Remise à neuf de Darlington et de Bruce

L'Ontario maintient son appui pour la remise à neuf des centrales nucléaires de Darlington et de Bruce. Une fois les unités remises à neuf, les centrales auront la capacité de produire environ 3 500 MW et 6 550 MW respectivement, ce qui serait suffisant pour desservir environ 1,7 million de clients résidentiels et 188 000 clients commerciaux, industriels et autres, soit l'équivalent approximatif de 36 % des consommateurs d'électricité de la province.

OPG a déjà achevé la remise à neuf de deux unités à la centrale de Darlington et devrait pouvoir terminer la troisième unité à temps sans dépasser le budget établi. Le gouvernement et OPG ont déjà franchi des étapes importantes de ce projet en réussissant, 169 jours avant la date prévue, à rétablir le raccordement de l'unité 3 de la centrale nucléaire de Darlington au réseau électrique de l'Ontario.



Développer la chaîne d'approvisionnement et l'expertise nucléaires de l'Ontario

L'expansion de l'énergie nucléaire en Ontario consolide la position de la province en tant que chef de file mondial dans le domaine des nouvelles technologies nucléaires, créant ainsi de nouveaux débouchés à l'exportation qui stimuleront la croissance économique.

- En juin 2024, l'Ontario a annoncé le succès de ses missions commerciales en Roumanie et en France, grâce auxquelles il a pu conclure d'importants accords d'une valeur totale de 360 millions de dollars qui mettront à profit l'expertise nucléaire de la province en vue de créer des emplois pour les travailleurs de l'Ontario et de développer sa chaîne d'approvisionnement nucléaire.
- L'Ontario mise sur le savoir-faire d'OPG et de sa filiale Laurentis Energy Partners aux fins d'une nouvelle entente de collaboration avec Saskpower pour appuyer le déploiement, en Saskatchewan, d'un petit réacteur modulaire qui permettrait également de créer plus d'emplois pour l'économie ontarienne.
- OPG et d'autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement nucléaire de l'Ontario avaient déjà signé des accords phares d'une valeur approximative de 1 milliard de dollars pour l'exportation de produits et de services nucléaires vers d'autres pays, dont la Pologne, l'Estonie et la République tchèque, tout en générant chez nous davantage d'emplois bien rémunérés pour soutenir les travailleurs et les familles de l'Ontario.

Investir dans l'énergie hydroélectrique

Le gouvernement de l'Ontario développe et remet en état la production d'électricité propre en annonçant plus de 2,6 milliards de dollars pour la remise en état de 12 centrales dans la province, dont le complexe Sir Adam Beck à Niagara Falls et la centrale R.H. Saunders à Cornwall, qui sont les deux plus grandes centrales de la province. Ces investissements permettront de produire 4 362 MW d'électricité propre. Ensemble, ces investissements permettront d'alimenter plus de 4,3 millions de foyers et ainsi de combler partiellement la demande croissante en raison de l'électrification et de stimuler la croissance de la province.

Soutenir les projets de stockage d'énergie propre

Les nouveaux projets de stockage d'énergie soutiendront l'exploitation du réseau électrique propre de l'Ontario en prélevant et en stockant de l'électricité en dehors des heures de pointe, lorsque la demande est faible, et en restituant l'électricité au système lorsque la demande est plus forte.

En mai, l'Ontario a terminé le plus vaste processus d'approvisionnement jamais entrepris au Canada pour le stockage d'énergie par batterie, générant ainsi près de 2 700 MW, ce qui dépasse l'objectif initial du gouvernement, qui était de 2 500 MW. Si l'on y ajoute le projet de stockage d'énergie d'Oneida, l'Ontario disposera de 26 installations de stockage d'une capacité totale de près de 3 000 MW.

Entreprendre le plus vaste processus concurrentiel d'approvisionnement énergétique de l'histoire de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario lance le plus grand processus d'approvisionnement énergétique de l'histoire de la province, qui fournira aux familles et aux entreprises de l'électricité à un prix abordable. Cette initiative permettra de garantir jusqu'à 5 000 MW d'électricité pour répondre à la demande croissante d'énergie propre et fiable, dans le cadre d'une offre diversifiée de sources d'énergie nucléaire, hydroélectrique, renouvelable, de gaz naturel et de biomasse. Le gouvernement étudie les choix qui s'offrent à lui pour étendre et accélérer cet approvisionnement afin de répondre aux besoins croissants d'énergie.

Le gouvernement entend bien rendre le processus d'approvisionnement transparent, concurrentiel et rentable, en mettant l'accent sur la protection des zones agricoles à fort rendement et les municipalités consentantes.

Soutenir le plus grand projet énergétique autochtone de l'histoire de la province

Le gouvernement de l'Ontario et Wataynikaneyap (Watay) Power, une entreprise dirigée par des Premières Nations et regroupant 24 communautés autochtones, ont participé au projet autochtone le plus vaste et le plus long de l'histoire de l'Ontario pour le raccordement au réseau électrique.

Une ligne de transport d'électricité d'environ 1 800 kilomètres de long a été érigée dans le cadre du projet Watay grâce à un prêt gouvernemental d'un montant maximal de 1,34 milliard de dollars pour couvrir les coûts de construction du projet. Cette initiative contribuera au PIB de l'Ontario en reliant les communautés à de l'électricité abordable et à des emplois locaux bien rémunérés. En outre, depuis la conception du projet, près de 1 000 membres des Premières Nations ont travaillé à la construction de cette ligne. L'Ontario soutient également l'investissement en capital des Premières Nations dans ce projet en fournissant une garantie d'emprunt dans le cadre du Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones.

Le gouvernement encourage les partenariats avec les communautés autochtones et les Premières Nations, non seulement pour soutenir la croissance économique dans la région, mais aussi pour améliorer l'environnement et la santé de ces communautés grâce à la réduction des émissions, à une électricité plus fiable et à l'élimination du diesel. On estime que la ligne Watay préviendra le rejet de 6,6 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par an, ce qui équivaut à retirer près de 35 000 voitures de la circulation.

En septembre 2024, ce projet aura permis à 12 communautés éloignées membres des Premières Nations d'être raccordées au réseau d'énergie propre de l'Ontario. À terme, il permettra à 18 000 personnes de 16 communautés autochtones éloignées d'accéder à une énergie abordable.

Examiner le Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones

Le Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones (PGEA) favorise la participation des communautés autochtones aux projets électriques à un coût plus abordable en offrant des garanties d'emprunt aux participants admissibles. Le PGEA est le programme de garanties d'emprunt le plus ancien du Canada pour la participation des Autochtones aux projets d'infrastructure. Depuis sa création, le PGEA a fourni environ 500 millions de dollars en garanties d'emprunt. Au cours des mois à venir, le gouvernement entreprendra un examen du programme et son harmonisation avec d'autres programmes gouvernementaux. Cette mesure répondra aux besoins des communautés autochtones qui souhaitent participer activement à la transition énergétique au cours des prochaines années.

Secteur de la distribution de l'électricité – Prolongation et amélioration des mesures temporaires d'allègement fiscal

Les entreprises de distribution de l'électricité doivent surmonter plusieurs défis pour mettre à niveau leur infrastructure vieillissante, répondre aux besoins d'électrification et de cybersécurité en constante évolution et améliorer les services aux abonnés. Le gouvernement favorise la consolidation volontaire du secteur de la distribution de l'électricité dans le but d'en améliorer l'efficacité, d'accélérer l'adoption de nouvelles technologies et d'accroître la capacité à soutenir les besoins croissants d'électricité en Ontario.

Dans le budget de 2024, l'Ontario s'est engagé à revoir les mesures de soutien en place visant les services municipaux d'électricité intéressés par la consolidation et à faire état de la situation dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*. À la suite de cet exercice, l'Ontario :

1. Prolongera de quatre ans encore les mesures d'allègement fiscal d'une durée limitée. Ceci permettrait l'application ininterrompue des mesures incitatives jusqu'au 31 décembre 2028.
2. Améliorera l'allègement de l'impôt sur les transferts en le ramenant à 0 % pour les services d'électricité de toutes les municipalités du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028. Cette amélioration de l'allègement actuel a pour objet de renforcer les mesures incitatives de consolidation du secteur de la distribution de l'électricité.

À l'avenir, l'Ontario s'engage à collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour soutenir les services municipaux d'électricité afin d'encourager les regroupements volontaires, d'inciter à investir davantage dans l'infrastructure et d'assurer un meilleur service aux clients.

Voir l'Annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

Exploiter durablement les ressources naturelles de l'Ontario

Le gouvernement continue de promouvoir la croissance dans les secteurs primaires de la province, qui disposent d'un vaste potentiel inexploité. L'Ontario abrite d'immenses richesses minérales, ses forêts de la Couronne s'étendent sur près des deux tiers de son territoire et son secteur agroalimentaire est le plus important et le plus diversifié au Canada. Ces ressources naturelles alimentent les industries et les chaînes d'approvisionnement partout en Ontario, notamment les batteries de VE, l'électronique, l'énergie, la santé et les sciences de la vie, la construction et les agroentreprises. Le gouvernement encourage les partenariats pour la croissance économique des communautés autochtones et des collectivités rurales et du Nord tout en veillant à la gestion durable des ressources primaires.

Renforcer la chaîne d'approvisionnement des minéraux critiques

Le secteur minier est un élément clé de l'économie de l'Ontario, ainsi qu'un moteur du développement économique régional. En 2023, le secteur de l'exploitation et de l'extraction minières de l'Ontario a contribué à hauteur de 6,9 milliards de dollars au PIB réel de la province et employait 35 400 personnes, ce qui représente 8 600 emplois supplémentaires depuis 2018. Les minéraux critiques extraits en Ontario sont utilisés dans de nombreux secteurs à forte croissance et dans leurs chaînes d'approvisionnement, notamment les véhicules électriques, l'énergie propre et les technologies de l'information et des communications.

En mars 2022, le gouvernement a dévoilé sa toute première Stratégie relative aux minéraux critiques, axée sur un meilleur arrimage des chaînes d'approvisionnement entre, d'une part, les industries, les ressources et les travailleurs dans le Nord de l'Ontario et, d'autre part, la fabrication dans le Sud. Dans le cadre de cette stratégie, l'Ontario a instauré en novembre 2022 le Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques (FIMC), doté de 5 millions de dollars, pour promouvoir la recherche et le développement de nouvelles technologies. Dans le budget de 2024, le gouvernement a annoncé un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur trois ans pour augmenter le FIMC. À ce jour, le FIMC a investi dans 12 projets d'innovation menés par l'industrie des minéraux critiques.

Afin de soutenir davantage le secteur minier et l'exploration des minéraux critiques, le gouvernement a annoncé en avril 2023 l'injection de 6 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière (POAPSEM), portant ainsi à 35 millions de dollars l'investissement total consacré à ce programme. L'investissement comprenait un volet « minéraux critiques », qui apporte un soutien aux entreprises à la recherche de minéraux critiques. En avril 2024, l'Ontario aura accordé un financement de 19,4 millions de dollars à 133 projets dans le cadre du POAPSEM.

L'Ontario s'efforce également d'affiner ses partenariats stratégiques avec les États-Unis pour développer le commerce transfrontalier et renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement des minéraux critiques, afin d'améliorer la sécurité économique commune, de soutenir la transition vers des technologies plus propres et de consolider sa position en tant que chef de file sur le marché mondial des minéraux critiques.

Soutenir les premiers projets d'exploration des petites sociétés minières

En 2023, le premier choix au Canada pour l'investissement dans l'exploration minérale a été l'Ontario, où ont été investis 952 millions de dollars au total. C'est la deuxième année consécutive que l'Ontario se trouve en tête des investissements dans l'exploration minière au Canada. Le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière (POAPSEM) continue d'encourager, partout dans la province, les investissements privés qui permettront d'obtenir les minéraux nécessaires aux nouvelles innovations, dont les véhicules électriques et les technologies de demain.

Voici des exemples de projets récents bénéficiant d'un financement en vertu du POAPSEM :

- 200 000 \$ à New Break Resources Ltd. pour réaliser des études et des forages ciblant la minéralisation de l'or et des métaux communs;
- 200 000 \$ à Tyko Resources Inc. pour réaliser des études et des forages ciblant le nickel, le cuivre et les éléments du groupe du platine.

Progresser sur la route du Cercle de feu

La région du Cercle de feu est une future source de minéraux critiques essentiels, dont la chromite, le cobalt, le nickel, le cuivre et le platine. Ces minéraux contribuent de près à soutenir les technologies novatrices, notamment l'électronique, les véhicules électriques et les technologies propres.

La construction des infrastructures nécessaires dans cette région et les alentours est une condition sine qua non pour l'exploitation moins coûteuse de projets miniers futurs dans le Cercle de feu. L'Ontario a consacré 1 milliard de dollars aux projets d'infrastructures essentielles telles que les routes praticables en toute saison, la connectivité à large bande et le soutien communautaire pour la région du Cercle de feu.

L'investissement dans ces routes fournit également aux communautés des Premières Nations un accès amélioré aux biens et aux services, notamment à l'éducation, aux soins de santé et au logement, en les reliant pour la première fois au réseau routier de l'Ontario. Le gouvernement continuera d'appuyer les évaluations environnementales que mènent les Premières Nations de Marten Falls et de Webequie dans le cadre des projets concernant la route d'accès à la communauté de Marten Falls, la route d'approvisionnement de Webequie et la route de raccordement du Nord.

En mars 2024, les Premières Nations de Marten Falls et de Webequie ont signé une entente avec l'Ontario pour l'élaboration de projets d'infrastructure communautaire susceptibles de créer des possibilités de développement économique pour l'avenir dans la région du Cercle de feu. Ces projets d'infrastructure contribueront à améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des communautés de Premières Nations de la région, tout en marquant une étape importante vers la réalisation du potentiel économique du Cercle de feu.

L'Ontario a également signé des lettres de confirmation en juin 2024 pour soutenir les partenariats renouvelés avec Animbiigoo Zaagi.igan Anishinaabek, la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Ginoogaming et la Première Nation de Long Lake #58. Les engagements décrits dans ces lettres de confirmation comprennent un accord visant à améliorer les routes qui relient les communautés des Premières Nations au réseau routier provincial et prévoient un financement pour d'autres infrastructures communautaires, ainsi que des programmes de formation professionnelle pour les membres des Premières Nations.

Au moment où l'Ontario investit et progresse dans le développement d'infrastructures essentielles dans la région du Cercle de feu, le gouvernement provincial continue d'exhorter le gouvernement du Canada à prendre les mêmes engagements financiers que l'Ontario et à accélérer les processus d'approbation pour toutes les infrastructures qui permettraient le développement du Cercle de feu et qui auraient des retombées économiques considérables pour les communautés des Premières Nations et du Nord.

Stimuler le développement économique dans le Nord de l'Ontario

Le gouvernement continue de soutenir des projets dans les communautés du Nord par l'entremise de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). La SGFPNO favorise la croissance économique en apportant une aide financière aux projets qui contribuent à stimuler la création d'emplois et le développement de la main-d'œuvre dans le Nord. Depuis juin 2018, la SGFPNO a investi plus de 841 millions de dollars dans 6 894 projets dans le Nord de l'Ontario, ce qui a permis de mobiliser plus de 2,5 milliards de dollars à des fins d'investissements et de créer ou de conserver plus de 10 560 emplois.

Renforcer l'industrie minière de l'Ontario dans le Nord

En mars 2024, le gouvernement a annoncé des investissements de plus de 3,7 millions de dollars par l'entremise de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) dans 11 entreprises d'approvisionnement et de services miniers du Nord de la province, ce qui contribuera à favoriser l'innovation, la sécurité au travail, le développement des entreprises et la création d'emplois dans l'industrie minière.

Quelques exemples de projets bénéficiant d'un financement en vertu de la SGFPNO :

- 599 893 \$ pour NCIndustrial Limited, un fabricant, distributeur et dépôt de réparation de matériaux industriels lourds utilisés dans les secteurs de l'exploitation minière, de la construction et de l'industrie lourde établi à Lively. Ce financement permettra d'améliorer la productivité de l'entreprise grâce à l'achat d'équipements et à la reconfiguration des installations.
- 143 638 \$ pour Nordic Minesteel Technologies Inc., une entreprise de North Bay spécialisée dans la conception de solutions pour la fabrication dans le secteur minier. Ce projet aidera l'entreprise à élaborer et à mettre à l'essai un dispositif plus sûr et plus économique de levage de personnes dans les puits de mine.
- 100 620 \$ pour Titans Mechanical Inc., afin d'établir une entreprise de services mobiles de réparation mécanique d'équipement et de véhicules miniers lourds à Timmins.

Soutenir le secteur forestier et la fabrication de produits forestiers en Ontario

Le secteur forestier est un élément important de l'économie du Nord de l'Ontario et représente une source d'emplois cruciale pour les collectivités de la région. Le secteur forestier de l'Ontario produit du bois qui est utilisé dans la construction de maisons et de meubles, dans la fabrication de papier et d'emballages, et aussi comme source d'énergie. L'utilisation de bois massif et la construction en bois pour les bâtiments modulaires et préfabriqués seront essentielles pour atteindre l'objectif du gouvernement concernant la construction de 1,5 million de nouveaux logements d'ici 2031.

En juillet 2024, le gouvernement de l'Ontario a proposé et publié un plan d'action pour accroître la construction en bois dans la province. Le Plan d'action pour les techniques avancées de construction en bois contribuera à créer des possibilités dans le secteur forestier en diversifiant et en augmentant la demande de bois récolté de manière durable en Ontario. Les techniques avancées de construction en bois nécessitent des composants préfabriqués et modulaires en bois qui peuvent être assemblés hors chantier et livrés pour installation sur place. Cela peut contribuer à faire gagner du temps et à réduire le gaspillage, permettant d'achever les projets jusqu'à 50 % plus vite et de réduire les coûts de jusqu'à 20 %. Les matériaux de construction innovants valorisent les ressources forestières de l'Ontario, soutiennent l'économie et créent des emplois tout au long de la chaîne d'approvisionnement provinciale.

Soutenir les techniques avancées de construction en bois

Element5, à St. Thomas, est le premier fabricant certifié de bois lamellé-croisé en Ontario et son produit est utilisé dans les techniques avancées de construction en bois, qui permettent une construction plus rapide et plus efficace que les matériaux traditionnels.

Pour soutenir le Plan d'action pour les techniques avancées de construction en bois, le gouvernement a annoncé un investissement de près de 3,5 millions de dollars en juillet 2024 pour aider Element5 à développer ses activités. Ce financement permettra de plus que tripler la production de l'entreprise, et de créer 32 emplois, d'augmenter les revenus de plus de 300 % et d'accroître les ventes à l'exportation de près de 600 %.

Développer le secteur agroalimentaire

L'Ontario possède un secteur agroalimentaire riche et diversifié qui produit plus de 200 denrées agricoles. Comme 60 % des aliments produits en Ontario sont consommés dans la province même, l'industrie agroalimentaire est une source importante d'emplois et de croissance économique. Depuis 2018, le secteur agroalimentaire de l'Ontario s'est accru de plus de 27 000 emplois, de sorte qu'en 2023, il représentait plus de 871 000 emplois, soit un emploi sur neuf environ. Compte tenu de la croissance démographique observée en Ontario, la demande de produits agroalimentaires devrait s'accroître et fournir une excellente occasion d'augmenter la production alimentaire locale pour y répondre. C'est pourquoi, plus tôt cette année, le gouvernement de l'Ontario a créé un ministère spécial, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise, qui a pour mission de développer le secteur agroalimentaire et de contribuer à renforcer l'économie de la province.

En novembre 2022, le gouvernement a rendu public le document *Cultiver l'Ontario, une stratégie provinciale pour le secteur agroalimentaire* visant à renforcer l'industrie agroalimentaire, à stimuler la croissance économique grâce à des innovations et à garantir un approvisionnement alimentaire adéquat et fiable tout en tenant compte des aléas actuels tels que l'évolution des conditions du marché ou les risques climatiques.

Le Programme de gestion des risques de l'Ontario contribue à fournir aux agriculteurs de la province la confiance à long terme dont ils ont besoin pour être compétitifs à l'échelle mondiale. Ce programme, doté de 150 millions de dollars, aide les agriculteurs à faire face à des défis imprévus tels que la fluctuation des prix du marché, les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations ou la sécheresse, et les maladies. Les aides essentielles fournies par le programme contribuent à garantir les emplois et l'activité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'Ontario. L'Ontario continuera de collaborer avec le secteur pour gérer les risques auxquels il est confronté et pour contribuer à sa croissance. En janvier 2024, le gouvernement a annoncé des consultations pour participer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie.

En juillet 2024, l'Ontario a annoncé un investissement de 7,2 millions de dollars dans 44 projets de recherche et d'innovation menés par la province dans le cadre de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario, une collaboration entre le gouvernement, l'Université de Guelph et l'organisme Recherche et innovation agricoles Ontario (RIAO). Ces projets visent surtout à protéger la santé animale et végétale, à consolider les systèmes de production, à créer un environnement plus durable et à renforcer la productivité et la croissance.

En septembre 2024, le gouvernement a annoncé un investissement de près de 1,3 million de dollars dans sept projets de recherche dans le cadre du Programme pour l'innovation en matière de recherche sur l'amélioration génétique (PIRAG) de l'organisme Recherche et innovation agricoles Ontario (RIAO). Ces projets de recherche aideront les agriculteurs à accroître leur productivité et leur compétitivité à long terme en introduisant de nouvelles variétés de plantes et de nouvelles races d'animaux d'élevage adaptées pour l'approvisionnement alimentaire national et les marchés d'exportation de la province.

De plus, le gouvernement continue de soutenir la stratégie *Cultiver l'Ontario* au moyen d'investissements dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD). Ce partenariat consiste en un accord quinquennal de 3,5 milliards de dollars entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, qui est entré en vigueur en avril 2023.

Investir dans le secteur agroalimentaire grâce au Partenariat canadien pour une agriculture durable

Le PCAD contribue à renforcer la compétitivité, l'innovation et la résilience du secteur agricole, de la ferme à l'assiette du consommateur. En 2024, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont réalisé les investissements suivants dans le cadre du PCAD :

- En septembre, un investissement de 9 millions de dollars pour aider les agriculteurs à améliorer la durabilité et la compétitivité de leur exploitation, en adoptant de nouvelles technologies et de meilleures pratiques de gestion en faveur de la santé des sols, de la qualité de l'eau et de l'efficacité énergétique.
 - En août, un investissement maximal de 5 millions de dollars pour aider les transformateurs de produits alimentaires, les producteurs et les fournisseurs de services admissibles à améliorer les systèmes de sécurité alimentaire, à adopter des équipements, des technologies et des normes de sécurité alimentaire et de traçabilité, et à dispenser aux employés la formation utile à ces égards.
 - En mai, un investissement de plus de 7 millions de dollars pour aider les entreprises agroalimentaires ontariennes à augmenter leurs ventes sur les marchés nationaux et étrangers en procédant à des analyses de marché, ainsi qu'à la conception et à la commercialisation de nouveaux produits.
-

Renforcer les chemins de fer d'intérêt local de l'Ontario

L'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement est un catalyseur primordial de l'activité économique de la province. L'Ontario dispose d'un large réseau de chemins de fer constitué de grandes lignes ferroviaires nationales et de chemins de fer d'intérêt local, pour bon nombre indispensables à l'accès aux ressources et aux matières premières.

Comme il l'a annoncé dans le budget de 2024, l'Ontario entend étudier des moyens de soutenir ces chemins de fer de courte distance qui jouent un rôle important en assurant le transport sécuritaire et efficace des marchandises et des gens dans la province. Il s'agira, entre autres, de faire participer le gouvernement fédéral à l'éventuelle mise en place d'un crédit d'impôt et d'examiner la transférabilité du crédit d'impôt ou encore d'envisager une autre forme de soutien.

Promouvoir la recherche et l'innovation locales

Il est essentiel de promouvoir la recherche et l'innovation locales en Ontario pour garder les idées, l'expertise et la propriété intellectuelle dans la province et soutenir la croissance économique à long terme. En mai 2024, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement de près de 200 millions de dollars sur trois ans dans six grands établissements de recherche de la province, afin de financer des découvertes de pointe, de promouvoir de nouvelles possibilités d'affaires et de favoriser la constitution d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Cet investissement comprend ce qui suit :

- 144 millions de dollars sur deux ans à l'Institut ontarien de recherche sur le cancer pour faciliter la recherche et trouver des solutions concrètes pour le dépistage plus précoce et le traitement plus efficace du cancer;
- 36 millions de dollars sur trois ans à l'Institut Périmètre pour la recherche, la formation et la sensibilisation nécessaires en physique théorique;
- 5 millions de dollars sur deux ans à Ontario Genomics pour diriger l'application de solutions basées sur la génomique;
- 4 millions de dollars sur deux ans à Essais cliniques Ontario pour renforcer, promouvoir et exploiter l'avantage concurrentiel de l'Ontario en matière de réalisation d'essais cliniques de haute qualité;
- 4 millions de dollars sur deux ans au Fields Institute pour la recherche en sciences mathématiques;
- 3 millions de dollars sur deux ans à Compute Ontario pour l'aider à réaliser le potentiel de l'infrastructure de recherche numérique.

Ces six instituts de recherche ont démontré leur capacité à appuyer la recherche et l'innovation dans une variété de secteurs essentiels qui améliorent considérablement la vie des gens en Ontario, notamment les sciences de la vie, la finance, l'agriculture, l'informatique quantique et les technologies de l'information. Ce financement aidera le secteur de la recherche à conserver un rôle de premier plan en matière d'innovation et de commercialisation dans la province, tout en améliorant la productivité et la compétitivité de l'Ontario à l'échelle mondiale.

Promouvoir la recherche sur le cancer et l'innovation dans ce domaine

L'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC) réunit des chercheurs, des cliniciens, des partenaires industriels et des bailleurs de fonds pour trouver des solutions aux besoins liés au cancer et accélérer l'avancement des découvertes, afin d'améliorer la prévention, la détection et le traitement de cette maladie. Grâce à un soutien financier du gouvernement de l'Ontario, les chercheurs de l'IORC font des découvertes révolutionnaires sur le cancer dans le cadre de leurs recherches et aident les personnes qui en sont atteintes à vivre plus longtemps et en meilleure santé. En 2023-2024, les chercheurs soutenus par l'IORC ont contribué à des découvertes signalées dans 680 publications citées à plus de 2 686 reprises, soit plus de deux fois la moyenne mondiale.

L'IORC, en collaboration avec le Fight Against Cancer Innovation Trust (FACIT), contribue à encourager les talents et à transformer les découvertes réalisées en Ontario en entreprises qui attirent des investissements importants et créent des emplois à forte valeur ajoutée. Depuis 2018, l'IORC a élargi le bassin de talents de l'Ontario en formant 10 000 personnes hautement qualifiées et a contribué de manière significative à l'économie en produisant 31 brevets et en créant sept entreprises dérivées et plus de 1 400 emplois dans l'ensemble de la province.

Ouvrir l'Ontario aux affaires

Pendant trop longtemps, les entreprises et les entrepreneurs de l'Ontario ont été confrontés à des formalités administratives inutiles et à des coûts d'exploitation prohibitifs, car le prix d'intrants essentiels comme l'électricité a subi de fortes hausses qui ont étouffé la croissance.

Garder les coûts bas pour les entreprises de l'Ontario

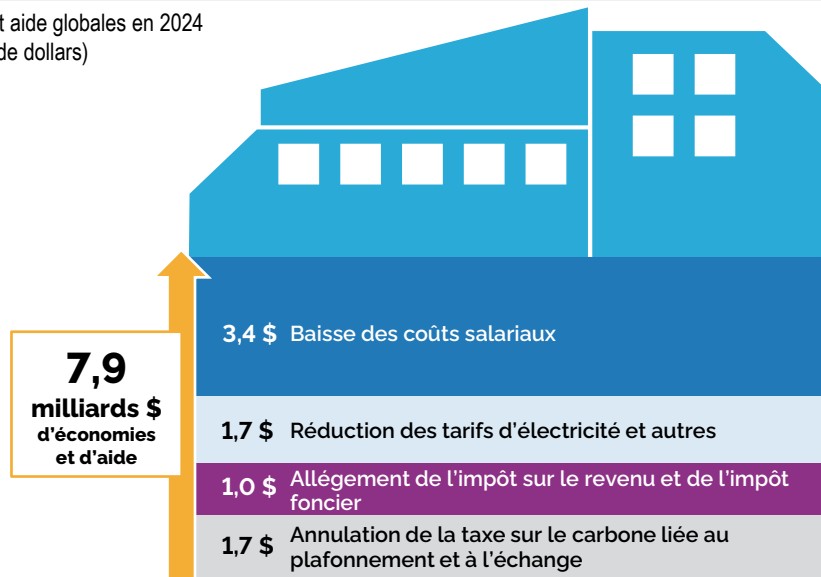
Depuis 2018, le gouvernement prend d'importantes mesures pour réduire les coûts des entreprises et les aider à être compétitives, à se développer et à créer des emplois rémunérateurs. Grâce à ces mesures, le gouvernement a procuré aux entreprises ontariennes en 2024 des économies et un soutien évalués à près de 8 milliards de dollars, dont 3,7 milliards de dollars pour les petites entreprises. Quelques exemples de mesures prises :

- instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, afin d'aider les fabricants locaux à investir et à développer leurs activités en réduisant les coûts pour les investissements admissibles dans les bâtiments, les machines ou le matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation dans la province;

- baisse temporaire de la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et de la taxe sur les carburants de 5,3 cents le litre depuis le 1^{er} juillet 2022, mesure que le gouvernement propose, pour la quatrième fois, de prolonger jusqu'au 30 juin 2025 pour aider les entreprises de l'Ontario à réduire leurs frais d'essence et de carburant;
- soutien à la réduction des taux de primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) sans diminution des prestations, ce qui entraînera une baisse des coûts salariaux pour les entreprises;
- mesure faisant passer de 490 000 \$ à 1 000 000 \$ l'exonération de l'impôt-santé des employeurs. Celle-ci aide les entreprises en réduisant, pour les employeurs admissibles du secteur privé, l'impôt sur leur masse salariale totale en Ontario;
- annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange pour éliminer ses répercussions sur les coûts des produits tels que l'essence, le carburant diesel et le gaz naturel;
- baisse des taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises avec, pour résultat, des économies annuelles de 450 millions de dollars pour plus de 200 000 employeurs, ou 95 % de tous les biens commerciaux en Ontario;
- taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises ramené à 3,2 % avec élargissement de l'accès à ce taux préférentiel, ce qui aidera les petites entreprises à être concurrentielles et prospères grâce à une baisse de leurs coûts;
- mise en œuvre du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional afin de soutenir les entreprises qui investissent et élargissent leurs activités dans les régions de l'Ontario où la croissance de l'emploi est faible;
- autorisation des entreprises à recourir à l'amortissement accéléré des investissements en capital aux fins de l'impôt sur le revenu, pour soutenir celles qui réalisent des investissements admissibles dans l'ensemble de l'Ontario;
- mise en œuvre, en janvier 2021, du Plan exhaustif relatif à l'électricité, qui réduit les coûts de l'électricité d'environ 13 à 16 % en moyenne en 2024 pour les clients industriels et commerciaux de taille moyenne et de grande taille, respectivement.

Graphique 1.2 Soutenir les entreprises ontariennes

Économies et aide globales en 2024
(en milliards de dollars)



Nota : La baisse des coûts salariaux comprend le soutien aux réductions des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB), la hausse de l'exonération de l'impôt-santé des employeurs, qui est passée à 1 million de dollars depuis 2020, et la modification du salaire minimum. La réduction des tarifs d'électricité et autres représente la réduction des prix de l'électricité en vertu du Plan exhaustif relatif à l'électricité, la réduction des prix de gros de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) pour les bars, les restaurants et d'autres titulaires de permis admissibles, ainsi que les économies directes réalisées par les entreprises grâce à la prolongation de la réduction de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de la réduction de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants jusqu'au 31 décembre 2024. L'allègement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier comprend la réduction du taux d'imposition des petites entreprises de l'Ontario, qui passe à 3,2 %, et l'élargissement de l'accès à ce taux préférentiel, la possibilité pour les entreprises d'accélérer l'amortissement des investissements en capital aux fins de l'impôt sur le revenu, l'instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, l'instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, la réduction des taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises et la décision de ne pas faire pendant à la hausse de l'impôt fédéral sur les revenus de placement passifs de certaines petites entreprises. Le total des catégories peut ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Réduire les formalités administratives

Depuis 2018, l'Ontario a pris plus de 500 mesures pour faire gagner du temps et de l'argent aux particuliers, aux entreprises, aux organismes sans but lucratif, aux municipalités, aux collèges et universités, aux conseils scolaires, ainsi qu'aux hôpitaux. Grâce à ces mesures, le gouvernement a supprimé plus de 1 milliard de dollars de coûts de conformité annualisés pour les entreprises, les organisations à but non lucratif et le secteur parapublic depuis 2018.

Au printemps 2024, le gouvernement a adopté un nouveau train de mesures visant à réduire les formalités administratives, notamment le 12^e projet de loi présenté par l'Ontario à cette fin depuis 2018. La *Loi de 2024 pour réduire les formalités administratives afin de construire plus de logements* élimine les formalités administratives et contribue à accélérer les processus soutenant l'engagement du gouvernement pour la construction d'au moins 1,5 million de logements d'ici 2031. La loi et des mesures ciblées en matière de logement aideront les municipalités, l'industrie et les Ontariens :

- à construire des logements plus rapidement et à moindre coût, notamment en laissant les acheteurs et les constructeurs décider du nombre de places de stationnement dans un nouveau projet résidentiel à proximité des transports en commun en fonction des besoins du marché, et en facilitant davantage la construction de logements à même les jardins, les ruelles et les sous-sols;

- à accorder la priorité aux projets de logement prêts à démarrer, avec un nouveau processus axé sur le principe « à prendre ou à laisser » afin de réduire au minimum le nombre de chantiers à l'arrêt;
- à construire des types plus variés de logements pour un plus grand nombre de personnes en simplifiant les autorisations pour les logements d'étudiants, en encourageant un style uniformisé pour accélérer la construction et réduire les coûts, notamment pour les maisons préfabriquées, et en soutenant les méthodes de construction innovantes telles que la construction massive en bois.

Aider les entrepreneurs à démarrer et à développer leurs entreprises

Par l'entremise d'un réseau comptant 54 centres d'aide aux petites entreprises en Ontario, le programme Entreprise en démarrage Plus propose une formation, un mentorat et des conseils, ainsi qu'une subvention, afin de garantir aux entrepreneurs le soutien dont ils ont besoin pour développer leur entreprise.

En mai 2024, le gouvernement a annoncé un investissement de 4,8 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour élargir le programme Entreprise en démarrage Plus. Cette mesure aidera 500 entrepreneurs supplémentaires âgés de 18 ans et plus à créer, démarrer ou développer une entreprise en bénéficiant d'un soutien individuel, d'ateliers, de séminaires ou d'événements de réseautage, ainsi que de subventions pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ dans le cadre du programme.

En mai 2024, l'Ontario a également annoncé un investissement de 1,5 million de dollars pour soutenir son programme Entreprise d'été, qui aide 250 jeunes de plus à créer et développer une entreprise. Le programme Entreprise d'été propose aux élèves et aux étudiants âgés de 15 à 29 ans au moins 12 heures de formation entrepreneuriale, un mentorat individuel et des bourses pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ pour démarrer une entreprise à temps plein.

De plus, en juin 2024, le gouvernement a annoncé un investissement de 500 000 \$ qui sera consacré à la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario (FGA) au cours des deux prochaines années pour aider les entrepreneurs franco-ontariens à démarrer ou développer leur entreprise. En partenariat avec les centres d'encadrement des petits entrepreneurs de la province, la FGA offrira gratuitement des services consultatifs en français aux entrepreneurs francophones.



Attirer les entrepreneurs dans la province grâce à Horizon Ontario

Pour une économie innovante et productive, il est essentiel d'instaurer un environnement favorable qui attire des talents et des entreprises dynamiques et crée de nouveaux débouchés pour les entrepreneurs ontariens. Soucieux de soutenir la croissance de l'entrepreneuriat en Ontario, le gouvernement fournit jusqu'à 6 millions de dollars sur deux ans au Toronto Business Development Centre (TBDC), par l'entremise du Centre d'innovation de l'Ontario, pour mettre en œuvre le programme Horizon Ontario. Ce programme contribuera à attirer les entrepreneurs européens dans la province tout en aidant les petites et moyennes entreprises de l'Ontario à démarrer des activités en Europe.

Ceci fait suite à la participation du Canada à Horizon Europe, un programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne (UE) qui permet aux entrepreneurs d'accéder à des possibilités et à du financement pour des projets de recherche collaborative tout en renforçant les relations entre les économies. Le TBDC aidera les entrepreneurs ontariens à accéder à l'aide offerte par l'Union européenne dans le cadre d'un programme de financement doté de 95,5 milliards d'euros et leur fournira des services de soutien.

Aider les entreprises à mobiliser du capital

L'Ontario s'attache à favoriser une plus grande concurrence et à créer des marchés financiers plus innovants et plus rentables pour ses entreprises et ses investisseurs. Le gouvernement continue de soutenir la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) dans sa démarche pour améliorer la formation de capital, promouvoir l'innovation et assurer la protection des investisseurs. Dans une récente carte de pointage de C.D. Howe sur la réglementation financière au Canada², la CVMO a été signalée comme étant la seule autorité de réglementation des valeurs mobilières au Canada à être tenue de procéder à une analyse coûts-avantages lorsqu'elle modifie des règles ou en ajoute de nouvelles. Cette exigence sous-tend l'engagement continu du gouvernement à assurer une réglementation innovante et rentable des marchés financiers :

- Instauration par la CVMO, au printemps 2024, de nouvelles mesures qui contribuent à accroître l'accès au capital pour les entreprises en démarrage et les groupes d'investisseurs providentiels.
- À l'été et à l'automne 2024, consultations de la CVMO sur les règles à appliquer pour permettre la mise en œuvre d'un nouveau cadre de distribution des fonds restitués afin de favoriser une réparation plus efficace, transparente et opportune pour l'investisseur.
- L'engagement permanent de la CVMO auprès des partenaires autochtones, notamment par l'intermédiaire du Groupe d'action pour la croissance économique et la prospérité des Premières Nations, afin de favoriser un meilleur accès aux marchés financiers.

² Paul C. Bourque et Gherardo Gennaro Caracciolo, « The Good, the Bad and the Unnecessary: A Scorecard for Financial Regulations in Canada » (C.D. Howe Institute, 2024), https://www.cdhowe.org/sites/default/files/2024-07/Commentary_664_0.pdf.

- Les travaux continus de la CVMO visant à moderniser le cadre de règlement des différends de façon à le rendre agile et contraignant pour les investisseurs ontariens, par l'entremise de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI).
- Proposition du gouvernement d'autoriser le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) à mettre en œuvre de nouvelles règles de divulgation afin de renforcer la transparence et la responsabilité des inspections des cabinets d'audit effectuées par le CCRC.
- Le gouvernement demande également à la CVMO de revoir sa dispense de la notice d'offre, afin d'offrir de nouvelles possibilités de formation de capital.

Augmenter la formation de capital

Le gouvernement trouve un encouragement dans la consultation amorcée récemment par la CVMO sur l'amélioration de l'accès des particuliers aux investissements dans les actifs à long terme. Cette consultation propose une nouvelle catégorie de fonds d'investissement, le fonds d'actifs à long terme de l'Ontario, qui permettrait aux particuliers ontariens d'investir dans des actifs auxquels ils n'ont pas ordinairement accès et de participer à des projets à forte intensité de capital, tout en offrant aux entreprises la possibilité de mobiliser du capital pour leur croissance.

Le gouvernement soutient la CVMO et l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) dans leur démarche pour examiner des façons de renforcer le cadre de la vente à découvert en Ontario et attend avec impatience l'occasion d'examiner les conclusions du groupe de travail de l'OCRI.

Construire des infrastructures, des routes et des réseaux de transport en commun dans vos collectivités

La forte croissance de l'économie et de la population de l'Ontario exerce une pression extraordinaire sur l'infrastructure de la province. Cette réalité, associée à des années de sous-investissement dans ces actifs, a entraîné congestion et embouteillages qui font perdre des heures aux familles chaque semaine et freinent l'économie. C'est la raison pour laquelle le gouvernement garde le cap sur la mise en œuvre du plan d'immobilisations le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario. Cet investissement sans précédent dans l'infrastructure compte plus de 191 milliards de dollars octroyés sur 10 ans pour construire les routes, les réseaux de transport en commun et d'autres infrastructures communautaires dont la population ontarienne a besoin. Il reste cependant du pain sur la planche, aussi le gouvernement continuera-t-il à explorer toutes les options possibles afin de répondre aux besoins de l'économie et de la population.

Mettre des projets en chantier

Le Fonds ontarien pour la construction est ouvert aux affaires

La province nécessite davantage d'infrastructures que ce que les contribuables ontariens peuvent financer à eux seuls. À mesure que le gouvernement progresse dans Le plan de l'Ontario pour bâtir, le Fonds ontarien pour la construction (le Fonds) attire des capitaux d'investisseurs institutionnels canadiens de confiance afin qu'ils contribuent au financement de projets d'infrastructure essentiels dans toute la province. Il s'agit notamment de permettre aux caisses de retraite de faire fructifier les investissements de leurs membres ici même, en Ontario.



Au cours de sa première année d'existence, le Fonds a principalement cherché à atteindre l'indépendance opérationnelle afin de rapidement réaliser son mandat. Après l'annonce récente de la nomination de son directeur général, le recrutement d'autres cadres clés est en cours. Le Fonds, qui s'est doté d'un conseil d'administration composé d'experts chargés de superviser la gouvernance, l'opérationnalisation et la réalisation des projets, élabore un cadre d'investissement détaillé afin d'investir judicieusement dans l'infrastructure.

Le Fonds fait progresser les discussions avec les investisseurs institutionnels, les promoteurs de projets et les ministères. Il s'est constitué un éventail substantiel de projets axés sur les résultats dans les domaines prioritaires que sont l'énergie, le logement abordable, les soins de longue durée, l'infrastructure municipale et celle destinée aux communautés autochtones, ainsi que les transports, afin de mobiliser des capitaux institutionnels et d'accorder la priorité aux avantages publics dont la population ontarienne tirera profit. Les occasions potentielles d'investissement à court terme comprennent des projets axés sur le logement étudiant abordable, l'énergie et les soins de longue durée.

Aider les municipalités et les collectivités à bâtir l'Ontario

L'Ontario reconnaît que les municipalités sont des partenaires essentiels lorsqu'il est question d'assurer la prestation de services locaux importants et que grâce à cette collaboration, la province et les municipalités renforceront les collectivités et donneront de l'élan à l'économie. En raison de l'augmentation des coûts et du sous-financement historique, les villes et les villages ont eu de la difficulté à entretenir les routes, à assurer l'approvisionnement en eau, à réduire la congestion routière, à combattre la criminalité et à répondre aux besoins en santé mentale de leurs résidents.

Face à cette situation, l'Ontario a pris des mesures significatives pour soutenir et renforcer les collectivités locales en réalisant des investissements records dans le secteur municipal. De fait, de 2019 à 2023, le soutien que procure la province aux municipalités dans les secteurs clés a augmenté de plus de 45 %. En 2023 seulement, le gouvernement leur a versé près de 10 milliards de dollars par l'entremise de programmes clés. Parmi ces investissements figurent : près de 654 millions de dollars injectés annuellement dans le Programme de prévention de l'itinérance; l'augmentation de 6 % par année, en moyenne, du financement des services municipaux d'ambulances terrestres; un investissement de près de 380 millions de dollars dans le Programme ontarien de financement par la taxe sur l'essence pour aider les municipalités à exploiter et à améliorer les transports en commun locaux; et un investissement supplémentaire de 1 milliard de dollars, sur cinq ans à partir de 2022, destiné au Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire.

Pour favoriser la croissance du parc immobilier, la province soutient les municipalités par l'entremise du Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements (FRECL), du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement (PIML) et du Fonds pour l'accélération de la construction. La province investit également 378 millions de dollars pour ouvrir 19 nouveaux carrefours d'aide aux sans-abri et de lutte contre les dépendances et ajoutera jusqu'à 375 logements avec services de soutien, une initiative qui s'inscrit dans un système de soins global accordant la priorité à la sécurité communautaire, à la réadaptation et à la prévention.

Pour l'avenir, le gouvernement continuera à collaborer avec les municipalités afin de construire plus de logements, de soutenir la croissance économique et de renforcer davantage les collectivités de l'Ontario.

Soutenir les plus grands centres économiques de l'Ontario

Moteurs économiques uniques à l'échelle provinciale et nationale, Toronto et Ottawa sont soumises à des pressions et à des défis nécessitant un soutien supplémentaire de la part de tous les ordres de gouvernement.

Dans le cadre du nouvel accord avec Toronto, l'Ontario injecte jusqu'à 1,2 milliard de dollars dans le financement de fonctionnement ainsi que dans un important soutien en capital afin d'assurer la viabilité financière à long terme de la ville. De même, l'accord Ontario-Ottawa vient reconnaître les besoins sociaux et économiques particuliers d'Ottawa, capitale du pays et carrefour économique de l'Est de l'Ontario, qui a connu une reprise plus lente après avoir subi les effets de la pandémie. En vertu de cet accord, l'Ontario investit jusqu'à 543 millions de dollars dans la ville.

Ces investissements bénéficieront à toute la population de l'Ontario et renforceront l'économie en contribuant à assurer la croissance à long terme, la prospérité et la sécurité publique de ces villes.

Soutenir les collectivités de petite taille, rurales et du Nord

Le gouvernement s'est engagé à soutenir la vitalité et la viabilité économiques des municipalités de petite taille, rurales et du Nord de l'Ontario. Il a pris note des défis financiers que ces municipalités doivent affronter pour offrir des services à leurs collectivités. C'est la raison pour laquelle il injectera, au cours des deux prochaines années, 100 millions de dollars de plus dans le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO), ce qui portera le financement total alloué à ce programme à 600 millions de dollars en 2026. En 2025, les municipalités profiteront d'une hausse immédiate de 50 millions de dollars du FPMO, lequel constitue la principale subvention d'aide générale de la province aux municipalités.

Le gouvernement prévoit coopérer avec les municipalités dans le cadre de cet important programme. À compter de l'hiver 2025, le ministère des Finances entend consulter les municipalités pour connaître leurs priorités relativement au programme ainsi que discuter de la mise en place d'un cadre pour la préparation de rapports dont l'objectif est de mieux comprendre la façon dont le FPMO soutient les collectivités locales.

Étendre l'accès à Internet haute vitesse aux collectivités non desservies et mal desservies

Le gouvernement investit près de 4 milliards de dollars pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. Depuis septembre 2024, plus de 100 000 foyers et entreprises auparavant non desservis et mal desservis ont désormais accès à ce service. Internet haute vitesse permet aux gens d'accéder à des services essentiels comme les soins de santé, d'étudier à domicile, de développer leur entreprise, de participer au secteur agricole et de garder le contact avec leurs proches.

Pour atteindre cet objectif, de multiples programmes et initiatives ont été mis en œuvre, dont beaucoup sont déjà bien implantés et permettent d'obtenir un service Internet et une meilleure connectivité cellulaire. En voici quelques exemples :

- attribution de contrats à huit fournisseurs de services Internet, dans le cadre du Programme d'accélération pour l'accès Internet à haute vitesse, une initiative provinciale représentant une sélection diversifiée d'opérateurs locaux, régionaux et nationaux afin d'offrir ce service dans les régions non desservies ou mal desservies;
- poursuite de la mise en œuvre du Programme ICON d'amélioration de la connectivité en Ontario et du Fonds pour la large bande universelle par l'entremise de projets cofinancés avec le gouvernement du Canada;
- amélioration de l'accès au réseau cellulaire dans un grand nombre de collectivités rurales de l'Est de l'Ontario grâce à un investissement provincial de 71 millions de dollars dans le Réseau régional de l'Est ontarien;
- investissement supérieur à 63 millions de dollars dans le projet Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT) afin d'offrir l'accès à Internet haute vitesse à plus de 66 000 foyers, entreprises et exploitations agricoles supplémentaires dans le Sud-Ouest de l'Ontario. À ce jour, l'ensemble des 97 projets SWIFT ont été menés à bien et offrent l'accès à Internet haute vitesse;
- investissement de 34 millions de dollars dans le projet SWIFT 2.0 afin de désigner des zones supplémentaires à proximité des travaux réalisés dans le cadre de cette initiative pour fournir l'accès à Internet haute vitesse à 3 000 foyers de plus dans le Sud-Ouest de l'Ontario;
- investissement de 10,9 millions de dollars pour bonifier l'accès à Internet dans les collectivités rurales et les communautés des Premières Nations du Nord de l'Ontario.

Reconstruire la Place de l'Ontario

La reconstruction de la Place de l'Ontario devrait générer jusqu'à 5 000 emplois dans les domaines de la construction et de l'exploitation, et permettre d'accueillir jusqu'à six millions de visiteurs par année. Les locataires-clés proposeront sur le site des activités et du divertissement très attrayants pour les familles. Le gouvernement collabore en outre avec Live Nation pour créer, à la Place de l'Ontario, une salle de concert accessible à l'année. Lorsque les travaux seront terminés, le tout nouvel amphithéâtre de Live Nation sera en mesure d'accueillir un plus grand nombre de spectateurs tout au long de l'année grâce à sa capacité qui aura été portée jusqu'à 20 000 personnes, et son très populaire parterre aura aussi été préservé.

Therme Canada aménagera un parc aquatique familial et une attraction axée sur le bien-être, ouverts en toute saison, ce qui comprendra un nouveau parc accessible au public d'environ 16 acres venant plus que doubler la taille de l'actuel parc Trillium.

En 2023, la province a mis à jour sa demande d'aménagement à la ville de Toronto pour y inclure :

- environ 50 acres de parcs gratuits, un meilleur accès au bord de l'eau, ainsi que des espaces publics et verts dont tous pourront profiter;
- un nouveau Centre des sciences de l'Ontario modernisé à intégrer au complexe de pavillons et à la Cinésphère, lesquels auront été conservés et restaurés;
- l'ajout de programmes, d'aires d'activités et de jeux le long du secteur riverain, d'éléments distinctifs autochtones dans l'ensemble du site, ainsi que des offres d'activités éducatives et de programmes autochtones;
- un stationnement public qui desservira les visiteurs sur l'ensemble du site;
- l'amélioration des options en matière de mobilité, telles que la rénovation des passerelles pour piétons enjambant le boulevard Lake Shore.

En mai 2024, une demande de qualifications a été lancée afin de mettre sur pied une équipe qui sera chargée de concevoir, de construire, de financer et d'entretenir le nouveau Centre des sciences de l'Ontario situé à la Place de l'Ontario. Les nouvelles installations ultramodernes offriront environ 15 % d'espace d'exposition de plus que l'ancien site et comprendront des aires interactives où les familles, les étudiants et les visiteurs pourront découvrir des expositions scientifiques et des programmes éducatifs.

Financer des projets d'infrastructure pour bâtir plus de logements

L'un des principaux obstacles à la construction d'un plus grand nombre de logements est la nécessité de mettre en place davantage d'infrastructures pour permettre le raccordement aux réseaux d'aqueduc et de traitement des eaux usées, au réseau d'électricité et aux routes. C'est pourquoi le gouvernement collabore avec les municipalités pour investir près de 2 milliards de dollars dans l'infrastructure nécessaire à la construction de logements afin de bâtir plus d'habitations partout en Ontario. Ce financement comprend 1,22 milliard de dollars destinés au Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements et 725 millions de dollars alloués au Programme pour l'infrastructure municipale et le logement. Ces montants viennent s'ajouter aux investissements provinciaux en cours et continus dans l'infrastructure nécessaire à la construction de logements et au développement de collectivités, dont le Fonds pour l'accélération de la construction et le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire.

Soutenir les municipalités avec le Fonds pour l'accélération de la construction

La province continue de collaborer avec les municipalités conformément à l'engagement de l'Ontario de favoriser l'élargissement des possibilités en matière de logement et d'appuyer les collectivités en plein essor démographique.

Annoncé en août 2023, le Fonds pour l'accélération de la construction a été conçu pour encourager les municipalités à s'attaquer à la crise du logement. Le Fonds récompense les municipalités admissibles qui se rapprochent sensiblement des objectifs en matière d'offre de logements en leur octroyant du financement pour aménager les infrastructures nécessaires à la construction de logements et au développement de collectivités. Le financement est versé aux municipalités admissibles ayant atteint au moins 80 % de l'objectif en matière de logement que la province leur a assigné pour l'année, tandis que celles qui dépassent leur cible voient leur aide financière augmenter. À ce jour, les municipalités ont reçu plus de 260 millions de dollars du Fonds pour l'accélération de la construction pour les récompenser de leurs résultats compte tenu de leurs objectifs pour 2023.



Mettre en place le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements

Pour favoriser la construction d'un plus grand nombre de logements, le gouvernement a accru ses investissements dans le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements (FRECL) pour les porter à 1,22 milliard de dollars afin d'aider davantage de municipalités à réparer, à remettre en état et à développer les infrastructures nécessaires au traitement de l'eau potable, des eaux usées et des eaux de ruissellement. L'investissement bonifié permet de mieux répondre à la très forte demande d'investissement dans l'infrastructure de gestion des eaux et des eaux usées et comprend 120 millions de dollars provenant du Fonds pour l'accélération de la construction qui étaient réservés aux collectivités de petite taille, rurales et du Nord.

Dans le cadre de la première période de réception des demandes du FRECL, la province investit 970 millions de dollars dans 54 projets d'infrastructures d'aqueduc mis en œuvre dans 60 municipalités, ce qui permettra de construire environ 500 000 nouveaux logements d'un bout à l'autre de l'Ontario. La deuxième période représentant un investissement de 250 millions de dollars a été lancée le 14 août 2024, et les demandes sont acceptées jusqu'au 1^{er} novembre 2024.

Soutenir la municipalité régionale de York

La province injecte près de 140 millions de dollars dans le FRECL afin d'étendre le réseau d'égouts de York Durham et le poste de pompage d'eaux d'égout d'Aurora, ainsi que pour améliorer d'autres infrastructures de gestion des eaux usées dans les villes d'Aurora, d'East Gwillimbury et de Newmarket. Grâce à ces améliorations, environ 8 000 unités d'habitation pourront être construites dans la municipalité régionale de York.

L'Ontario offre également des modalités d'emprunt améliorées et souples aux municipalités, en vertu du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario, pour leur permettre de mettre en œuvre des projets de traitement des eaux nécessaires à la construction de logements. Ce volet emprunt offrirait des options aux partenaires municipaux, dont les municipalités de petite taille, rurales et du Nord. Parmi ces options figurent le report du paiement des intérêts jusqu'à ce que les projets soient largement achevés, des prêts à plus long terme, des conditions de remboursement plus souples et des frais d'administration moins élevés.

Lancement du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement

Il est essentiel pour l'économie de l'Ontario de bâtir plus de logements, ce qui nécessite d'autres infrastructures que les aqueducs et le traitement des eaux. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé la mise sur pied du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement (PIML) pour financer des projets infrastructurels de base et a lancé, le 20 août 2024, le volet Services de base visant la construction de logements, doté d'une enveloppe de 400 millions de dollars, pour soutenir des projets d'infrastructures de routes et de ponts qui sont nécessaires pour construire plus de logements. Ce volet du PIML acceptait des demandes jusqu'au 18 octobre 2024; les candidats qui auront été retenus seront avisés au cours des prochains mois.

Réduction des taxes pour les immeubles d'habitation construits expressément pour la location

L'Ontario salue la décision du gouvernement fédéral de donner suite à sa demande de longue date d'accorder un allègement de la taxe de vente harmonisée (TVH) à certains projets de construction de logements neufs à vocation locative.

Le gouvernement de l'Ontario a collaboré avec son homologue fédéral pour supprimer la totalité de la portion provinciale de 8 % de la TVH sur les logements neufs à vocation locative admissibles. Les mesures fédérale et provinciale combinées suppriment la totalité de la TVH (13 %) sur ces logements afin d'en faire construire davantage dans la province.

La portion provinciale de la TVH est supprimée par l'entremise du crédit de la TVH de l'Ontario pour les immeubles d'habitation construits expressément pour la location; une bonification de la remise de la TVH sur les logements locatifs neufs. Cette remise bonifiée s'applique aux nouveaux logements à vocation locative, comme les immeubles locatifs, les logements étudiants et les résidences pour personnes âgées vouées à la location à long terme qui répondent aux critères d'admissibilité. Cette mesure bonifiée s'applique aux projets admissibles dont la construction a commencé après le 13 septembre 2023, mais avant 2031, et qui est ou sera en grande partie terminée avant 2036.

En outre, afin d'encourager davantage le développement d'immeubles à vocation locative, le gouvernement a annoncé dans le budget de 2024 qu'il donne immédiatement aux municipalités la possibilité d'établir leurs propres taux d'imposition foncière réduits sur les nouveaux immeubles locatifs multirésidentiels. La municipalité régionale de York a déjà indiqué qu'elle prévoit offrir un taux réduit sur ces propriétés en 2025.

Construire des routes et des autoroutes pour réduire la congestion routière

Les coûts de la congestion routière sont réels. Le temps que les gens passent coincés dans les embouteillages constitue un des aspects les moins productifs de leur vie quotidienne. La congestion a pour effet d'empiéter sur leur vie familiale et, pour les entreprises, de ralentir la circulation des biens. Le Toronto Region Board of Trade estime que les embouteillages coûtent à l'économie régionale 11 milliards de dollars par année.

Voilà pourquoi le gouvernement met en œuvre le plan d'immobilisations le plus ambitieux de son histoire qui permet à l'Ontario de déployer des solutions pour aujourd'hui, tout en explorant d'autres options pour l'avenir. Ce plan prévoit notamment 27,8 milliards de dollars investis au cours des 10 prochaines années pour relier les collectivités, réduire la congestion routière et faciliter la circulation des marchandises et des personnes dans la province. Le programme des routes de l'Ontario comprend 635 projets d'expansion et de remise en état en cours ou prévus d'ici les quatre prochaines années. En 2024-2025 seulement, l'Ontario consacrera près de 3,9 milliards de dollars à des projets d'élargissement et de réparation de routes, d'autoroutes et de ponts provinciaux. Le gouvernement veille également à ce que les routes soient partagées de manière efficace et sûre en renforçant la surveillance des nouvelles voies cyclables.

La mise en chantier de projets de routes et d'autoroutes aujourd'hui permettra de répondre aux besoins futurs d'une province en pleine croissance, d'améliorer les choix de moyens de transport, de résorber les embouteillages et de stimuler la croissance économique.

Autoroute 413

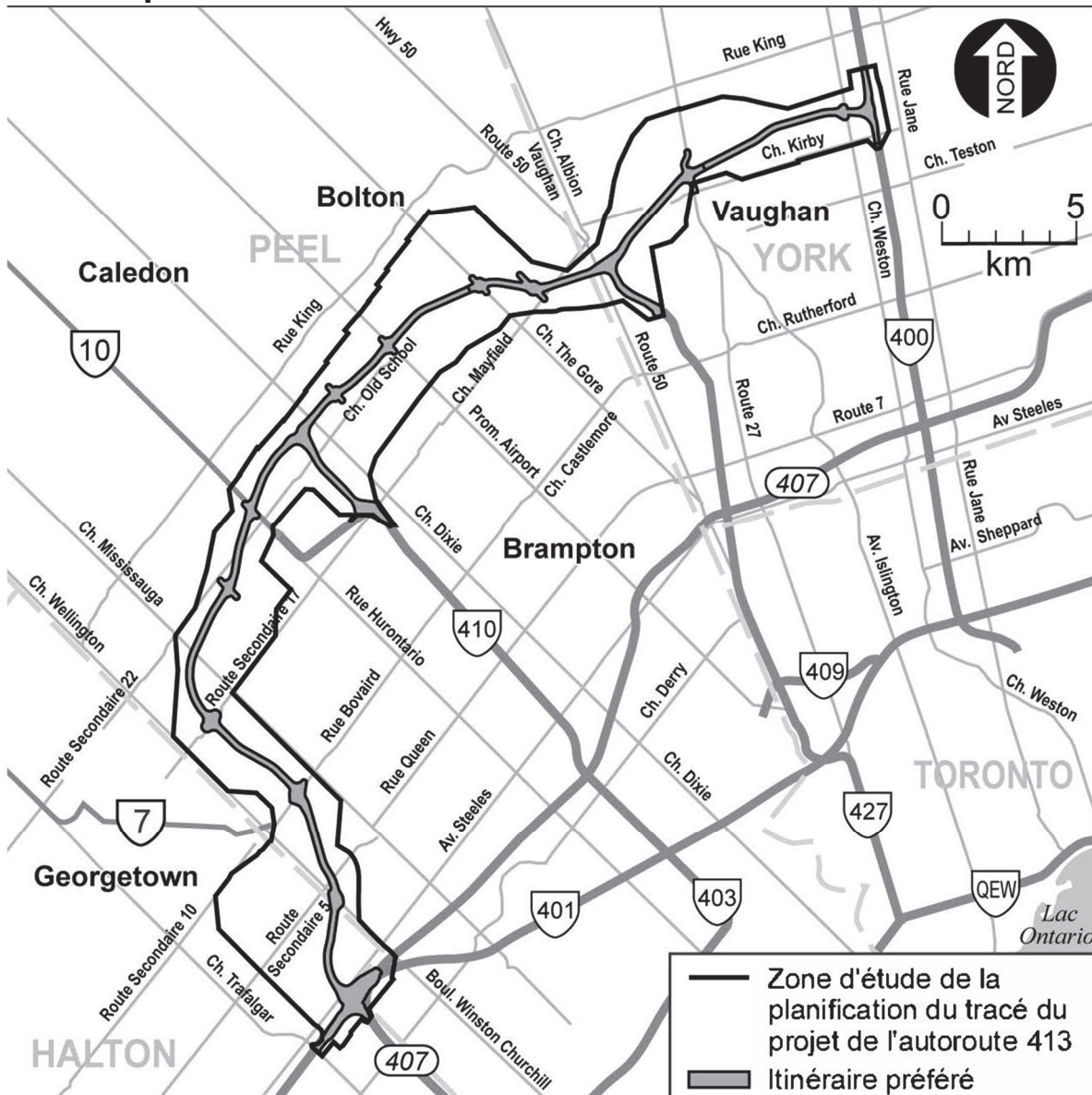
À l'horizon 2051, la population dans la région élargie du Golden Horseshoe devrait atteindre près de 15 millions d'habitants, ce qui représente environ 1 million de nouveaux résidents tous les cinq ans. Il est urgent d'aménager de nouvelles routes pour faire face à cette croissance et contribuer à réduire la congestion sur l'autoroute 401, qui est déjà l'un des corridors routiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord.

L'Ontario continue à progresser dans le dossier de la construction de l'autoroute 413, un nouveau projet autoroutier de 52 kilomètres qui viendra s'ajouter à la série 400 pour mieux relier le réseau routier dans les régions de Halton, de Peel et de York. La province procède actuellement à la conception préliminaire de tout le corridor et a commencé à accélérer le processus d'acquisition de terrains. En outre, la province prévoit de rendre publics les premiers contrats de travaux préliminaires pour commencer la construction de l'autoroute 413 en 2025, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires.

Durant sa construction, l'autoroute 413 devrait contribuer à hauteur de 350 millions de dollars au PIB réel de la province et générer jusqu'à 3 500 emplois par année. Une fois achevée, l'autoroute 413 fera gagner aux automobilistes jusqu'à 30 minutes par trajet, dans les deux directions, pendant les heures de pointe, assurera le transport ininterrompu des marchandises et contribuera à faire tourner l'économie.

Graphique 1.3

Tracé prévu de l'autoroute 413



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

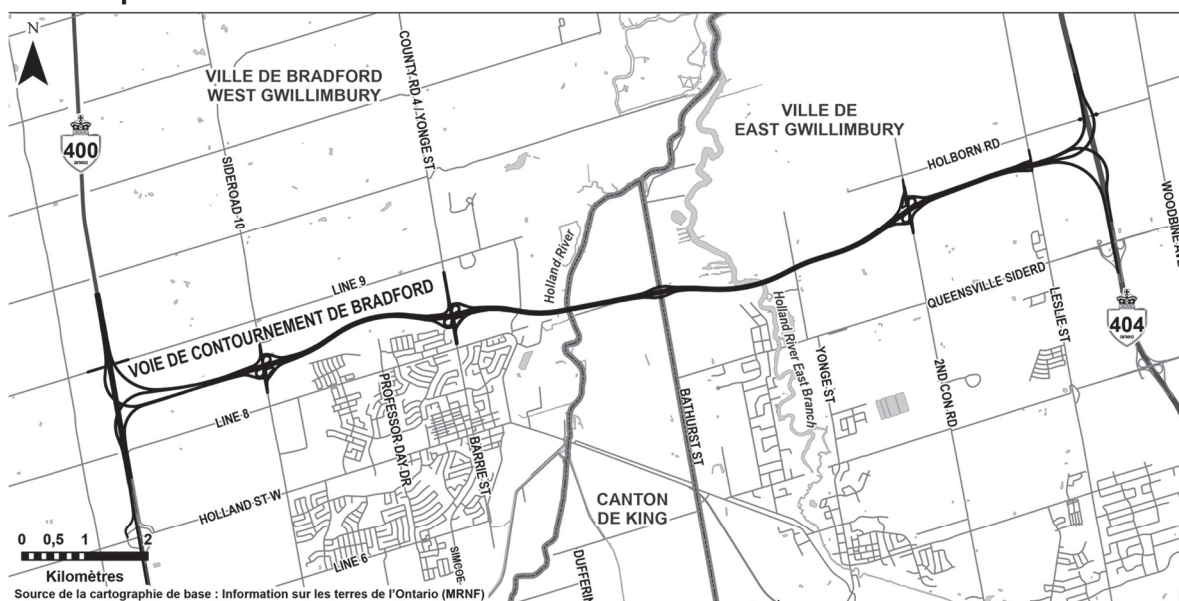
Contournement de Bradford

Pour aider la région de York et le comté de Simcoe à se préparer à faire face à une croissance démographique rapide au cours des 10 prochaines années, l'Ontario aménage le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies pour désengorger le réseau routier local dans l'axe est-ouest et raccorder les autoroutes 400 et 404. La nouvelle route s'étirant sur 16 kilomètres réduira les embouteillages, diminuera le temps de déplacement des navetteurs et facilitera la circulation des marchandises dans la région élargie du Golden Horseshoe.

En mai 2024, le gouvernement a attribué un contrat pour la conception détaillée du tronçon ouest du contournement de Bradford qui s'étendra sur 6,5 kilomètres, de l'autoroute 400 à Simcoe County Road 4. Au cours de l'été 2024, les travaux de construction ont été entrepris sur le pont et l'échangeur de Simcoe County Road 88 à l'intersection de l'autoroute 400, ce qui comprend la construction d'une nouvelle voie en direction sud sur l'autoroute 400 qui sera raccordée au futur contournement de Bradford.

Une fois achevé, le contournement de Bradford fera gagner environ 35 minutes aux usagers qui emprunteront cette route plutôt que le réseau routier local. Durant les travaux, on estime que le projet devrait créer jusqu'à 2 200 emplois par année et contribuer à hauteur de 286 millions de dollars au PIB de la province.

Graphique 1.4
Tracé prévu du contournement de Bradford



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Élargir l'autoroute 401

Le corridor de l'autoroute 401 entre la région du grand Toronto (RGT) et le Québec constitue un lien économique d'une importance cruciale en Ontario, ainsi qu'entre l'Ontario, l'est du Canada et les États-Unis; environ 11 000 camions l'empruntent tous les jours, transportant des marchandises dont la valeur peut atteindre 434 millions de dollars.

Le gouvernement va de l'avant avec le remplacement de ponts à Port Hope en vue de l'élargissement futur de l'autoroute 401. Il entreprend également des travaux qui permettront d'élargir l'autoroute 401 dans la région de Durham. Au cours de l'été 2024, les travaux ont commencé pour remplacer le pont d'étagement du chemin Wilson dans la ville d'Oshawa. Ce nouveau pont ouvrira la voie à l'élargissement futur de l'autoroute 401.

Ces travaux d'amélioration, comme l'ajout récent de voies sur l'autoroute 401, entre Mississauga et Milton, ainsi qu'entre la route 8 et Townline Road à Cambridge, permettent tous les jours à des dizaines de milliers d'usagers de la route d'atteindre plus rapidement leur destination et d'acheminer les marchandises sur le marché dans des délais plus courts.

Explorer la possibilité d'un tunnel sous l'autoroute 401

Outre le travail déjà en cours pour améliorer et développer les autoroutes provinciales de la série 400, le gouvernement examine des options novatrices afin de s'attaquer à la congestion. Aussi a-t-il annoncé, en septembre 2024, le lancement d'une étude évaluant la faisabilité d'un nouveau tunnel express sous l'autoroute 401 destiné aux conducteurs et aux transports en commun. L'étude de faisabilité se penchera sur une variété d'options visant à accroître la capacité de l'autoroute 401 et analysera les avantages économiques du projet, à court terme et à long terme, de même que son impact sur la réduction des embouteillages.

Transformer le Queen Elizabeth Way Garden City Skyway en pont jumelé

Le projet d'élargissement du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway comprend la construction d'un nouveau pont sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake.

En avril 2024, le gouvernement a lancé une demande de propositions pour faire avancer le projet et invité cinq équipes préqualifiées à présenter une soumission. Ce tronçon de l'autoroute qui relie les postes frontaliers internationaux de Niagara Falls et de Fort Erie à la région élargie du Golden Horseshoe favorise le tourisme dans la région de Niagara, améliore l'accès à l'aéroport du district de Niagara et soutient la chaîne d'approvisionnement de la province. Le pont Garden City Skyway, nouveau et élargi, viendra diminuer la congestion et réduire le temps de déplacement des gens dans la région de Niagara en plein essor. Le contrat devrait être attribué au printemps 2025.

Construire la route 7

La construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph réduira la congestion sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, de Waterloo et de Guelph, qui connaissent une croissance rapide.

Le gouvernement poursuit le projet en coordonnant des activités telles que le remplacement du pont de la rue Frederick à Kitchener, des travaux environnementaux sur le chantier, ainsi que d'autres travaux techniques pour soutenir la construction du reste du corridor.

En outre, le gouvernement progresse dans les travaux de planification et de conception pour faire passer la route 7 de deux à quatre voies afin de favoriser le développement du corridor d'innovation de la ville de Pickering. L'élargissement commencera à l'ouest de Reesor Road, à Markham, et se poursuivra en direction est jusqu'à Brock Road, à Pickering. Ce tronçon de la route 7 élargi à quatre voies entre Markham et Pickering rendra plus fluide la circulation des biens et des gens dans la région.

Investir dans les routes du Sud-Ouest de l'Ontario

Le gouvernement continue d'améliorer la sécurité routière et de faciliter les déplacements des gens et des marchandises dans le Sud-Ouest de l'Ontario en entreprenant les travaux d'élargissement de la route 3 entre Essex et Leamington.

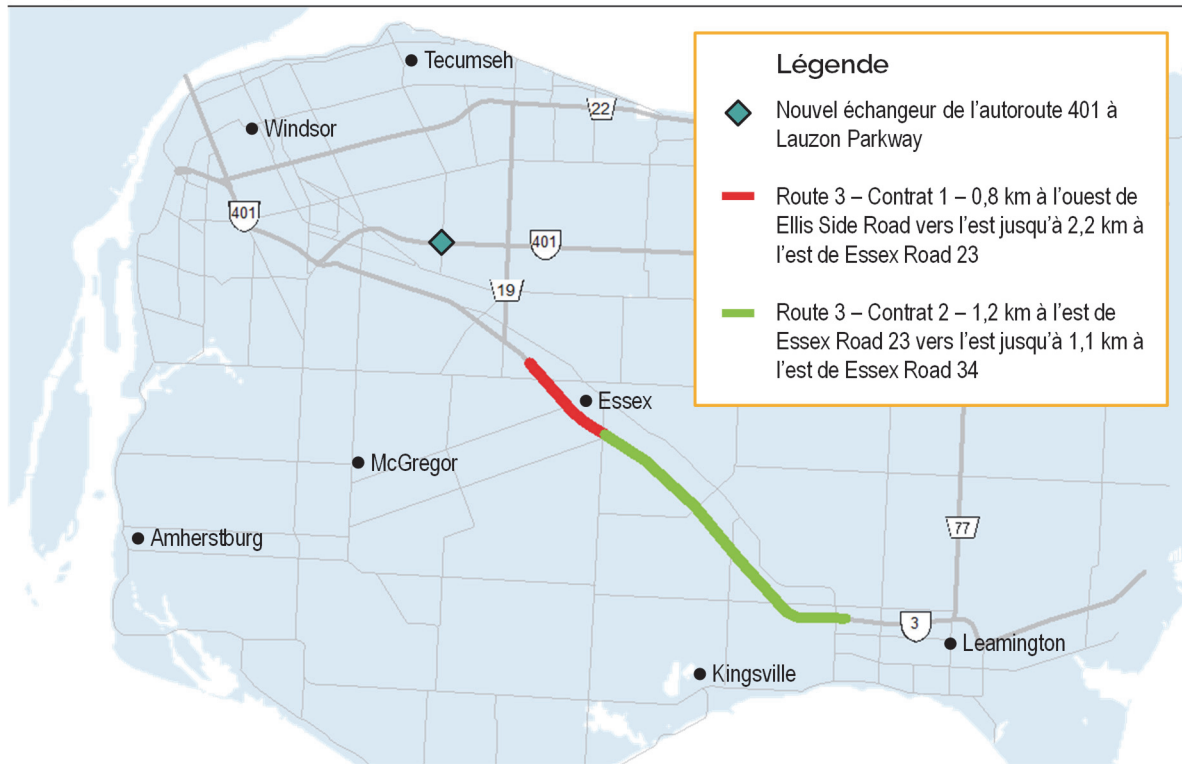
Le gouvernement a également fait appel à un expert-conseil en conception pour mener à bien l'évaluation environnementale et la conception préliminaire d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 au prolongement futur de Lauzon Parkway.

La réalisation de ces projets de transport essentiels stimulera la croissance économique et multipliera les débouchés commerciaux au-delà des frontières de l'Ontario.



Graphique 1.5

Projets routiers en cours dans le Sud-Ouest de l'Ontario



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Construire des routes pour le Nord de l'Ontario

Le gouvernement investit dans les routes du Nord pour rehausser la sécurité routière, relier les collectivités et dégager des possibilités de développement économique. Exemples de projets :

- Remplacement du pont tournant de Little Current sur la route 6 dans Northeastern Manitoulin and the Islands. La planification, la conception préliminaire et l'évaluation environnementale sont terminées et font place aux prochaines étapes du projet, soit l'acquisition de terrains, la désignation des emprises et la conception détaillée.
- Travaux visant à offrir plus de possibilités de dépassement sur les routes dans le Nord-Est de l'Ontario. Il s'agit notamment de conceptions innovatrices, comme une route à 2+1 voies qui compte trois voies et comporte une voie de dépassement centrale changeant de direction tous les deux à cinq kilomètres environ.

Chapitre 1 : Bâtir l'Ontario pour vous

- Élargissement de la route 11/17 de deux à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon, notamment de l'est de la route 587 sur un tronçon de 14,4 kilomètres, ainsi que de l'ouest de la route 582 jusqu'à Coughlin Road, sur 8,3 kilomètres. Ces deux chantiers s'inscrivent dans une vaste série de projets d'élargissement sur 100 kilomètres de la route reliant Thunder Bay et Nipigon.
- Élargissement de la route 17 de Kenora à la frontière du Manitoba. La première partie des travaux, qui comprend un tronçon de 6,5 kilomètres de la frontière du Manitoba en direction est jusqu'à l'ouest de la route 673, sera achevée à l'automne 2024. Le projet global prévoit l'élargissement de la route 17 de deux à quatre voies sur une distance d'environ 40 kilomètres.
- Soutenir les partenariats renouvelés avec la Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek, la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Ginoogaming et la Première Nation de Long Lake #58 visant à construire et à améliorer l'infrastructure routière qui permettra de relier davantage de communautés des Premières Nations au réseau routier de la province. Ces travaux comprenant l'entretien et l'amélioration des routes 584 et 11 démarreront au cours de la présente saison de construction.



Renforcer la capacité et rehausser la sécurité routière partout en Ontario

Dans le cadre des 635 projets d'expansion et de remise en état en cours ou prévus d'ici les quatre prochaines années dans le programme des routes de l'Ontario, le gouvernement entend renforcer la capacité et rehausser la sécurité routière pour les voyageurs dans chaque région de la province en réalisant les projets suivants :

- Poursuite de la construction de 10 nouvelles aires de repos sur les autoroutes ainsi que des travaux de remise en état de 14 aires, comme annoncé en 2021, afin d'offrir de meilleurs services aux voyageurs sur le réseau routier provincial.
- Achèvement des travaux de remplacement de 11 ponts dans cinq secteurs de l'autoroute 417 à Ottawa. Ces travaux comprennent le remplacement rapide des ponts en direction est et ouest, de la promenade Island Park à la rue Kent. La conception préliminaire et la conception détaillée sont en cours pour le remplacement d'autres ponts sur la route Queensway à Ottawa, et le prochain projet de construction devrait être entrepris en 2025.
- Amélioration de l'autoroute 401 près de Kingston en resurfçant des sections des voies en direction est et en direction ouest, entre Westbrook Road et la route 15, ainsi que les quatre bretelles de l'échangeur Sir John A. Macdonald.

Tableau 1.1
Projets routiers achevés récemment

Nord	Est
• Resurfacement de la route 11, de 17,4 km au nord de la jonction ouest de la route 583 jusqu'à la route 663. • Resurfacement de la route 101, à partir de la route 7172 (Foleyet) en direction ouest. • Resurfacement de la route 69, de 2,3 km au sud de l'échangeur de Nelson Road jusqu'à 1,3 km au sud de Crown Ridge Road, à Sudbury. • Réfection des routes 631 et 11, de l'ouest de la route 631 vers l'est.	• Pont Bay of Quinte Skyway : réfection du pont qui constituera un lien important avec l'autoroute 401 dans le comté de Prince Edward. • Route 17 – de Harvey Creek Road à Stonecliffe – resurfacement. • Autoroute 401 – de County Road 2 à Maitland Road, resurfacement vers l'est/vers l'ouest. • Entrepôt d'entretien de Middle Road - nouveau bâtiment/garage (situé à proximité de l'autoroute 401 et de l'échangeur de la route 15, à Kingston).
Sud-Ouest	Centre
• Réfection de la chaussée de la route 3, de Cayuga jusqu'à Haldimand Road 56, à Canfield. • Raccord de la bretelle sud de l'échangeur de l'autoroute 401 et de Wonderland Road, feux de circulation. • Amélioration de la sécurité sur l'autoroute 402, entre Kerwood et Hickory Drive. • Resurfacement de la chaussée de l'autoroute 402, de Middlesex Road 2 (Longwoods Drive) à Colonel Talbot Road, comté de Middlesex.	• Élargissement de l'autoroute 404 et nouvelle voie réservée aux véhicules multioccupants (VMO), de l'autoroute 407 à Stouffville Road. • Autoroute QEW/autoroute 403 : réfection de ponts à l'échangeur Freeman. • Réfections et aménagement de carrefours giratoires aux intersections de l'autoroute 403 et de Trinity Road, Shaver Road, Alberton Road et du pont Sunnybridge (fin des travaux prévue en octobre 2024). • Réfection des ponts enjambant les rivières Silver Creek et Credit sur la route 7.

Source : ministère des Transports.

Pont Bay of Quinte Skyway

En août 2024, le gouvernement a achevé d'importants travaux d'amélioration du pont Bay of Quinte Skyway, un lien crucial qui permet aux collectivités du comté de Prince Edward et aux centaines de milliers de touristes en visite chaque année d'accéder à l'autoroute 401. Le projet comprenait le remplacement du tablier du pont, la réparation et la reconstruction des appuis du pont et l'élargissement de ses accotements afin de rendre plus sûre la circulation des véhicules et des piétons entre le comté de Prince Edward et la réserve Tyendinaga Mohawk Territory. Maintenant que ces deux voies sont ouvertes, le pont viendra soutenir les entreprises et l'économie de la région qui sont en plein essor.

S'attaquer aux bouchons de circulation en obligeant les municipalités à faire approuver les nouvelles pistes cyclables

Le gouvernement aide les conducteurs à circuler plus rapidement et ramène de l'ordre dans les décisions relatives aux pistes cyclables en déposant des mesures législatives qui, si elles sont adoptées, permettraient à la province d'éliminer les pistes cyclables existantes et exigeraient des municipalités qu'elles obtiennent l'autorisation de la province avant d'installer de nouvelles pistes cyclables qui entraîneraient le retrait de voies de circulation.

Développer les transports en commun

L'Ontario ne peut pas compter seulement sur les routes et les autoroutes pour régler le problème de la congestion. Il est aussi essentiel de miser sur des projets de transport en commun pour soutenir l'économie de la province et permettre à davantage de personnes d'avoir accès aux emplois et aux logements. Les investissements dans les transports en commun n'ont pas suivi le rythme de la croissance, c'est pourquoi la province mène le plus grand projet d'expansion des transports en commun en Amérique du Nord. Cependant, il faut en faire encore plus, car les villes et les villages de l'Ontario continuent de croître à un rythme sans précédent.

Expansion des services GO Transit

Pour mieux relier les collectivités en pleine croissance dans la région élargie du Golden Horseshoe, le gouvernement continue d'étendre le réseau et de mettre en place de meilleurs services de train et d'autobus GO afin que les gens puissent plus facilement et plus rapidement se rendre à leur destination.

Expansion du service GO vers Milton

Le gouvernement met en place un service de train GO fréquent et rapide sur la ligne GO de Milton en ajoutant deux liaisons ferroviaires par jour, en semaine, et en poursuivant les travaux de planification et de conception du futur service bidirectionnel continu. Cette expansion viendra soutenir les collectivités en plein essor démographique de Mississauga et de Milton en reliant davantage de gens aux transports en commun, aux emplois et aux logements dans la région élargie du Golden Horseshoe.

L'Ontario investit toujours pour améliorer la desserte et la capacité dans le réseau principal et assurer un service GO Transit bidirectionnel toute la journée grâce à des trains plus rapides, à plus de stations et à de meilleures liaisons et correspondances.

Le gouvernement a procédé à la plus importante expansion des services de train GO en plus de dix ans en ajoutant au-delà de 300 trajets par semaine sur les lignes de Milton, de Lakeshore West, de Lakeshore East, de Kitchener et de Stouffville.

- **Ligne GO de Kitchener :** En vue d'établir un service bidirectionnel continu sur la ligne Kitchener, des améliorations sont apportées aux stations et dans le corridor ferroviaire. À Guelph, les travaux sur le nouveau quai seront achevés en 2024.

- **Gare GO de Bloor** : En mai 2024, on a commencé la construction d'un nouveau tunnel pour piétons reliant la gare GO/UP Express de Bloor et la station Dundas West de la Commission de transport de Toronto (CTT). Ce raccordement encouragera les voyageurs à effectuer leurs déplacements en combinant les services du réseau GO Transit ou d'UP Express à ceux du métro, du tramway ou des autobus de la CTT, ce qui favorisera le déploiement d'un réseau régional de transport en commun plus rapide et mieux interconnecté.
- **Gare GO de Caledonia** : En octobre 2024, un contrat a été attribué pour la construction de la nouvelle gare GO de Caledonia sur la ligne Barrie. La nouvelle gare assurera des correspondances fluides entre les trains de la ligne Barrie, la ligne de train léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown et les autobus de la CTT, ce qui viendra améliorer le réseau de transport en commun dans la région.

Graphique 1.6

Développer le transport en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe

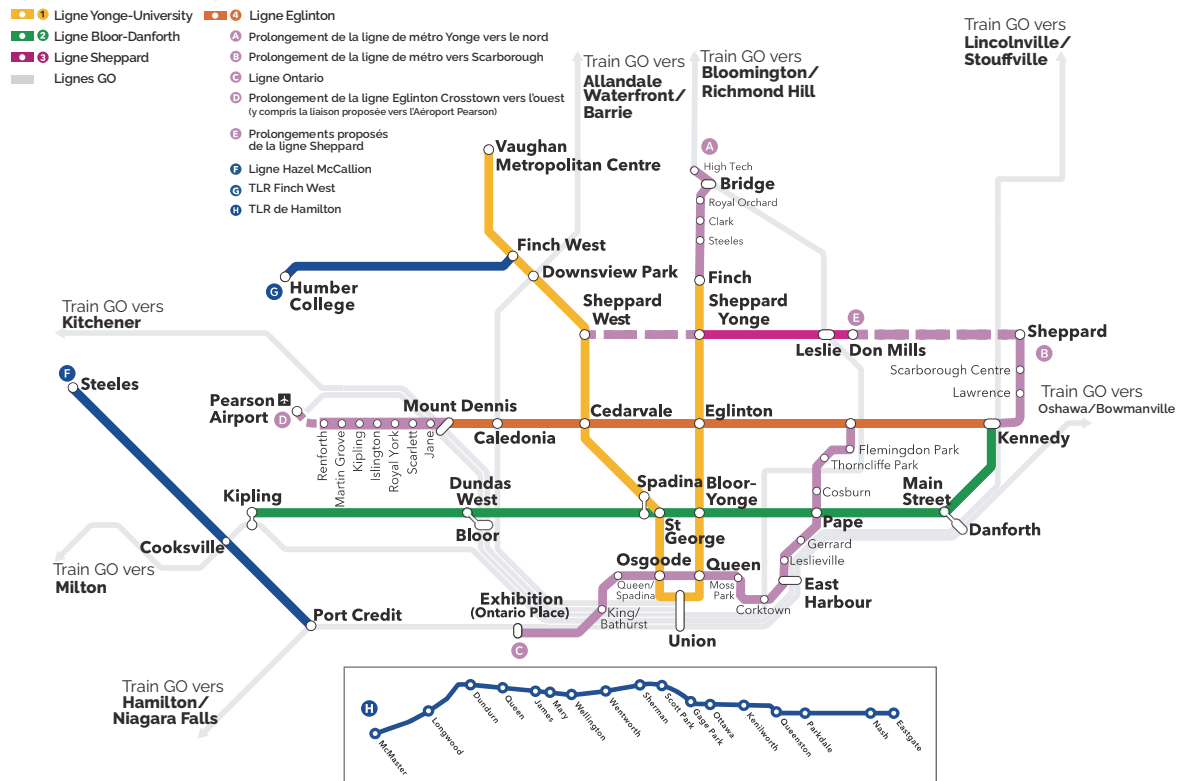
Légende

Lignes actuelles

- Ligne Yonge-University
- Ligne Bloor-Danforth
- Ligne Sheppard
- Lignes GO

Lignes futures

- Ligne Eglinton
- Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord
- Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough
- Ligne Ontario
- Prolongement de la ligne Eglinton Crosstown vers l'ouest (y compris la liaison proposée vers l'Aéroport Pearson)
- Prolongements proposés de la ligne Sheppard
- Ligne Hazel McCallion
- TLR Finch West
- TLR de Hamilton



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Développer le réseau de métro

Les travaux sont en cours dans les quatre projets de métro prioritaires de l'Ontario. Le gouvernement a fait un pas de plus pour offrir de meilleures options de déplacement, réduire les embouteillages et créer des milliers de bons emplois locaux.

Ensemble, ces projets de métro assureront annuellement plus de 16 000 emplois durant la phase de construction qui s'échelonnera sur la prochaine décennie. Les chantiers sont en activité, et les étapes importantes suivantes ont récemment été franchies :

- **Ligne Ontario** : Les travaux sont en cours sur toute la ligne Ontario, ce qui constitue un jalon important dans le plan de la province prévoyant offrir à près de 230 000 personnes l'accès à distance de marche à un réseau de transport en commun rapide et pratique. Le gouvernement a officiellement entamé les travaux à la station Pape, marquant ainsi le début de la construction d'une nouvelle station de correspondance reliant la ligne Ontario à la ligne 2 de la CTT (Bloor-Danforth). Il a également lancé les chantiers aux stations King-Bathurst, Queen-Spadina et Moss Park. En janvier 2024, Metrolinx et Infrastructure Ontario (IO) ont entrepris la phase d'aménagement avec le promoteur retenu pour les contrats du tunnel de la station Pape et des stations souterraines, ainsi que de la voie de guidage et des stations surélevées. Grâce aux 388 000 embarquements prévus chaque jour, le projet viendra diminuer de beaucoup l'engorgement dans le réseau actuel de transport en commun et réduira la congestion routière en retirant quotidiennement des routes 28 000 automobiles, selon les estimations.
- **Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough** : On s'attend à ce que le projet permette à 38 000 personnes de plus d'avoir accès à un réseau de transport en commun à distance de marche et à ce que le nombre d'embarquements se chiffre à 105 000 par jour. L'étape d'élaboration du contrat relatif aux stations, aux rails et aux systèmes avec le promoteur retenu se poursuit. Ce contrat comprend la conception et la construction de trois nouvelles stations souterraines et d'un terminus d'autobus à chaque station.
- **Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord** : En décembre 2023, le gouvernement a lancé une demande de propositions pour le contrat d'aménagement des tunnels, ce qui comprend la conception, la construction et le financement. Les soumissionnaires présélectionnés ont été invités à y répondre. Les travaux préliminaires de modernisation de la station Finch, où la ligne de métro Yonge vers le nord se raccordera au service de la ligne 1 actuelle, sont en grande partie achevés. Les améliorations apportées permettront d'entreprendre les grands travaux de prolongement de la ligne de métro vers Richmond Hill et Markham.

- **Prolongement vers l'ouest de la ligne de métro Eglinton Crosstown :** Le creusement de la section souterraine ouest du prolongement vers l'ouest de la ligne de métro Eglinton Crosstown est terminé, et une étape importante du projet a ainsi été franchie. Au 24 juin 2024, les principaux travaux de creusement dans le cadre du contrat d'aménagement du tunnel 1 étaient terminés et les deux tunneliers avaient été sortis de terre. Des contrats ont été attribués pour la voie de guidage surélevée en décembre 2023 et, en février 2024, pour le projet d'aménagement du tunnel 2. En mars 2024, une demande de qualifications a été lancée pour la conception et la construction de sept stations sur le prolongement vers l'ouest de la ligne de métro Eglinton Crosstown.
- **Prolongement proposé de la ligne de métro Sheppard :** Le gouvernement poursuit la planification et procède à des consultations auprès des collectivités pour évaluer les options dans le but de prolonger le service de transport en commun rapide, vers l'est et vers l'ouest, sur l'actuelle ligne 4 de la CTT. Le prolongement améliorerait les correspondances dans le nord de Toronto, et permettrait aux gens de se déplacer plus facilement et plus rapidement dans la ville et dans la RGT.



Aménager et prolonger des lignes de trains légers sur rail

Le gouvernement entend réaliser des projets de transport en commun rapide et fiable pour réduire les temps de déplacement et offrir plus d'options aux usagers de ce mode de transport :

- **TLR Finch West** : Le projet a franchi un certain nombre d'étapes importantes, tous les principaux travaux de construction étant achevés, dont l'ensemble des stations et des arrêts. Le projet en est à la phase d'essai et de mise en service précédant la mise en service commerciale. Ce TLR entre le Collège Humber et la station Finch West dotera la population du nord-ouest de Toronto d'un système de transport en commun qui offre plus de choix pour se déplacer, réduit le temps de déplacement et accroît la fiabilité de ce mode de transport.
- **TLR Eglinton Crosstown** : Depuis le printemps 2024, des progrès significatifs ont été réalisés en vue d'ouvrir la ligne. La ville de Toronto a émis la quasi-totalité des permis d'occuper la voie. Le projet en est à la phase d'essai et de mise en service, ce qui permettra de s'assurer que la ligne fonctionne de manière sûre et fiable pour la clientèle.
- **TLR de Hamilton** : Le programme de travaux préparatoires progresse toujours, notamment en ce qui concerne le déplacement des services publics en vue des prochaines étapes de la construction.

Prolongement de la ligne de train léger sur rail Hazel McCallion

Le gouvernement provincial est résolu à proposer plus d'options en matière de transport en commun pour relier les gens à des emplois bien rémunérés et au logement dans les villes de Mississauga et de Brampton, qui connaissent une croissance rapide. Le gouvernement a désigné les prolongements du TLR Hazel McCallion dans les centres-villes de Brampton et de Mississauga comme étant un projet de transport en commun prioritaire, ce qui permet de faire avancer les travaux le plus rapidement possible.

Une boucle au centre-ville reliera le Square One District de la ville de Mississauga au réseau, tandis qu'une extension sur la rue Main permettra au TLR de passer par le centre-ville de Brampton en suivant le corridor de transport en commun Hurontario-Main. Les activités de planification et de conception des travaux d'expansion sont en cours pendant que se poursuit la construction de la ligne de TLR Hazel McCallion.

Remettre le Northlander en service

L'Ontario tient sa promesse de ramener le service ferroviaire de passagers vers le Nord de la province. Le train Northlander offrira un moyen de transport sécuritaire et fiable aux collectivités du Nord.

En vertu de cet engagement, l'Ontario a acheté trois nouvelles rames en prévision de la relance du service. En mai 2024, le gouvernement a attribué trois contrats pour concevoir et fabriquer neuf nouveaux abris de gare, rehausser la sécurité ferroviaire et procéder à la mise à niveau des systèmes d'alerte. Les travaux de construction sont en cours.

Le train Northlander améliorera l'accès à des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation, tout en favorisant la prospérité économique et le tourisme dans la région et en solidifiant la liaison entre le Nord et le Sud de l'Ontario.

Lancement du Fonds ontarien d'investissement dans les transports en commun

Le gouvernement a officiellement lancé le Fonds ontarien d'investissement dans les transports en commun (FOITC). Ce nouveau fonds annuel de 5 millions de dollars viendra combler les lacunes en matière de transport en commun en soutenant le démarrage et l'expansion de ces services dans les collectivités non desservies et mal desservies de la province. Le FOITC acceptera les demandes sur une base continue. Par l'entremise du FOITC, les municipalités, les communautés autochtones et les organismes à but non lucratif encadreront des équipes de projet composées de partenaires clés afin de mettre en place des services de transport en commun intégrés, coordonnés et durables.

Section B : Œuvrer pour vous

Garder les coûts bas

Aux quatre coins de la province, les ménages ont de la difficulté à joindre les deux bouts. L'inflation, les taux d'intérêt élevés et la taxe fédérale sur le carbone ont haussé le coût de la vie et exercent de la pression sur les familles, les travailleurs et les personnes âgées qui tentent de couvrir leurs dépenses quotidiennes comme le logement, les services publics et le transport.

Le gouvernement est conscient que beaucoup d'Ontariennes et d'Ontariens vivent des moments difficiles. C'est pourquoi il ne procède pas à une hausse d'impôts et remet de l'argent dans vos poches pour rendre la vie plus abordable.

Remettre de l'argent dans vos poches

Le gouvernement accorde un allègement de plus de 11,9 milliards de dollars aux particuliers et aux familles de tout l'Ontario en baissant les impôts et les taxes, en maintenant les coûts de l'énergie bas, en offrant du soutien aux personnes âgées à faible revenu ainsi qu'en rendant plus abordables les transports en commun, la conduite d'une voiture et les études postsecondaires.

Accorder une remise aux contribuables

En raison de la hausse des prix, des taux d'intérêt élevés et de la taxe fédérale sur le carbone, la vie est coûteuse pour les familles de l'Ontario. Par ailleurs, l'accélération de la croissance économique, l'inflation et les changements fiscaux apportés par le gouvernement fédéral ont mené à la prévision d'une augmentation des revenus gouvernementaux. Cette augmentation prévue devrait contribuer à réduire le déficit de la province tout en permettant de remettre de l'argent dans les poches des contribuables, durant cette période où ils en ont besoin.

Le gouvernement propose d'accorder une remise de 200 \$ à tous les contribuables adultes de l'Ontario qui auront produit leur déclaration de revenus et de prestations de 2023 avant le 31 décembre 2024.

Le gouvernement reconnaît également que la question de l'abordabilité exerce une pression encore plus forte chez les familles qui ont des enfants. C'est pourquoi l'Ontario propose de verser une remise ponctuelle supplémentaire de 200 \$, pour chaque enfant admissible de moins de 18 ans, aux familles qui ont droit à l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) en 2024.

La remise ponctuelle prévoirait un soutien de 3 milliards de dollars et s'adresserait à quelque 12,5 millions d'adultes et à 2,5 millions d'enfants. Le gouvernement commencerait à envoyer des chèques au début de 2025.

Pour les familles ontariennes ayant des enfants et qui n'ont pas reçu l'ACE en 2024, le gouvernement offrira la possibilité de recevoir une remise ponctuelle de 200 \$ par enfant par l'entremise d'un autre processus.

Martha et Sheelah ont produit leur déclaration de revenus et de prestations pour 2023 au printemps 2024. Elles ont trois enfants de moins de 18 ans et reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Au début de 2025, cette famille recevrait des chèques d'un montant total de 1 000 \$ au titre de la remise ponctuelle de l'Ontario.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

Prolonger les réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants

Au cours du printemps 2022, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il réduirait temporairement le taux de la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et celui de la taxe sur les carburants (diesel) de 5,3 cents le litre. Statistique Canada avait déjà signalé que l'allègement de la taxe par la province avait favorisé la chute du prix de l'essence en Ontario, en juillet 2022, et ainsi contribué à réduire l'inflation des prix à la consommation¹.

Afin de continuer à offrir une mesure d'allègement, le gouvernement propose de prolonger ces réductions temporaires sur la taxe sur l'essence et la taxe sur les carburants (diesel), pour une quatrième fois, de sorte que le taux demeure à 9 cents le litre jusqu'au 30 juin 2025. Cela porterait le montant économisé par les ménages de l'Ontario à une moyenne de 380 \$ sur trois ans depuis juillet 2022. Cet allègement est particulièrement important, car une autre augmentation de la taxe fédérale sur le carbone est prévue le 1^{er} avril 2025.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

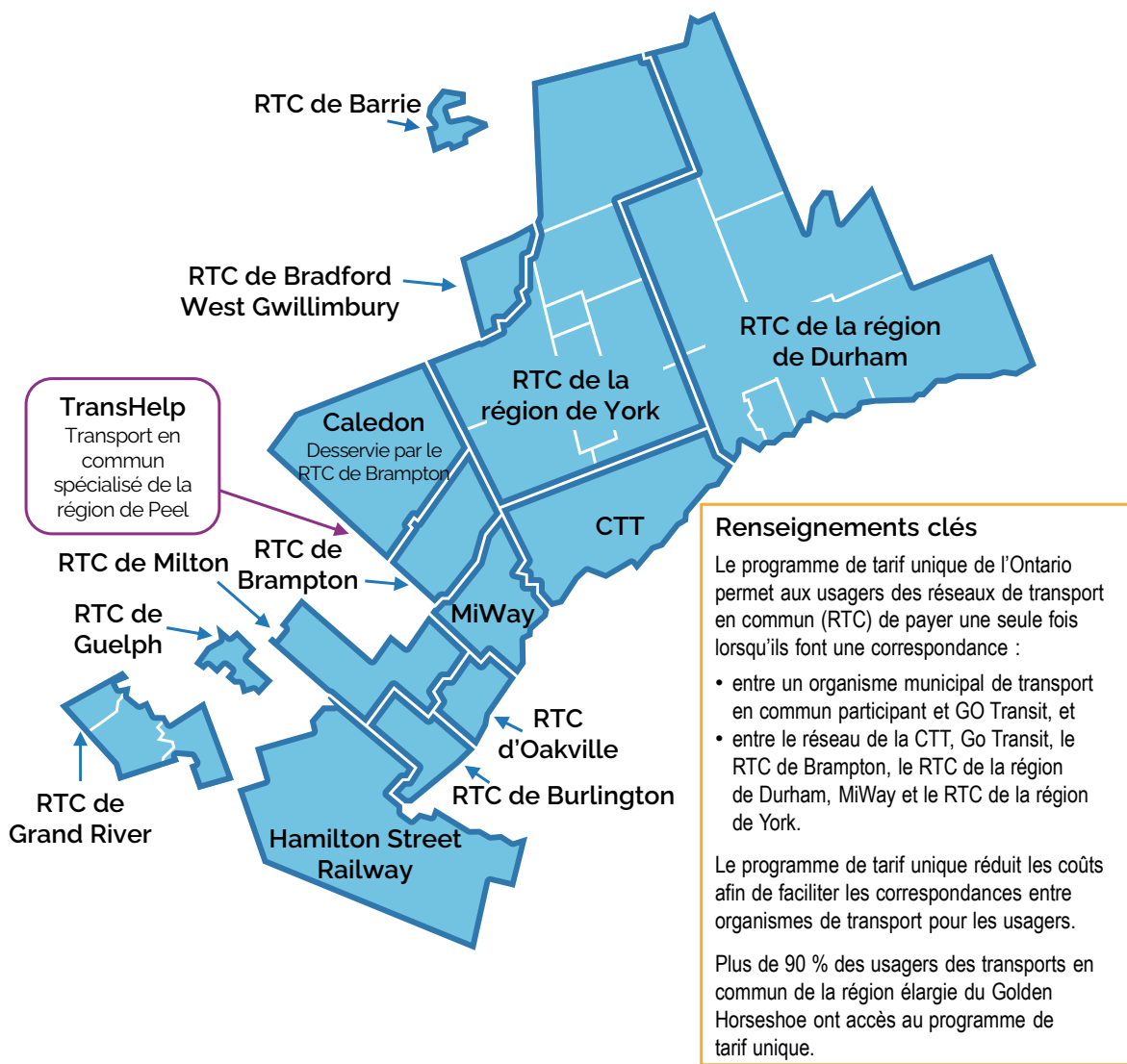
Garder les coûts des transports en commun bas

L'Ontario maintient les coûts bas pour les utilisateurs des transports en commun grâce au tarif unique, qui permettra aux usagers quotidiens des systèmes participants d'économiser en moyenne 1 600 \$ par an. Depuis février 2024, les usagers des transports en commun ne paient qu'une seule fois pour effectuer une correspondance entre les réseaux de transport en commun de la région du grand Toronto (RGT). On prévoit que cette mesure entraînera plus de huit millions de nouveaux trajets chaque année. Le tarif unique fait fond sur les améliorations que le gouvernement a effectuées en 2022 et rendra les déplacements d'un réseau à l'autre plus abordables et plus commodes pour les étudiants, les personnes âgées et les autres navetteurs.

¹ Statistique Canada, *Le Quotidien – Indice des prix à la consommation*, juillet 2022.



Graphique 1.7
Programme de tarif unique



Source : ministère des Transports de l'Ontario, 16 octobre 2024.

Interdire les routes à péage

L'Ontario réduit les coûts pour les automobilistes en interdisant tout nouveau péage sur les routes provinciales existantes et nouvelles. Cette interdiction s'appliquerait aussi à la Don Valley Parkway et à la Gardiner Expressway une fois qu'elles auront été transférées à la province. Le gouvernement avait déjà éliminé les péages sur les autoroutes 412 et 418 en avril 2022. Le retrait de ces péages devrait permettre de faire économiser 68 millions de dollars aux automobilistes entre 2022 et 2027.

Conformément à la *Loi de 2024 pour passer à l'action*, le tunnel express proposé sous l'autoroute 401 ne serait pas soumis à un péage.

Éliminer les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes

Le gouvernement a remis de l'argent dans les poches des contribuables en 2022 en remboursant les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles acquittés depuis mars 2020 pour près de huit millions de propriétaires de véhicules en Ontario. Le gouvernement a également éliminé les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes pour les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires légers, les motocyclettes et les cyclomoteurs appartenant à des particuliers, à une société ou à une entreprise, ce qui se traduira par des économies de 600 \$ par ménage en moyenne. L'Ontario rend la vie plus facile et plus commode en devenant la première collectivité publique en Amérique du Nord à introduire le renouvellement automatique des plaques d'immatriculation. Le changement est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024 et permettra aux propriétaires de véhicules de gagner du temps, soit plus de 900 000 heures par an.

Pour réduire encore davantage les coûts, le gouvernement a gelé les droits de renouvellement des permis de conduire et de la carte-photo de l'Ontario dans le cadre de la *Loi de 2024 pour passer à l'action*, ce qui, selon les estimations, fera économiser aux automobilistes environ 66 millions de dollars sur cinq ans.

Garder les coûts d'électricité bas

Le gouvernement continue de veiller à ce que les factures d'énergie restent abordables, stables et prévisibles, en accordant un allègement tarifaire aux ménages, aux petites entreprises et aux exploitations agricoles admissibles, par le biais de la remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE). Le gouvernement offre également une aide ciblée pour les coûts d'électricité aux ménages à faible revenu admissibles, aux clients des Premières Nations habitant dans une réserve, ainsi qu'aux clients admissibles des régions rurales ou éloignées. Le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) offre un crédit mensuel sur la facture pour aider les ménages à faible revenu à gérer leurs coûts d'électricité. Le crédit de livraison pour les Premières Nations est égal aux frais de livraison figurant sur les factures d'électricité des consommateurs résidentiels des Premières Nations. Le Programme de protection des tarifs d'électricité dans les régions rurales ou éloignées (PPTERRRE) et le Programme de protection contre les frais de distribution subventionnent actuellement les tarifs payés, respectivement, par les consommateurs résidentiels admissibles des régions rurales et éloignées et par les consommateurs résidentiels désignés qui sont desservis par huit entreprises de distribution locales pratiquant des prix plus élevés.

Garder les coûts bas en prolongeant le gel des droits de scolarité

Le gouvernement comprend l'importance de favoriser l'accès à un enseignement postsecondaire abordable. Comme annoncé dans le budget de 2024, la province prolonge le gel des frais de scolarité des collèges et universités bénéficiant d'une aide publique pour au moins trois années supplémentaires. Les établissements conserveront la possibilité d'augmenter les frais de scolarité jusqu'à un maximum de 5 % pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province. Depuis la mise en place de la réduction de 10 % des frais de scolarité et du gel subséquent, les étudiants ontariens et leurs parents ont économisé en moyenne 1 600 \$ par an pour les études universitaires et 350 \$ par an pour les études dans un collège public, par rapport à ce qu'ils auraient payé dans le cadre de la politique du gouvernement précédent.

L'Ontario s'attelle à aider le secteur de l'éducation postsecondaire à offrir une expérience éducative de grande qualité de manière efficace, responsable et transparente. C'est pourquoi, dans le budget de 2024, le gouvernement a également annoncé un financement de près de 1,3 milliard de dollars pour aider à stabiliser les collèges et les universités de l'Ontario, tout en maintenant le gel des frais de scolarité afin de garder les coûts bas pour les étudiants de l'Ontario et leurs parents.

Épauler financièrement un plus grand nombre de personnes âgées

Pour s'assurer qu'un plus grand nombre de personnes âgées obtiennent l'aide financière dont elles ont besoin, le gouvernement a élargi le programme du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (RRAG) et a indexé la prestation du RRAG pour tenir compte de l'inflation.

À partir de juillet 2024, la prestation maximale passera à 87 \$ par mois pour les personnes âgées admissibles vivant seules et à 174 \$ par mois pour les couples. À l'avenir, la prestation sera rajustée chaque année en fonction de l'inflation.

En juillet également, le seuil de revenu privé annuel pour l'admissibilité au Régime est passé de 1 992 \$ à 4 176 \$ pour les personnes âgées vivant seules, et de 3 984 \$ à 8 352 \$ pour les couples.

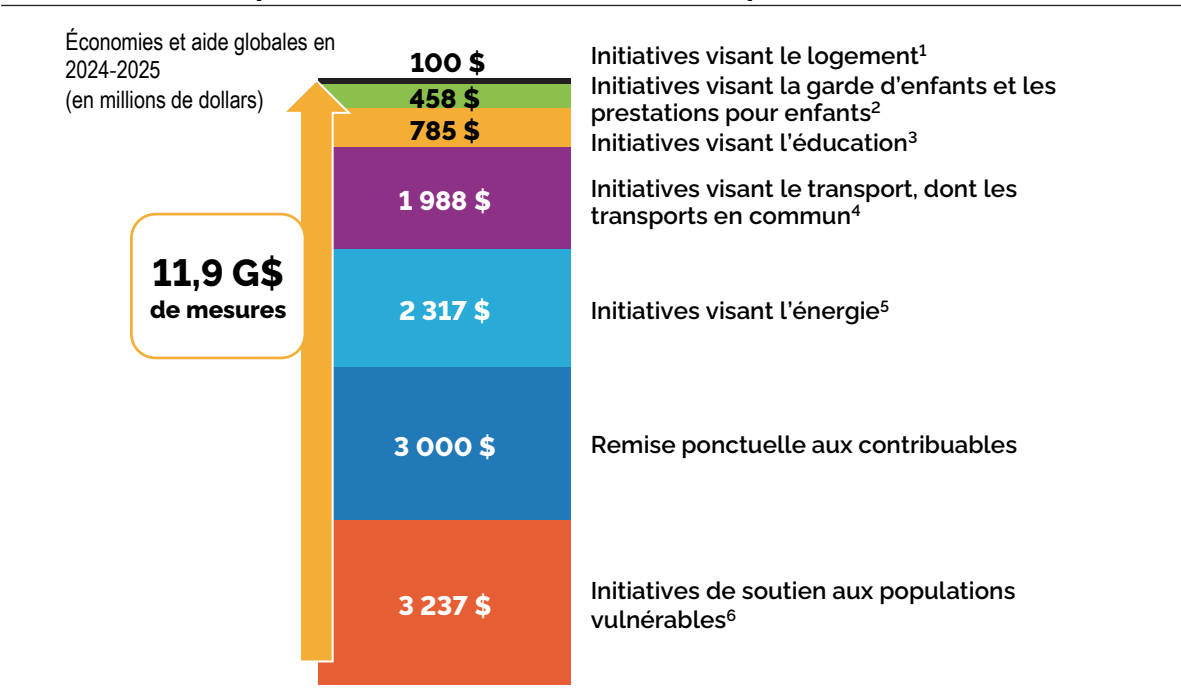
Grâce à ces changements, jusqu'à 100 000 autres personnes âgées à faible revenu recevront des prestations, ce qui représente une hausse d'environ 50 % du nombre de bénéficiaires.

Faire économiser près de 12 milliards de dollars aux familles et aux particuliers en 2024-2025

Depuis 2018, le gouvernement intervient promptement pour rendre la vie plus abordable pour les particuliers et les familles de l’Ontario.

Les mesures prises jusqu’à maintenant, résumées dans le graphique 1.8, représenteront une aide totale de 11,9 milliards de dollars pour les familles et les particuliers au cours de l’exercice 2024-2025.

Graphique 1.8
Des mesures qui aident les familles et les particuliers



¹ Comprend les contributions provinciales aux programmes de supplément au loyer mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement par l'entremise de l'Allocation Canada-Ontario pour le logement et de l'Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement.

² Comprend la Prestation ontarienne pour enfants (POE) indexée sur l'inflation et la croissance du programme, la contribution de l'Ontario à l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada et le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses (crédit d'impôt ASGE).

³ Comprend le gel des frais de scolarité pour les étudiants de niveau postsecondaire, ainsi que la prolongation de cette mesure.

⁴ Comprend l'élimination et le remboursement des frais de renouvellement des plaques d'immatriculation et des vignettes de validation des véhicules; le gel des droits exigibles pour le permis de conduire, les examens et la validation de l'immatriculation des véhicules, ainsi que l'annulation de la hausse subséquente des frais annuels, la suppression du double tarif pour GO Transit et une réduction plus élevée (sur le tarif et l'intégration du service PRESTO) pour les étudiants de niveau postsecondaire, la suppression des péages sur les autoroutes 412 et 418, ainsi que la réduction temporaire des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants.

⁵ Comprend l'annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange et comprend également le financement continu du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE).

⁶ Comprend le total cumulatif des hausses annuelles appliquées aux principales allocations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et au Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG); une augmentation du financement de base du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) de l'Ontario; le crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) et sa bonification; le crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés; la réforme de l'Assurance-santé Plus et du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les enfants et les jeunes sans régime privé; l'élargissement du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules; l'élargissement du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels pour la surveillance continue de la glycémie; le Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés; la bonification du Programme ontarien de soutien communautaire; le volet d'aide pour le fonctionnement des refuges et la lutte contre l'itinérance du nouvel accord avec Toronto et du nouvel accord avec Ottawa; le Programme de prévention de l'itinérance et le Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones; l'indexation du Programme de la quote-part pour les personnes âgées offert dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. L'incidence sur les familles et les particuliers variera de manière considérable, car les critères d'admissibilité diffèrent d'un programme à l'autre.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Contribuer à accroître l'offre de logements et leur abordabilité

Le gouvernement prend des mesures pour rendre un plus grand nombre de logements accessibles aux Ontariennes et aux Ontariens, en soutenant la réduction des impôts sur les logements locatifs abordables et en renforçant les mesures de protection destinées aux acquéreurs de logements.

Soutenir un système d'imposition foncière équitable et abordable

Le gouvernement poursuit l'examen du régime d'évaluation et d'imposition foncières, particulièrement du point de vue de l'équité et de l'abordabilité ainsi que de la compétitivité des entreprises et de la modernisation des outils administratifs. Les réévaluations de l'impôt foncier à l'échelle de la province continueront d'être reportées jusqu'à ce que ce travail soit terminé.

Cet examen a permis jusqu'ici de recueillir des commentaires constructifs de la part des municipalités, des représentants des entreprises, des professionnels de l'impôt foncier et d'autres parties prenantes.

Alors que cet examen se poursuit, le gouvernement priorise trois domaines relevés lors des consultations :

- **Logement locatif abordable** — Donner aux municipalités la possibilité de réduire les taux d'imposition municipaux sur les logements locatifs abordables grâce à la création d'une sous-catégorie facultative d'impôt foncier. En outre, le gouvernement continuera d'étudier les possibilités de modification de la méthode d'évaluation de ces propriétés.
- **Logement pour étudiants** — Introduire une modification législative qui assurerait un traitement cohérent pour les logements étudiants gérés par les universités, sans égard au fait que le statut fiscal de l'institution soit régi par la *Loi sur l'évaluation foncière* ou par une loi spécifique à l'institution.
- **Partage de l'information** — Faire des démarches avec la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC), les municipalités et d'autres parties prenantes afin d'améliorer le partage de l'information et de développer de nouvelles solutions numériques, y compris :
 - permettre aux municipalités d'utiliser plus largement les données de la MPAC pour améliorer la planification;
 - évaluer de nouveaux outils pour aider les municipalités à gérer leur assiette d'évaluation;
 - mettre les renseignements relatifs au rôle d'évaluation à la disposition du public par l'entremise d'une plateforme électronique centralisée;
 - autoriser l'envoi numérique des avis d'évaluation foncière.

Solidifier les protections aux consommateurs destinées aux propriétaires et aux acquéreurs de logements neufs

Le gouvernement a pris des mesures énergiques pour protéger les consommateurs après avoir pris conscience de l'utilisation abusive croissante des avis de sûreté (AVS) par certaines entreprises qui facturaient des frais exorbitants pour faire retirer les AVS du titre de propriété des terrains des consommateurs, causant ainsi un préjudice financier important à ces derniers. La *Loi de 2024 sur la protection des propriétaires de logements*, qui a reçu la sanction royale le 6 juin 2024, interdit l'enregistrement des avis de sûreté sur les titres de propriété des biens de consommation, considère que les enregistrements d'avis de sûreté existants pour les biens de consommation sont expirés et fournit un mécanisme pour faire retirer ces AVS expirés des titres de propriété des consommateurs.

La loi a également apporté des modifications qui, une fois entrées en vigueur, permettront aux acheteurs de logements neufs en propriété franche de bénéficier d'un délai de réflexion de 10 jours, comme c'est le cas pour les acquéreurs de nouveaux condominiums. Pendant la période de réflexion de 10 jours, ces acheteurs pourront annuler leur contrat d'achat à tout moment et pour n'importe quelle raison, sans craindre de pénalité financière. Le gouvernement a récemment mené des consultations sur les règlements qui étayaient la mise en œuvre du délai de réflexion de 10 jours.

De meilleurs services pour vous

Une province en pleine croissance nécessite des investissements dans les services publics. En tant qu'intendant responsable des revenus gouvernementaux, y compris de l'argent des contribuables, le gouvernement fait bouger les choses dans les domaines qui ont le plus de répercussions sur la population de l'Ontario, tels que les soins primaires, l'élargissement de l'accès aux traitements de l'infertilité et la protection des citoyens et de leurs familles. La province effectue des investissements qui améliorent le choix et l'accès afin que les collectivités et les entreprises continuent à prospérer.

Rendre les soins de santé plus interconnectés et commodes

Donner aux gens l'accès aux soins primaires

Les soins primaires constituent la base d'un système de santé résilient. Ces soins prennent la forme de services de santé essentiels, continus et complets qui favorisent la prévention, l'intervention précoce et la gestion de l'état de santé au quotidien. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé la création d'un nouveau groupe de travail, présidé par la D^{re} Jane Philpott, qui aidera à faire en sorte que chaque citoyen ontarien ait accès aux services de santé primaires dans les cinq prochaines années. En outre, dans le cadre du budget de 2024, le gouvernement s'est engagé à verser 546 millions de dollars sur trois ans pour améliorer l'accès aux soins primaires. Cet investissement permettra à environ 600 000 personnes de recevoir des soins primaires grâce à l'agrandissement et à la création de nouvelles équipes de soins interprofessionnelles dans toute la province.

Les équipes interprofessionnelles de soins primaires incluent divers professionnels de la santé : des médecins, des infirmières praticiennes, des infirmières autorisées et des infirmières auxiliaires autorisées, des physiothérapeutes, des travailleurs sociaux et des diététiciens, qui travaillent ensemble pour fournir des soins complets. En plus de mettre les gens en contact avec les soins au sein de leur collectivité, les équipes interprofessionnelles réduisent également la pression sur les services d'urgence des hôpitaux et les cliniques sans rendez-vous. Cette approche proactive aide les gens à rester plus longtemps en bonne santé en leur permettant d'accéder plus rapidement au diagnostic et au traitement, tout en réduisant la pression sur d'autres secteurs du système de soins de santé, comme les services d'urgence.

Le gouvernement concentre ces ressources dans les régions où les besoins sont les plus criants, afin de poursuivre son objectif de garantir l'accès aux soins primaires à tous ceux qui le souhaitent.

Parmi les récentes expansions et les nouvelles équipes, on peut citer :

- **L'agrandissement de l'Équipe de santé familiale de Couchiching** — s'inscrit dans le cadre d'un investissement de près de 10 millions de dollars pour permettre à 34 000 personnes supplémentaires du comté de Simcoe, du comté de Bruce et de la région de York d'accéder à des soins primaires grâce à l'établissement de deux cliniques satellites desservant les populations vulnérables.
- **L'agrandissement du centre de santé communautaire de Seaway Valley** — fait partie d'un investissement de près de 22 millions de dollars pour donner à plus de 73 000 personnes accès aux soins primaires dans l'Est de l'Ontario en effectuant des travaux d'agrandissement à Cornwall pour aider trois équipes interprofessionnelles différentes à travailler ensemble et à combler les lacunes en matière de soins dans la région.

- **L'élargissement des services de la clinique Lakehead, dirigée par du personnel infirmier praticien, et l'ajout d'une clinique auxiliaire** — fait partie d'un investissement de plus de 5 millions de dollars visant à donner accès à plus de 16 000 personnes aux soins primaires dans le Nord-Ouest de l'Ontario en établissant une nouvelle clinique auxiliaire dirigée par du personnel infirmier praticien; cette clinique se concentrera sur la santé mentale et les dépendances et fournira des soins aux nouveau-nés ainsi qu'aux patients des services paramédicaux communautaires dans la région de Thunder Bay.
- **La nouvelle Équipe de santé familiale de Hamilton — équipes mobiles** — fait partie d'un investissement de plus de 3,1 millions de dollars pour permettre à plus de 14 000 personnes d'avoir accès à des soins primaires à Hamilton et dans les collectivités environnantes, en s'appuyant sur trois équipes de soins primaires existantes pour fournir des soins à un plus grand nombre de personnes n'y ayant pas accès dans les collectivités urbaines et rurales, en élargissant les services dans des lieux fixes et par l'entremise de nouvelles équipes mobiles de proximité.
- **L'agrandissement de l'Équipe de santé familiale de Central Lambton** — fait partie des 6,4 millions de dollars investis pour donner accès à plus de 23 000 personnes aux soins primaires dans les régions de Lambton, de London et de Chatham-Kent grâce à une équipe de santé familiale élargie dans le comté d'Elgin, laquelle s'associera à une autre équipe de santé familiale et à un centre de santé communautaire pour fournir des soins primaires aux patients sans médecin désigné, aux personnes âgées isolées, aux groupes socialement défavorisés et à d'autres personnes vulnérables.
- **Le nouveau centre de santé communautaire et l'expansion des services de santé communautaire à Maamwesying North Shore** — investissement de 1,1 million de dollars pour relier plus de 4 000 personnes à Sault Ste. Marie et dans les environs en établissant un nouveau centre de santé communautaire qui fournira des services de soins primaires à une population marginalisée et en faisant agrandir un organisme autochtone de soins de santé primaires axé sur la fourniture de soins primaires aux patients sans médecin désigné de six Premières Nations et du centre-ville de Sault Ste. Marie.



Former un plus grand nombre de médecins de famille

L'Ontario investit 17,7 millions de dollars en 2026-2027 dans la subvention ontarienne Apprendre et rester afin d'en élargir la portée et d'améliorer encore plus l'accès aux soins primaires dans toute la province.

Cette extension de la subvention permettra d'inclure les étudiantes et étudiants en médecine qui s'engagent à travailler dans la collectivité, en tant que médecins de famille, n'importe où dans la province, pour une période de service déterminée, après l'obtention de leur diplôme de résidence en médecine familiale. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement examinera les Programmes d'obligation de service actuels pour les médecins, ce qui contribuera à améliorer la répartition des médecins dans la province. Ces efforts contribueront à encourager davantage d'étudiants à travailler comme médecins de famille et à exercer dans des collectivités mal desservies aux quatre coins de la province.

Cette initiative s'appuie sur les efforts continus du gouvernement pour augmenter le nombre de professionnels de la santé œuvrant dans les collectivités mal desservies et en pleine croissance du Nord, de l'Est et du Sud-Ouest de l'Ontario, par l'intermédiaire de la subvention ontarienne Apprendre et rester. La subvention, dans son état actuel, procure un financement initial et complet pour les frais de scolarité, le coût des livres et d'autres coûts connexes pour les étudiants qui s'inscrivent à un programme admissible de soins infirmiers, d'ambulanciers ou de technologie de laboratoire médical. En échange, ils travailleront dans les collectivités où ils ont fait leurs études pendant une période déterminée suite à l'obtention de leur diplôme. Près de 60 millions de dollars ont déjà été versés à 7 300 étudiants par l'intermédiaire de la subvention ontarienne Apprendre et rester depuis son lancement en 2023-2024.

Prioriser les résidents de l'Ontario pour les places dans les facultés de médecine

Faisant fond sur l'engagement de 133,8 millions de dollars pris dans le budget de 2023 pour l'expansion des facultés de médecine, l'Ontario continue de renforcer sa capacité en matière de soins de santé en augmentant l'offre de médecins, en particulier pour améliorer l'accès aux services de soins primaires dans les régions mal desservies. L'augmentation du nombre de places en faculté de médecine prévue par le gouvernement, associée à la priorité accordée pour les résidents de l'Ontario, vise à faciliter l'accès aux aspirants médecins. Le gouvernement introduit des modifications législatives afin de réserver la totalité des places en formation médicale de premier cycle pour les étudiants canadiens, et, au moins 95 % de celles-ci pour les résidents ontariens. De plus, le gouvernement examinera le programme de formation postdoctorale pour les stagiaires détenteurs d'un visa pour veiller à ce qu'il serve au mieux les intérêts des professionnels de la médecine et des patients de l'Ontario. Le gouvernement offrira également aux Ontariennes et aux Ontariens qui ont étudié la médecine à l'étranger davantage de possibilités d'accéder à des places de résidence postuniversitaire, en les encourageant à terminer leur formation dans la province. En travaillant en étroite collaboration avec les facultés de médecine et les parties prenantes du secteur de la santé, le gouvernement continue à mettre en place un effectif de médecins plus résilient qui répond aux besoins croissants en matière de soins de santé à l'échelle de la province. Cet investissement s'inscrit dans la foulée de la plus grande expansion du système d'éducation médicale de l'Ontario depuis plus d'une décennie.

Augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes en soins infirmiers

Pour répondre à la demande croissante d'infirmières, l'Ontario continue de faire augmenter le nombre d'inscriptions en sciences infirmières dans les collèges et les universités. Comme annoncé dans le budget de 2024, le gouvernement investit 128 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour favoriser une augmentation continue du nombre d'inscriptions en soins infirmiers dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique en ouvrant 2 000 nouvelles places d'infirmières et 1 000 nouvelles places d'infirmières auxiliaires autorisées. L'engagement soutenu du gouvernement contribue à entretenir un bassin de professionnels de la santé qui répondent aux besoins actuels et futurs de l'Ontario dans ce secteur.

Soutenir les patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA) à l'échelle de la province

Le gouvernement s'engage à verser plus de 13 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2024-2025, pour mettre en place un programme provincial relatif à la sclérose latérale amyotrophique. Ce programme soutiendra les soins aux patients dans les cinq cliniques régionales multidisciplinaires de traitement de la SLA de l'Ontario, ainsi que les programmes de leaders communautaires et d'équipement de la Société canadienne de la SLA. Il permettra également l'expansion des services régionaux multidisciplinaires de SLA dans le Nord de l'Ontario pour améliorer l'accès aux soins. Le gouvernement étudie également la possibilité de créer un programme complet de prêt et de recyclage d'appareils et accessoires fonctionnels pour permettre aux Ontariennes et aux Ontariens vivant avec un handicap physique d'avoir un meilleur accès à une gamme plus large d'appareils recyclés et abordables.



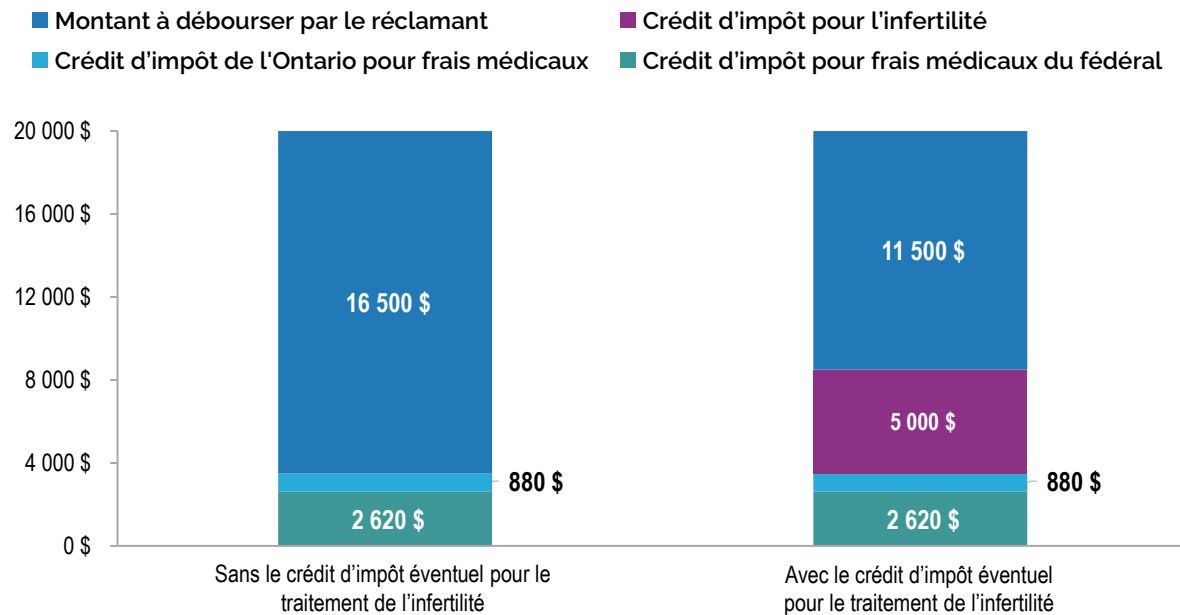
Faciliter l'accès aux services de fertilité et en réduire les coûts

À compter de 2025-2026, le gouvernement investira 150 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour bonifier le Programme ontarien de procréation assistée (POPA). Ce financement permettra de presque tripler le nombre de personnes pouvant bénéficier d'un cycle de fécondation in vitro (FIV) financé par le gouvernement, d'augmenter la capacité des cliniques de fertilité et de réduire les listes d'attente tant dans les hôpitaux que les milieux communautaires. En bonifiant le POPA, le gouvernement améliorera l'accès en temps opportun aux services spécialisés et offrira un meilleur soutien aux familles qui cherchent à concevoir un enfant. Le gouvernement étudie également les possibilités de déployer le POPA dans des cliniques qui ne participent pas actuellement au programme, afin de diversifier davantage les options offertes aux patientes.

En 2025, le gouvernement apportera un soutien supplémentaire aux familles qui souhaitent avoir recours à un traitement de fertilité. Ce soutien prendra la forme d'un nouveau crédit d'impôt qui entrera en vigueur en janvier 2025 et se greffera au crédit d'impôt de l'Ontario pour frais médicaux déjà en place. Le nouveau crédit d'impôt proposé permettrait de couvrir jusqu'à 25 % des dépenses admissibles liées au traitement de l'infertilité. Ces dépenses peuvent comprendre les cycles de FIV, les médicaments de fertilité, les déplacements et les tests de diagnostic. Le gouvernement accorde 115 millions de dollars à cette initiative sur trois ans. Une mise à jour relative à cette mesure sera annoncée dans le budget de 2025.

Graphique 1.9

Illustration d'un crédit d'impôt éventuel pour le traitement de l'infertilité en Ontario



Nota : Cet exemple illustre la répartition des paiements pour un traitement de FIV financé par le secteur privé, lorsque le réclamant ne bénéficie pas du Programme ontarien de procréation assistée, a un revenu net de 85 000 \$ et demande les crédits d'impôt pour frais médicaux de l'Ontario et du gouvernement fédéral, ainsi qu'un éventuel crédit d'impôt de l'Ontario pour le traitement de l'infertilité dans sa déclaration de revenus de 2025. Le coût moyen d'un cycle de FIV est censé être de 12 500 \$, avec des coûts supplémentaires de 7 500 \$ pour les services de fertilité non financés, y compris les médicaments de fertilité et les tests génétiques diagnostiques (pour un total de 20 000 \$).

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle

Le gouvernement s'est engagé à soutenir les Ontariennes et les Ontariens qui en ont le plus besoin, notamment les personnes souffrant de troubles du développement ou de handicaps physiques, les personnes âgées et les autres personnes vulnérables. C'est pourquoi l'Ontario investit 7,7 millions de dollars en 2024-2025 pour aider la résidence Frankfort Family Reena à aménager de nouveaux espaces pour les services d'emploi, les programmes sportifs et de mieux-être ainsi que des salles de réunion servant les résidents et la collectivité environnante. Ce projet améliorera la qualité de vie des personnes et leur permettra de vivre avec dignité au sein de leur collectivité.

Tirer parti de la réussite des centres de vie active pour personnes âgées

Le gouvernement investit près de 17 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour élargir l'accès aux services et aux activités pour les personnes âgées grâce à 100 nouveaux Programmes de centres de vie active pour personnes âgées (CVAPA) dans toute la province. Ces programmes favorisent le mieux-être, l'interaction sociale et la réduction de l'âgisme afin d'aider les personnes âgées à demeurer actives, autonomes et investies dans leur collectivité. Cette initiative se greffe à l'investissement annuel de 15 millions de dollars du gouvernement dans le programme CVAPA.

En raison du succès fulgurant des 316 centres de vie active pour personnes âgées de l'Ontario, le gouvernement a apporté des modifications à la *Loi de 2017 sur les centres de vie active pour personnes âgées*, en juin 2024, afin de permettre à un plus grand nombre d'organismes d'offrir leur soutien à ces programmes. En plus des municipalités, d'autres organismes locaux et communautaires, tels que les Légions, les Lions Clubs et les clubs de loisirs, sont maintenant admissibles. Un appel de propositions a été lancé aux organismes admissibles et est resté ouvert tout au long de l'été 2024, et le gouvernement travaille actuellement à l'examen des demandes pour soutenir le lancement de nouveaux programmes.



Construire et agrandir des hôpitaux

Le gouvernement investira près de 50 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans l’infrastructure de la santé, dont 36 milliards de dollars en subventions d’immobilisations. Ce plan ambitieux soutiendra plus de 50 projets hospitaliers et permettra d’ajouter environ 3 000 nouveaux lits dans le but d’améliorer l’accès à des soins de qualité et de mettre en place un système de soins de santé interconnectés qui accorde la priorité aux patients. Consultez le tableau 1.2 ci-dessous pour voir les importantes étapes récemment achevées.

Tableau 1.2
Construire et agrandir des hôpitaux

Nord	Est
• Centre de santé communautaire de Timmins : les travaux de construction ont commencé au printemps 2024 et devraient prendre fin en mai 2025. Le nouvel établissement fournira des services essentiels tels que la promotion de la santé, la prévention des maladies et la physiothérapie, et soutiendra la formation des étudiants en médecine, renforçant ainsi les soins de santé en milieu communautaire. • Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko — Projet de réaménagement : la phase préparatoire a commencé en août 2024 et les travaux devraient prendre fin en 2030 pour construire un hôpital à la fine pointe de la technologie et un pavillon pour aînés à Moosonee, ainsi qu’un nouveau centre de soins ambulatoires sur l’île Moose Factory, ce qui permettra de fournir dans la région des services de santé dont la population a grandement besoin. • Centre régional de santé de Dryden — Unité rénale satellite (hémodialyse) : ce projet permettra de créer une unité d’hémodialyse à quatre postes, avec possibilité d’agrandissement, afin d’offrir un meilleur accès à des services de qualité dans le Nord-Ouest.	• Hôpital régional de Pembroke — Projet lié aux services chirurgicaux et au centre de stérilisation : ce projet, qui devrait être achevé en janvier 2025, améliorera considérablement l’efficacité des blocs opératoires et augmentera la capacité de prise en charge des patients, offrant ainsi un accès rapide à des services de chirurgie essentiels. • Quinte Health Care — Projet de réaménagement de l’Hôpital Memorial du comté de Prince Edward : la construction est en cours et devrait s’achever en 2027. Le nouvel établissement de santé comprendra 23 lits d’hospitalisation, un service d’urgence ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, des salles d’opération modernes, des traitements par dialyse et des services d’imagerie diagnostique.
Sud-Ouest	Centre
• Hôpital de Niagara-Sud : la construction est en cours et devrait s’achever en 2028. Le nouvel hôpital devrait compter environ 469 chambres et un service d’urgence ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, afin de répondre à la demande croissante dans la région.	• Projet de réaménagement du Centre de soins de santé West Park, à Toronto : au printemps 2024, commençait le déménagement des patients dans l’établissement de six étages nouvellement construit, doté de 314 lits dès son ouverture, qui accroît la capacité. Le nouvel établissement offre en outre des soins en consultation externe ainsi que des services diagnostiques et thérapeutiques de pointe. • Projet de réaménagement et d’agrandissement de Lakeridge Health : ce projet de réaménagement en plusieurs phases est actuellement au stade de la planification préliminaire. Il vise à agrandir les complexes hospitaliers de Bowmanville, d’Oshawa, de Whitby, d’Ajax et de Pickering afin de répondre à la demande croissante dans la région.

Source : ministère de la Santé de l’Ontario.

Bâtir des foyers de soins de longue durée

L'Ontario continue de progresser dans l'exécution de son plan pour bâtir des foyers de soins de longue durée modernes, sûrs et confortables pour les résidents. Grâce à des investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, l'Ontario progresse sur sa lancée pour l'aménagement de plus de 58 000 nouveaux lits et lits mis à niveau dans la province à l'horizon 2028.

Progrès dans la construction de foyers de soins de longue durée

À l'automne 2024, les travaux relatifs à 113 foyers de soins de longue durée aux quatre coins de la province sont soit achevés, soit en cours, ou leur construction a été approuvée. Plus précisément :

- les travaux sont terminés dans 32 foyers, ce qui représente 2 385 nouveaux lits et 2 610 lits modernisés pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles;
- 81 foyers sont en chantier ou leur construction a été approuvée, ce qui représente 7 026 nouveaux lits et 6 418 lits en cours de modernisation pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles.

Le gouvernement continue d'investir dans la subvention pour le financement des coûts de construction afin de soutenir le coût de développement ou de réaménagement des foyers de soins de longue durée. Ces investissements permettront d'accélérer l'aménagement de la prochaine série de lits. Les projets admissibles recevront une subvention supplémentaire pour la construction pouvant aller jusqu'à 35 \$ par lit et par jour, pendant 25 ans. En outre, les demandeurs sans but lucratif admissibles pourront convertir jusqu'à 15 \$ par lit, par jour, du financement supplémentaire en une subvention de construction payable au début de la construction, afin d'augmenter les capitaux propres initiaux des projets et de permettre aux demandeurs d'obtenir du financement.

Le gouvernement a d'abord accordé une augmentation supplémentaire de la subvention pour le financement des coûts de construction en novembre 2022 afin de stimuler la mise en chantier de foyers de soins de longue durée partout en Ontario. Depuis l'introduction de cette augmentation, l'Ontario a donné son aval pour la construction de 67 établissements entre avril 2022 et août 2023.

Le Programme de garanties de prêts reste disponible pour soutenir le financement de l'aménagement de lits de soins de longue durée dans des projets non municipaux, à but non lucratif.

Depuis la publication du budget de l'Ontario de 2024, les travaux ont pris fin dans les foyers de soins de longue durée suivants et de nouveaux résidents s'y sont installés :

- **Brouillette Manor** a ouvert ses portes en juin 2024, offrant 36 nouveaux lits de soins de longue durée et 60 lits mis à niveau à Tecumseh.
- **Extendicare Countryside** a ouvert ses portes en mars 2024, offrant 256 lits de soins de longue durée mis à niveau à Sudbury.
- **Pleasant Meadow Manor** a ouvert ses portes en août 2024, offrant 35 nouveaux lits de soins de longue durée et 61 lits mis à niveau à Norwood.
- **The Village of Winston Park** a ouvert ses portes en juillet 2024, offrant 109 nouveaux lits de soins de longue durée et 179 lits mis à niveau à Kitchener.

Ajout de lits spécialisés en soins de longue durée

Le gouvernement investit 22,4 millions de dollars en 2024-2025 pour soutenir le fonctionnement continu des unités spécialisées dans les troubles du comportement dans les foyers de soins de longue durée, ainsi que l'aménagement d'environ 210 nouveaux lits spécialisés, afin d'étendre les soins offerts aux personnes ayant des besoins complexes. Ces unités spécialisées fournissent un soutien opportun et approprié aux personnes qui ont des comportements réactifs et nécessitent des niveaux de soins plus élevés. Le gouvernement continue de dispenser des soins de santé interconnectés et commodes à la population de l'Ontario, en prodiguant les bons soins là où ils sont requis.

Bâtir un système d'éducation qui répond aux besoins des enfants

Bâtir des écoles et créer des places en service de garde

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement d'offrir des milieux d'apprentissage sains répondant aux besoins des élèves, l'Ontario investira environ 23 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, dont 16 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour construire de nouvelles écoles, créer des places en service de garde et moderniser les infrastructures scolaires. Cet investissement comprend 1,4 milliard de dollars pour l'année scolaire 2024-2025 visant à financer les travaux de réparation et de rénovation des écoles.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 37 écoles, nouvelles ou agrandies, ont ouvert leurs portes; ainsi, plus de 18 000 places ont été créées, notamment dans le cadre de quatre projets d'écoles francophones.



Tableau 1.3

Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour l'année scolaire 2024-2025

Nord

- Un agrandissement à l'école St. Hilary Catholic School à **Red Rock** permet d'accueillir 23 élèves de plus.

Sud-Ouest

- L'école St. Teresa of Calcutta Catholic School à **Chatham** accueille 564 élèves et propose 49 places en service de garde agréé.
- L'école Erie Migration District School à **Kingsville** accueille 1 798 élèves et propose 98 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Listowel Eastdale Public School, à **Listowel**, permet d'accueillir 98 élèves de plus et d'offrir 49 nouvelles places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Eagle Heights Public School à **London** permet d'accueillir 300 élèves de plus.
- L'école Beacon Heights Public School à **Tecumseh** accueille 651 élèves et propose 73 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Laurelwood Public School à **Waterloo** permet d'accueillir 184 élèves de plus.

Est

- L'école Easthill Elementary School à **Belleville** accueille 472 élèves et propose 49 places en service de garde agréé.
- L'école Swift Waters Elementary School à **Brockville** accueille 500 élèves et propose 64 places en service de garde agréé.
- L'École élémentaire catholique Sainte-Geneviève à **Kingston** accueille 481 élèves francophones et propose 73 places en service de garde agréé.
- L'école Mino Mikan Elementary School à **Ottawa** accueille 674 élèves et propose 39 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'École secondaire catholique Paul-Desmarais à **Ottawa** permet d'accueillir 389 élèves de plus.

Centre

- Un agrandissement à l'école St. Leonard Catholic School à **Brampton** permet d'accueillir 92 élèves de plus.
- L'école Cedar Ridge Public School à **Milton** accueille 770 élèves et propose 88 places en service de garde agréé.
- L'école St. Josephine Bakhita Catholic Elementary School à **Milton** accueille 671 élèves et propose 88 places en service de garde agréé.
- Un agrandissement à l'école Mary Street Community School à **Oshawa** permet d'accueillir 190 élèves de plus.
- L'école Tanya Khan Public School à **Vaughan** accueille 638 élèves et propose 39 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Tableau 1.4
Poursuite des mises en chantier d'écoles

Nord	Est
• Une nouvelle école conjointe à Blind River accueillera 72 élèves de langue française et 381 élèves de langue anglaise des paliers élémentaire et secondaire, et comprendra un service de garde agréé de 64 places. • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue française à Hanmer-Val Thérèse accueillera 567 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école publique de langue anglaise à Parry Sound accueillera 815 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 49 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école publique de langue anglaise à Rainy River accueillera 311 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 39 places en service de garde agréé.	• Un agrandissement à l'école St. Joseph Catholic School à Belleville permettra d'accueillir 334 élèves et d'offrir 49 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école J.J. O'Neill Catholic School à Greater Napanee permettra d'accueillir 331 élèves et d'offrir 49 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à Loyalist accueillera 449 élèves et offrira 49 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue française à Ottawa accueillera 475 élèves et offrira 49 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école St. Joseph's Catholic High School à Renfrew permettra d'accueillir 434 élèves et d'offrir 73 places en service de garde agréé.
Sud-Ouest	Centre
• Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Grey Highlands accueillera 374 élèves et proposera 39 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire de langue anglaise à Haldimand, école commune aux conseils scolaires public et catholique, accueillera 746 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à Kitchener accueillera 527 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à London accueillera 802 élèves et comprendra un service de garde agréé de 88 places. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Woodstock accueillera 856 élèves et offrira 88 places en service de garde agréé.	• Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Brampton accueillera 850 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à East Gwillimbury accueillera 638 élèves et proposera 39 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Niagara Falls accueillera 608 élèves et offrira 49 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Pickering accueillera 634 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à Toronto accueillera 350 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Susciter de la curiosité pour les STIM et les carrières connexes

Le gouvernement investit 750 000 \$ sur trois ans dans le programme Scientifiques à l'école, qui permettra d'offrir davantage d'ateliers dirigés par des experts dans les salles de classe des écoles élémentaires afin de partager les merveilles de la science, de l'ingénierie et de la technologie avec plus d'élèves. Cet investissement contribuera à éveiller la curiosité de plus d'élèves pour les STIM et les sensibilisera aux carrières liées aux STIM afin de les préparer aux emplois du futur.

Moderniser les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires

L'Ontario est déterminé à faire en sorte que les élèves disposent des ressources et du soutien dont ils ont besoin pour avoir un brillant avenir. C'est pourquoi le gouvernement modernise les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour la première fois en 25 ans, en mettant l'accent sur un retour aux sources. La province lance une série de réformes, notamment :

- Établir une nouvelle exigence en matière d'éducation financière pour l'obtention du diplôme afin de doter les élèves de compétences financières pratiques, telles que la création et la gestion d'un budget familial, la manière d'économiser pour acheter un logement, l'apprentissage d'investissements judicieux et la protection contre la fraude financière.
- Consulter les parents et les experts sur les compétences de vie importantes que les élèves devraient acquérir à l'école et ramener l'enseignement de l'économie familiale.
- Exiger des nouveaux enseignants qu'ils réussissent le test de compétence en mathématiques, à partir de février 2025.
- Revisiter l'orientation et la formation professionnelle, pour la première fois en 13 ans, afin d'encadrer les élèves pour qu'ils comprennent les besoins du marché du travail local et les voies d'accès à de bonnes carrières.
- Investir jusqu'à 14 millions de dollars en 2024-2025 pour lancer l'accompagnement professionnel afin que les élèves de 9^e et 10^e année puissent explorer les possibilités de carrière dans les STIM et les métiers spécialisés.
- Rétablir le sondage de fin d'études pour recueillir des renseignements sur les répercussions des réformes.

La modernisation des exigences du DESO fait partie du plan du gouvernement visant à préparer les élèves à la vie au-delà de la salle de classe et à s'assurer qu'ils obtiennent leur diplôme grâce à un apprentissage pratique qui leur permettra d'obtenir de meilleurs emplois assortis de salaires plus alléchants.

Mettre la bière, le vin, le cidre et le vin panaché sur les tablettes des dépanneurs, des épiceries et des hypermarchés

Le gouvernement de l'Ontario tient son engagement de diversifier le marché des boissons alcoolisées de la province afin d'accroître le choix et la commodité pour les consommateurs, et ce, plus tôt que prévu.

L'expansion progressive du gouvernement, qui a commencé plus tôt cette année, offre aux consommateurs de tout l'Ontario plus de choix et de commodité, soutient les entreprises et contribue à promouvoir les petits producteurs et les producteurs de boissons alcoolisées fabriquées ici. Dans le cadre du plan gouvernemental d'extension des ventes d'alcool, jusqu'à 8 500 dépanneurs, épiceries et magasins d'alimentation à grande surface admissibles en Ontario seraient autorisés à vendre de la bière, du cidre, du vin et des boissons alcoolisées prêtes à boire, marquant ainsi la plus grande bonification du choix et de la commodité pour les consommateurs sur le marché des boissons alcoolisées de la province depuis la fin de la prohibition il y a près d'un siècle.

Compte tenu de l'ampleur de la transformation, le gouvernement s'est engagé à fournir une mise à jour relative aux recettes provenant des boissons alcoolisées, qui documentera notamment les répercussions de l'expansion du marché de la vente d'alcool au détail. Les projections seront régulièrement mises à jour à mesure que les entreprises et les consommateurs s'adapteront au nouveau marché.

Les revenus projetés de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) pour 2026-2027 s'élèvent à 8,5 milliards de dollars, soit 0,8 milliard de dollars de plus que ceux projetés dans ses prévisions. Cette augmentation est principalement attribuable au nouveau rôle de la LCBO en tant que grossiste sur le nouveau marché des boissons alcoolisées, en plus de son rôle continu de détaillant, augmentation qui est partiellement contrebalancée par les effets des tendances en matière de consommation. Par conséquent, le revenu net de la LCBO en 2026-2027 devrait s'élever à 2 647 millions de dollars, ce qui dépasse de 96 millions de dollars ses prévisions de revenus nets antérieures. À court terme, le revenu net de la LCBO pour 2024-2025 et 2025-2026 sera de 2 165 millions de dollars et de 2 232 millions de dollars, ce qui est inférieur aux prévisions du budget de 2024. Cette situation s'explique en grande partie par le conflit de travail de juillet 2024, la baisse générale de la consommation, les résultats des négociations collectives et les mesures liées à la transition vers le nouveau marché, en partie compensés par l'incidence de l'augmentation de la part du marché de gros de la LCBO. On s'attend à ce que l'approche du gouvernement visant à accroître le choix et la commodité par l'expansion du marché de l'alcool continuera de renforcer la place de la LCBO sur le marché élargi.

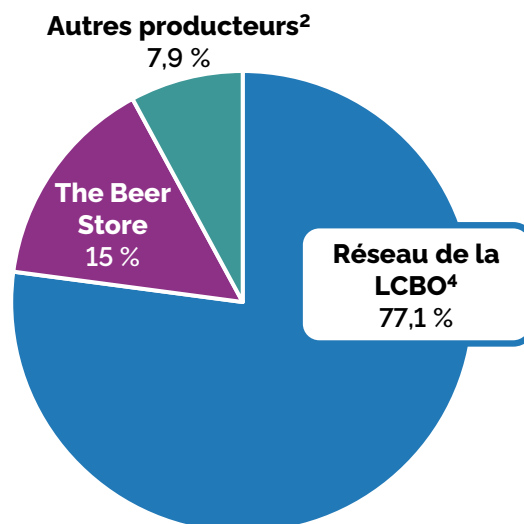


Graphique 1.10
Part ontarienne du marché de l'alcool par volume en litres
Part du marché projetée

Part du marché en 2023-2024



Part du marché en 2026-2027¹



¹ Les prévisions de la part du marché en 2026-2027 sont préliminaires et susceptibles de varier en fonction du rythme d'expansion réel du marché du détail.

² Les autres producteurs comprennent les magasins de détail appartenant aux producteurs.

³ Le réseau de la LCBO comprend les succursales de la LCBO ainsi que d'autres circuits de vente où la LCBO est le grossiste avant l'expansion du marché.

⁴ Le réseau de la LCBO comprend les succursales de la LCBO ainsi que leur rôle de grossiste exclusif pour le nouveau marché.

Sources : Régie des alcools de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 1.5
Prévisions du revenu net de la LCBO

(en millions de dollars)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Revenu net de la LCBO (budget de 2024)	2 450	2 486	2 551
Répercussions de la grève	(102)		
Expansion de la vente au détail¹	(99)	(80)	267
Projection de base des ventes et autres dépenses²	(86)	(175)	(171)
Variation depuis le budget de 2024*	(286)	(254)	96
Revenu net de la LCBO (Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024)*	2 165	2 232	2 647

*Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

¹ Les répercussions de l'expansion de la vente au détail sont basées sur les projections concernant les phases initiales de la modernisation du commerce de détail des boissons alcoolisées. Les projections sont susceptibles de changer.

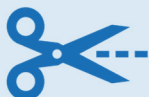
² La projection des ventes de base montre les répercussions des tendances en matière de consommation. Les autres dépenses comprennent les répercussions de la convention collective et les changements apportés à d'autres postes de dépenses. Les chiffres pour 2025-2026 et 2026-2027 ont été estimés par le ministère des Finances de l'Ontario à partir des renseignements fournis par la LCBO.

Sources : Régie des alcools de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Plus de commodité et de choix



Le gouvernement investit 10 millions de dollars additionnels sur cinq ans pour soutenir les efforts en matière de responsabilité sociale et de santé publique afin de garantir que les boissons alcoolisées continuent d'être vendues et consommées en toute sécurité sur le marché élargi. Ce financement s'ajoute au montant de 396 millions de dollars supplémentaire annoncé dans le budget de 2024, qui, à son tour, se greffe à l'investissement inédit de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.



Le gouvernement accorde aux brasseurs, y compris les brasseurs artisanaux et les petits brasseurs, un rabais temporaire sur les frais de service de la LCBO pour la vente de bière dans les épiceries et les dépanneurs, ceci afin de faciliter la transition vers le nouveau marché. Après 2026, ces frais de service en magasin seront inclus dans l'examen par le gouvernement des taxes, des frais et des majorations de prix.



Le gouvernement a demandé à la LCBO de faire la promotion et de mettre de l'avant les petits producteurs et les produits fabriqués en Ontario en mettant en place une série d'initiatives destinées aux producteurs de boissons alcoolisées afin de soutenir le développement économique local. Parmi celles-ci, nommons l'augmentation de l'espace d'étalage réservé aux petits fabricants et la suspension de l'augmentation estimée à 4,6 % de la taxe de base sur la bière.



L'augmentation des ventes vers le circuit de vente en gros de la LCBO aura une incidence sur les revenus publics perçus au titre des taxes sur les boissons alcoolisées. Le gouvernement procédera à un examen ciblé des taxes, des majorations et des droits sur la bière, le vin et les boissons alcoolisées dans le but de créer un marché plus concurrentiel et de promouvoir en faveur des cultivateurs, des brasseurs, des producteurs et des consommateurs de l'Ontario.



Le gouvernement investit pour protéger les emplois dans toute la province : il verse jusqu'à 225 millions de dollars en coûts vérifiés à la bannière The Beer Store pour faire les investissements nécessaires afin de soutenir une transition stable vers un marché plus ouvert et plus pratique, ainsi que pour garder les magasins The Beer Store ouverts pour qu'ils continuent à offrir des services de recyclage et de consignment des bouteilles.

Vous protéger, vous et votre famille

Lutter contre le vol d'automobiles et le crime organisé grâce à l'élargissement de la nouvelle unité mixte d'appui aérien

Comme annoncé dans le budget de 2024, le gouvernement investit des ressources supplémentaires dans un nouveau soutien aérien pour lutter contre les voleurs de voitures et le crime organisé. Cela comprend 134 millions de dollars pour l'achat de cinq nouveaux hélicoptères de police qui seront utilisés dans la région du grand Toronto et à Ottawa. Dans le cadre d'une nouvelle unité mixte d'appui aérien, la Police provinciale de l'Ontario fera l'acquisition de deux nouveaux hélicoptères H135 pour soutenir les services de police d'Ottawa et de Toronto. En outre, trois hélicoptères seront achetés, détenus et exploités par les services de police régionaux de Durham, de Halton et de Peel afin de soutenir les patrouilles actuelles et d'améliorer les délais d'intervention.

Cet investissement soutient les efforts continus du gouvernement pour améliorer la sécurité publique en Ontario en veillant à ce que les services de police disposent des ressources nécessaires pour répondre aux incidents majeurs et aux situations urgentes. Équipés de la plus récente technologie, les hélicoptères contribueront à sécuriser les autoroutes et les routes contre les courses de rue, la conduite en état d'ébriété, la piraterie routière violente et les vols de voitures.



Réclamer la réforme des libérations sous caution

Le gouvernement s'efforce de protéger les collectivités contre la criminalité tout en trouvant des solutions pour accroître la sécurité publique. L'Ontario continue de demander au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour renforcer davantage le système canadien de mise en liberté sous caution, notamment en apportant des modifications supplémentaires au *Code criminel* pour empêcher la remise en liberté des récidivistes violents dans les collectivités. L'Ontario s'appuiera sur les discussions avec les autres provinces concernant les données sur les libérations sous caution fournies par les tribunaux et élaborera des demandes de réforme basées sur des données probantes.

Le gouvernement fédéral a fait part de sa volonté de collaborer avec l'ensemble des provinces et des territoires afin de cerner et de mettre en œuvre des solutions sensées. L'Ontario continuera d'être un partenaire dans ces efforts et attend avec intérêt l'apport de ces changements. La province continue également à discuter avec les forces de l'ordre et les dirigeants municipaux concernant des questions pratiques et des préoccupations qui peuvent être soulevées auprès du gouvernement fédéral pour faire en sorte que le système de justice pénale soit en mesure de réduire les crimes violents dans les collectivités locales.

Lutter contre le marché de cannabis illégal

Le gouvernement reste déterminé à lutter contre le marché illégal du cannabis et à garantir l'intégrité de son marché réglementé. Le cannabis illégal pose de nombreux risques pour la santé et la sécurité publiques et représente une concurrence déloyale pour les entreprises légales et responsables de toute la province.

C'est pourquoi, dans le budget de 2024, le gouvernement a annoncé un montant supplémentaire de 31 millions de dollars sur les trois prochaines années pour soutenir les opérations d'application de la loi de l'Équipe provinciale des opérations policières conjuguées en matière de cannabis.

Le gouvernement prévoit également de renforcer les interdictions relatives à la publicité et à la promotion du cannabis illégal en ligne afin d'aider les forces de l'ordre à protéger les collectivités ontariennes.

Enfin, le gouvernement continuera à soutenir le développement d'un marché du cannabis légal et dynamique en Ontario; une manière de bien placer ses pions pour supplanter le marché illégal.

Explorer les outils permettant de mieux lutter contre la criminalité financière

Le gouvernement étudie des options qui obligeraient les sociétés privées à fournir des renseignements sur leurs propriétaires bénéficiaires aux fins d'inscription dans un registre. Cette démarche fournirait aux autorités chargées de l'application de la loi et aux autres autorités réglementaires les renseignements nécessaires pour mieux détecter et traiter les cas d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent ainsi que d'autres délits financiers. Ce type d'activités a une incidence négative sur l'économie de l'Ontario et sur sa réputation en tant que centre financier de premier plan. Le blanchiment d'argent constitue également un risque pour la sécurité publique, car l'utilisation malveillante de structures organisationnelles est une pratique courante du crime organisé. Le gouvernement a déjà apporté des modifications à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) afin d'exiger des sociétés privées qu'elles tiennent un registre des particuliers ayant un « contrôle important ».

Offrir plus de choix et un meilleur accès aux indemnités d'assurance-automobile

Le gouvernement s'est engagé à continuer à donner aux automobilistes de l'Ontario les moyens d'agir en offrant un plus grand choix aux consommateurs et en s'éloignant de l'idée d'une approche unique. Il a apporté des modifications réglementaires qui rendent facultative la souscription d'indemnités d'accident légales autres que pour les frais médicaux, de réadaptation et de soins auxiliaires. Ces changements entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2026.

Le fait d'exiger que les assureurs automobiles paient les frais liés aux blessures subies lors d'un accident de la route, avant les régimes d'assurance maladie complémentaires, réduit le risque que les consommateurs utilisent les indemnités de leur régime d'assurance maladie complémentaire pour des dépenses liées à des accidents de la route. La modification proposée à la *Loi sur les assurances* devrait également simplifier la procédure de demande d'indemnisation et accroître l'efficacité administrative au sein du système. Si elle est adoptée, cette modification entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2026.



Suivant l'engagement du gouvernement de demander à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) d'examiner les directives et les cadres de travail des fournisseurs de services de santé, celle-ci a lancé une consultation publique aux fins de l'examen de la directive concernant les services professionnels et de la directive du tarif horaire pour les soins auxiliaires. L'ARSF procède également à une analyse du cadre des fournisseurs de services de santé et du Système de demandes de règlement pour soins de santé liés à l'assurance-automobile (Système DRSSAA) afin de trouver des solutions pour le rendre encore plus efficace.

Innover au profit des automobilistes

Suite au lancement en janvier 2024 d'un projet pilote de tarification territoriale, l'ARSF a approuvé 11 demandes d'assureurs servant la région du grand Toronto, qui représente environ 50 % des primes émises en Ontario.

L'ARSF continuera à surveiller les répercussions de ces approches innovantes dans le cadre du projet pilote de tarification territoriale qui est entré en vigueur en juillet 2024.

Protéger les consommateurs ontariens

Protéger les dépôts dans les caisses populaires

Comptant un actif de plus de 97 milliards de dollars, plus de 1,8 million de membres et près de 9 000 employés dans toute la province, les caisses populaires et credit unions de l'Ontario jouent un rôle important dans l'offre de services aux personnes et aux entreprises des collectivités urbaines et rurales.

Afin de renforcer la confiance du public, de protéger les actifs des déposants et de contribuer à la stabilité générale du marché, le gouvernement propose des modifications à la *Loi de 2020 sur les caisses populaires et les credit unions* qui permettraient à l'ARSF de disposer de meilleurs outils d'enquête et de résolution pour assurer une surveillance efficace des caisses populaires et des credit unions.

Le gouvernement continue de soutenir la nécessité pour les caisses populaires de l'Ontario d'avoir un accès direct aux liquidités d'urgence de la Banque du Canada afin d'assurer une plus grande stabilité du marché.

Protéger les consommateurs dans les secteurs de l'assurance-vie et de l'assurance-santé

L'Ontario reconnaît le rôle important que joue les secteurs de l'assurance-vie et de l'assurance-santé dans notre économie. De plus en plus, les assureurs vendent des produits et des services par l'intermédiaire de distributeurs tels que les agents généraux gestionnaires.

Pour aller dans le sens du développement du secteur et mieux protéger les consommateurs, le gouvernement propose de créer un cadre pour l'octroi de permis aux distributeurs en vertu de la *Loi sur les assurances* et de clarifier les rôles et les responsabilités des assureurs, des distributeurs et des agents.

Cette mesure s'appuie sur les efforts antérieurs du gouvernement et de l'ARSF visant à promouvoir une plus grande transparence et une meilleure protection des consommateurs en interdisant les frais d'acquisition reportés en Ontario et en lançant la mise en œuvre de la déclaration du coût total pour les contrats d'assurance individuels à prestations variables.

Mener des consultations au sujet des réseaux de fournisseurs privilégiés dans le cadre des programmes de médicaments parrainés par l'employeur en Ontario

L'Ontario reconnaît l'importance du choix des consommateurs en ce qui concerne l'accès efficient aux médicaments et la nécessité d'avoir un secteur pharmaceutique compétitif.

Le gouvernement a récemment mené des consultations sur le rôle des réseaux de fournisseurs privilégiés (RFP) dans les programmes de médicaments parrainés par l'employeur en Ontario. Le gouvernement a discuté avec les exploitants de grandes et petites pharmacies, le secteur des assurances, les employeurs, les fabricants de médicaments et les groupes de défense des consommateurs afin de mieux comprendre les répercussions de ces arrangements sur les particuliers et les entreprises. Le gouvernement examinera ses conclusions issues de cet exercice et continuera à collaborer étroitement avec les parties prenantes.

Ouvrer pour les travailleurs

Les travailleurs de l'Ontario sont au cœur du plan pour bâtir de l'Ontario, et la province aura besoin que tous mettent la main à la pâte pour bâtir des routes, des écoles, des hôpitaux, des autoroutes et des logements. L'Ontario ne peut pas se contenter de faire appel à des travailleurs temporaires pour pourvoir ces postes. C'est la raison pour laquelle la province continue d'encourager la formation et le développement des compétences des travailleurs d'ici, en plus de les aider à planifier leur retraite.

Favoriser le développement des compétences et la formation

Développer les programmes de formation pour les travailleurs

Le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences de l'Ontario contribue à résoudre les problèmes de recrutement en mettant en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi, permettant à ces derniers d'entamer des carrières gratifiantes dans des secteurs recherchés tels que la fabrication, la construction et les soins de santé. C'est pourquoi l'Ontario investit jusqu'à 260 millions de dollars supplémentaires dans la cinquième série de versements du Fonds, la plus importante depuis son lancement en 2021. Cette dernière série de versements porte l'investissement total de l'Ontario dans le cadre du Fonds pour le développement des compétences à 1,4 milliard de dollars.

Créer de nouveaux centres de formation

Le volet Immobilisations du Fonds pour le développement des compétences permet à l'Ontario de disposer des installations de formation de classe mondiale dont il a besoin pour former un plus grand nombre de travailleurs et faire prospérer l'économie de l'Ontario.

C'est la raison pour laquelle l'Ontario poursuit son investissement de 224 millions de dollars dans le cadre de ce volet du Fonds pour bâtir et agrandir les centres de formation traditionnels.

Ce financement aide les syndicats, les employeurs, les centres autochtones et les organismes locaux à convertir des installations existantes et à construire de nouveaux centres de formation dotés d'équipements et de technologies de pointe.

Ces nouveaux centres prépareront les gens à occuper des emplois émergents et recherchés dans des secteurs critiques, notamment la construction et les soins de santé.



Aider les travailleurs du Nord de l'Ontario à se former pour des carrières recherchées dans des secteurs en croissance

Le gouvernement investit près de 17 millions de dollars dans le cadre des volets Formation et Immobilisations du Fonds de développement des compétences, afin de former plus de 36 000 travailleurs du Nord de l'Ontario pour des carrières recherchées dans des secteurs critiques tels que l'exploitation minière, la construction, l'énergie et la foresterie, et de bâtir de nouveaux centres de formation. Grâce à cet investissement, la province s'associe aux Premières Nations, aux syndicats, aux employeurs locaux et aux organismes communautaires pour relever les défis du recrutement dans le Nord et faire en sorte que l'Ontario reste un chef de file mondial dans les secteurs minier et manufacturier.

Encourager davantage d'Ontariennes et d'Ontariens à exercer un métier spécialisé

L'Ontario effectue de la formation pour pourvoir les emplois recherchés dans les métiers spécialisés afin de soutenir l'économie en croissance de la province, de réaliser l'ambitieux plan d'immobilisations du gouvernement et d'offrir un plus grand nombre de voies menant à de meilleurs emplois assortis de chèques de paie plus alléchants. Tout comme l'annonçait le budget de 2024, le gouvernement verse un montant additionnel de 16,5 millions de dollars annuellement pour les trois années à venir afin de soutenir une série de programmes visant à abattre les préjugés, à attirer davantage de jeunes vers les métiers spécialisés, à simplifier le système et à encourager les employeurs à participer au processus de formation des apprentis. Cette année, l'Ontario déploie Prochain niveau! À plus grande échelle. Ces salons de métiers spécialisés, qui ont connu un grand succès, seront les plus importants à ce jour et accueilleront plus de 35 000 étudiants et parents dans 15 villes pour leur faire découvrir des carrières passionnantes et recherchées dans les métiers. Depuis 2020, l'Ontario a investi plus de 1,5 milliard de dollars dans les métiers spécialisés.

L'Ontario lance également un nouveau portail de jumelage en ligne qui permettra aux apprentis potentiels, aux compagnons d'apprentissage et aux employeurs de réseauter et de partager des possibilités d'apprentissage. Ce portail aidera les apprentis potentiels à trouver des parrains, à s'inscrire et à commencer leur formation.

De plus, le gouvernement de l'Ontario ouvre de nouvelles portes pour les jeunes dans les métiers spécialisés. Faisant fond sur le franc succès du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, la province met sur pied le volet FAST pour l'accélération de l'apprentissage et de la formation professionnelle, qui permettra aux élèves de 11^e et 12^e année de recevoir une formation en apprentissage plus poussé en obtenant des crédits supplémentaires d'éducation coopérative tout en terminant leurs études secondaires. Les élèves pourront suivre jusqu'à 80 % de leurs cours du cycle supérieur dans le cadre de l'enseignement coopératif, et les diplômés recevront un nouveau sceau sur leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) indiquant qu'ils ont réussi le programme.

Encourager les groupes sous-représentés à opter pour les métiers

Megan est apprentie électricienne à la section locale 353 de l'IBEW et diplômée du programme de passerelle, financé par le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences. Le programme a été créé pour encourager les femmes et les autres groupes sous-représentés à œuvrer dans le secteur de l'électricité.

Durant les 15 semaines de cours en classe du programme de passerelle, Megan a reçu une formation sur la théorie électrique de base et une introduction à la formation pratique en atelier. Elle a également obtenu plusieurs certifications nécessaires, notamment celle du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Ensuite, elle a eu l'occasion de participer à un stage de 10 semaines dans le cadre du programme.

Megan a décidé de devenir électricienne et de quitter sa carrière d'archéologue durant laquelle elle a travaillé pendant cinq ans dans des régions éloignées de l'Ontario et de l'Alberta. Elle désirait un emploi qui lui offrirait une sécurité financière, de l'ouvrage à l'année et la possibilité de travailler près de chez elle, tous des avantages auxquels elle n'avait pas accès en tant qu'archéologue. Megan a pu se prévaloir de ce changement de carrière vers les métiers spécialisés grâce au financement mis à la disposition des participants de ce programme. Elle est optimiste quant à son avenir et est impatiente de découvrir ce qu'il lui réserve.

Aider davantage de femmes à acquérir des compétences et à trouver un emploi

Le gouvernement investit jusqu'à 26,7 millions de dollars sur trois ans pour aider les femmes à faible revenu à acquérir les compétences, les connaissances et l'expérience dont elles ont besoin pour trouver un emploi dans un secteur recherché, comme les métiers spécialisés, fonder une entreprise et parvenir à l'indépendance financière grâce au Programme pour la sécurité économique des femmes. Du soutien supplémentaire, comme des repas, le transport, de l'aide pour trouver des services de garde et d'autres ressources, est aussi offert afin de faciliter la participation des femmes.

Aider les travailleurs à accéder à la formation et à un emploi dans les secteurs recherchés

Le programme Meilleurs emplois Ontario aide les demandeurs d'emploi admissibles à accéder à des programmes de formation de courte durée en leur versant jusqu'à 28 000 \$ pour couvrir des dépenses telles que les frais de scolarité, de transport et de garde d'enfants. Dans le budget de 2023, l'Ontario a investi 15 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir la récente expansion du programme et l'offrir à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi, y compris les jeunes, les travailleurs à la demande, les nouveaux arrivants et les bénéficiaires de l'aide sociale qui peuvent avoir de la difficulté à trouver un emploi stable. Depuis janvier 2021, ce programme a soutenu plus de 12 600² demandeurs d'emploi désireux de se recycler et d'acquérir des compétences recherchées.

² En date du 30 juin 2024.

L'Ontario tient son engagement d'offrir des services intégrés et rationalisés de préparation à l'emploi dans toutes les régions grâce au renouvellement des services d'emploi de la province, qui aide les demandeurs d'emploi, y compris les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes handicapées, à trouver des carrières gratifiantes près de chez eux.

Offrir du mentorat et des perspectives d'emploi afin de favoriser la réinsertion sociale

Afin de réduire la récidive et d'améliorer le sort des personnes qui se trouvent dans le système correctionnel ou qui le quittent, le gouvernement investit 8,6 millions de dollars sur deux ans pour bonifier l'accès aux programmes pour les personnes en détention ou sous surveillance communautaire afin qu'elles puissent se réinsérer avec succès dans leur collectivité. Dans le cadre de ce projet pilote, la province s'associera à des organismes communautaires de la région du grand Toronto qui offriront un emploi et une formation professionnelle aux personnes ayant eu des démêlés avec la justice ou qui sont placées sous surveillance communautaire.

La sécurité publique est et sera toujours une priorité absolue pour le gouvernement ontarien. Lorsque les personnes en détention, en probation ou en liberté conditionnelle peuvent contribuer à la société de manière constructive, la probabilité qu'elles récidivent diminue, ce qui permet de rendre les collectivités plus sûres et plus résilientes dans l'ensemble de la province.

Attirer des talents du monde entier par l'entremise du Programme ontarien des candidats à l'immigration

Alors que le gouvernement se concentre à préparer les travailleurs de l'Ontario à répondre aux exigences des employeurs, les pénuries dans certains secteurs obligent à chercher de l'aide à l'extérieur du Canada. Le Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) répond aux besoins de l'Ontario sur le plan du marché du travail et du développement économique, en offrant aux employeurs un moyen d'attirer des talents de partout dans le monde, de remédier aux pénuries de travailleurs qualifiés et de retenir ces derniers. Le gouvernement investira 5,5 millions de dollars additionnels en 2024-2025 afin de traiter davantage de demandes et de favoriser l'intégrité du programme. Cette somme se greffe à l'investissement de 25 millions de dollars sur trois ans annoncé dans le budget de 2023.

Le gouvernement apporte également des changements au programme afin d'accroître la main-d'œuvre dans le secteur de la santé, d'élargir l'éventail des occupations admissibles au volet Compétences recherchées et de protéger les nouveaux arrivants contre la fraude en matière d'immigration. En outre, l'Ontario est la première province au pays à interdire l'utilisation de l'expérience professionnelle canadienne comme critère dans les offres d'emploi ou les formulaires de candidature. Ces changements contribuent à relever les défis en matière de recrutement dans des secteurs clés tels que les soins de santé, tout en protégeant mieux les nouveaux arrivants dans la province.

Offrir un plus grand nombre d'options d'épargne-retraite aux travailleurs

Soutenir davantage d'options de régimes de retraite pour les travailleurs

Les régimes de retraite à prestations cibles procurent une source de revenus sûrs à la retraite et des coûts prévisibles pour les employeurs. Les régimes de retraite interentreprises à prestations cibles sont souvent créés par un syndicat ou une association dans un secteur donné, principalement dans les industries de métiers spécialisés. Les participants à ces régimes peuvent continuer à cotiser au même régime de retraite, même s'ils changent d'employeur. Cela encourage la mobilité de l'emploi, permettant ainsi d'attirer davantage de talents dans les métiers spécialisés.

Le gouvernement a mené des consultations auprès du secteur afin de mettre en place un cadre permanent entourant les régimes à prestations cibles qui s'appuie sur les pratiques exemplaires en matière de capitalisation et de gouvernance des régimes et qui améliore la communication avec les participants. En tenant compte des commentaires reçus lors de ces consultations, le gouvernement a finalisé les règlements qui soutiennent le cadre, permettant l'entrée en vigueur de celui-ci le 1^{er} janvier 2025. Ce cadre permanent permet d'offrir aux travailleurs et aux employeurs un plus grand degré de certitude et de confiance que les règles temporaires antérieures.

Lorsque les régimes de retraite commenceront à être soumis au cadre des prestations cibles, le gouvernement sera aux aguets pour s'assurer qu'il fonctionne comme prévu et qu'il répond aux besoins de tous les participants aux régimes. Le cadre permanent contribuera à soutenir la viabilité des régimes interentreprises et permettra à un plus grand nombre d'employeurs de les offrir, aidant ainsi les travailleurs à épargner en vue de leur retraite.

Mener des consultations sur les prestations viagères variables

Dans le cadre de son plan visant à offrir plus de choix aux travailleurs dans la gestion de leur épargne-retraite, le gouvernement va lancer une consultation sur une nouvelle option de régime de retraite. En 2021, le gouvernement fédéral a modifié la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale pour permettre aux territoires de compétence canadiens de réglementer une nouvelle option de pension qui peut être offerte aux participants, appelée prestations viagères variables. Ce type de prestations, qu'on appelle également rentes viagères à paiements variables, peut être payé à partir de régimes de pension agréés collectifs, de régimes de retraite à cotisations déterminées et de régimes de retraite qui prévoient des cotisations volontaires supplémentaires. Les retraités qui choisissent une prestation viagère variable recevraient une prestation mensuelle dont les paiements sont ajustés en fonction du rendement des placements du fonds et du taux de mortalité des participants au fonds.

À compter de l'automne, le gouvernement ontarien mènera des consultations avec les parties prenantes pour discuter de la réglementation de cette nouvelle option.



Chapitre 2

Résultats et perspectives économiques

Introduction

L'économie de l'Ontario reste résiliente en dépit des taux d'intérêt toujours élevés et des incertitudes géopolitiques qui persistent et continuent d'entraver la croissance. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été de 0,3 % au deuxième trimestre de 2024, après avoir affiché une hausse de 0,7 % au premier trimestre. L'inflation continue de baisser et s'approche de la cible de 2 % de la Banque du Canada, permettant à celle-ci de commencer à baisser les taux directeurs.

En dépit des baisses récentes du taux directeur de la Banque du Canada, les taux d'intérêt restent élevés et devraient continuer de peser sur la croissance économique à court terme. On prévoit que la croissance du PIB réel de l'Ontario ralentira, passant de 1,4 % en 2023 à 0,9 % en 2024. À mesure que les taux d'intérêt continuent de baisser, la croissance du PIB réel devrait augmenter et atteindre 1,7 % en 2025 et 2,3 % en 2026 et 2027.

Depuis le budget de 2024, les prévisions concernant la croissance du PIB réel ont été revues à la hausse pour 2024, 2026 et 2027, mais à la baisse pour 2025. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Tableau 2.1

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel	1,4	0,9	1,7	2,3	2,3
Croissance du PIB nominal	4,3	3,8	3,9	4,4	4,4
Croissance de l'emploi	2,4	1,4	1,5	1,4	1,2
Inflation de l'IPC	3,8	2,5	2,1	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 19 septembre 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2024

Les perspectives ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2024. Voici les principaux changements apportés :

- une croissance plus forte du PIB réel en 2024, suivie d'une croissance légèrement plus faible en 2025, et légèrement plus marquée en 2026 et 2027;
- une croissance du PIB nominal plus rapide en 2024 ainsi qu'en 2026 et 2027;
- une croissance de l'emploi plus robuste en 2024, suivie de gains plus modérés en 2025 et 2027;
- la révision à la hausse de la consommation nominale des ménages pour toutes les années.

Tableau 2.2

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2024 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024* (EÉA)
(variation en pourcentage)

	2024p		2025p		2026p		2027p	
	Budget de 2024	EÉA de 2024	Budget de 2024	EÉA de 2024	Budget de 2024	EÉA de 2024	Budget de 2024	EÉA de 2024
Produit intérieur brut réel	0,3	0,9	1,9	1,7	2,2	2,3	2,2	2,3
Produit intérieur brut nominal	2,7	3,8	3,9	3,9	4,3	4,4	4,1	4,4
Rémunération des salariés	4,3	5,5	4,4	4,8	4,1	4,4	4,1	4,1
Excédent net d'exploitation – sociétés	(4,7)	(6,2)	3,5	4,5	7,9	4,5	6,0	5,6
Consommation nominale des ménages	3,5	5,0	4,1	4,2	4,3	4,5	4,2	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,8	1,4	1,7	1,5	1,4	1,4	1,4	1,2
Création d'emplois (en milliers)	63	111	136	120	114	114	115	99
Taux de chômage (en pourcentage)	6,7	6,9	6,6	6,9	6,4	6,3	6,2	6,0
Indice des prix à la consommation	2,6	2,5	2,0	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	87,9	81,3	92,3	86,5	94,4	93,2	95,8	95,3
Reventes de logements	4,0	2,0	16,0	13,4	1,2	5,5	1,2	1,2
Prix de revente des logements	(0,2)	0,3	3,1	4,7	4,0	4,0	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	2,1	2,7	1,7	2,0	2,1	2,1	1,9	2,0
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	79	77	78	76	77	78	78	78
Dollar canadien (cents américains)	74,6	73,3	77,6	74,4	78,2	75,2	77,0	75,9
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	4,4	4,5	3,0	3,0	2,6	2,6	2,6	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,2	3,3	3,1	3,1	3,3	3,2	3,5	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 19 septembre 2024.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 19 septembre 2024.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

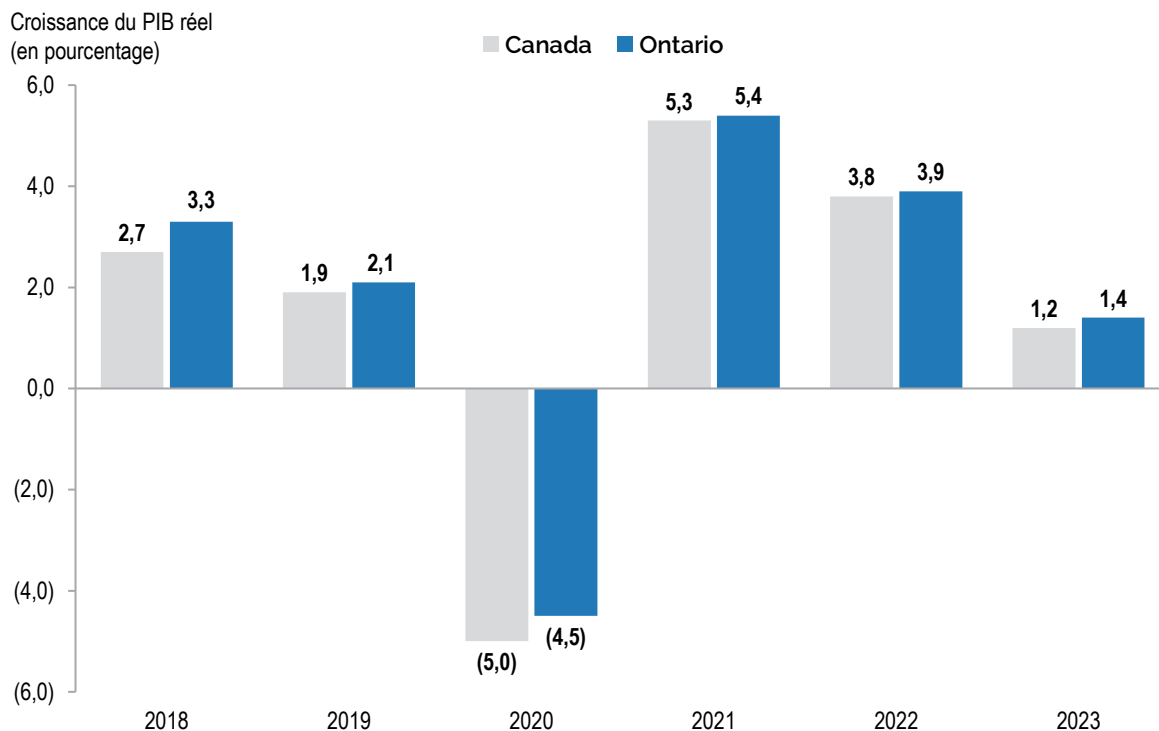
Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immobilier; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2024); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

Résultats économiques récents

La croissance du PIB réel de l'Ontario a dépassé celle du Canada entre 2018 et 2023. Pendant cette période, la croissance du PIB réel de l'Ontario a été en moyenne de 1,9 % par année, tandis que celle du PIB réel du Canada a été en moyenne de 1,6 % par année.

Graphique 2.1

La croissance du PIB réel de l'Ontario dépasse celle du Canada



Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

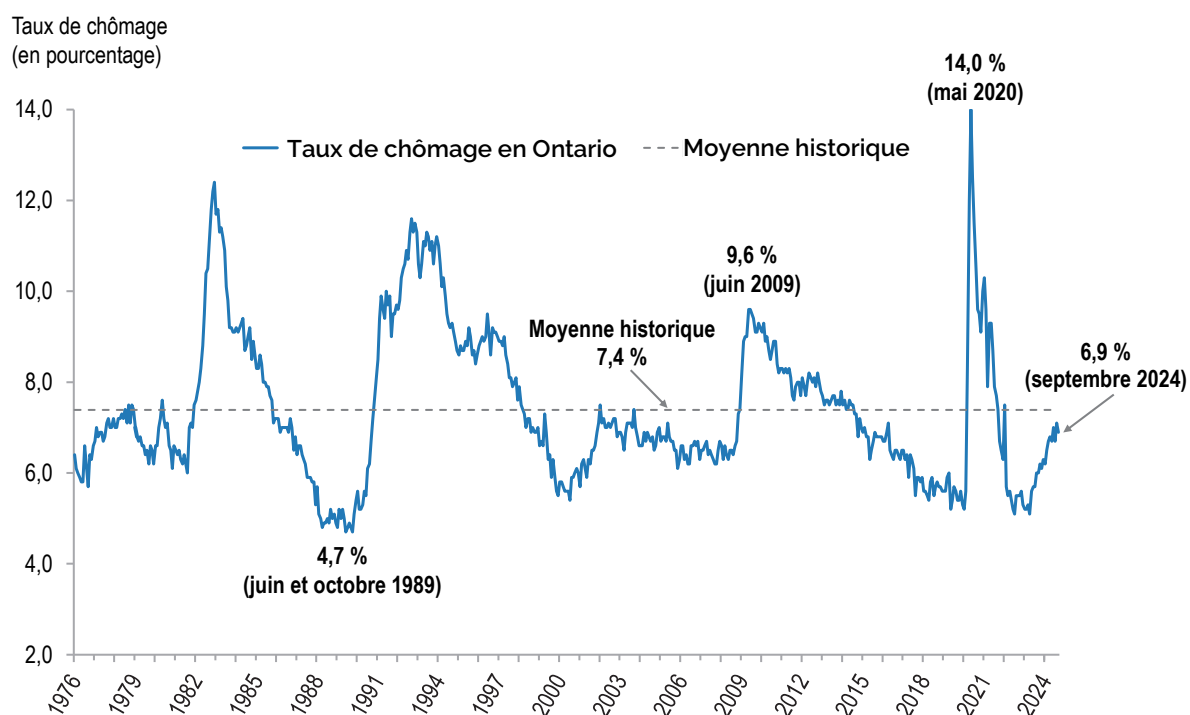
Le PIB réel de l'Ontario a continué de progresser en 2024, ayant augmenté de 0,7 % au premier trimestre, grâce surtout aux dépenses des consommateurs et aux exportations. Au deuxième trimestre de 2024, le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 0,3 %, des gains ayant été notés dans les dépenses des consommateurs pour les services, les dépenses du gouvernement et les investissements des entreprises dans les machines et le matériel.

Le PIB réel du Canada a progressé de 0,4 % au premier trimestre de 2024, puis de 0,5 % au deuxième trimestre.

Marché du travail de l'Ontario

Le nombre d'emplois en Ontario a continué d'augmenter, soit de près de 200 000 depuis la fin de l'année dernière. Cependant, en raison de la forte croissance démographique sous-jacente, la hausse de la population active a surpassé la croissance de l'emploi. Par conséquent, le taux de chômage en Ontario a augmenté, s'établissant à 6,9 % en septembre 2024, soit 1,8 point de pourcentage de plus que le bas taux de 5,1 % enregistré en avril 2023. Bien que le taux de chômage de l'Ontario montre une tendance à la hausse, il demeure légèrement inférieur à la moyenne historique.

Graphique 2.2 Taux de chômage en Ontario



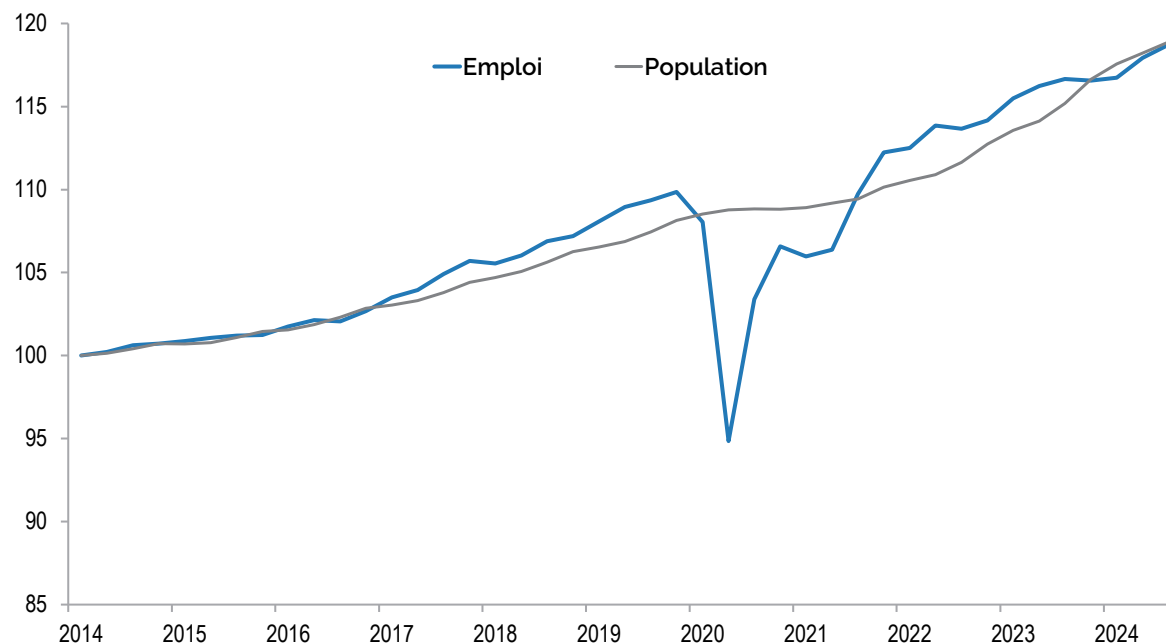
Nota : Le plus récent point de données est septembre 2024.

Source : Statistique Canada.

La croissance de l'emploi de l'Ontario au cours des quelques dernières années est survenue parallèlement à une croissance démographique historiquement élevée. Récemment, la croissance de la population a surpassé la croissance de l'emploi. Cependant, si on regarde dans le temps, l'emploi et la population ont augmenté à peu près au même rythme.

Graphique 2.3 Population de l'Ontario et croissance de l'emploi

Niveau de l'indice
(T1 de 2014 = 100)



Nota : Le plus récent point de données est le T3 de 2024.
Source : Statistique Canada.

La croissance des salaires est demeurée forte, et les salaires horaires moyens dépassent l'inflation depuis le début de 2023. En glissement annuel, les salaires horaires moyens de l'Ontario étaient de 5,7 % supérieurs en septembre 2024, comparativement au taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui s'établissait à 1,9 %. Les salaires réels moyens de l'Ontario, corrigés de l'inflation, sont bien supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui contribue à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs et des ménages.

Inflation des prix à la consommation

L'inflation de l'IPC se situe de nouveau dans la fourchette de maîtrise de l'inflation prévue par la Banque du Canada, qui va de 1,0 à 3,0 %. L'inflation de l'IPC du Canada a fléchi, s'établissant à 1,6 % en septembre comparativement à un an auparavant, le rythme le plus bas enregistré depuis février 2021.

L'inflation de l'IPC en Ontario a baissé pour s'établir à 1,9 % (d'une année sur l'autre) en septembre, après avoir affiché un taux de 2,1 % en août. En septembre, l'inflation était inférieure de six points de pourcentage au sommet de 7,9 % enregistré en juin 2022. Pendant cette période, la modération des prix a été généralisée, les prix de l'énergie ayant enregistré une baisse particulièrement importante. En septembre, le prix de l'essence était inférieur de 10,1 % à celui de l'année précédente, comparativement à une hausse de 54,8 % enregistrée en juin 2022. La prolongation des baisses des taux des taxes sur l'essence et le carburant par le gouvernement de l'Ontario a contribué à garder les prix de l'essence plus bas qu'ils l'auraient été autrement. Par ailleurs, la politique fédérale de taxe sur le carbone a contribué à l'inflation. Le 1^{er} avril 2024, la taxe sur le carbone a augmenté de 15 \$ la tonne et est passée à 80 \$ la tonne, ce qui a stimulé davantage l'inflation¹.

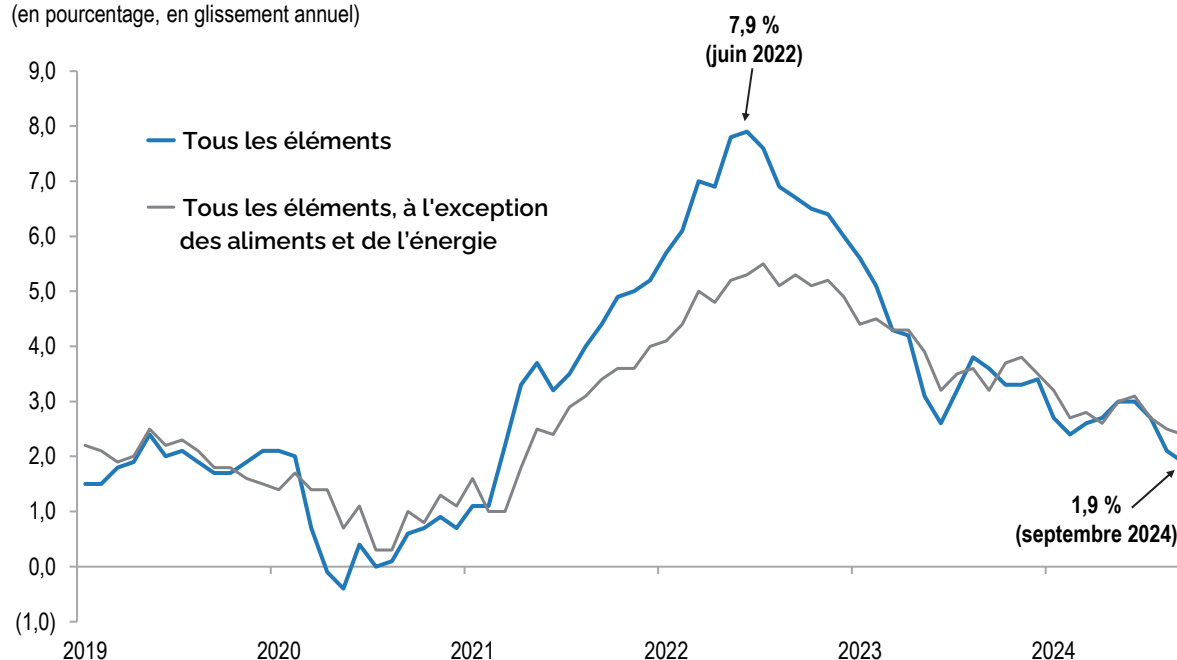
¹ Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire* (octobre 2023).

Exception faite des aliments et de l'énergie, l'inflation a fléchi, passant de 5,5 % en juillet 2022 à 2,4 % en septembre 2024. Bien que les prix aient baissé pour la plupart des composantes de l'IPC, l'inflation des prix du logement est restée élevée, s'établissant à 5,0 % en septembre, notamment parce que les ménages continuent de renouveler et d'ouvrir des hypothèques à des taux d'intérêt relativement élevés. À l'échelle nationale, les taux d'intérêt hypothécaires ont augmenté de 16,7 %, ce qui en a fait le principal élément de l'inflation au pays en septembre.

Graphique 2.4

L'inflation des prix à la consommation fléchit

Inflation de l'indice des prix à la consommation
(en pourcentage, en glissement annuel)



Nota : Le plus récent point de données est septembre 2024.

Source : Statistique Canada.

Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé tout en suivant leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement.

Les prévisionnistes du secteur privé prévoient, en moyenne, que le PIB réel de l'Ontario progressera de 1,0 % en 2024, de 1,8 % en 2025 et de 2,4 % en 2026 et 2027. Depuis le budget de 2024, les prévisions ont été revues à la hausse pour 2024, 2026 et 2027, mais à la baisse pour 2025. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB réel sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.3

Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024	2025	2026	2027
Marchés des capitaux BMO (septembre)	1,4	2,1	–	–
Central 1 Credit Union (septembre)	1,2	1,9	2,0	–
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	0,7	1,4	–	–
Le Conference Board du Canada (juillet)	1,0	2,1	2,8	2,6
Groupe Desjardins (septembre)	0,9	1,8	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	1,0	1,7	–	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	1,0	1,3	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	1,3	1,8	2,6	2,3
Banque Royale du Canada (septembre)	0,7	1,6	–	–
Banque Scotia (septembre)	1,1	1,9	–	–
Stokes Economics (août)	0,6	2,4	2,7	2,7
Groupe Banque TD (septembre)	1,1	1,6	2,0	2,1
Université de Toronto (septembre)	1,3	2,1	2,4	2,2
Moyenne des prévisions du secteur privé	1,0	1,8	2,4	2,4
Hypothèse de planification de l'Ontario	0,9	1,7	2,3	2,3

Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (19 septembre 2024) et ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisionnistes du secteur privé prévoient, en moyenne, que le PIB nominal de l'Ontario progressera de 3,9 % en 2024, de 4,0 % en 2025 et de 4,5 % en 2026 et 2027. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB nominal sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.4

Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024	2025	2026	2027
Marchés des capitaux BMO (septembre)	3,8	4,3	–	–
Central 1 Credit Union (septembre)	3,8	3,9	4,2	–
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	3,3	3,7	–	–
Le Conference Board du Canada (juillet)	4,9	4,7	4,8	4,7
Groupe Desjardins (septembre)	3,4	3,7	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	3,8	3,8	–	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	3,5	3,1	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	5,1	4,4	4,2	4,2
Banque Royale du Canada (septembre)	3,3	3,7	–	–
Banque Scotia (septembre)	4,1	4,0	–	–
Stokes Economics (août)	3,4	5,5	5,3	5,2
Groupe Banque TD (septembre)	4,0	3,6	4,2	4,1
Université de Toronto (septembre)	4,3	4,1	4,4	4,2
Moyenne des prévisions du secteur privé	3,9	4,0	4,5	4,5
Hypothèse de planification de l'Ontario	3,8	3,9	4,4	4,4

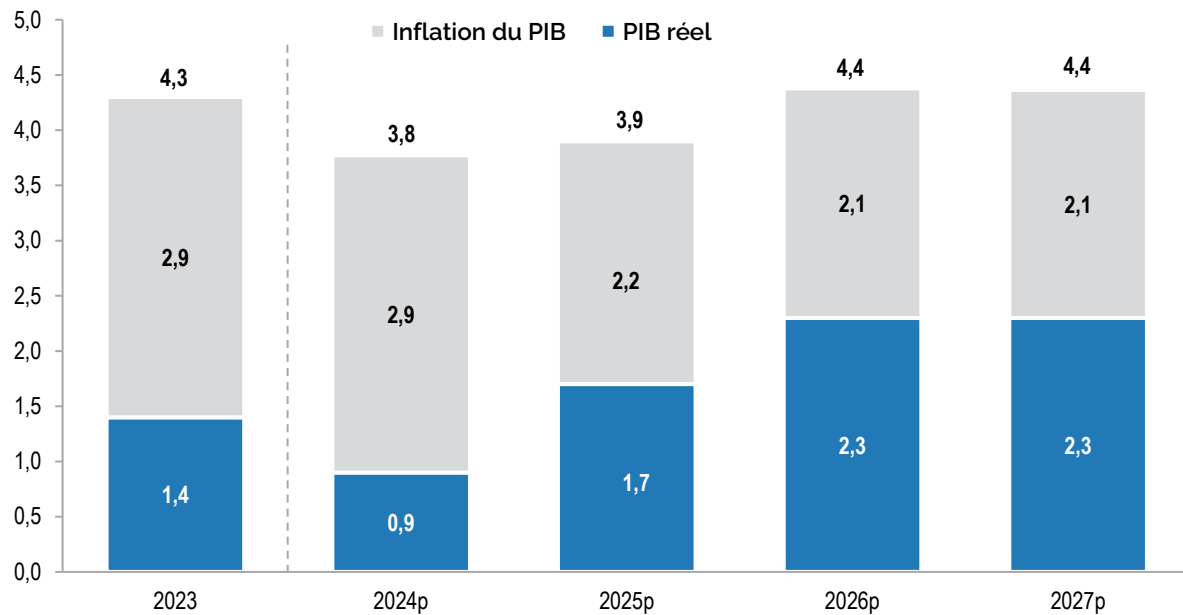
Sources : sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (19 septembre 2024) et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que le PIB nominal de la province affichera une hausse de 3,8 % en 2024, puis de 3,9 % en 2025, ce qui témoigne du fléchissement prévu de l'inflation du PIB et du renforcement prévu de la croissance du PIB réel. On prévoit que la croissance du PIB nominal passera à 4,4 % en 2026 et 2027, témoignant de la croissance plus rapide du PIB réel.

Graphique 2.5

On prévoit que la croissance du PIB nominal de l'Ontario se renforcera

Croissance du PIB nominal
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 19 septembre 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique mondial

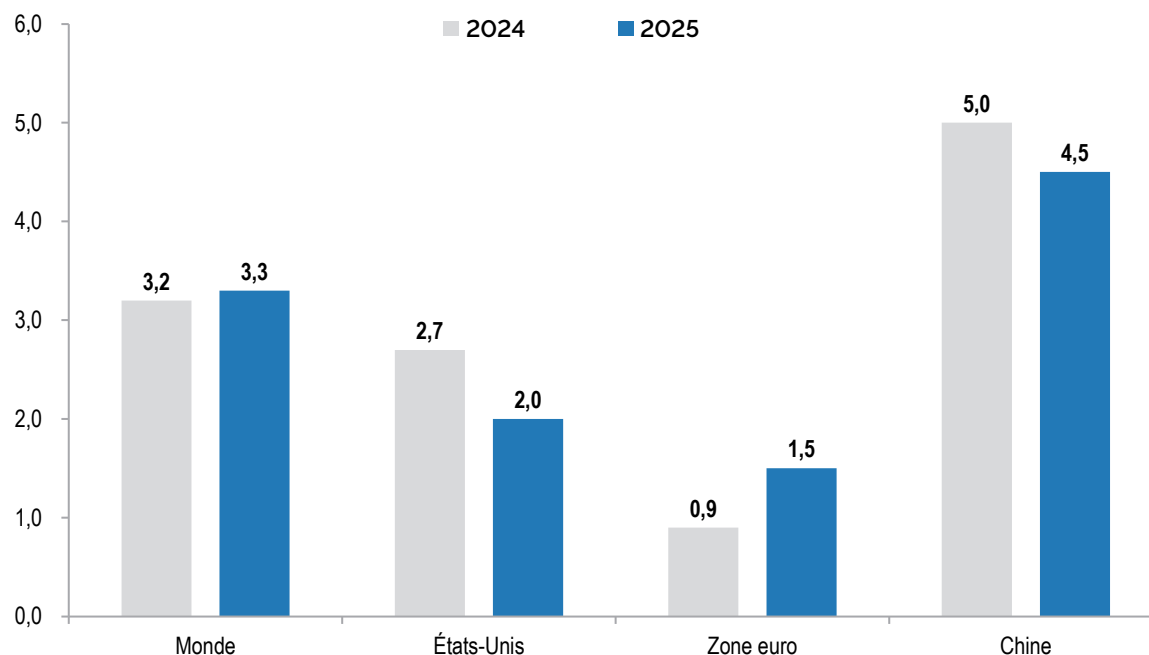
On s'attend à ce que la croissance économique mondiale reste stable à court terme, alors que l'inflation revient graduellement aux taux normaux dans beaucoup de grandes économies. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la croissance du PIB réel mondial sera de 3,2 % en 2024 et de 3,3 % en 2025. Selon le FMI, l'activité économique mondiale est maintenant plus alignée sur la capacité de production durable, alors que s'atténuent les facteurs cycliques qui ont donné lieu à des différences entre les économies au début de 2024.

Après une croissance de 2,9 % en 2023, on prévoit que le PIB réel des États-Unis augmentera de 2,7 % en 2024, puis baissera pour atteindre 2,0 % en 2025, en raison de la modération de la croissance des dépenses des ménages et de la faiblesse du marché du travail. Le PIB réel de la zone euro a augmenté lentement en 2023, soit de 0,5 %, mais on prévoit qu'il augmentera de 0,9 % en 2024 et de 1,5 % en 2025, grâce notamment à une politique monétaire plus accommodante et au renforcement de la demande intérieure. La croissance du PIB réel de la Chine devrait ralentir, passant de 5,2 % en 2023 à 5,0 % en 2024, puis à 4,5 % en 2025. On s'attend à ce que la croissance en Chine continue de décélérer à moyen terme, en raison de vents contraires attribuables au vieillissement de la population et au ralentissement de la croissance de la productivité.

Graphique 2.6

Projections de croissance du PIB réel mondial

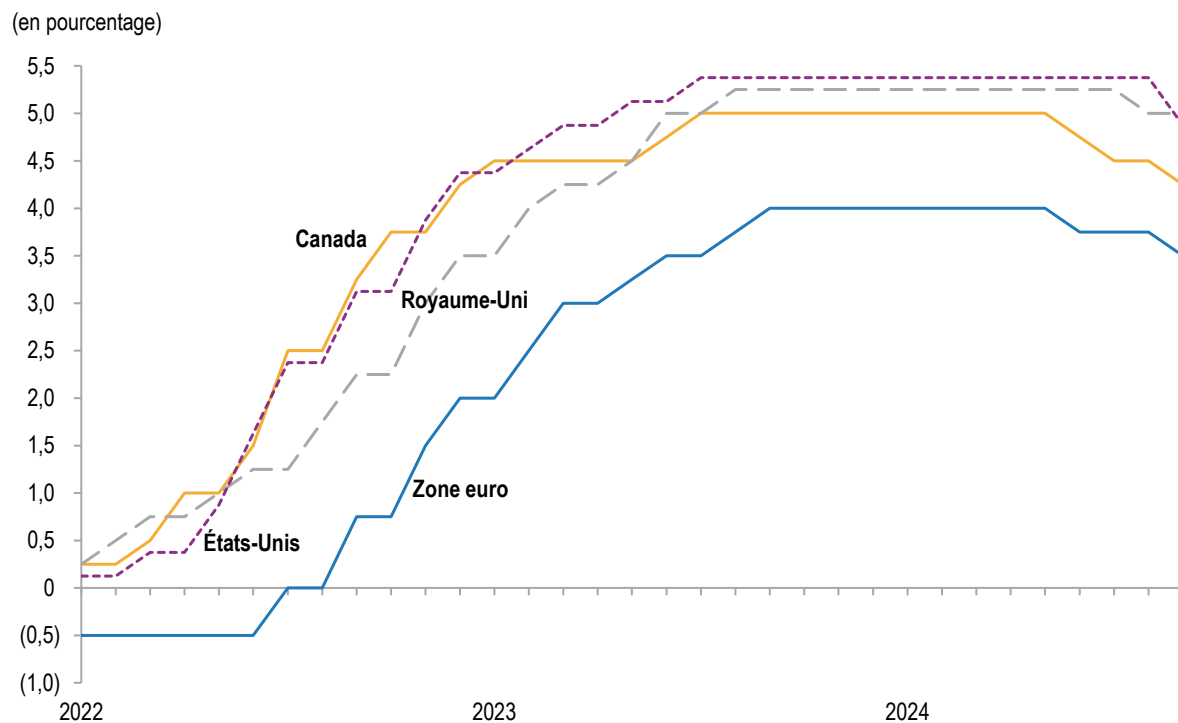
Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international (juillet 2024) et Blue Chip Economic Indicators (octobre 2024).

La plupart des grandes banques centrales ont commencé à assouplir leur politique monétaire, l'inflation élevée des prix ayant continué de baisser. Plusieurs banques centrales ont également amorcé le processus de resserrement quantitatif pour réduire leur bilan, qui s'était brusquement accru pour soutenir l'économie pendant la pandémie. Le rythme des futures réductions du taux directeur demeure incertain en raison de l'inflation encore élevée du prix des services.

Graphique 2.7
Taux directeurs de certaines économies

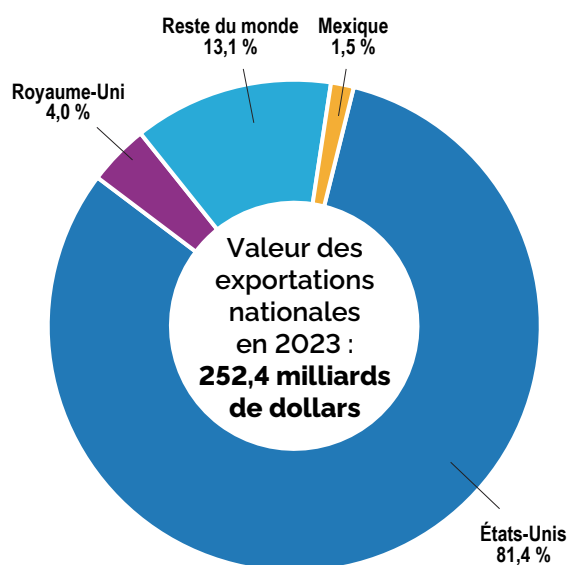


Sources : Banque du Canada, U.S. Federal Reserve, Bank of England et Banque centrale européenne.

Le commerce international est un moteur important de la croissance économique de l'Ontario, les exportations représentant environ la moitié du PIB total de la province. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en 1989, et dans le cadre de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) signé en 2018, l'Ontario et les États-Unis profitent de chaînes d'approvisionnement hautement intégrées. En 2023, les États-Unis étaient la destination de plus de 81 % des exportations nationales de marchandises de l'Ontario. Les échanges bilatéraux entre l'Ontario et les États-Unis totalisent plus de 493 milliards de dollars en 2023, une hausse de plus de 100 milliards de dollars, ou 26 %, depuis 2018. Ces échanges ont été profitables pour l'Ontario, la participation aux chaînes d'approvisionnement mondiales étant associée à une productivité et à des salaires accrus². Les développements géopolitiques et l'évolution de la politique commerciale, aux États-Unis notamment, pourraient avoir des répercussions sur l'économie de l'Ontario.

Graphique 2.8

Part des exportations de marchandises de l'Ontario selon la destination



Source : Statistique Canada.

² Institut de recherches en politiques publiques, *Les politiques commerciales du Canada au carrefour des nouvelles réalités mondiales – Redesigning Canadian Trade Policies for New Global Realities* (Volume VI) (2016).

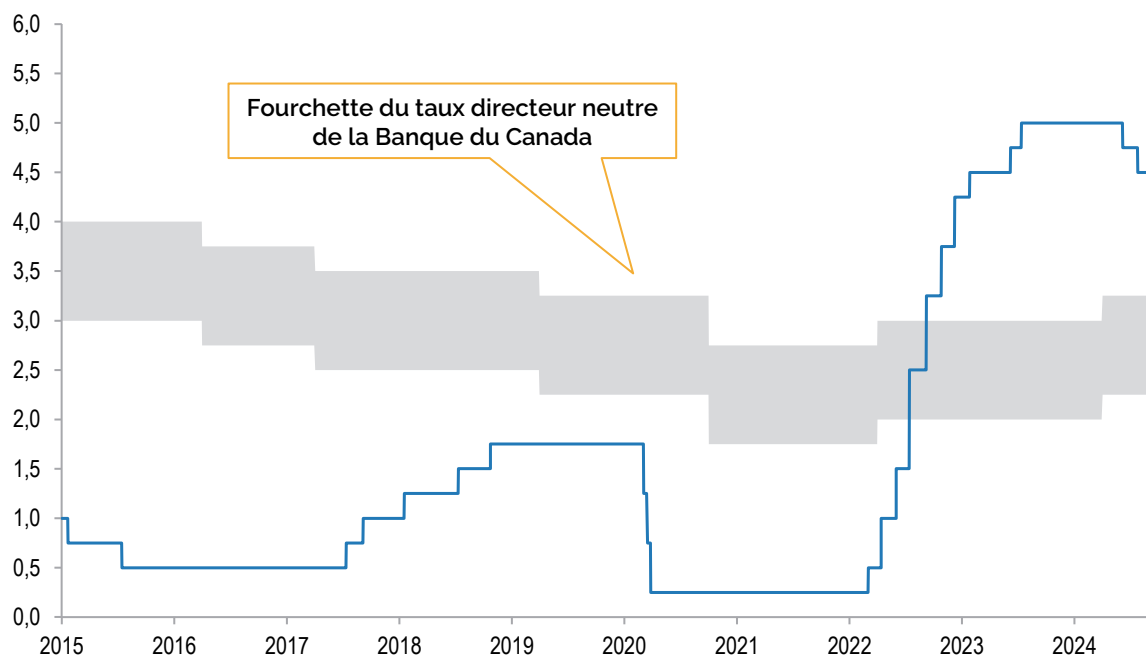
Marchés des capitaux et autres facteurs externes

L'inflation de l'IPC au Canada a beaucoup baissé relativement aux sommets qu'elle a récemment atteints, en raison notamment du resserrement de la politique monétaire par la Banque du Canada. Entre le début de 2022 et le milieu de 2023, la Banque a augmenté le taux directeur au rythme le plus rapide depuis 1981. Le taux directeur de la Banque a atteint un sommet de 5,00 % de juillet 2023 à juin 2024, et il est bien supérieur à la fourchette de 2,25 à 3,25 % que la Banque considère actuellement comme son taux directeur neutre³. Avec l'inflation de l'IPC du Canada qui devrait revenir à la cible de 2,0 % qu'elle s'est fixée en 2025, la Banque a abaissé son taux directeur de 25 points de base à la réunion d'établissement de la politique monétaire de juin 2024, suivi de deux autres réductions de 25 points de base en juillet et en septembre. On s'attend à ce que la Banque continue d'abaisser son taux directeur au cours de la prochaine année, ce qui devrait favoriser la croissance économique.

Graphique 2.9

La Banque du Canada a commencé à baisser son taux directeur

Cible de la Banque du Canada pour le financement à un jour
(en pourcentage)



Source : Banque du Canada (en septembre 2024).

³ Le taux directeur neutre désigne le taux d'intérêt qui concorde avec la capacité potentielle de production de l'économie lorsque l'inflation atteint le taux cible.

La plupart des prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que la Banque du Canada continue d'alléger son taux directeur aux dernières réunions d'établissement de la politique monétaire de 2024 et l'allège encore plus en 2025. Par conséquent, on s'attend à ce que le taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada passe de 4,8 % en 2023 à 4,5 % en 2024, puis atteigne 2,6 % d'ici 2026 et 2027. On s'attend aussi à ce qu'en 2024, le taux des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada reste à son taux de 2023, soit 3,3 %, puis qu'il baisse graduellement pour atteindre le taux moyen de 3,2 % entre 2025 et 2027.

Les prix de l'énergie devraient rester relativement stables pendant l'horizon de projection. Les prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) ont baissé, passant de 95 \$ US le baril en 2022 à 78 \$ US le baril en 2023. On s'attend à ce que le prix du WTI s'établisse en moyenne à 77 \$ US le baril entre 2024 et 2027. Le dollar canadien devrait se déprécier, pour passer de 74,1 cents US en 2023 à 73,3 cents US en 2024. On prévoit que le dollar s'appréciera ensuite progressivement pendant la période de projection, pour passer à 74,4 cents US en 2025, puis à une moyenne de 75,5 cents US de 2026 à 2027.

Tableau 2.5
Facteurs externes

	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	3,3	3,2	3,3	3,2	3,1
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	2,9	2,7	2,0	2,1	2,0
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	78	77	76	78	78
Dollar canadien (cents américains)	74,1	73,3	74,4	75,2	75,9
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹ (en pourcentage)	4,8	4,5	3,0	2,6	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹ (en pourcentage)	3,3	3,3	3,1	3,2	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 19 septembre 2024.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (juillet 2024 et avril 2024); U.S. Bureau of Economic Analysis; U.S. Energy Information Administration; Banque du Canada; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2024); enquête du ministère des Finances de l'Ontario menée auprès des prévisionnistes (19 septembre 2024).

Détail des perspectives économiques de l'Ontario

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que le PIB réel de la province augmentera de 0,9 % en 2024, de 1,7 % en 2025, puis de 2,3 % en 2026 et en 2027. Selon les prévisions, le PIB nominal progressera de 3,8 % en 2024 et de 3,9 % en 2025 avant de monter à 4,4 % en 2026 et en 2027.

Tableau 2.6

Perspectives économiques de l'Ontario

(variation en pourcentage)

	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Produit intérieur brut réel	1,4	0,9	1,7	2,3	2,3
Produit intérieur brut nominal	4,3	3,8	3,9	4,4	4,4
Rémunération des salariés	6,9	5,5	4,8	4,4	4,1
Excédent net d'exploitation – sociétés	(12,8)	(6,2)	4,5	4,5	5,6
Consommation nominale des ménages	5,3	5,0	4,2	4,5	4,3
Autres indicateurs économiques					
Emploi	2,4	1,4	1,5	1,4	1,2
Création d'emplois (en milliers)	183	111	120	114	99
Taux de chômage (en pourcentage)	5,7	6,9	6,9	6,3	6,0
Indice des prix à la consommation	3,8	2,5	2,1	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	89,3	81,3	86,5	93,2	95,3
Reventes de logements	(12,3)	2,0	13,4	5,5	1,2
Prix de revente des logements	(6,3)	0,3	4,7	4,0	4,0
Principaux facteurs externes					
Produit intérieur brut réel des États-Unis	2,9	2,7	2,0	2,1	2,0
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	78	77	76	78	78
Dollar canadien (cents américains)	74,1	73,3	74,4	75,2	75,9
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	4,8	4,5	3,0	2,6	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,3	3,3	3,1	3,2	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 19 septembre 2024.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 19 septembre 2024.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immobilier; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2024); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

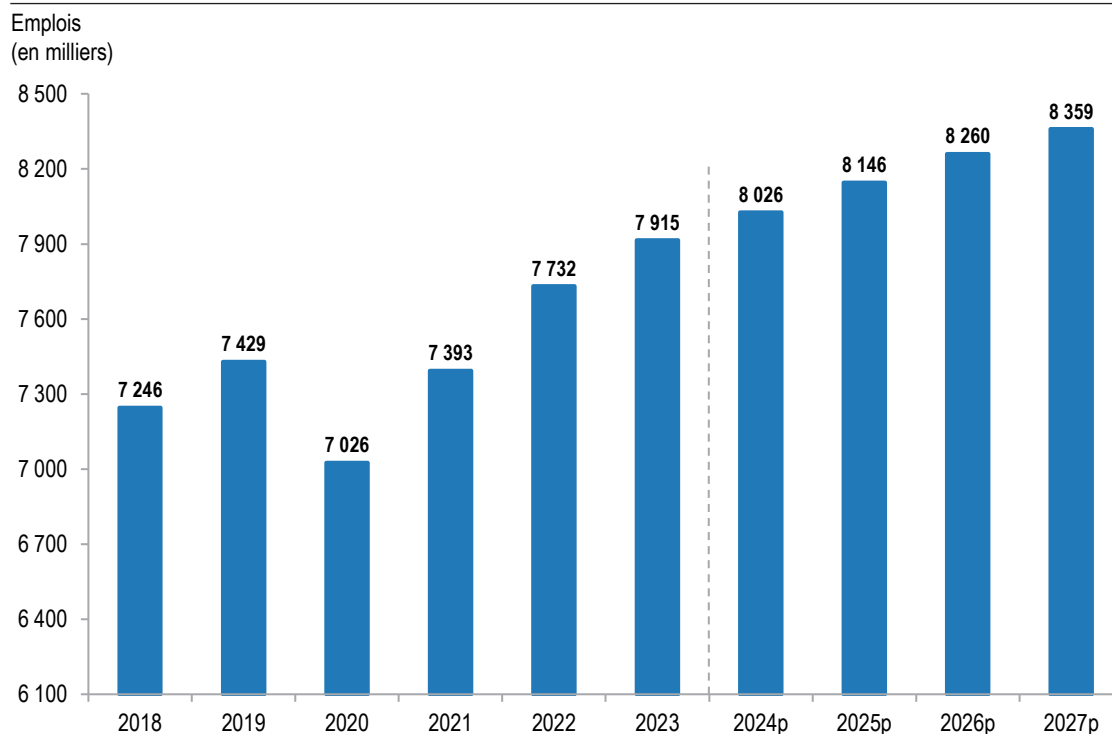
Emploi

Après une hausse de 2,4 % de l'emploi en 2023, on s'attend à ce qu'une croissance économique lente contribue à modérer la croissance de l'emploi, qui passera à 1,4 % en 2024 et à 1,5 % en 2025. On s'attend à ce que la croissance de l'emploi soit en moyenne de 1,3 % entre 2026 et 2027, et que le nombre d'emplois augmente de plus de 444 000 nouveaux emplois en chiffres nets comparativement à 2023.

On prévoit que le ralentissement de la croissance de l'emploi, associé à une augmentation encore robuste de la croissance démographique et de la population active, contribuera à faire augmenter le taux de chômage pour le faire passer à 6,9 % en 2024 et 2025. On s'attend à ce que le ralentissement de la croissance démographique et le renforcement de la croissance économique fassent baisser le taux de chômage, qui devrait passer à 6,0 % d'ici 2027.

Graphique 2.10

La croissance de l'emploi en Ontario devrait se poursuivre



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 19 septembre 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Rémunération et dépenses des ménages

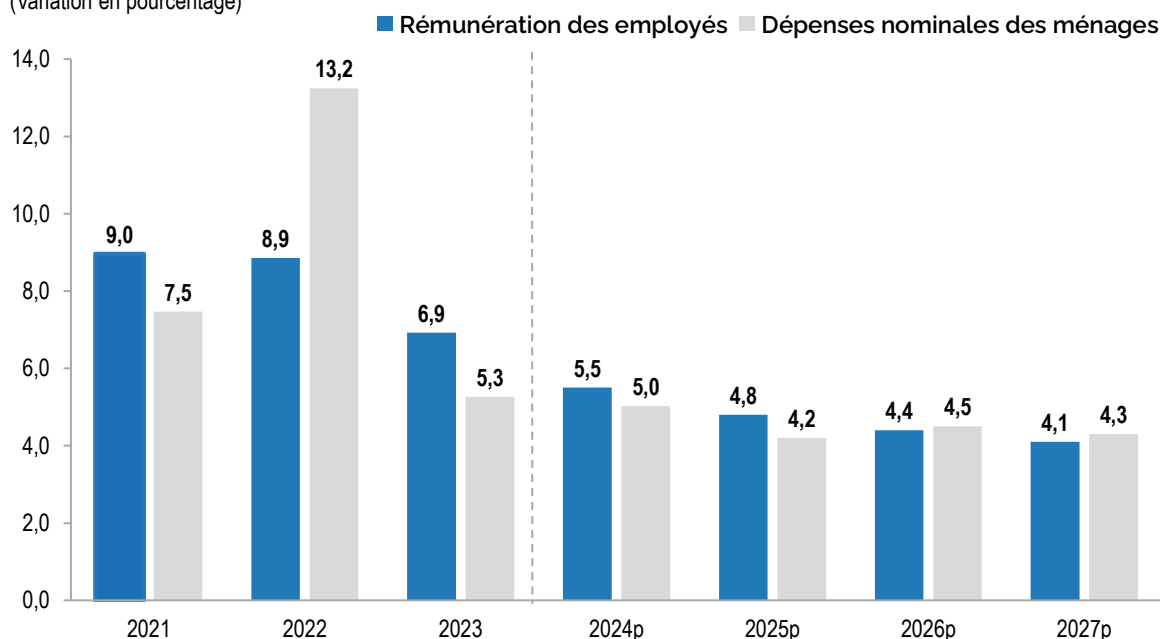
Alors que la croissance de l'emploi ralentit et que les salaires baissent, la croissance de la rémunération des salariés devrait diminuer, passant de 6,9 % en 2023 à 5,5 % en 2024, puis à 4,8 % en 2025. La rémunération des salariés devrait augmenter à un taux annuel moyen de 4,3 % en 2026 et en 2027.

On prévoit que les dépenses nominales des ménages augmenteront de 5,0 % en 2024, grâce à une forte croissance de la rémunération et à une solide augmentation de la population. On estime que l'inflation et la croissance démographique devraient ralentir au cours de la période de 2025 à 2027, ce qui se répercutera sur la croissance des dépenses nominales des ménages, qui devrait ralentir et s'établir à 4,2 % en 2025, puis à une moyenne annuelle de 4,4 % en 2026 et 2027.

Graphique 2.11

La croissance de la rémunération et des dépenses des ménages devrait se poursuivre

(Variation en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 19 septembre 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Inflation des prix à la consommation

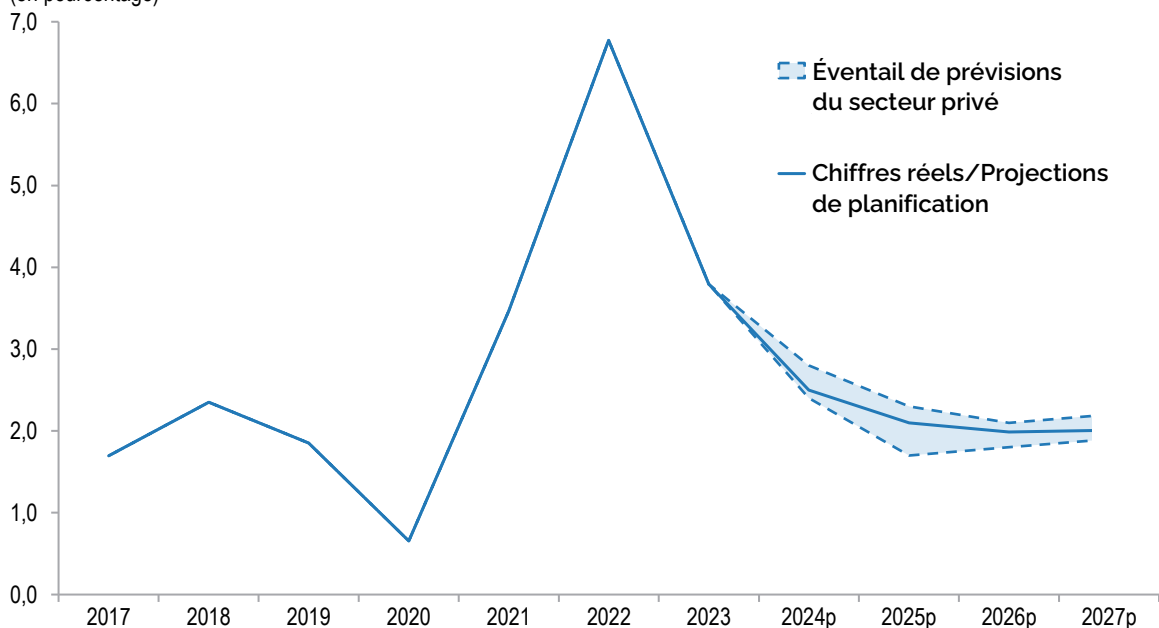
Le resserrement de la politique monétaire par la Banque du Canada, ainsi que l'apaisement des précédents chocs inflationnistes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés des produits de base ont contribué à atténuer l'inflation de l'IPC et à la rapprocher du taux cible de 2 % établi par la Banque du Canada. Celle-ci s'attend à ce que l'inflation revienne de manière viable à son niveau cible pendant la seconde moitié de 2025.

À des fins de planification, le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que l'inflation de l'IPC en Ontario ralentira pour passer de 3,8 % en 2023 à 2,5 % en 2024 et à 2,1 % en 2025, puis reviendra au taux cible de la Banque, soit 2,0 %, en 2026 et en 2027.

La trajectoire qu'empruntera l'inflation de l'IPC est incertaine. L'inflation élevée qui persiste pour certains services, dont le logement, pourrait faire monter l'inflation. En outre, les risques pour les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés des produits de base restent élevés. Les économistes du secteur privé ont des opinions variées, les prévisions concernant l'inflation en 2024 allant de 2,4 à 2,8 %. Pour 2025, l'éventail de résultats possibles est un peu plus large, variant entre 1,7 et 2,3 %. En 2026 et 2027, l'éventail de prévisions concorde avec un retour au taux cible de la Banque du Canada.

Graphique 2.12 Baisse prévue de l'inflation

Inflation de l'indice des prix à la consommation
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 19 septembre 2024.

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes.

Marché du logement

La Banque du Canada a commencé à assouplir la politique monétaire en juin et avait réduit le taux directeur de 75 points de base en septembre, ce qui a contribué à diminuer les taux hypothécaires à l'échelle du Canada. Malgré l'assouplissement des coûts d'emprunt, le rendement du marché du logement de l'Ontario reste morose.

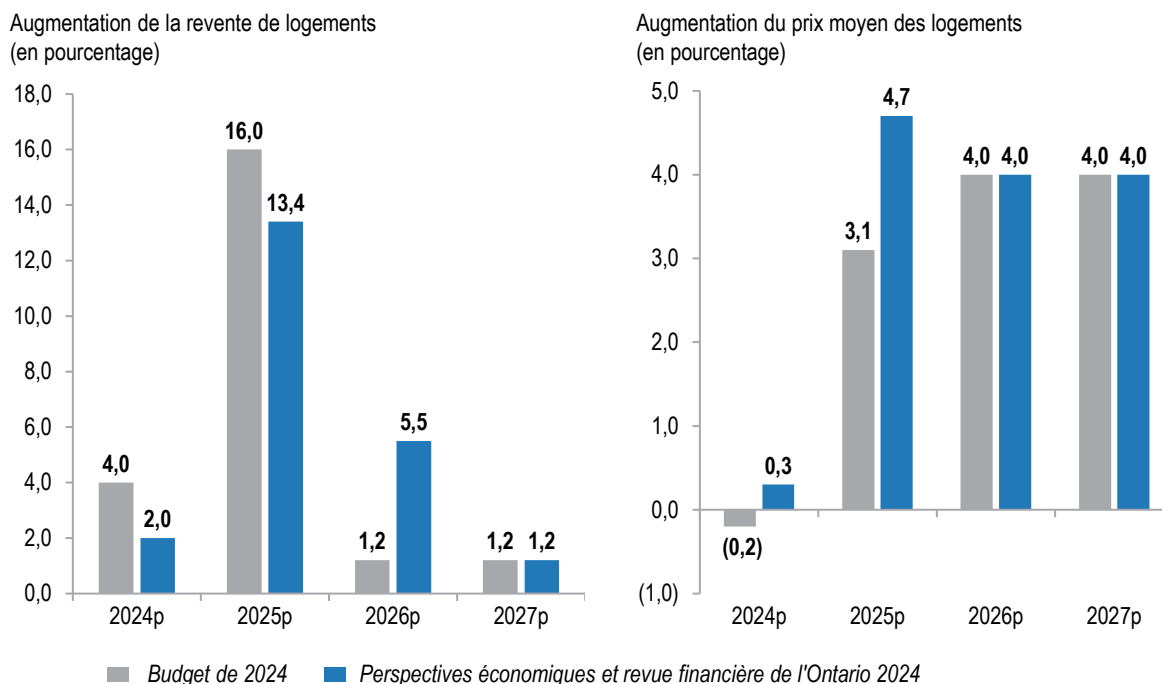
Il y a encore plusieurs défis à relever. Bien que les taux hypothécaires aient affiché une baisse modeste en raison de l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque du Canada, ils restent élevés lorsqu'on les compare aux niveaux d'avant le resserrement monétaire de la Banque.

On s'attend maintenant à ce que la baisse des taux d'intérêt et l'assouplissement des règlements hypothécaires que le gouvernement fédéral a annoncé récemment contribueront à favoriser une reprise de la demande de logements. Cependant, les difficultés liées à l'abordabilité du logement pourraient atténuer les gains réalisés sur le plan de la revente des logements et de la croissance des prix au cours de la période de projection.

Selon les prévisions, les reventes de logements augmenteront de 2,0 % en 2024, de 13,4 % en 2025, de 5,5 % en 2026 et de 1,2 % en 2027. Le prix moyen de revente des logements devrait augmenter de 0,3 % en 2024, de 4,7 % en 2025 et de 4,0 % en 2026 et 2027.

Graphique 2.13

Le marché du logement devrait rebondir à partir de 2025



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : enquête et calculs du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes du secteur privé.

Progrès réalisés quant à l'offre de logements

L'Ontario vise à ce qu'au moins 1,5 million de logements soient construits d'ici 2031 et a attribué aux 50 plus grandes municipalités de la province, celles qui connaissent la croissance la plus rapide, des objectifs qui les aideront à y parvenir. Les nouveaux logements comprennent différents types, notamment des unités d'habitation supplémentaires, des logements pour étudiants, des maisons de retraite et des foyers de soins de longue durée.

En 2023, l'objectif était de créer 110 000 logements en Ontario. À la fin de l'année, on dénombrait 109 011 nouveaux logements, soit 99 % de l'objectif. Malgré les progrès réalisés, les constructeurs de résidences de toute la province continuent d'être aux prises avec un contexte économique difficile, dont les taux d'intérêt élevés qui entravent le rythme de construction de nouveaux logements. En 2024, l'objectif est de créer 125 000 logements en Ontario.

Risques pour les perspectives

Depuis le sommet atteint en 2022, l'inflation des prix à la consommation dans les grandes économies avancées a baissé de façon significative grâce au maintien d'une politique monétaire serrée et à la normalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Cependant, l'inflation du prix des services reste élevée, en partie à cause de l'inflation des prix du logement, et continue de poser un risque à la hausse de l'inflation globale. L'inflation persistante dans le secteur des services, liée à une croissance importante des salaires sans qu'il y ait de croissance de la productivité, pourrait maintenir plus longtemps les taux d'intérêt élevés. Cela pourrait maintenir les coûts d'emprunt à un niveau élevé et avoir des effets négatifs sur la croissance économique de l'Ontario.

Les développements liés aux conflits au Moyen-Orient et en Ukraine pourraient alimenter l'inflation à court terme en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en augmentant le coût des biens importés. En outre, le risque de protectionnisme accru et d'éventuels tarifs supplémentaires pourrait raviver les goulots d'étranglement sur le plan de l'offre et entraver les échanges commerciaux avec les principaux partenaires de l'Ontario. De plus, les déficits persistants et élevés ainsi que le niveau élevé de la dette publique au niveau fédéral des États-Unis mettent en danger l'économie des États-Unis, ce qui pourrait avoir des répercussions sur l'Ontario.

Après des années de croissance sans précédent de la population de l'Ontario, les modifications apportées à la politique d'immigration fédérale ont créé une incertitude élevée concernant le rythme futur de la croissance démographique en Ontario. Les changements de la croissance démographique pourraient avoir des répercussions sur la population active et la croissance de l'emploi.

En dernier lieu, la croissance accrue de la productivité, notamment par l'entremise d'investissements dans les nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, pourrait contribuer à soutenir la croissance économique globale de l'Ontario.

Le tableau 2.7 présente les répercussions que pourraient avoir des changements soutenus des principaux facteurs externes sur les hypothèses de planification du PIB réel de l'Ontario, si on suppose que les autres facteurs externes restent inchangés. La fourchette relativement étendue des répercussions prévues témoigne du degré d'incertitude entourant les réactions possibles de l'économie aux changements des conditions externes.

Tableau 2.7

Incidence des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario

(variation en points de pourcentage)

	Variation de la croissance du PIB réel	
	Première année	Deuxième année
Appréciation du dollar canadien de 0,05 \$ US	(0,1) à (0,7)	(0,2) à (0,8)
Hausse du prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	(0,1) à (0,3)	(0,1) à (0,3)
Augmentation de la croissance du PIB réel américain d'un point de pourcentage	+ 0,2 à + 0,6	+ 0,3 à + 0,7
Baisse des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	+ 0,1 à + 0,5	+ 0,2 à + 0,6

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques

Par souci de transparence quant aux perspectives économiques de la province en période de grande incertitude, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. En effet, ils représentent des résultats auxquels on peut raisonnablement s'attendre en cette période d'incertitude.

Tableau 2.8

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	1,5	3,3	2,6	2,6
Projection de planification	0,9	1,7	2,3	2,3
Scénario de croissance au ralenti	0,5	0,3	2,2	2,2

p = Projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 19 septembre 2024, et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2.9

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	4,7	6,3	4,9	4,9
Projection de planification	3,8	3,9	4,4	4,4
Scénario de croissance au ralenti	3,1	1,7	4,1	4,1

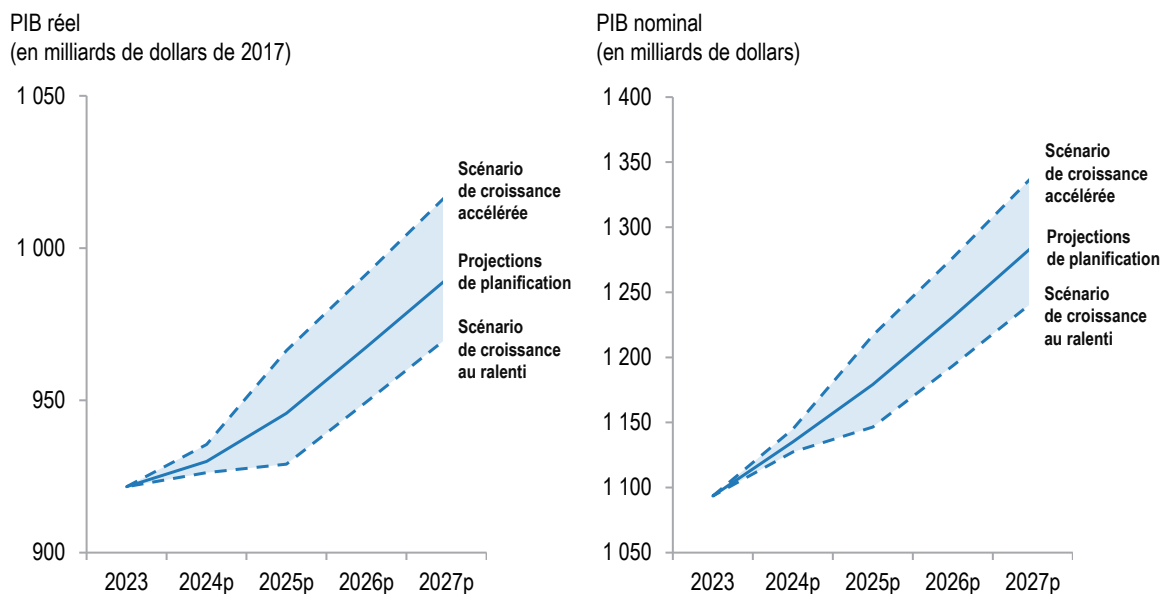
p = Projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 19 septembre 2024, et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

D'ici 2027, le PIB réel dans le scénario de croissance accélérée serait de 2,8 % supérieur à celui qui figure dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il serait de 2,0 % inférieur. Les scénarios du PIB nominal montrent un plus vaste éventail de résultats pour les prochaines années que les scénarios du PIB réel, en raison surtout du degré d'incertitude à court terme concernant l'inflation du PIB. D'ici 2027, le PIB nominal dans le scénario de croissance accélérée serait de 4,2 % supérieur à celui qui figure dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il serait de 3,3 % inférieur.

Graphique 2.14

Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario



p = projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 3

Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction

Le gouvernement est toujours en bonne voie d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2026-2027, tout en faisant des investissements ciblés pour soutenir les familles, maintenir les coûts bas et rebâtir l'économie. Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*, on prévoit un déficit de 6,6 milliards de dollars en 2024-2025. À moyen terme, la province envisage un déficit de 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 et un excédent de 0,9 milliard de dollars en 2026-2027. Ces chiffres témoignent d'une amélioration importante comparativement au budget de 2024 et attestent l'engagement du gouvernement d'équilibrer le budget, de réduire le déficit et de ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable.

Le gouvernement a récemment publié les *Comptes publics de l'Ontario 2023-2024*, lesquels présentent l'approche financière responsable de la province qui affiche un déficit de 0,6 milliard de dollars en 2023-2024. Cela démontre que cette approche lui permet de garder les impôts bas et de faire les investissements nécessaires pour répondre aux besoins d'une population en expansion tout en améliorant la situation financière de la province.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario sera de 37,8 % en 2024-2025. Ce ratio a atteint son niveau le plus bas en 12 ans l'an dernier et dans son plan, le gouvernement indique son intention de le maintenir sous la barre du pourcentage enregistré en 2011-2012.

Tableau 3.1
Résultats financiers

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025	Perspectives à moyen terme	
			2025-2026	2026-2027
Revenus	205 936	212 632	220 753	230 730
Charges				
Programmes	195 207	205 547	206 812	213 328
Intérêt sur la dette	11 376	12 722	13 973	14 507
Total des charges	206 583	218 269	220 785	227 835
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(647)	(5 637)	(32)	2 895
Réserve	–	1 000	1 500	2 000
Excédent/(Déficit)	(647)	(6 637)	(1 532)	895
Dette nette en pourcentage du PIB	37,3 %	37,8 %	37,9 %	37,5 %
Dette nette en pourcentage des revenus	198,1 %	201,8 %	202,6 %	200,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	5,5 %	6,0 %	6,3 %	6,3 %

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives actuelles et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 30 septembre 2024.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Principaux changements survenus en 2024-2025 depuis le budget de 2024

Selon les projections, le déficit de l'Ontario atteindra 6,6 milliards de dollars en 2024-2025, ce qui représente une amélioration de 3,2 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2024. Cela tient compte des données sur l'économie et les revenus actualisées ainsi que de la bonification des fonds de prévoyance pour atténuer les risques à moyen terme.

On prévoit qu'en 2024-2025, les revenus s'élèveront à 212,6 milliards de dollars, soit une progression de 6,9 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2024. Cela s'explique principalement par des revenus fiscaux supérieurs aux attentes. Les prévisions sont fondées sur les renseignements disponibles le 30 septembre 2024.

On s'attend à ce qu'en 2024-2025 les charges de programmes se chiffrent à 205,5 milliards de dollars, dépassant de 5,0 milliards de dollars les prévisions du budget de 2024, ce qui s'explique principalement par une remise ponctuelle accordée aux particuliers et aux familles et par le renflouement du fonds de prévoyance. Le gouvernement a déboursé ce complément afin de se doter de la marge de manœuvre nécessaire pour protéger les services publics importants et être en mesure de parer rapidement aux dépenses imprévues qui pourraient survenir au deuxième semestre de l'exercice.

On estime que l'Ontario paiera 12,7 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2024-2025, soit 1,2 milliard de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2024.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB sera de 37,8 % en 2024-2025, ce qui représente 1,4 point de pourcentage de moins que le ratio de 39,2 % prévu dans le budget de 2024. Ce ratio a diminué en raison surtout de déficits inférieurs aux prévisions.

Dans les perspectives de 2024-2025, on prévoit aussi une réserve de 1,0 milliard de dollars, inchangée depuis le budget de 2024, visant à prémunir le plan financier contre les variations défavorables inattendues des prévisions de revenus et de charges de l'Ontario pour le reste de l'exercice. Cela s'inscrit dans le plan financier souple du gouvernement qui vise à composer avec l'incertitude et les risques.

Tableau 3.2

Résultats financiers en cours d'exercice 2024-2025

(en millions de dollars)

	Budget de 2024	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Revenus	205 690	212 632	6 942
Charges			
Programmes	200 583	205 547	4 964
Intérêt sur la dette	13 913	12 722	(1 191)
Total des charges	214 496	218 269	3 773
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(8 806)	(5 637)	3 169
Réserve	1 000	1 000	–
Excédent/(Déficit)	(9 806)	(6 637)	3 169

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Bilan des revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2024-2025 s'établissent à 212,6 milliards de dollars, soit 6,9 milliards de dollars de plus que les prévisions du budget de 2024 et du rapport *Finances du premier trimestre de 2024-2025*. Depuis la publication de ce rapport, les prévisions relatives aux revenus se sont améliorées, ce qui s'explique en grande partie par les perspectives économiques plus favorables en 2024 et par l'augmentation possible des revenus fiscaux en raison des changements que le gouvernement fédéral a proposés dans son budget de 2024 sur le taux d'inclusion des gains en capital¹. Les revenus fiscaux ont été en partie contrebalancés par la reconduction proposée de six mois des réductions de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants.

Tableau 3.3

Principales variations aux prévisions des revenus pour l'exercice 2024-2025

(en millions de dollars)

	2024-2025
Total des revenus – Budget de 2024	205 690
Variations des revenus dans le rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	–
Variation des revenus depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	
Impôt sur le revenu des particuliers	2 829
Impôt des sociétés	2 963
Taxe de vente	1 130
Impôt-santé des employeurs	314
Contribution-santé de l'Ontario	120
Droits de cession immobilière	(261)
Taxes sur l'essence et les carburants	(309)
Tous les autres impôts et taxes combinés	187
Total des revenus fiscaux	6 972
Transferts du gouvernement du Canada	60
Entreprises publiques	(92)
Autres revenus non fiscaux	2
Total de la variation des revenus depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	6 942
Total de la variation des revenus depuis la publication du budget de 2024	6 942
Total des revenus – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024	212 632

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

¹ Les perspectives de revenus fiscaux tiennent compte notamment de l'annonce, dans le budget fédéral de 2024, de la hausse du taux d'inclusion sur les gains en capital réalisés au cours d'une année excédant 250 000 \$ pour les particuliers et sur tous les gains en capital réalisés par les entreprises et les fiducies d'une demie aux deux tiers. Cette mesure s'applique à compter du 25 juin 2024. L'incidence prévue de ces changements fédéraux au taux d'inclusion devrait se chiffrer à 3,3 milliards de dollars au cours de la période allant de 2024-2025 à 2026-2027.

Voici les principales variations prévues aux perspectives de revenus par rapport aux prévisions formulées dans le budget de 2024 et le rapport *Finances du premier trimestre de 2024-2025* :

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** seraient de 2 829 millions de dollars supérieurs aux prévisions, en raison surtout des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2023 et des années antérieures ainsi que de la croissance soutenue de la rémunération des salariés en 2024. Ces revenus seraient plus élevés aussi du fait de l'incidence des changements proposés par le gouvernement fédéral au taux d'inclusion des gains en capital.
- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** seraient supérieurs aux prévisions de 2 963 millions de dollars, principalement en raison de la rentabilité plus soutenue des entreprises au premier semestre de 2024. Ces revenus seraient plus élevés aussi du fait de l'incidence des changements proposés par le gouvernement fédéral au taux d'inclusion des gains en capital.
- Les revenus tirés de la **taxe de vente** seraient de 1 130 millions de dollars supérieurs aux prévisions, en raison surtout des attentes relatives à une hausse de la part de la taxe de vente harmonisée (TVH) à laquelle la province a droit en 2023, si l'on se fie aux sommes perçues par l'Agence du revenu du Canada (ARC) à ce jour.
- Les **revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs** seraient majorés de 314 millions de dollars, en raison de la croissance soutenue de la rémunération des salariés projetée en 2024.
- Les revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** seraient de 120 millions de dollars supérieurs aux prévisions, en raison surtout des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2023 et des années antérieures et de la croissance soutenue de la rémunération des salariés en 2024.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** seraient inférieurs de 261 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par un ralentissement plus marqué que prévu de l'activité du logement en 2024.
- Les **revenus combinés tirés des taxes sur l'essence et sur les carburants** seraient de 309 millions de dollars inférieurs aux prévisions, principalement en raison du prolongement de six mois proposé pour la réduction de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants. Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.
- Les revenus tirés de tous les **autres impôts et taxes** augmenteraient de 187 millions de dollars, en raison surtout des nouveaux droits sur le vapotage issus de l'entente coordonnée sur l'imposition des produits de vapotage conclue avec le gouvernement fédéral et des paiements tenant lieu d'impôt pour l'électricité plus élevés, qui auront été en partie compensés par une baisse des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux.
- Les **transferts du gouvernement du Canada** seraient supérieurs de 60 millions de dollars aux prévisions, compte tenu du financement fédéral supérieur aux attentes au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, en raison surtout de la part accrue de la population canadienne que représente l'Ontario.
- Les **revenus nets tirés des entreprises publiques** diminueraient de 92 millions de dollars, ce qui est attribuable à plusieurs facteurs, notamment le recul prévu du revenu net tiré de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, en raison surtout de l'incidence économique sur les dépenses

discrétionnaires des consommateurs. En outre, le revenu net tiré de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) devrait se replier à cause des répercussions de la grève en juillet, des prévisions de ventes inférieures résultant d'une baisse de la consommation ainsi que de l'incidence provisoire de la modernisation du marché de l'alcool. Ces replis sont en partie compensés par le revenu net tiré d'Ontario Power Generation, qui devrait être supérieur aux prévisions, en raison surtout des gains qui devraient être réalisés aux termes des Ontario Nuclear Funds.

- Les **autres revenus non fiscaux** devraient être supérieurs de 2 millions de dollars, surtout en raison des recouvrements plus élevés au titre des contrats d'approvisionnement en électricité étant donné la production et des taux d'électricité supérieurs aux prévisions.

Bilan des charges

Depuis la publication du budget de 2024 et du rapport *Finances du premier trimestre 2024-2025*, les variations aux charges de programmes ont trait principalement à la remise ponctuelle accordée aux particuliers et aux familles, au financement accru des services de santé et au supplément versé au fonds de prévoyance. Les perspectives de charges totales pour 2024-2025 s'établissent à 218,3 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 3,8 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2024 et du rapport. Cette augmentation est inférieure aux prévisions d'amélioration du revenu de 6,9 milliards de dollars depuis ce budget, ce qui témoigne de la priorité du gouvernement de réduire le déficit.

Tableau 3.4

Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2024-2025

(en millions de dollars)

	2024-2025
Total des charges dans le budget de 2024	214 496
Total des variations des charges dans le rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	–
Variations des charges de programmes depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	
Remise aux contribuables	3 000
Soutien au secteur de la santé	1 000
Règlement de la rémunération à l'échelle de la fonction publique de l'Ontario	607
Modernisation du marché de l'alcool de l'Ontario	87
Résidence Frankfort Family Reena	8
Toutes les autres variations	93
Total des nouvelles dépenses allouées	4 794
Supplément au fonds de prévoyance	900
Prélèvement du fonds de prévoyance	(730)
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	4 964
Variation de l'intérêt sur la dette depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	(1 191)
Total des variations des charges depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2024-2025</i>	3 773
Total des variations des charges depuis le budget de 2024	3 773
Total des charges – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2024	218 269

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principaux investissements effectués depuis la publication du rapport *Finances du premier trimestre de 2024-2025* :

- 3 milliards de dollars pour financer la remise ponctuelle de 200 \$ versée aux déclarants ontariens d'âge adulte admissibles et à tous les enfants admissibles de moins de 18 ans.
- 1,0 milliard de dollars pour répondre aux pressions exercées liées à la rémunération et aux demandes croissantes dans le secteur de la santé.
- 606,8 millions de dollars pour les coûts de rémunération de la fonction publique de l'Ontario, découlant notamment du règlement des conventions collectives.
- 86,5 millions de dollars, faisant partie du montant audité à la hauteur de 225 millions de dollars en paiements à la société The Beer Store au titre du remboursement des frais engagés pour soutenir la transition stable vers un marché des boissons alcoolisées plus ouvert et commode.
- 7,7 millions de dollars pour soutenir la construction de nouveaux locaux à la résidence Frankfort Family Reena pour les services d'emploi, les programmes sportifs et de bien-être et des salles de réunion, pour les personnes ayant une déficience développementale et d'autres personnes dans la collectivité.
- 93,4 millions de dollars de plus, notamment pour soutenir les industries, l'infrastructure et d'autres modifications techniques.

En outre, le gouvernement a bonifié le fonds de prévoyance de 900 millions de dollars pour se donner la marge de manœuvre nécessaire en matière de planification financière et prémunir la province contre les variations défavorables imprévues ainsi que gérer les risques liés aux charges.

Les charges liées à **l'intérêt sur la dette** devraient se chiffrer à 12,7 milliards de dollars, c'est-à-dire environ 1,2 milliard de dollars de moins que les prévisions du budget de 2024 et que celles du rapport *Finances du premier trimestre de 2024-2025*.

Prudence en 2024-2025

Le gouvernement de l'Ontario a adopté un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques. Conformément à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le plan financier de l'Ontario doit être prudent et prévoir une réserve pour prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables et imprévues des revenus et des charges de la province, découlant notamment de variations du rendement économique de l'Ontario. Les revenus ayant été supérieurs aux attentes, le gouvernement a choisi d'en affecter une partie aux éventualités.

La réserve établie dans le budget de 2024, chiffrée à 1,0 milliard de dollars pour 2024-2025, demeure inchangée dans les présentes perspectives financières. En outre, le fonds de prévoyance est également maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges. On estime que pour 2024-2025, le solde du fonds de prévoyance s'élèvera à 1,7 milliard de dollars, ce qui tient compte du supplément de 0,9 milliard de dollars prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*.

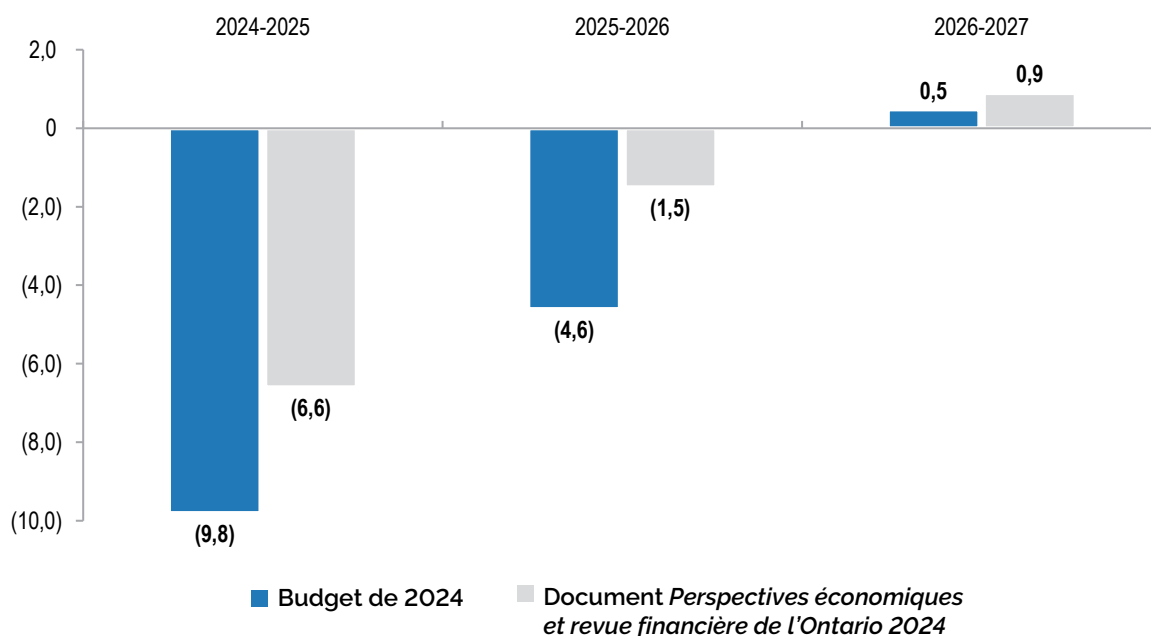
Plan financier à moyen terme

Le gouvernement prévoit des déficits de 6,6 milliards de dollars en 2024-2025 et de 1,5 milliard de dollars en 2025-2026, suivis d'un excédent de 0,9 milliard de dollars en 2026-2027. Cela représente une nette amélioration en regard des prévisions faites dans le budget de 2024 et atteste l'engagement du gouvernement d'équilibrer le budget, de réduire le déficit et de ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable.

Graphique 3.1

Perspectives d'excédent/(déficit) actuelles comparées à celles du budget de 2024

Excédent/(Déficit)
(en milliards de dollars)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

À moyen terme, les revenus devraient s'accroître, passant de 212,6 milliards de dollars en 2024-2025 à 230,7 milliards de dollars en 2026-2027.

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025	Perspectives à moyen terme	
			2025-2026	2026-2027
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	50,8	54,8	57,2	60,9
Taxe de vente	39,9	40,0	41,0	43,4
Impôt des sociétés	23,1	27,9	27,6	28,8
Contribution-santé de l'Ontario	5,0	5,1	5,3	5,6
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,8	5,8	5,8	5,9
Tous les autres impôts et taxes combinés	17,3	18,1	20,2	21,2
Total des revenus fiscaux	141,9	151,7	157,2	165,6
Gouvernement du Canada	34,3	36,3	37,6	38,7
Revenus tirés des entreprises publiques	7,4	6,7	7,5	7,5
Autres revenus non fiscaux	22,3	18,0	18,5	18,9
Total des revenus	205,9	212,6	220,8	230,7

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les perspectives de revenus fiscaux témoignent de l'incidence des résultats définitifs pour 2023-2024 et de l'actualisation des perspectives de croissance économique depuis le budget de 2024. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Le principal facteur qui a influé sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** est la perspective de croissance concernant la rémunération des salariés. Ces revenus comprennent un montant estimatif de 0,9 milliard de dollars pour la période allant de 2024-2025 à 2026-2027 du fait de l'incidence possible des changements proposés par le gouvernement fédéral au taux d'inclusion des gains en capital. Les revenus découlant de l'IRP devraient augmenter en moyenne à un taux annuel de 6,2 % entre 2023-2024 et 2026-2027.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. Entre 2023-2024 et 2026-2027, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 2,8 %.

Les prévisions pour les revenus tirés de l'**impôt des sociétés** suivent globalement la croissance annuelle prévue de l'excédent net d'exploitation des sociétés. Ces revenus comprennent un montant estimatif de 2,4 milliards de dollars pour la période allant de 2024-2025 à 2026-2027 du fait de l'incidence possible des changements proposés par le gouvernement fédéral au taux d'inclusion des gains en capital. Entre 2023-2024 et 2026-2027, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 7,5 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance prévue de la rémunération des salariés. Entre 2023-2024 et 2026-2027, il est prévu que ces revenus progresseront à un taux annuel moyen de 3,6 %.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l'assiette d'évaluation foncière générée par les mises en chantier. Les revenus tirés des autres impôts et taxes devraient augmenter à un taux moyen de 0,4 % par année de 2023-2024 à 2026-2027.

Les revenus tirés des **autres impôts et taxes** devraient augmenter à un taux moyen de 7,0 % par année de 2023-2024 à 2026-2027. Cela comprend les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, et des taxes fondées sur le volume, comme la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac.

Les prévisions concernant les **transferts du gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. Les transferts du gouvernement du Canada devraient augmenter à un taux annuel moyen de 4,1 % entre 2023-2024 et 2026-2027.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario pour Hydro One Ltd. (Hydro One) et les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et Jeux en ligne Ontario. Les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient se raffermir et afficher un taux moyen annuel de 0,2 % de 2023-2024 à 2026-2027.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. De 2023-2024 à 2026-2027, ces revenus devraient diminuer à un taux annuel moyen de 5,4 %.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Pour illustrer l'incidence possible du degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a élaboré deux scénarios plausibles qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Sur la base des deux scénarios possibles touchant le PIB nominal, on a établi deux scénarios relatifs aux revenus fiscaux en fonction d'une croissance accélérée et d'une croissance au ralenti. Chacun représente une voie possible visant à illustrer un plus large éventail de résultats envisageables, mais ne doit pas être considéré comme le meilleur ou le pire des cas.

Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux en 2026-2027 est de 9,9 milliards de dollars supérieur à la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est de 8,6 milliards de dollars inférieur à cette projection.

Tableau 3.6

Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	2024-2025p	2025-2026p	2026-2027p
Scénario de croissance accélérée	154,1	164,6	175,6
Projection de planification	151,7	157,2	165,6
Scénario de croissance au ralenti	149,5	150,5	157,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

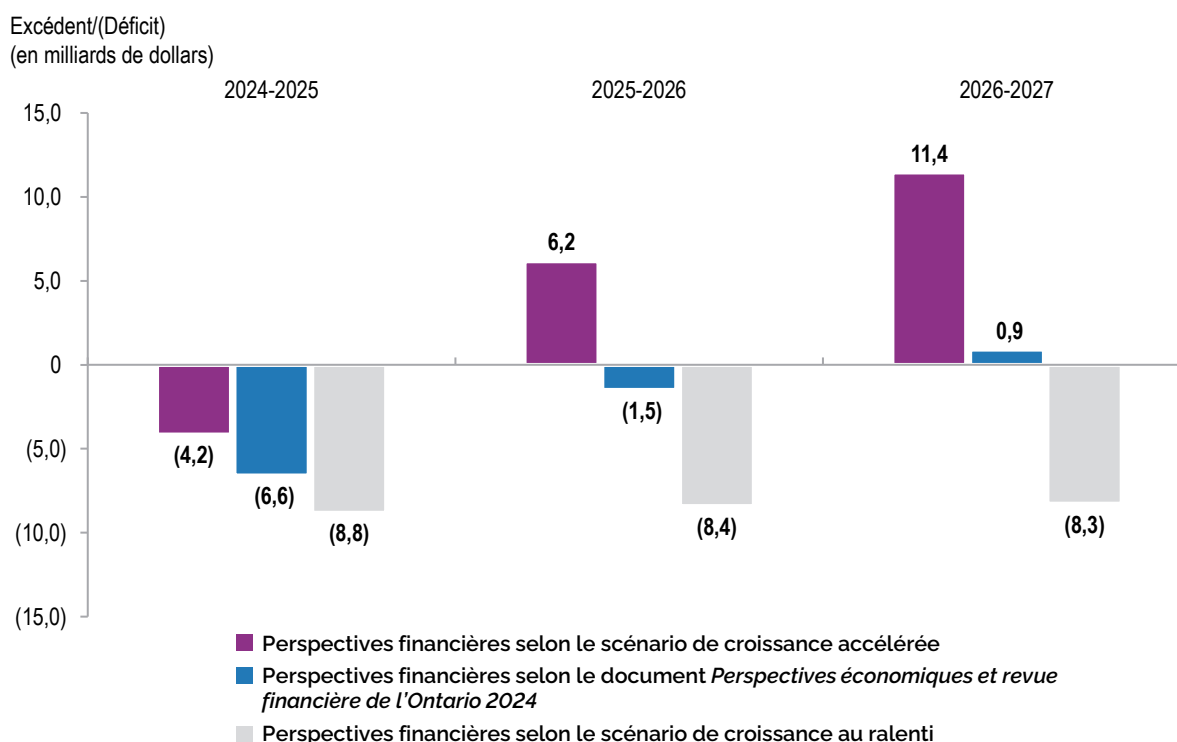
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si l'un des deux scénarios se concrétisait, contrairement à la projection de planification, le plan financier de l'Ontario serait également modifié en conséquence.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives financières pourraient s'améliorer et afficher un déficit de 4,2 milliards de dollars en 2024-2025 et des excédents de 6,2 milliards de dollars en 2025-2026, puis de 11,4 milliards de dollars en 2026-2027. Cependant, si le scénario de croissance au ralenti se concrétisait, les perspectives financières pourraient se détériorer, pour afficher un déficit de 8,8 milliards de dollars en 2024-2025, de 8,4 milliards de dollars en 2025-2026 et de 8,3 milliards de dollars en 2026-2027.

Graphique 3.2 Scénarios de perspectives financières de l'Ontario



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Dans ces scénarios de perspectives, on présume que les charges de programmes demeurent inchangées au regard des perspectives de charges à moyen terme et que seuls les revenus et l'intérêt sur la dette sont rajustés.

Perspectives de charges à moyen terme

Fidèle à son plan pour bâtir un Ontario fort et déterminé à répondre à la demande accrue en matière de services et d'infrastructure découlant de l'augmentation de la population, le gouvernement prévoit que les charges totales passeront de 218,3 milliards de dollars en 2024-2025 à 227,8 milliards de dollars en 2026-2027 tandis qu'il continue de faire des investissements clés dans les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure et le développement économique.

Entre 2023-2024 et 2026-2027, on estime que les charges liées aux programmes de base augmenteront chaque année à un taux moyen de 3,0 %.

Tableau 3.7

Sommaire des perspectives de charges à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025	Perspectives à moyen terme	
			2025-2026	2026-2027
Programmes				
Secteur de la santé	85,5	86,0	88,1	90,0
Secteur de l'éducation ¹	37,2	37,6	38,8	39,5
Secteur de l'éducation postsecondaire	13,2	12,2	12,5	13,1
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	19,4	20,0	20,1	20,1
Secteur de la justice	6,0	6,2	5,7	5,7
Autres programmes	33,9	43,6	41,6	45,0
Total – Programmes	195,2	205,5	206,8	213,3
Intérêt sur la dette	11,4	12,7	14,0	14,5
Total des charges	206,6	218,3	220,8	227,8

¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des perspectives de charges à moyen terme :

- Les charges du **secteur de la santé** devraient augmenter, passant de 86,0 milliards de dollars en 2024-2025 à 90,0 milliards de dollars en 2026-2027. Cette augmentation est principalement attribuable à des investissements visant à :
 - répondre à la demande accrue en matière de services de santé, notamment la hausse du financement des hôpitaux et des services de traitement du cancer pour répondre aux besoins de la population vieillissante et grandissante de l'Ontario;
 - améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'aide de *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*;
 - améliorer et transformer le secteur des soins à domicile et communautaires pour permettre aux particuliers de vivre dans leur foyer plus longtemps;
 - soutenir les mesures visant les ressources humaines en santé pour optimiser la main-d'œuvre actuelle ainsi que recruter et maintenir en poste les fournisseurs de soins de santé;

- améliorer la qualité des soins dans le secteur des soins de longue durée;
- soutenir les engagements correspondant aux modalités des décisions d'arbitrage et des conventions collectives.
- Les charges du **secteur de l'éducation** devraient augmenter, passant de 37,6 milliards de dollars en 2024-2025 à 39,5 milliards de dollars en 2026-2027. Voici les principaux investissements :
 - la continuation de la mise en place de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, contribuant à réduire la moyenne des coûts de ces services pour les parents dans toute la province;
 - des investissements pour préparer les étudiantes et étudiants au marché de l'emploi de demain, notamment par l'intermédiaire de la stratégie d'apprentissage de retour aux éléments fondamentaux en littératie et par les cours de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STIM) ainsi que par le lancement d'un service d'encadrement professionnel pour les élèves de neuvième et dixième année;
 - des fonds pour gérer la croissance des effectifs dans l'ensemble de la province et les engagements correspondant aux modalités des conventions collectives réglées.
- Les charges du **secteur de l'éducation postsecondaire** devraient s'accroître, passant de 12,2 milliards de dollars en 2024-2025 à 13,1 milliards de dollars en 2026-2027. Cette augmentation est principalement attribuable aux :
 - soutiens accrus aux établissements pour renforcer le secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario, à l'aide du Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire, en vue d'aider les établissements à relever les défis pressants liés à la viabilité financière;
 - investissements pour financer les mesures visant les ressources humaines dans le domaine de la santé, dont l'augmentation du nombre de places dans les écoles de formation en soins infirmiers et de médecine ainsi que la subvention ontarienne Apprendre et rester, qui a pour but de former et de maintenir en poste davantage de travailleuses et travailleurs dans le domaine de la santé.
- Les charges du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** devraient s'accroître et passer de 20 milliards de dollars en 2024-2025 à 20,1 milliards de dollars en 2026-2027. Cette augmentation est principalement attribuable à des investissements visant à :
 - aider les organismes communautaires qui soutiennent les populations vulnérables à composer avec la hausse des coûts de fonctionnement, notamment en ce qui a trait aux enfants pris en charge ou ayant des besoins particuliers, aux personnes ayant une déficience intellectuelle et aux victimes de violence fondée sur le genre et de la traite des personnes;
 - accroître les allocations mensuelles de base du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et le montant mensuel maximal du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave.
- Les charges du **secteur de la justice** devraient baisser, passant de 6,2 milliards de dollars en 2024-2025 à 5,7 milliards de dollars en 2026-2027. Voici les principaux investissements :

- financement de durée limitée visant la modernisation du réseau de radiocommunication pour la sécurité publique et la prochaine génération du système 9-1-1, entre autres;
 - financement accordé pour réparer, rénover ou remplacer les installations des services policiers dans les collectivités des Premières Nations ou des Inuits dans le cadre du Programme des installations de services de police des Premières Nations et des Inuits;
 - poursuite des investissements dans le secteur de la justice afin d'assurer la protection du public, comme le financement de mesures telles que la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence, des équipements pour l'appui aérien aux activités policières, la lutte contre le vol de voitures et l'élargissement du Programme de formation de base des agents de police, comprenant la suppression des droits de scolarité;
 - rémunération de la fonction publique de l'Ontario à l'exercice 2024-2025, notamment les coûts découlant du règlement des conventions collectives.
- Les charges du poste **Autres programmes** devraient s'accroître, passant de 43,6 milliards de dollars en 2024-2025 à 45,0 milliards de dollars en 2026-2027. La variation au cours de la période s'explique, entre autres, par :
- un financement pour soutenir l'engagement pluriannuel du gouvernement de fournir à chaque collectivité en Ontario l'accès à un réseau d'Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025;
 - une remise ponctuelle proposée pour chaque déclarant ontarien d'âge adulte admissible et pour tous les enfants admissibles de moins de 18 ans;
 - des investissements pour faciliter la concrétisation de projets d'infrastructure nécessaire pour le logement, par l'entremise du Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements et du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement. Ce financement s'ajoute aux investissements effectués dans le cadre du Fonds pour l'accélération de la construction.

Les perspectives de charges totales tiennent compte de l'**intérêt sur la dette**, qui devrait passer de 12,7 milliards de dollars en 2024-2025 à 14,0 milliards de dollars en 2025-2026, puis à 14,5 milliards de dollars en 2026-2027.

Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence

Conformément aux pratiques de planification financière judicieuses du gouvernement et à son engagement d'équilibrer le budget, les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur les projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Le gouvernement maintient un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques. L'Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province, notamment celles découlant des variations de son rendement économique.

La réserve, inchangée par rapport au budget de 2024, a été établie à 1,0 milliard de dollars en 2024-2025, à 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 et à 2 milliards de dollars en 2026-2027. Un fonds de prévoyance est également maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges, par exemple dans des cas où la santé et la sécurité pourraient être en péril, qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario.

Le gouvernement entend préserver la marge de manœuvre financière dont il a besoin pour réagir aux imprévus et soutenir un plan à long terme qui lui permettra de rehausser la transparence et la responsabilisation, d'investir dans l'avenir de l'Ontario et de contribuer à protéger la province des défis économiques possibles.

Leadership au sein de la fédération et défense des intérêts de la population de l'Ontario

La fédération est au mieux lorsque tous les ordres de gouvernement unissent leurs efforts. L'Ontario demande au gouvernement fédéral d'éliminer la taxe fédérale sur le carbone, qui a fait grimper le taux d'inflation et rendu la vie moins abordable pour la population de la province. Sous la présidence du premier ministre Doug Ford au Conseil de la fédération, le gouvernement de l'Ontario poursuit son étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires afin de favoriser l'essor économique et la prospérité dans l'ensemble de la fédération. Les provinces et les territoires doivent gérer la pression sur les services et l'infrastructure qui découle d'une croissance de la population et de taux d'immigration sans précédent. En outre, l'incertitude géopolitique et économique à l'échelle mondiale appelle à une coopération accrue pour protéger les intérêts du Canada en matière d'économie et de sécurité nationales. L'Ontario a la possibilité de mettre son point de vue de l'avant et de s'assurer que ses priorités sont prises en compte.

L'efficacité des transferts du gouvernement fédéral aux provinces joue aussi un rôle prépondérant dans la viabilité des services publics. Il faut accroître la collaboration avec le gouvernement fédéral pour soutenir les projets critiques d'infrastructure. Le premier Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin il y a plus de 18 mois, ce qui amène l'Ontario à ajouter sa voix à celles de toutes les autres provinces et des territoires pour demander encore au gouvernement fédéral d'instaurer un nouveau programme d'infrastructure à long terme prévisible, suffisamment provisionné pour soutenir les besoins uniques de chaque compétence et dénué de conditions complexes et accablantes. De plus, le gouvernement provincial invite le gouvernement fédéral à accélérer ce financement, notamment le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, ce qui favoriserait des investissements dans les priorités d'infrastructure communes motivées par une croissance de la population sans précédent.

Les pressions exercées sur l'infrastructure s'étendent également à d'autres programmes et services de la province. Ainsi, le gouvernement fédéral peut agir dès maintenant dans certains domaines, par exemple : les réductions du financement visant l'emploi dans le cadre des ententes de transfert relatives au marché du travail, les niveaux de financement à long terme pour soutenir les Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans l'ensemble du Canada et l'adéquation des soutiens pour les demandeurs d'asile. Les pressions à long terme que subiront les systèmes de santé demeurent un défi de taille pour l'ensemble des provinces et des territoires. C'est pourquoi l'Ontario attend avec impatience l'examen des ententes sur la santé pour s'assurer que le soutien des soins de santé par le gouvernement fédéral demeure viable pour les années à venir.

Le gouvernement s'active à créer une économie plus vigoureuse en stimulant la croissance économique et la productivité et en faisant de la province une destination de choix où les entreprises peuvent investir et prendre de l'expansion. En collaborant avec le gouvernement fédéral, il a pu attirer des investissements considérables dans la chaîne d'approvisionnement de fabrication de véhicules électriques (VE) et appuyer la construction de logements à vocation locative en Ontario grâce à la suppression de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les projets admissibles. L'Ontario demande au gouvernement fédéral de continuer à collaborer avec la province pour favoriser un climat propice aux investissements. Par exemple, l'Ontario bénéficierait du développement de son infrastructure énergétique et électrique pour alimenter son marché interne et favoriser les exportations.

Au moment où l'Ontario s'affirme comme leader mondial en approvisionnement responsable de minéraux critiques, il importe que le gouvernement fédéral prenne les mêmes engagements financiers que la province et collabore avec celle-ci afin de réduire la lourdeur de la réglementation, ce qui favoriserait le développement du Cercle de feu et aurait des retombées économiques considérables pour les communautés des Premières Nations et du Nord.

Les États-Unis sont le plus important partenaire commercial du Canada et la plus grande économie du monde. À ce titre, la relation économique entre les deux pays est unique. La prospérité et la sécurité des peuples canadien et américain sont intégrées et avantageuses pour les deux parties. L'Ontario est le partenaire idéal pour soutenir ses amis et alliés au sud de la frontière. Fort d'une quantité abondante de minéraux critiques et en sa qualité de leader mondial éventuel en énergie nucléaire, l'Ontario est particulièrement bien placé pour soutenir la croissance économique et les objectifs de sécurité nationale des États-Unis. C'est pourquoi la province plaide toujours auprès du gouvernement fédéral pour qu'il suspende la mise en œuvre de la taxe fédérale sur les services numériques. En effet, on estime que l'instauration unilatérale de la taxe nuirait à la relation commerciale avantageuse nous unissant. Cette taxe présente des risques pour les familles, les entreprises et les travailleuses et travailleurs de l'Ontario qu'ils n'ont pas les moyens de subir.

Transparence et risques

Le gouvernement est résolu à faire preuve d'ouverture et de transparence au sujet de l'état des finances publiques. Ce principe figure dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui prévoit que la politique budgétaire de l'Ontario doit être clairement formulée et les renseignements la concernant, être facilement accessibles au public, sans frais.

Les mises à jour des finances de la province à la mi-exercice sont fondées sur les renseignements les plus récents. Néanmoins, des données importantes qui pourraient présenter des risques tant positifs que négatifs, et ainsi avoir une incidence marquée sur les perspectives financières ne seront connues que d'ici la fin de l'exercice. Par exemple, de nouveaux renseignements obtenus de l'Agence du revenu du Canada sur le traitement des déclarations de revenus des années d'imposition antérieures, des changements aux perspectives économiques et l'évolution des prévisions du secteur privé, que la province utilise pour préparer ses propres prévisions, pourraient occasionner des variations de revenus. Par ailleurs, les charges pourraient être tributaires de variations de l'utilisation de programmes d'envergure axés sur la demande.

Pour assurer le caractère raisonnable et prudent de ses hypothèses économiques, le gouvernement formule ses principales projections de planification sous la moyenne de celles des prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années. À compter de 2024, les hypothèses de planification sont établies à 0,1 point de pourcentage sous la moyenne des prévisions du secteur privé pour tenir compte du degré élevé d'incertitude concernant la période de prévisions.

Bien que les hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti par souci de transparence accrue au sujet des perspectives économiques et financières de la province dans une conjoncture des plus incertaines.

Les perspectives actuelles de revenus fiscaux comprennent l'incidence prévue de l'annonce qu'a faite le gouvernement fédéral dans son budget de 2024 sur la hausse du taux d'inclusion des gains en capital réalisés au cours d'une année, qui comporte deux volets : d'une part, les gains excédant 250 000 \$ pour les particuliers et, d'autre part, tous les gains en capital réalisés par les entreprises et les fiducies, d'une demie aux deux tiers. Ces modifications devraient s'appliquer le 25 juin 2024.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, le Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario surveille les pressions financières tout au long de l'exercice pour que les prévisions soient formulées à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion des risques importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des pressions connues. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les pressions financières et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les projections financières à moyen terme, conformément au plan financier souple du gouvernement qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujéti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait s'agir, par exemple, de pertes résultant de règlements judiciaires, ou encore d'une demande de remboursement de garanties de prêts ou de financement. Bien que le plan financier comprenne un fonds de prévoyance afin d'atténuer les risques liés aux dépenses, tant et aussi longtemps qu'un doute subsiste quant à la probabilité et aux coûts de ces événements futurs, il n'est pas tenu compte de ces risques dans le plan financier de la province. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées à titre de passifs dans les états financiers de l'Ontario. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2023-2024 a été présenté dans les *Comptes publics de l'Ontario 2023-2024* déposés en septembre.

Surveillance des organismes

Les organismes provinciaux jouent un rôle prépondérant dans la prestation de services publics essentiels aux particuliers, aux familles et aux entreprises dans l'ensemble de l'Ontario. Dans le budget de 2024, le gouvernement a pris l'engagement de mettre en œuvre de nouvelles mesures et exigences de reddition de comptes pour rehausser la surveillance de ces organismes. Par exemple, cet automne, le gouvernement a mandaté les organismes pour rendre compte de leurs données en ressources humaines et pour harmoniser leurs plans en fonction des priorités gouvernementales. Ces changements feront en sorte que les organismes provinciaux continuent à répondre aux intérêts de la population ontarienne tout en optimisant les fonds publics.

Résumé des principales méthodes comptables

Afin de se conformer entièrement aux normes comptables pour le secteur public, l'intérêt et les revenus de placement ne seront plus soustraits de l'intérêt sur la dette, et seront comptabilisés séparément à titre de revenu d'ici le budget de 2025. Ce changement dans la comptabilisation et la présentation de l'information financière est neutre sur le plan financier et économique.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.8

Total des revenus

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	46 750	44 209	50 773	54 765
Taxe de vente	30 357	36 092	39 864	39 963
Impôt des sociétés	25 227	27 791	23 140	27 878
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5 713	5 991	5 810	5 796
Impôt-santé des employeurs	7 223	7 797	8 581	9 033
Contribution-santé de l'Ontario	4 414	4 445	5 008	5 135
Taxe sur l'essence	2 202	2 103	1 620	1 695
Droits de cession immobilière	5 827	4 443	3 538	3 620
Taxe sur le tabac	927	864	813	758
Taxe sur les carburants	771	571	517	571
Taxe sur la bière, le vin et les spiritueux	624	600	593	571
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	666	674	529	594
Part de l'Ontario du droit d'accise fédéral sur le cannabis	215	310	346	366
Autres impôts et taxes	759	627	728	916
	131 675	136 518	141 860	151 659
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	16 731	17 525	19 286	20 301
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	6 003	6 178	6 407	6 591
Péréquation	—	—	421	576
Programmes d'infrastructure	562	769	609	1 185
Programmes du marché du travail	1 476	1 181	1 149	904
Entente sur le logement social	305	263	218	174
Autres paiements fédéraux	5 091	4 817	5 621	6 098
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	439	531	625	482
	30 607	31 264	34 336	36 311
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	2 543	2 457	2 574	2 165
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	2 151	850	2 065	1 670
Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG)	1 561	2 505	2 368	2 437
Société ontarienne du cannabis	186	234	244	225
Jeux en ligne Ontario	—	87	176	197
	6 441	6 133	7 427	6 694

...suite

Tableau 3.8
Total des revenus (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'organismes du secteur parapublic	9 688	11 495	13 071	10 239
Droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules ¹	33	1 240	1 222	1 181
Divers – Autres revenus non fiscaux	2 628	2 146	3 344	2 000
Autres droits, permis et licences	1 237	1 446	1 618	1 657
Ventes et locations	1 046	1 231	1 566	1 546
Remboursements	1 233	1 031	1 131	1 002
Redevances	468	335	320	295
Recouvrements – Contrats d'achat d'électricité	67	48	41	46
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	5	–	–	–
	16 405	18 972	22 313	17 968
Total des revenus	185 128	192 887	205 936	212 632

¹ Les revenus tirés des droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules en 2021-2022 tiennent compte de l'élimination et de la remise des droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles depuis le 1^{er} mars 2020.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2}
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	284	302	337	398,9
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée	358	502	601	477,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	32	30	–	–
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)	674	834	938	876,4
Procureur général (Base) ⁴	1 615	1 806	2 084	2 043,9
Crédits législatifs – <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant</i>	49	79	27	–
Charges pour mauvaises créances	7	30	22	5,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	145	31	–	–
Procureur général (Total)	1 816	1 946	2 132	2 049,2
Commission de régie interne (Base)	283	392	299	320,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2	0	–	–
Commission de régie interne (Total)	284	392	299	320,4
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	16 717	18 003	19 412	19 976,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	293	48	–	–
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires (Total)	17 010	18 051	19 412	19 976,3
Citoyenneté et multiculturalisme (Base)	33	54	68	72,6
Investissements d'une durée limitée	–	–	14	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	3	2	–	–
Citoyenneté et multiculturalisme (Total)	36	56	82	72,6
Collèges et Universités (Base)	9 542	10 716	11 918	10 822,9
Aide financière aux étudiants	954	1 019	1 316	1 370,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	117	32	–	–
Collèges et universités (Total)	10 614	11 766	13 235	12 193,1
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	164	168	208	197,7
Crédits d'impôt pour l'investissement et pour la recherche et le développement ⁵	258	299	537	550,9
Crédits d'impôt pour l'investissement et pour la recherche et le développement – Montants reliés aux exercices précédents	46	22	18	–
Investissements d'une durée limitée	157	540	513	1 938,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	360	46	–	–
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	985	1 075	1 276	2 687,2
Éducation (Base) ⁴	28 893	33 627	37 158	37 621,3
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 610	1 661	1 652	1 700,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	1 060	918	–	–
Éducation (Total)	31 563	36 206	38 811	39 321,3
Énergie (Base)	240	255	318	318,7
Programmes d'allègement du coût de l'électricité	6 313	5 844	5 996	7 336,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	274	2	–	–
Énergie (Total)	6 827	6 101	6 315	7 654,8
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	687	732	815	891,2
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	–	–	84	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	16	17	–	–
Environnement, Protection de la nature et des Parcs (Total)	703	749	899	891,2

...suite

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
Charges des ministères				
Bureaux du corps exécutif (Base)	49	56	66	70,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2	0	–	–
Bureau du corps exécutif (Total)	51	56	66	70,9
Finances (Base)	759	802	904	1 128,7
Société ontarienne de gestion des placements ⁶	210	245	300	312,7
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	502	501	501	513,9
Aide temporaire et autres types d'aide locale	21	21	68	29,0
Coût des recouvrements – Contrats d'achat d'électricité	67	48	41	46,2
Investissements de durée limitée	–	174	89	3 000,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	231	0	–	–
Finances (Total)	1 789	1 791	1 904	5 030,4
Affaires francophones (Base)	7	7	8	8,7
Investissements d'une durée limitée	–	–	–	4,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2	1	–	–
Affaires francophones (Total)	9	8	8	13,4
Santé (Base) ^{4, 7}	64 285	67 524	76 369	76 644,4
Redressement pour frais exceptionnels ⁸	–	1 324	1 241	–
Santé (Total)	64 285	68 848	77 610	76 644,4
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁹	6 167	3 331	–	–
Affaires autochtones (Base)	85	111	128	138,5
Investissements ponctuels, y compris les règlements	152	6 273	17	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	4	1	–	–
Affaires autochtones (Total)	241	6 384	145	138,5
Infrastructure (Base)	192	171	440	861,7
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	267	303	401	414,5
Internet haute vitesse	75	328	119	1 376,9
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	156	25	25	30,2
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux	399	396	389	752,1
Immobilier	1 174	1 195	1 298	1 340,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	10	–	–	–
Infrastructure (Total)	2 272	2 418	2 672	4 776,3
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Base)	102	207	253	274,5
Crédits d'impôt pour la formation (éducation coopérative et formation en apprentissage) ¹⁰	105	86	116	113,9
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	1 016	1 269	1 281	1 268,3
Investissements d'une durée limitée	–	–	13	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	794	310	–	–
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Total)	2 017	1 872	1 663	1 656,7
Soins de longue durée (Total)¹¹	5 301	6 306	7 848	9 333,3
Mines (Base)	135	147	180	211,6
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	183	86	369	–
Mines (Total)	318	233	549	211,6

...suite

Tableau 3.9
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
Charges des ministères				
Affaires municipales et Logement (Base)	486	565	786	789,2
Investissements d'une durée limitée	351	404	789	1 019,4
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services ¹²	281	206	194	168,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	330	390	–	–
Affaires municipales et Logement (Total)	1 447	1 564	1 770	1 977,4
Richesses naturelles et Forêts (Base) ⁴	605	620	701	716,3
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	237	95	203	135,0
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	–	–	210	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	12	2	–	–
Richesses naturelles et Forêts (Total)	855	717	1 114	851,2
Développement du Nord (Base)	605	661	705	763,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	41	–	–	–
Développement du Nord (Total)	646	661	705	763,6
Services au public et aux entreprises (Base)	613	973	860	774,7
Redressement pour frais exceptionnels ⁸	–	150	176	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	141	52	–	–
Services au public et aux entreprises (Total)	754	1 174	1 035	774,7
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	53	63	63	69,0
Crédits d'impôt à l'intention des aînés (pour la sécurité et les soins à domicile)	30	164	108	119,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	43	11	–	–
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	127	238	171	188,3
Solliciteur général (Base) ⁴	2 981	3 399	3 905	4 136,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	150	96	–	–
Solliciteur général (Total)	3 131	3 496	3 905	4 136,3
Tourisme, Culture et Sport (Base)	833	830	867	875,3
Investissements d'une durée limitée	–	–	–	50,0
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	693	833	841	1 034,4
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants relatifs aux exercices antérieurs	84	51	89	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	257	200	–	–
Tourisme, Culture et Sport (Total)	1 868	1 914	1 797	1 959,7
Transports (Base) ⁴	4 854	5 553	6 339	6 408,7
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	557	477	418	708,4
Investissements d'une durée limitée	–	–	675	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	369	609	–	–
Transports (Total)	5 780	6 639	7 432	7 117,0

...suite

Tableau 3.9
Total des charges ^{1,2} (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
Charges des ministères				
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	315	360	432	961,9
Avantages sociaux et prestations de retraite	2 633	1 178	985	1 223,5
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	—	—	—	1 575,3
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	—	—	—	100,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ³	2	0	—	—
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	2 950	1 538	1 417	3 860,7
Intérêt sur la dette¹³	12 583	12 391	11 376	12 722,0
Total des charges	183 103	198 755	206 583	218 269,1

¹ Les structures ministérielles ont été maintenues depuis le budget de 2024. Dans le budget de l'Ontario de 2025, il sera tenu compte des changements correspondant à la nouvelle structure du gouvernement annoncée par le Conseil exécutif le 11 juin 2024.

² Les charges des ministères ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transfert. Ces changements sont neutres sur le plan financier. Les chiffres réels sont présentés de la même manière, par souci d'uniformité.

³ Le financement de durée limitée lié à la COVID-19 n'est plus comptabilisé séparément à compter de 2023-2024.

⁴ Les règlements liés à la rémunération présentés dans le budget de 2024 sont maintenant inclus dans les dépenses des programmes de base.

⁵ Comprend le coût estimatif des demandes au titre du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario et du crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche. Le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario a été annoncé dans le budget de 2023; la comptabilisation des coûts y étant associés a commencé en 2023-2024.

⁶ Conformément aux normes de comptabilité dans le secteur public, la province consolide les résultats de la Société ontarienne de gestion des placements.

⁷ Tient compte des rajustements comptables concernant principalement les subventions fournies pour financer des projets d'infrastructure et autres investissements connexes.

⁸ Inclut les frais exceptionnels liés aux équipements de protection individuelle en 2022-2023 et 2023-2024.

⁹ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*, toutes les dépenses de durée limitée liées à la COVID-19 ont été incluses séparément pour 2021-2022 et 2022-2023, plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario ou du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

¹⁰ Le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative (CIEC) demeure. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou après cette date. Les chiffres de 2021-2022 à 2023-2024 comprennent les montants des crédits d'impôt d'années antérieures. Cependant, une baisse des coûts de 18 millions de dollars au titre du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage en 2022-2023 a été comptabilisée séparément à titre de revenu.

¹¹ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario pour financer les soins de longue durée. Ces montants seront consolidés avec le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut les charges de 5,3 milliards de dollars enregistrés dans les chiffres réels de 2023-2024 et de 5,2 milliards de dollars pour 2024-2025.

¹² Le repli annuel est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, prévues dans l'Entente sur le logement social.

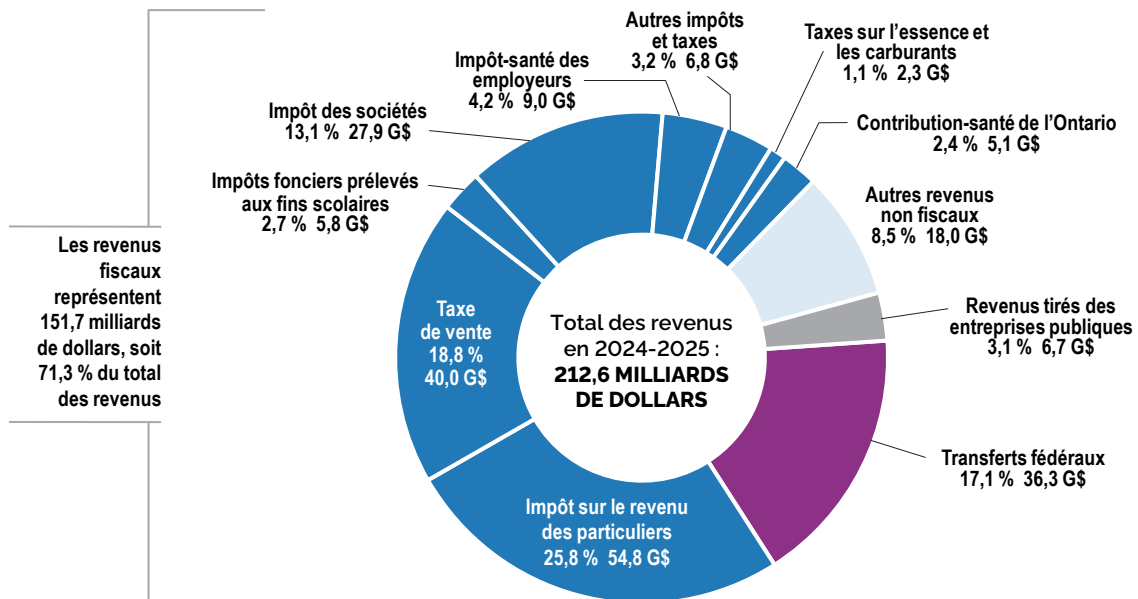
¹³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 694 millions de dollars pour 2022-2023, à 573 millions de dollars pour 2023-2024 et à 865 millions de dollars pour 2024-2025.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.3

Composition des revenus pour l'exercice 2024-2025

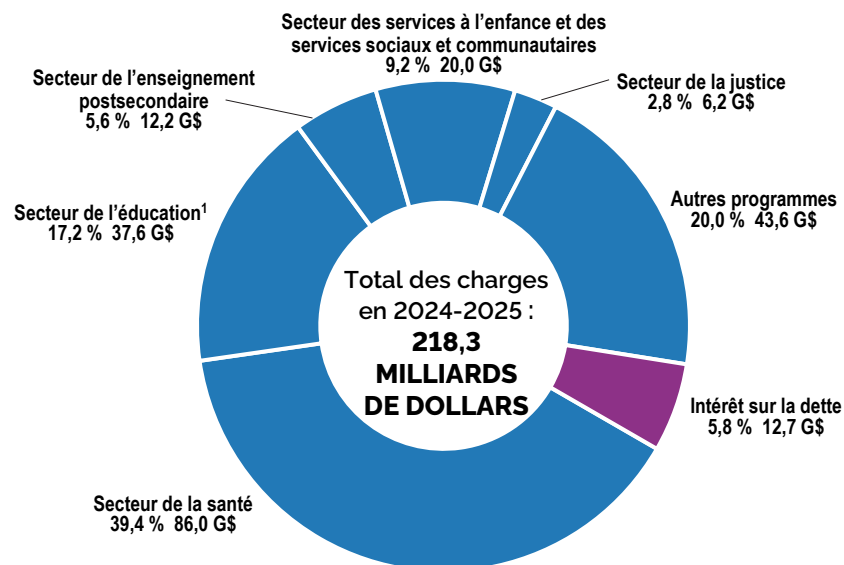


Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.4

Composition des charges, 2024-2025



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.10
Dépenses liées à l'infrastructure
(en millions de dollars)

Secteur	Total Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres réels 2023-2024 ¹	Perspectives actuelles 2024-2025		
		Investissement dans les immobilisations ^{2,3}	Transferts et autres dépenses liées à l'infrastructure ⁴	Total Dépenses liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	8 184	9 535	1 160	10 695
Routes provinciales	3 026	3 656	222	3 879
Autres – transports, biens et planification	300	137	81	219
Santé				
Hôpitaux	3 522	3 545	37	3 582
Autres – santé	583	47	255	303
Éducation	3 288	3 127	223	3 350
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	892	792	87	879
Universités	155	–	130	130
Services sociaux	447	26	877	903
Justice	409	860	48	908
Autres secteurs⁵	2 788	1 089	3 299	4 388
Total des dépenses liées à l'infrastructure	23 594	22 815	6 420	29 235
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	3 299	2 972	–	2 972
Total⁷	20 295	19 844	6 420	26 264

¹ Comprend des rajustements concernant la juste valeur comptable nette des actifs cédés en cours d'exercice et des variations dans les évaluations.

² Comprend 17,7 milliards de dollars au titre des investissements de la province dans les immobilisations.

³ Comprend 865 millions de dollars d'intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations.

⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

⁵ Comprend l'infrastructure d'Internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers, principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.11

Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices¹

(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Revenus	136 148	140 734	150 696
Charges			
Programmes	129 905	131 442	142 464
Intérêt sur la dette ²	11 589	11 727	11 912
Total des charges	141 494	143 169	154 375
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	(5 346)	(2 435)	(3 679)
Dette nette	306 357	314 077	323 068
Déficit accumulé	203 014	205 939	208 257
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	760 435	790 749	824 979
Revenu des ménages par habitant	512 570	520 486	541 501
Population (en milliers) – juillet ³	13 709	13 877	14 078
Dette nette par habitant (en dollars)	22 347	22 634	22 948
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	37 389	37 508	38 463
Dette nette en pourcentage des revenus	225,0 %	223,2 %	214,4 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	8,5 %	8,3 %	7,9 %
Dette nette en pourcentage du PIB	40,3 %	39,7 %	39,2 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	26,7 %	26,0 %	25,2 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 694 millions de dollars pour 2022-2023, à 573 millions de dollars pour 2023-2024 et à 865 millions de dollars pour 2024-2025.

³ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2024-2025, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2024).

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

					Chiffres réels 2023-2024	Perspectives actuelles 2024-2025
2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023		
153 804	156 167	164 970	185 128	192 887	205 936	212 632
148 747	152 265	168 964	170 520	186 364	195 207	205 547
12 385	12 497	12 296	12 583	12 391	11 376	12 722
161 132	164 762	181 260	183 103	198 755	206 583	218 269
—	—	—	—	—	—	1 000
(7 328)	(8 595)	(16 290)	2 025	(5 868)	(647)	(6 637)
337 623	352 382	372 501	382 842	399 806	407 969	429 012
215 770	224 814	238 231	238 160	246 007	244 309	250 946
860 103	893 224	874 354	960 226	1 048 258	1 093 466	1 135 017
567 484	593 065	592 514	642 859	695 228	741 401	786 745
14 327	14 574	14 762	14 842	15 141	15 623	16 124
23 566	24 180	25 234	25 794	26 405	26 113	26 607
39 610	40 695	40 138	43 312	45 916	47 455	48 793
219,5 %	225,6 %	225,8 %	206,8 %	207,3 %	198,1 %	201,8 %
8,1 %	8,0 %	7,5 %	6,8 %	6,4 %	5,5 %	6,0 %
39,3 %	39,5 %	42,6 %	39,9 %	38,1 %	37,3 %	37,8 %
25,1 %	25,2 %	27,2 %	24,8 %	23,5 %	22,3 %	22,1 %



Number	Date	P
590	25-Sep	83
591	28-Sep	.52
592	30-Sep	7.89
593	01-Oct	8.76
594	06	0.25
595		0.67
596		.82
597		.66
598		.99
		67.82
		56.34
		10.22
		1327.89
		22.6
		550.67
		39.64
		65.98
		21.35
		392.81
		1327.89
		15.78

Chapitre 4

Emprunts et gestion de la dette

Introduction

L'Ontario exécute son programme d'emprunt de façon responsable et prudente afin de réduire au minimum les frais d'intérêt sur la dette.

On prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province en 2024-2025 totaliseront 37,5 milliards de dollars, chiffre inchangé par rapport à celui qui figurait dans les *Finances du premier trimestre de 2024-2025*. L'amélioration de la situation déficitaire et la diminution correspondante des besoins de financement permettent à l'Ontario d'augmenter ses réserves de trésorerie, ce qui améliore ses liquidités et sa marge de manœuvre pour les années à venir. Les prévisions du programme d'emprunt à court terme restent les mêmes que celles présentées dans le budget de 2024. Jusqu'à présent, la province a mobilisé environ 84 % de ses besoins d'emprunt à long terme pour cette année, soit 31,4 milliards de dollars.

Selon les prévisions actuelles, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario pour 2024-2025 sera de 37,8 % par rapport à celui de 39,2 % prévu dans le budget de 2024. Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario a atteint son plus bas niveau en 12 ans l'année dernière, et le plan de l'Ontario maintient ce ratio sous les niveaux affichés depuis 2011-2012.

Toujours selon les prévisions actuelles, le ratio de la dette nette aux revenus de l'Ontario pour 2024-2025 sera de 202 % par rapport à celui de 214 % prévu dans le budget de 2024 et devrait être le plus bas enregistré depuis 2010-2011, à l'exception de celui du dernier exercice.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 12,7 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2024-2025, soit environ 1,2 milliard de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2024, en raison surtout de coûts d'emprunt plus faibles en 2023-2024 qui ont été reportés prospectivement. On prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 6 % en 2024-2025, soit 0,8 point de pourcentage de moins par rapport au 6,8 % qui était prévu dans le budget de 2024. Le ratio de 6 % projeté pour le présent exercice se classerait au deuxième rang des ratios les plus bas depuis 1980, derrière celui de 5,5 % affiché l'année dernière.

Programme d'emprunt

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à refinancer la dette arrivant à échéance, à faire des investissements dans les immobilisations et à financer les déficits. L'Ontario continuera d'exécuter la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme au Canada et à l'échelle internationale.

On prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province en 2024-2025 totaliseront 37,5 milliards de dollars. L'amélioration de la situation déficitaire et la diminution correspondante des besoins de financement permettent à l'Ontario d'augmenter ses réserves de trésorerie, ce qui améliore ses liquidités et sa marge de manœuvre pour les années à venir.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt pour 2024-2025 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget de 2024	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles 2024-2025	Perspectives à moyen terme	
				2025-2026	2026-2027
Déficit/(Excédent)	9,8	(3,2)	6,6	1,5	(0,9)
Investissements dans les immobilisations	17,7	–	17,7	20,9	20,6
Ajustements au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces	(11,0)	–	(11,0)	(12,0)	(13,9)
Prêts nets et investissements	(0,3)	1,1	0,8	(0,2)	–
Dette arrivant à échéance et rachats	28,0	–	28,0	33,1	26,9
Total des besoins en matière de financement	44,2	(2,1)	42,2	43,3	32,6
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(5,0)	–	(5,0)	–	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ¹	(1,0)	1,3	(0,3)	(8,3)	–
Total des emprunts à long terme	38,2	(0,7)	37,5	35,0	32,6

¹ À compter de 2024-2025, les emprunts anticipés seront inscrits dans l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de fin d'exercice.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

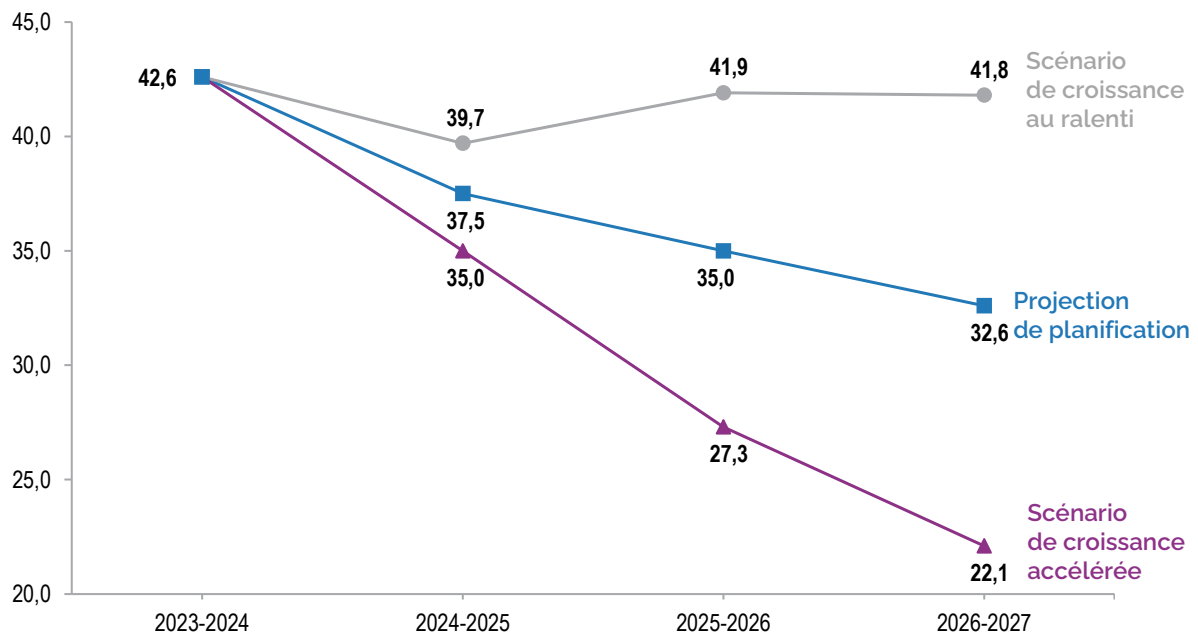
Au 15 octobre 2024, l'Ontario avait emprunté 31,4 milliards de dollars à long terme sur les marchés publics, comblant ainsi 84 % de ses besoins pour l'année en cours. Les investissements dans les immobilisations sont importants pour soutenir l'économie de la province et constituent une grande part de tous ses besoins de financement. Les investissements dans l'infrastructure essentielle permettent à l'Ontario de continuer à venir en aide aux collectivités, aux particuliers et aux entreprises tout en établissant des assises solides pour la croissance économique à long terme de la province.

Sur une période de trois ans, on prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province seront inférieurs de 3,6 milliards de dollars à ce qui avait été prévu dans le budget de 2024. Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changeraient aussi (voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails et une description des autres scénarios possibles pour les perspectives à moyen terme). Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 20,7 milliards de dollars au cours de cette période de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 18,3 milliards de dollars au cours de la même période.

Graphique 4.1

Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

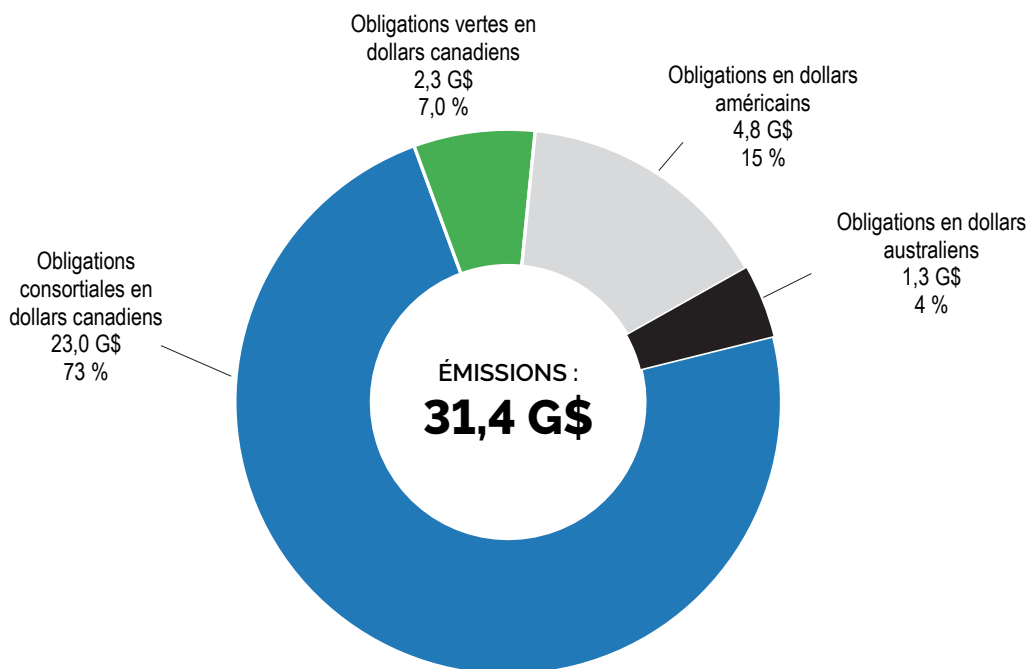
Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Jusqu'à présent, environ 80 % des emprunts à long terme de 2024-2025 ont été contractés en dollars canadiens par l'entremise de l'émission de 24 actions consortiales et de deux obligations vertes. Le reste des emprunts, soit 20 %, a été contracté en devises, à savoir en dollars américains et en dollars australiens. La fourchette cible des emprunts de la province réalisés sur le marché intérieur pour 2024-2025 demeure la même, soit entre 75 % et 90 %. Cette fourchette pourrait être modifiée au besoin selon l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises.

Graphique 4.2
Emprunts, 2024-2025



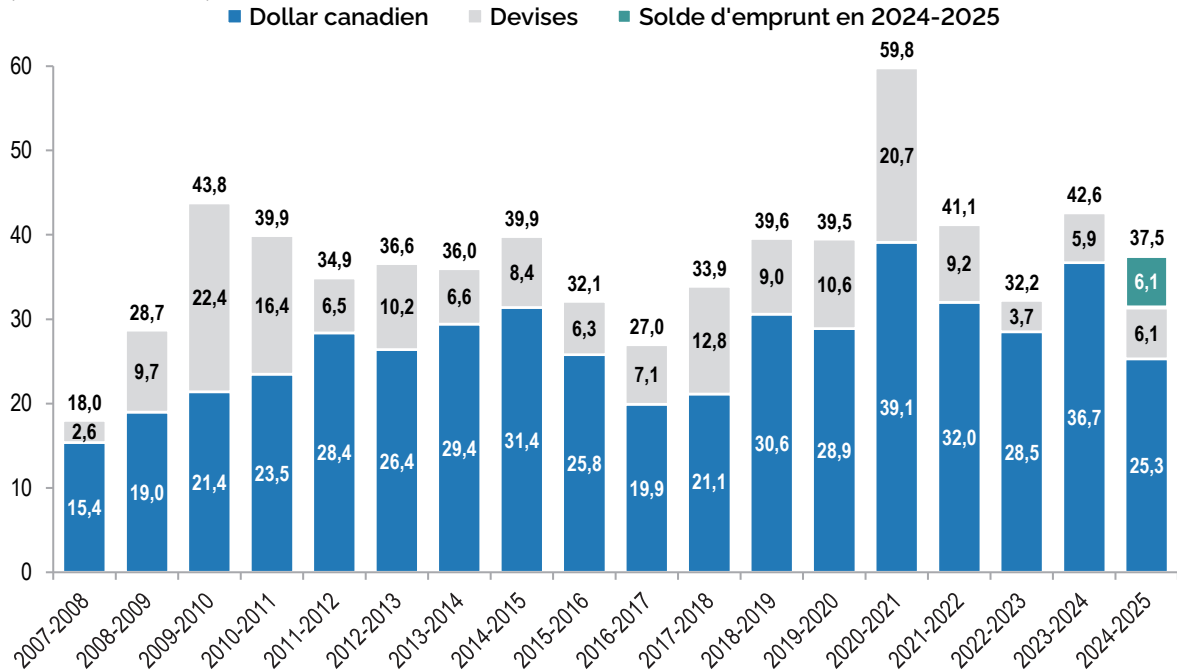
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts d'emprunt globaux de l'Ontario en poursuivant la diversification du bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet au gouvernement de maintenir son accès à du capital, même si les conditions du marché intérieur deviennent moins favorables.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises

Total des besoins d'emprunt à long terme
(en milliards de dollars)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

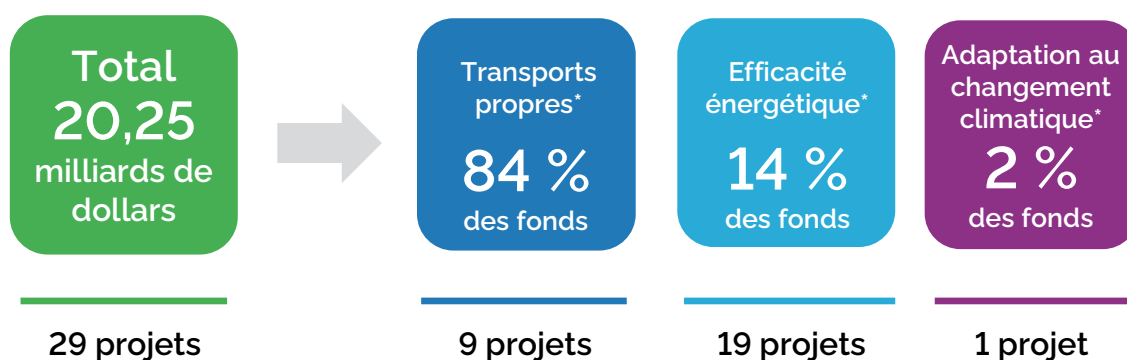
Programme d'obligations durables

Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel du programme d'emprunt de l'Ontario et sont un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistante aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec 17 émissions totalisant 20,25 milliards de dollars depuis 2014-2015 et 18,2 milliards de dollars actuellement en circulation, l'Ontario demeure le plus important et le plus fréquent émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens.

En janvier 2024, le gouvernement a remplacé son cadre des obligations vertes, en place depuis 2014, par le nouveau Cadre pour les obligations durables de l'Ontario. Ce dernier permettra d'offrir un plus large éventail d'obligations à l'avenir, notamment pour l'énergie nucléaire sans émissions.

Graphique 4.4

Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre



*Les données incluent les obligations émises au sein du Cadre des obligations vertes, 2014; les catégories ont été actualisées pour s'accorder avec celles du nouveau Cadre pour les obligations durables de l'Ontario, 2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

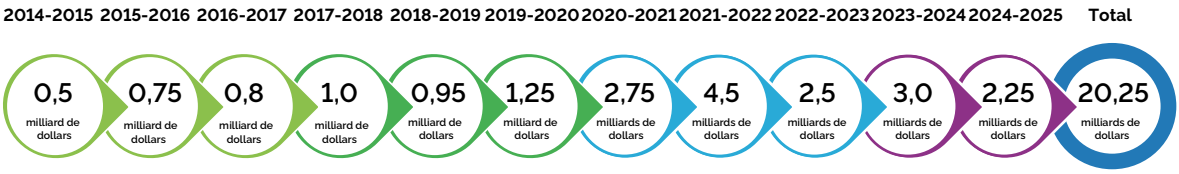
Source : Office ontarien de financement.

Le 2 octobre 2024, l’Ontario a procédé à l’émission d’obligations vertes d’une valeur de 1 milliard de dollars. Il s’agissait de la deuxième émission d’obligations vertes en 2024-2025 – portant le nombre total d’émissions à 17 – mais aussi de la troisième émission en vertu du nouveau Cadre pour les obligations durables de l’Ontario. Cette série constituait la plus importante émission d’obligations vertes en dollars canadiens assortie d’une échéance de 30 ans et aussi la première émise par une province canadienne. Quatre projets ont été sélectionnés pour recevoir du financement issu de la plus récente obligation verte :

- expansion du réseau de GO Transit;
- ligne Hazel McCallion de transport léger sur rail;
- ligne de métro Ontario;
- prolongement du métro vers Scarborough.

L’Ontario prévoit continuer à exercer son leadership sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens et, sous réserve des conditions du marché, émettra plusieurs séries d’obligations vertes durant chaque exercice.

Graphique 4.5
Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



Source : Office ontarien de financement.

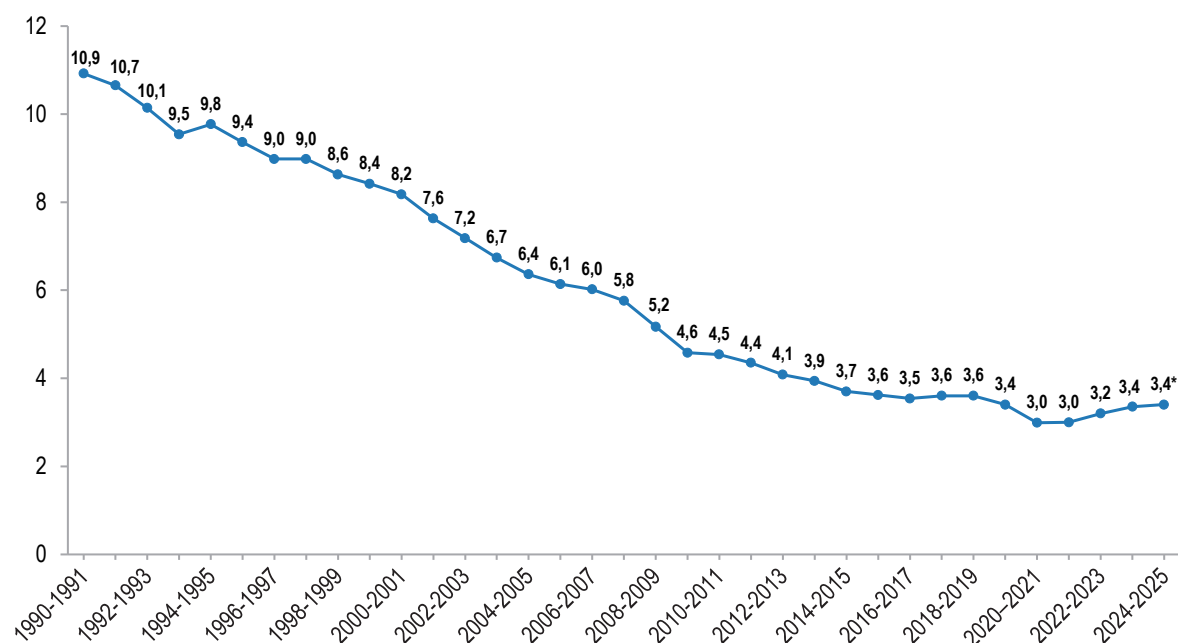
Coût de la dette

Les banques centrales du monde entier, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis, ont commencé à baisser les taux de financement à un jour. L'Ontario s'emploie pour sa part à gérer les risques liés aux marchés des capitaux et à adapter les stratégies de gestion du risque lié aux taux d'intérêt afin de réduire au minimum l'incidence de l'évolution des conditions du marché sur les frais d'intérêt sur sa dette. Le graphique 4.6 montre que depuis que l'Ontario a décidé de bloquer les taux à long terme et de prolonger l'échéance de sa dette après la crise financière mondiale de 2007-2008, le taux d'intérêt sur l'ensemble du portefeuille de la dette est resté à un niveau historiquement bas, en dépit de la hausse des taux d'intérêt sur le marché au sortir de la pandémie.

Graphique 4.6

Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

En pourcentage



*Au 30 septembre 2024.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2023-2024) et Office ontarien de financement.

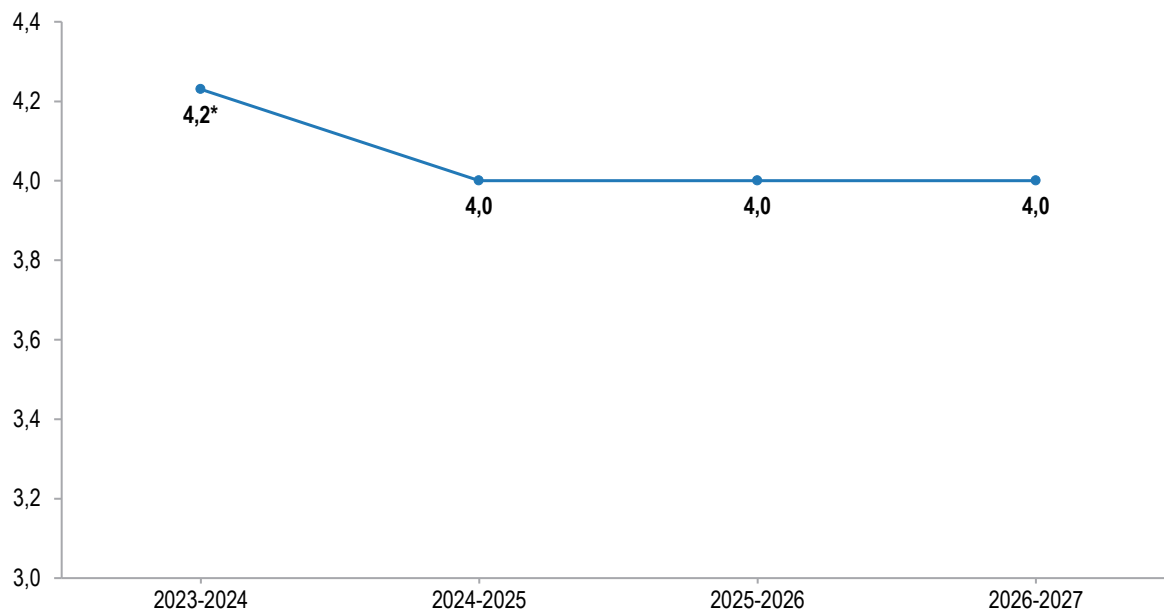
On estime que le coût d’emprunt de l’Ontario pour 2024-2025 demeure à 4 %, étant donné que les taux à long terme se sont maintenus dans la fourchette prévue dans le budget de 2024. Une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d’intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d’emprunt de l’Ontario d’environ 700 millions de dollars au cours du premier exercice complet.

Le graphique 4.7 illustre les taux d’emprunt moyens de la dette contractée en 2023-2024 et les prévisions utilisées pour évaluer le coût futur des emprunts pour 2024-2025 et à moyen terme. Les taux prévus restent les mêmes que ceux du budget de 2024.

Graphique 4.7

Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario prévus

En pourcentage



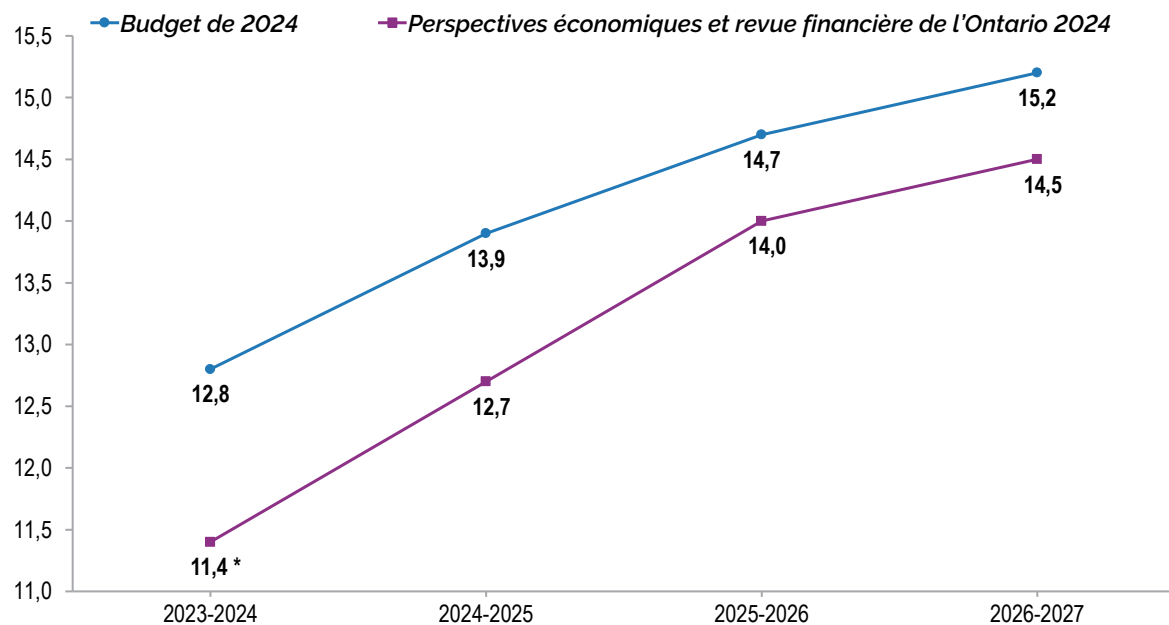
* Comptes publics de l'Ontario, 2023-2024.
Source : Office ontarien de financement.

Le graphique 4.8 montre qu'au cours d'une période de quatre ans, de 2023-2024 à 2026-2027, on estime que les frais d'intérêt cumulatifs sur la dette seront inférieurs de 4,1 milliards à ce qui avait été prévu dans le budget de 2024. Cette situation est principalement attribuable à des coûts d'emprunt plus faibles en 2023-2024, comme l'indiquent les *Comptes publics de l'Ontario 2023-2024*, qui ont été reportés prospectivement. L'intérêt sur la dette demeure la quatrième dépense en importance de l'Ontario après la santé, l'éducation et les services sociaux.

Graphique 4.8

Les charges liées à l'intérêt sur la dette sont inférieures aux prévisions du budget de 2024

En milliards de dollars



* Comptes publics de l'Ontario, 2023-2024.

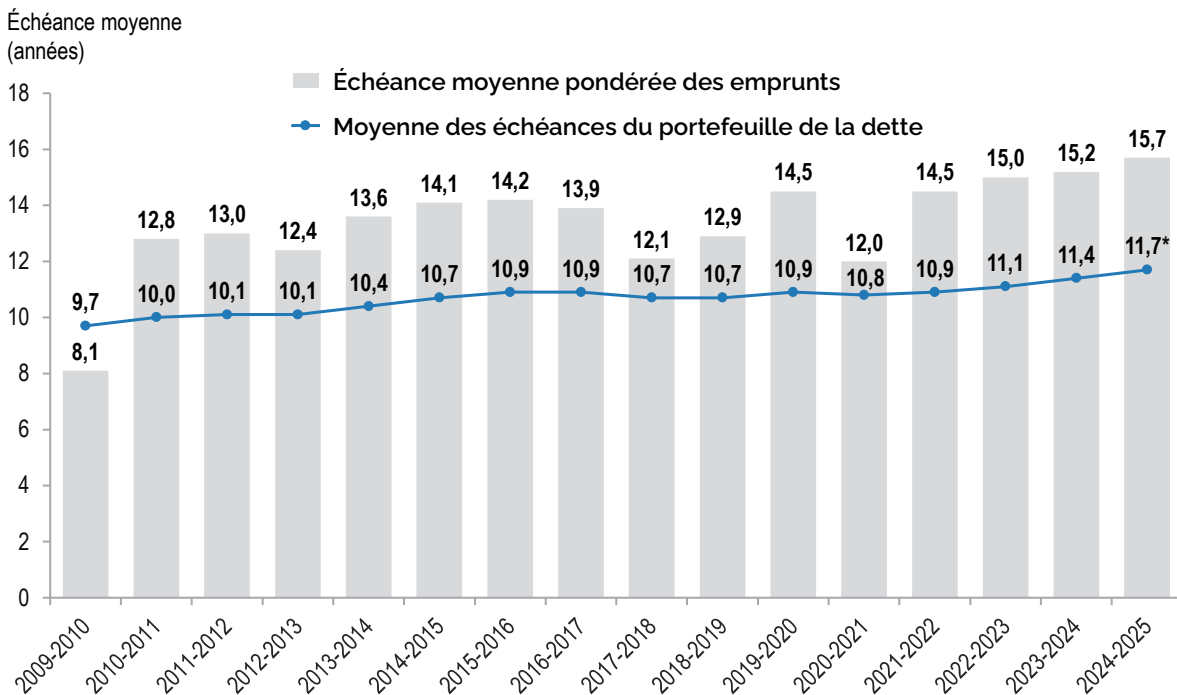
Source : Office ontarien de financement.

Échéance de la dette

L'Ontario a continué de reporter l'échéance de sa dette, lorsque la demande des investisseurs le permettait, afin de réduire le risque de refinancement de sa dette arrivant à échéance. Cela permet également de protéger l'intérêt prévu sur la dette à long terme contre les futures hausses des taux d'intérêt. Depuis 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 147 milliards de dollars, soit près du tiers de la dette totale, assorties d'échéances de 30 ans ou plus. Cela inclut les obligations de 9,8 milliards de dollars émises jusqu'ici en 2024-2025.

Ayant réussi à prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale, l'Ontario bénéficie d'une marge de manœuvre pour gérer son important programme d'emprunt et le portefeuille de sa dette. Grâce à cet exercice, les répercussions de l'intérêt sur la dette à court et à moyen terme ont pu être atténuées. L'Ontario continuera à surveiller les marchés et modifiera sa stratégie entourant l'échéance de la dette en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de la courbe des taux.

Graphique 4.9
Échéance moyenne pondérée des emprunts



*Au 30 septembre 2024.

Source : Office ontarien de financement.

Assurer des niveaux de liquidités adéquats

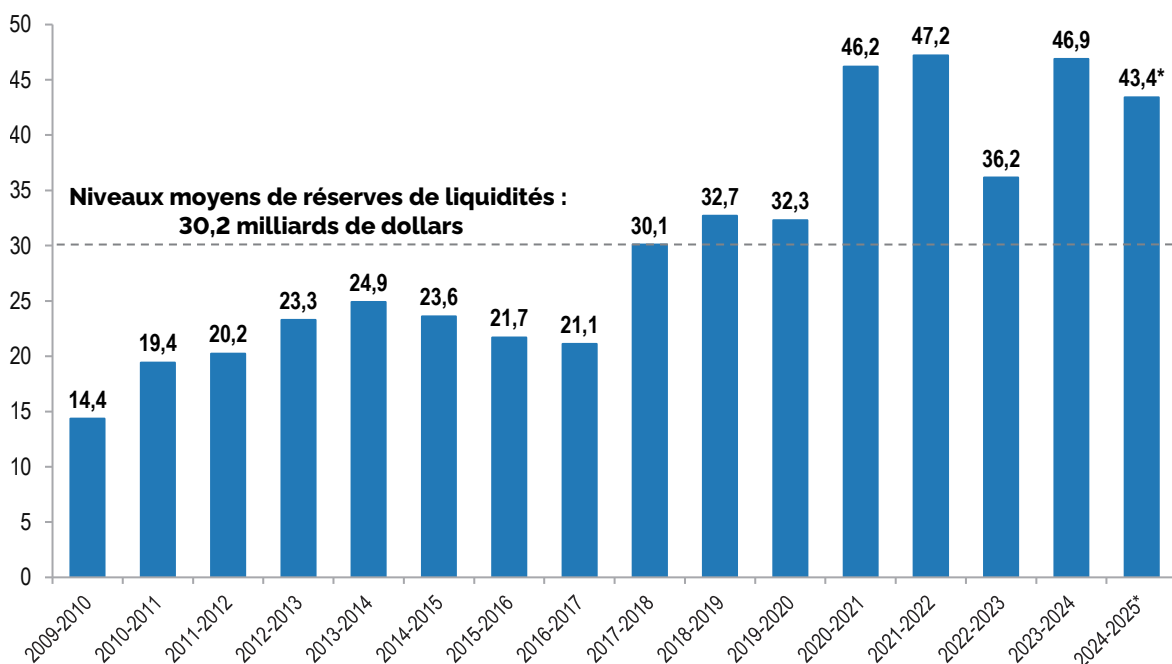
L'Ontario s'efforce de maintenir un niveau de réserves de trésorerie qui concilie les coûts éventuels de détention et la nécessité de disposer de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations financières en temps voulu ainsi que pour être en mesure de réagir rapidement à des événements imprévus survenant sur le marché ou à des chocs économiques. Les taux d'intérêt à court terme ayant été plus élevés que les taux à long terme en 2023-2024, les réserves de liquidités ont permis de réduire l'intérêt sur la dette, les placements à court terme ayant rapporté plus que le coût d'emprunt de la dette à long terme de l'Ontario.

Selon le graphique 4.10, les réserves de liquidités de l'Ontario devraient s'élever à 43,4 milliards de dollars pour l'exercice 2024-2025.

Graphique 4.10

Moyenne des niveaux de liquidités non affectées

En milliards de dollars



*Au 30 septembre 2024.

Source : Office ontarien de financement.

Progrès réalisés quant à la stratégie d'allègement du fardeau de la dette

Le gouvernement reste déterminé à réduire le fardeau de la dette et à ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable. À cet effet, l'Ontario a maintenu les cibles établies dans le budget de 2023. Il demeure aussi résolu à atteindre ces cibles à moyen terme. De plus, dans le but d'accroître et d'améliorer la transparence et la responsabilité de l'Ontario, le budget de 2025 présentera les dépenses en intérêts séparément des intérêts et des revenus d'investissements perçus. Ce changement n'entraînera aucune répercussion financière ni économique, mais vise à améliorer la transparence en se conformant entièrement aux normes comptables pour le secteur public.

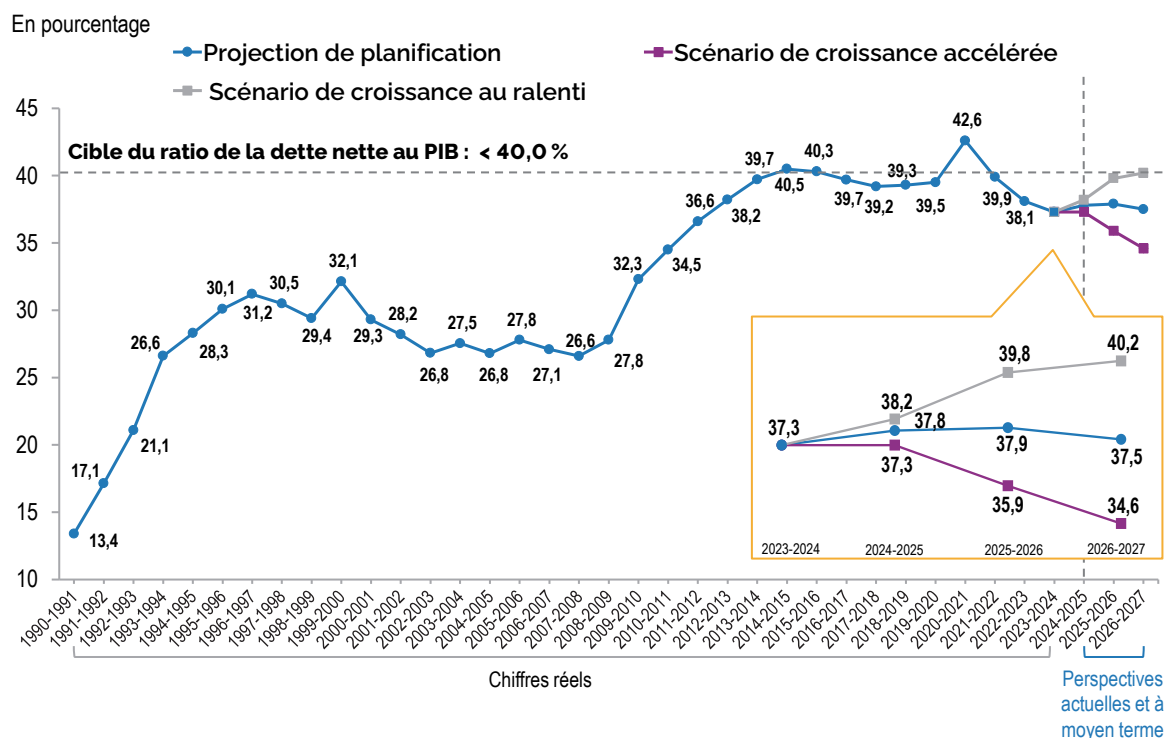
Tableau 4.2
Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette
(en pourcentage)

	Budget de 2024 Objectif	Budget de 2024 2024-2025	EÉA de 2024 2024-2025
Ratio de la dette nette au PIB	<40,0	39,2	37,8
Ratio de la dette nette aux revenus	<200	214	202
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	<7,5	6,8	6,0

Nota : EÉA de 2024 dans le tableau désigne le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024.
Source : Office ontarien de financement.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 37,8 % en 2024-2025, soit 1,4 point de pourcentage de moins que la prévision de 39,2 % contenue dans le budget de 2024. Ce résultat s'explique principalement par des déficits plus faibles que prévu. Ce ratio mesure le rapport entre les obligations du gouvernement et sa capacité à s'en acquitter, ce qui illustre le fardeau de la dette du gouvernement en proportion de l'économie. On prévoit aussi que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 37,9 % en 2025-2026 et de 37,5 % en 2026-2027, comparativement aux ratios de 39,5 % et de 39,1 %, respectivement, prévus dans le budget de 2024.

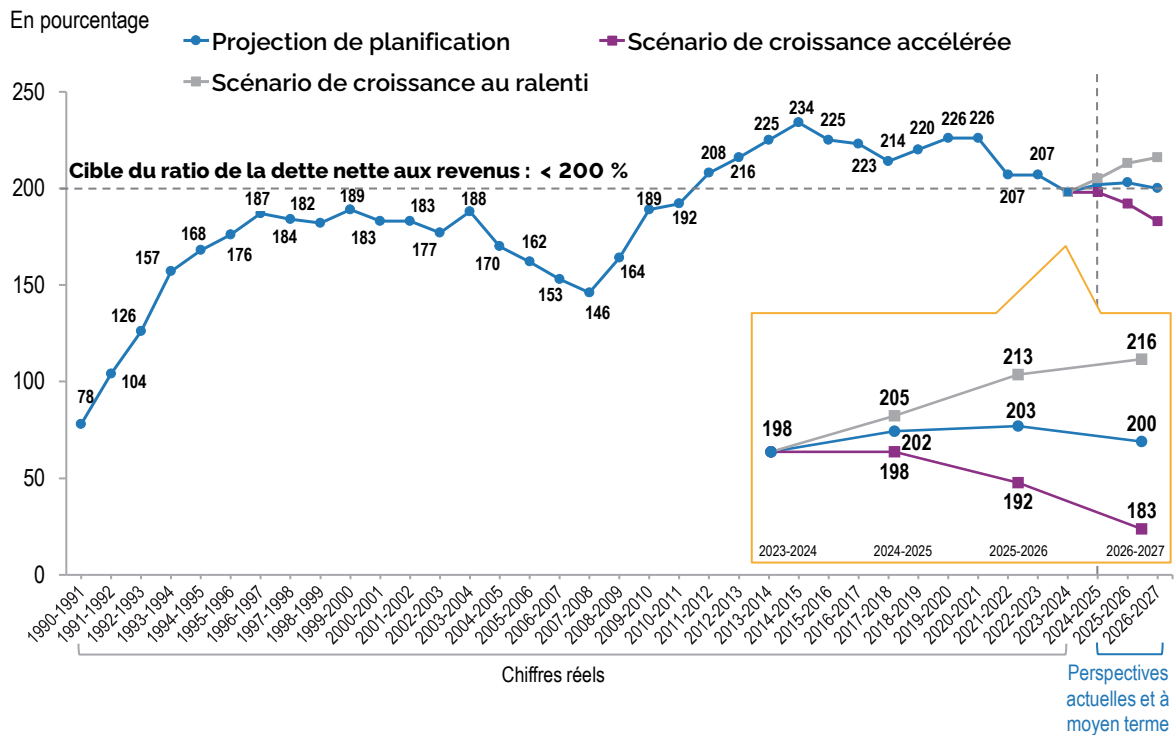
Graphique 4.11
Ratio de la dette nette au PIB



Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le ratio de la dette nette aux revenus sera de 202 % en 2024-2025, soit 12 points de pourcentage de moins que celui de 214 % prévu dans le budget de 2024. Ce ratio est un indicateur du nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette si le gouvernement de l'Ontario consacrait la totalité de ses revenus annuels à son remboursement. À moyen terme, ce ratio devrait s'établir à 203 % en 2025-2026 et à 200 % en 2026-2027, soit une baisse de 8 points et de 9 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux prévisions figurant dans le budget de 2024.

Graphique 4.12
Ratio de la dette nette aux revenus

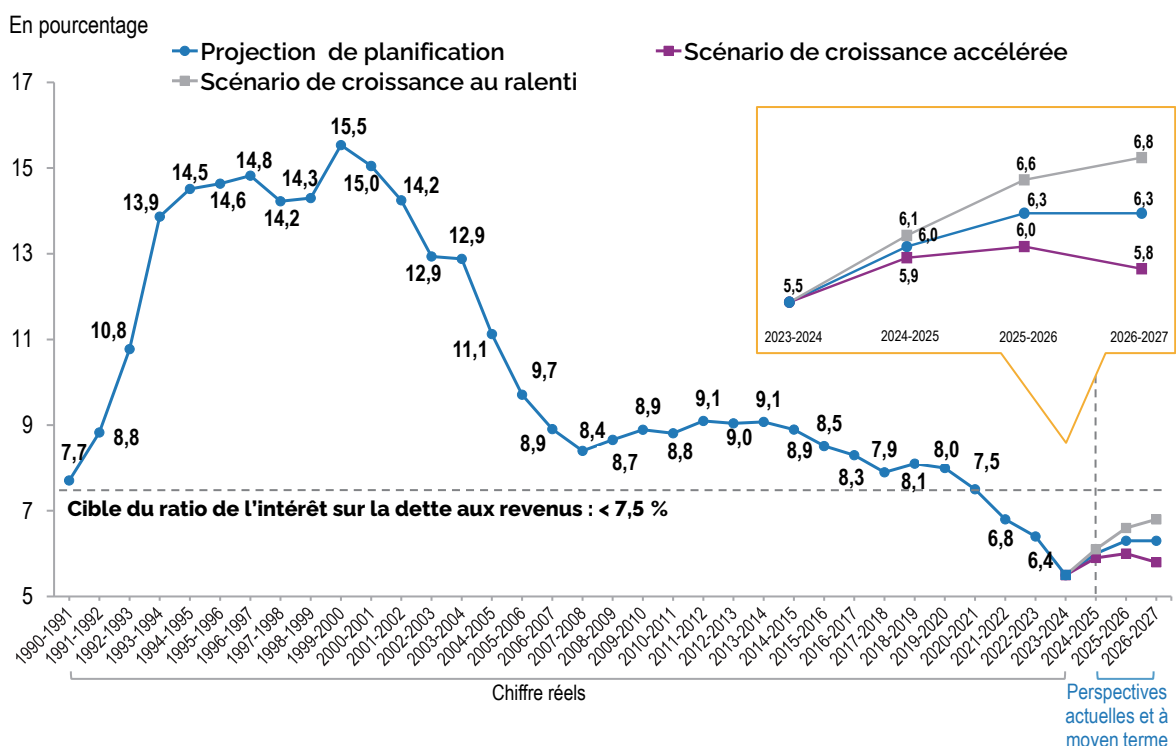


Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti.
Sources : *Comptes publics de l'Ontario* (1990-1991 à 2023-2024) et Office ontarien de financement.

On prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 6 % en 2024-2025, soit 0,8 point de pourcentage inférieur au chiffre de 6,8 % prévu dans le budget de 2024. Ce ratio montre combien l'Ontario doit consacrer à l'intérêt pour chaque dollar de revenus qu'il reçoit. Un ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus plus bas permet d'affecter plus de ressources à d'autres priorités.

L'Ontario continue de réaliser des progrès quant au ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus et devrait atteindre son objectif de rester en deçà de 7,5 % à moyen terme. Ce ratio demeure près des niveaux les plus bas atteints depuis les années 1980.

Graphique 4.13
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus



Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti.
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2023-2024) et Office ontarien de financement.

Pour se conformer entièrement aux normes comptables pour le secteur public, les revenus d'intérêts et des investissements ne seront plus retranchés des intérêts sur la dette et seront inscrits séparément comme revenus à partir de maintenant. Ce changement n'entraîne toutefois aucune répercussion sur le plan financier et économique, mais présente un changement d'inscription et de présentation comptables. Le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus continuera d'être calculé sur une base nette après le changement comptable, afin que l'on puisse toujours le comparer aux données antérieures et qu'il continue à fournir une mesure appropriée des frais d'intérêt nets de l'Ontario du point de vue des marchés des capitaux.



Annexe

**Mesures
fiscales en
détail et autres
initiatives
législatives**

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur certaines mesures fiscales et d'autres initiatives législatives et réglementaires proposées dans le présent document.

Secteur de la distribution de l'électricité – Prolongation et bonification des mesures temporaires d'allègement fiscal

Aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, les services municipaux d'électricité (SME) sont assujettis à un impôt sur les transferts de 33 % de la juste valeur marchande des biens ayant servi à la production d'électricité qui sont vendus au secteur privé.

Les SME, ainsi qu'Ontario Power Generation Inc. et ses filiales (collectivement appelées OPG), qui sont exonérés de l'impôt sur le revenu fédéral et ontarien doivent, aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, verser des paiements en remplacement d'impôt (PERI) à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO). Les PERI correspondent à l'impôt fédéral et ontarien sur le revenu qu'un SME ou l'OPG paieraient s'ils étaient une société imposable. Un SME qui n'est plus exonéré de l'impôt sur le revenu fédéral et ontarien est réputé avoir cédé tous ses biens à leur juste valeur marchande, et tout revenu additionnel tiré de la disposition réputée est assujetti aux PERI (« règles de disposition présumée sous le régime des PERI »).

L'Ontario avait instauré des mesures incitatives temporaires visant les transactions reliées à la vente de biens ayant servi à la production d'électricité conclue entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018. Le taux de l'impôt sur les transferts avait été réduit pour passer de 33 à 22 % pour les SME comptant 30 000 clients ou plus, et était passé de 33 % à zéro pour cent pour les SME comptant moins de 30 000 clients. Par ailleurs, tous les gains en capital découlant des règles de disposition présumée sous le régime des PERI étaient exonérés de ces paiements. Ces mesures incitatives ont été prorogées à deux reprises, plus récemment dans le budget de 2022; elles sont censées prendre fin le 31 décembre 2024.

Par l'entremise de modifications aux règlements pris aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, l'Ontario continuera à soutenir la consolidation du secteur de la distribution de l'électricité en prolongeant les mesures incitatives en vigueur jusqu'au 31 décembre 2028, en plus de réduire encore davantage le taux de l'impôt sur les transferts pour les SME comptant 30 000 clients ou plus, qui passera de 22 % à zéro pour cent à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028. Cette amélioration fera en sorte d'assujettir tous les SME, sans égard au nombre de clients qu'ils servent, au taux de l'impôt sur les transferts de zéro pour cent relativement aux biens ayant servi à la production d'électricité du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028. Tous les autres paramètres des mesures incitatives demeureront inchangés.

Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants

Le 1^{er} juillet 2022, le gouvernement de l'Ontario réduisait temporairement le taux de la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et celui de la taxe sur les carburants (diesel) de 5,3 cents le litre. Ces deux taux sont actuellement de 9 cents le litre. Ces allègements du taux d'imposition prendront fin le 31 décembre 2024; le taux de la taxe sur l'essence remontera alors à 14,7 cents le litre, et celui de la taxe sur les carburants, à 14,3 cents le litre.

Le gouvernement dépose une loi qui aurait pour effet de modifier la *Loi de la taxe sur l'essence* et la *Loi de la taxe sur les carburants* pour prolonger les réductions temporaires des taux afin que les taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants demeurent à 9 cents le litre pendant six mois de plus, jusqu'au 30 juin 2025.

Remise pour les contribuables

Le gouvernement propose l'instauration d'un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers remboursable afin de fournir, aux particuliers résidant en Ontario, une remise ponctuelle qui comprendrait deux volets.

Le premier volet serait constitué d'une remise ponctuelle de 200 \$ versée aux déclarants ontariens admissibles répondant aux critères qui suivent :

- être âgé de 18 ans ou plus à la fin de l'année 2023;
- résider en Ontario le 31 décembre 2023;
- avoir produit une déclaration de revenus et de prestations de 2023 au plus tard le 31 décembre 2024;
- ne pas être en situation de faillite ni emprisonné en 2024.

Le deuxième volet serait constitué d'une remise ponctuelle de 200 \$ versée pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans dont la famille, établie en Ontario, bénéficie de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) pour 2024. Ce paiement serait versé à la personne ou aux personnes qui touchent l'ACE au nom de l'enfant et sont résidentes de l'Ontario.

Dans le cas d'une entente de garde partagée, les parents recevraient chacun la moitié du montant de l'ACE le plus récent disponible.

Cette remise ponctuelle fournirait un soutien de 3 milliards de dollars à quelque 12,5 millions de déclarants ontariens et à 2,5 millions d'enfants.

Dans le cas des familles ontariennes avec enfants qui ne bénéficient pas de l'ACE pour 2024, le gouvernement leur fournirait la possibilité de toucher la remise ponctuelle de 200 \$ par enfant d'une autre façon.

Réaction aux hausses de l'impôt minimum de remplacement du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a haussé le taux de l'impôt minimum de remplacement (IMR), le faisant passer de 15 à 20,5 % à compter de l'année d'imposition 2024.

L'impôt additionnel que l'Ontario perçoit aux fins du taux d'imposition minimal (ou IMR) s'établit à 33,67 %. Il repose sur un coefficient du taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas de l'Ontario et sur le taux de l'IMR précédent du gouvernement fédéral de 15 %. Cela s'est traduit par un impôt effectif sur l'assiette de l'IMR théorique de l'Ontario égal à son taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas, soit 5,05 %.

Afin que le taux effectif de l'IMR de l'Ontario demeure inchangé, soit 5,05 %, l'Ontario propose de baisser le taux de son IMR et de le fixer à 24,63 % à compter de l'année d'imposition 2024. Le taux du crédit de l'IMR de l'Ontario serait rajusté et s'établirait à 24,63 % pour refléter le taux de l'IMR proposé par l'Ontario de 24,63 % à compter de l'année d'imposition 2025.

Fin de l'examen du régime d'imposition

Depuis 2018, le gouvernement a pris des mesures décisives pour réduire les coûts payés par les entreprises, les familles et les particuliers. Ces mesures favorisent une économie compétitive qui attire des investissements et crée des débouchés pour l'avenir, tout en permettant de maintenir les coûts bas pour la population de l'Ontario.

En 2023, le gouvernement a entamé l'examen du régime fiscal de l'Ontario, mettant l'accent sur les moyens d'accroître la productivité, de favoriser l'équité, de rendre le régime plus simple et plus transparent et d'en moderniser l'administration. Le gouvernement a consulté divers fiscalistes, économistes et chefs d'entreprises qui ont donné leur avis sur le régime fiscal et les possibilités de l'actualiser.

Se fondant sur les principes qui sous-tendent l'examen, le gouvernement a instauré des mesures fiscales pour soutenir les entreprises, les familles et les particuliers, améliorer l'efficacité administrative et la mise en application du régime, clarifier les exigences législatives et veiller à maintenir la souplesse de la réglementation afin de préserver l'intention des politiques.

Les changements comprennent ce qui suit :

- L'adoption de mesures fiscales pour soutenir les entreprises et les familles, comme la bonification du crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario, la simplification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques (CIOESAI) et le remboursement de la taxe de vente harmonisée (TVH) de l'Ontario sur les logements à vocation locative.

- La rationalisation et la simplification des exigences que les contribuables doivent respecter, notamment : des modifications à la *Loi de la taxe sur l'essence* pour rationaliser la présentation de l'information des transporteurs exploitant des activités dans plusieurs territoires de compétence (p. ex., les conducteurs de camion sur long parcours); des modifications à la *Loi de 1998 de l'impôt sur l'administration des successions* pour préciser les définitions; des propositions de changements à la *Loi sur l'impôt-santé des employeurs* pour fournir plus de souplesse et de clarté aux entreprises.

Même si l'examen du régime fiscal tire à sa fin, le gouvernement continuera d'évaluer l'opportunité d'éventuelles mesures fiscales qui lui permettraient de maintenir le cap vers l'équilibre, de favoriser la productivité et l'équité et de simplifier et de moderniser le régime fiscal à l'avantage des contribuables.

Sommaire des mesures

Tableau A.1

Sommaire des mesures

(en millions de dollars)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Secteur de la distribution de l'électricité – Prolongation et bonification des mesures temporaires d'allègement fiscal	–	–	–
Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants	310	315	0
Remise pour les contribuables	3 000	0	0
Réaction aux hausses de l'impôt minimum de remplacement du gouvernement fédéral	15	10	10
Total	3 325	325	10

Nota : Les chiffres tiennent compte des avantages pour les particuliers, les familles, les entreprises et les autres bénéficiaires. Les chiffres positifs représentent une baisse des revenus du gouvernement. Les totaux sont fondés sur la somme des chiffres arrondis aux fins de la présentation.

« – » indique un montant qui ne peut être déterminé.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications de forme

Des modifications sont proposées à diverses lois dont le ministre des Finances de l'Ontario veille à l'application, ou à d'autres lois, afin d'améliorer l'efficacité administrative, de mieux appliquer la loi, de maintenir l'intégrité et l'équité du régime fiscal et du système de perception des revenus de l'Ontario, ou encore de clarifier les lois ou d'assouplir les règlements afin de préserver l'intention des politiques.

Les modifications législatives proposées comprennent ce qui suit :

- Modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* afin de clarifier le calcul de la surtaxe de l'Ontario.
- Modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* pour prolonger l'admissibilité à la Prestation ontarienne pour enfant pendant une période de six mois suivant le décès d'un enfant, comme cela a été fait par le gouvernement fédéral pour l'Allocation canadienne pour enfants.
- Modifications à la *Loi sur l'impôt-santé des employeurs* pour préciser la façon dont le seuil d'exonération s'applique aux employeurs associés.
- Modifications à la *Loi de l'impôt-santé des employeurs* pour faire concorder les exigences de production des déclarations visant les employeurs qui versent la rémunération totale en Ontario en un seul mois avec celles qui régissent les autres employeurs.
- Modifications à la *Loi de l'impôt-santé des employeurs* pour permettre au ministre d'effectuer le remboursement d'un montant dû en tout temps, pourvu que la demande en soit faite dans les 90 jours suivant une cotisation.
- Des modifications à la règle générale anti-évitement (RGAE) de la *Loi de 2007 sur les impôts* pour refléter les changements apportés à la RGAE par le gouvernement fédéral, prenant dans l'ensemble effet le 1^{er} janvier 2024.
- Des modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* pour refléter l'élargissement des règles de divulgation obligatoire fédérales afin de prévoir la divulgation des « opérations à signaler » et des « traitements fiscaux incertains ». Les modifications seraient en vigueur à compter de juin 2023 pour s'harmoniser avec les changements apportés par le gouvernement fédéral.
- Des modifications à la *Loi de 2001 sur les municipalités* et à la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto* pour soutenir les politiques et l'administration du régime fiscal ainsi que la mise en application de la réglementation afférente.

Autres initiatives législatives

Les autres modifications législatives proposées comprennent :

- Des modifications à la *Loi sur les assurances* qui permettraient la résiliation électronique des contrats d'assurance dommages (IARD) et des contrats d'assurance contre les accidents et la maladie, si les assurés y consentent.
- Des modifications à la *Loi sur les assurances* qui préciseraient les exigences visant l'envoi d'avis par messenger port payé et l'harmonisation des périodes de signification d'avis concernant divers contrats d'assurance.
- Des modifications à la *Loi sur la construction* permettant de suivre les principales recommandations issues d'un examen indépendant récent pour assurer le bon fonctionnement de la Loi et pour régler les problèmes soulevés par l'industrie de la construction. Les modifications rehausseraient l'accès à l'arbitrage législatif, obligeraient la remise annuelle des retenues et faciliteraient les modifications de forme et d'ordre administratif.
- Des modifications à la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario* pour faciliter le transfert de responsabilité de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario du ministère des Finances au ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux.
- Une nouvelle loi est proposée dans le cadre de laquelle l'organisme Jeux en ligne Ontario conserverait son autonomie.

Consultations sur *Bâtir l'Ontario pour vous*

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024* détaille les progrès accomplis par le gouvernement dans le cadre du *Plan de l'Ontario pour bâtir* en adoptant une approche ciblée et responsable sur le plan financier pour investir dans l'économie et l'infrastructure, garder les coûts bas et fournir un allègement immédiat aux particuliers et aux familles. Pour contribuer à orienter la prochaine étape du plan dans le cadre du budget de 2025, le gouvernement sollicite les travailleurs, les familles, les propriétaires d'entreprises, les organismes et les collectivités pour prendre le pouls de ce qu'ils souhaitent voir aborder dans le prochain budget.

Les questions clés et les priorités sur lesquelles se penchera le ministre des Finances dans le prochain budget seront notamment les suivantes : garder les taxes et les impôts bas, réaliser les projets d'infrastructure essentielle, créer plus d'emplois, maintenir les coûts bas et fournir de meilleurs services. La population de l'Ontario est invitée à partager ses idées en ligne ou par courrier directement avec le ministre des Finances de l'Ontario en utilisant l'adresse ci-dessous. Des séances de consultation en personne, ainsi que d'autres méthodes électroniques pour soumettre des idées, seront mises en place plus tard au cours de l'automne.

En ligne

Soumettez vos idées à l'adresse suivante :
www.ontario.ca/consultationsbudgetaires

Par la poste

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances
a/s Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord, 3^e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1



ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024